This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

LELAND STANFORD JUNIOR UNIVERSITY
ORGANIZED 1891
STANFORD UNIVERSITY LIBRARIES

ERNEST DAUDET

LA CONJURATION DE PICHEGRU

ET

LES COMPLOTS ROYALISTES DU MIDI ET DE L'EST

1795-1797

D'après des documents inédits

PARIS
LIBRAIRIE PLON
PLON-NOURRIT ET Cie, IMPRIMEURS-ÉDITEURS
8, RUE GARANCIÈRE — 6e

1901

Tous droits réservés

WDR

B65510

DC 186.5

D23

INTRODUCTION

Dès le mois de juillet de l'année 1797, le Directoire, menacé dans son existence par l'opposition qui s'était formée contre lui au conseil des Cinq-Cents, sous l'influence du président de cette assemblée le général Pichegru, était résolu au coup d'État qu'il accomplit le 4 septembre suivant, 18 fructidor de l'an V. Il le préparait et s'y préparait en s'efforçant de réunir les éléments propres à démontrer, l'opération une fois faite, qu'il y avait été contraint par la nécessité de sauver la République.

Mais ni les excès de la réaction thermidorienne dont il sera parlé plus loin, ni les intrigues royalistes brusquement révélées au mois de janvier avec les essais de conspiration de la Villeheurnois n'auraient pu suffire à cette démonstration. Ces épisodes isolés, suivis de répressions impitoyables, avaient mis en lumière plus encore que l'audace des rebelles et des conspirateurs leur faiblesse et leur crédulité, leurs illusions et leur impuissance.

Ce n'est pas la République que les menées des mécontents exposaient à périr, mais le Directoire seul, le Directoire tel qu'il était composé et dont la majorité du conseil des Cinq-Cents voulait remplacer trois membres sur cinq par des hommes de son choix. Sous prétexte de la défendre, c'est en réalité pour se défendre eux-mêmes, pour consolider entre leurs mains le pouvoir qu'on prétendait leur arracher, que Barras, Rewbell et La Révellière-Lépeaux, à l'insu de leurs collègues Carnot et Barthélemy, se forgeaient des armes, se créaient des raisons plausibles d'agir, ayant à cœur de justifier aux yeux du pays les desseins violents dont ils apprêtaient en silence l'exécution avec le consentement et le concours de Bonaparte, d'Augereau et de Hoche.

A l'improviste, le général Bonaparte leur fournit l'argument décisif qu'ils cherchaient, en leur envoyant de son quartier général un document aussi extraordinaire qu'inattendu. C'était le résumé des confidences faites l'année précédente par un aventurier politique, Roques de Montgaillard, au comte d'Antraigues, gentilhomme émigré et agent royaliste, qui venait d'être arrêté dans les États vénitiens au moment où les Français y pénétraient victorieux, et dont les papiers avaient été saisis.

Quoiqu'il fût visible que, pour une mince part de vérité, cette pièce contenait une plus large part de

mensonge, le Directoire n'hésita pas à l'utiliser. En même temps qu'il y trouvait les motifs les mieux faits pour légitimer une grande mesure de salut public, il allait s'en servir pour consommer la perte de Pichegru en le déclarant traître à la patrie, déclaration sans preuves et sentence sans débats qui, depuis, n'ont été jamais frappées d'appel (1).

Sur la foi de la version Montgaillard, par tant de côtés mensongère, développée après coup en plusieurs écrits par cet homme notoirement vénal et sans moralité, les historiens, acceptant avec une égale crédulité les récits de son complice Fauche-Borel, définitivement fixés dans les *Mémoires* qu'il publia en 1829, ont ratifié, pour la plupart, cet arrêt sans tenir compte à Pichegru des mensonges de ses premiers accusateurs, de leurs erreurs, de leurs oublis, des démentis qu'ils s'infligent réciproquement en y ajoutant l'un contre l'autre de perfides et injurieuses insinuations. Sans prendre la peine de comparer ces impostures aux documents officiels, ils ont accepté comme définitive et irrévocable l'opinion toute faite que nous ont léguée

(1) Une étude de Charles Nodier dans ses *Souvenirs de la Révolution*, malheureusement dépourvue de preuves à l'appui; un fragment des Mémoires d'Hyde de Neuville, un autre des Mémoires de Barbé-Marbois, et enfin un article de M. de Larcy dans le *Correspondant* du 10 janvier 1875, constituent, avec divers passages des Mémoires de Barras et de Larue, tout le dossier des défenseurs de Pichegru, tandis que ses accusateurs, qui se sont, il est vrai, copiés les uns les autres, sont innombrables.

ces écrivains déloyaux, si visiblement intéressés à propager la calomnie.

Puis, à des époques diverses, trois maréchaux de France, Jourdan, Gouvion Saint-Cyr et Soult, qui avaient été les compagnons de Pichegru, sont venus à la rescousse (1). Encore que leurs jugements soient contradictoires, ils tendent cependant, dans leur ensemble, à établir comme des preuves de la trahison du commandant de l'armée de Rhin-et-Moselle ce qu'on a appelé son inaction volontaire devant l'ennemi et jusqu'aux revers qu'il éprouva sur le Rhin.

L'accusation serait grave si elle n'était démentie par les faits eux-mêmes, tels qu'ils apparaissent dans la correspondance officielle des généraux avec le Comité de Salut public et le Directoire. Nous croyons qu'elle ne résiste pas à cet examen et que quelque respectables que soient les appréciations sur lesquelles elle se fonde, elles ne sauraient échapper au reproche de s'être surtout inspirées du souvenir de cette rivalité entre grands chefs, dont l'histoire des guerres de

(1) Voir leurs Mémoires. — A propos de ceux de Jourdan, il importe de faire remarquer qu'on n'en a publié que les parties antérieures et postérieures à l'année 1795, qui est celle de la prétendue trahison de Pichegru. Le manuscrit de la partie relative à cette année est devenu introuvable. Louis Blanc, lorsqu'il écrivit son *Histoire de la Révolution*, en avait eu connaissance. Il déclare que la lecture de ce manuscrit ne laisse aucun doute quant au caractère criminel de la conduite de Pichegru. Il est fâcheux qu'il n'ait pas extrait des récits dont il parle ce qui pouvait faire partager à ses lecteurs la conviction dont il parait animé et qui l'a poussé à commettre de graves erreurs, que la comparaison de ses dires avec les lettres de Jourdan et de Pichegru m'a permis de relever.

la Révolution et de l'Empire offre tant d'exemples. On ne saurait, du reste, perdre de vue qu'elles ont été émises vingt, trente et quarante ans après les événements, et que leurs auteurs ont pu subir à leur insu l'influence de cette opinion toute faite, qu'avant eux d'autres avaient subie déjà.

Au surplus, il suffit que de telles objections y aient été opposées et que, par surcroît, preuve ait été fournie de l'effronterie de Montgaillard, des mensonges de Fauche-Borel, de leur vénalité à tous deux et de celle de leurs complices pour que les hommes non prévenus ne puissent considérer comme résolue la question de savoir si le général Pichegru, en 1795, lorsqu'il commandait les armées de la République, et en 1796, lorsqu'il eut quitté ce commandement, a trahi ou voulu trahir son pays ; si, comme on l'en accuse, il s'est volontairement affaibli pour faciliter les victoires des Autrichiens ; s'il a eu l'intention de leur livrer l'Alsace ; s'il leur a livré Manheim ; s'il leur a signalé les points où il leur serait aisé de le vaincre ; s'il leur a procuré de faciles succès en refusant de porter secours à Jourdan et retardé leur défaite définitive en consentant à l'armistice de décembre.

Une étude consciencieuse de sa conduite peut seule porter la lumière dans ces obscurités. Si ce n'est pour défendre une mémoire irréparablement entachée par tant d'autres faits condamnables, mais tout au moins

dans l'intérêt de la vérité, une telle étude présente encore aujourd'hui un attrait que nul ne contestera, bien qu'on ne puisse espérer qu'elle détruise la légende séculaire d'un Pichegru traître et parjure, se substituant au Pichegru conquérant glorieux de la Hollande et rival de Bonaparte. Il est depuis longtemps démontré que la vérité, quand elle se produit tardivement, ne peut rien contre la légende, et que presque toujours celle-ci lui survit.

A en croire les dires de Montgaillard, écrits aussitôt par d'Antraigues qui n'en voulait pas perdre le souvenir, le général Pichegru en 1795, lorsqu'il commandait l'armée de Rhin-et-Moselle, serait entré, par son entremise et par celle d'un sieur Fauche-Borel, sujet prussien, libraire à Neuchâtel (1), en relation avec le prince de Condé, dont la petite armée à la solde de l'Angleterre combattait alors dans les rangs autrichiens. Sur la promesse de récompenses positives, consistant en honneurs, en grades et en argent, Pichegru, au mépris de ses devoirs de citoyen et de soldat, aurait promis et donné son secours effectif à Condé, consenti à lui livrer une ou plusieurs des places fortes dont la défense lui était confiée et favorisé de tout son pouvoir les intrigues royalistes dans

(1) La principauté de Neuchâtel relevait alors de la Prusse.

le but de contribuer au rétablissement des Bourbons sur leur trône.

Montgaillard entrait dans les détails les plus circonstanciés, levait tous les voiles, indiquait pourquoi l'entreprise avait échoué et appuyait les affirmations qu'il énonçait de plusieurs lettres signées de Condé et d'autres gens mêlés à cette ténébreuse affaire. Si sa relation n'était pas un abominable mensonge, il en résultait clairement que Pichegru s'était rendu coupable, au profit des Autrichiens et des Anglais, du crime de trahison envers sa patrie.

Comment d'Antraigues avait-il conservé une pièce aussi compromettante pour le parti royaliste et pour Pichegru? Avait-elle été trouvée dans son portefeuille, comme l'assura Bonaparte? La lui avait-il livrée volontairement ou se l'était-il laissé dicter pour payer sa liberté? Avait-elle été fabriquée, ainsi qu'il l'a prétendu après coup, dans les bureaux du jeune conquérant de l'Italie, qui voulait perdre Pichegru en lequel il voyait un rival? Tel le mystère que l'histoire n'a pu éclaircir, qu'elle n'éclaircira probablement jamais, et que, pour l'honneur de la mémoire de d'Antraigues, on voudrait qu'elle eût éclairci.

Il ne semble pas que le Directoire ait pris au sérieux ces accusations. Barras, qui se souvenait sans doute qu'il avait été, lui aussi, compromis à son insu par les bas agents royalistes et atrocement calomnié par

Fauche-Borel (1), confesse dans ses *Mémoires* qu'il ne crut pas à la culpabilité de Pichegru. « Sans avoir aucune prédilection pour celui qui est accusé ici, on ne voit contre Pichegru que des assertions de la part d'agents subalternes dont rien ne prouve qu'ils lui aient seulement parlé, et aucune pièce n'est produite qui soit écrite de sa main ni revêtue de sa signature (2). »

Mais le récit de Montgaillard certifié par Bonaparte arrivait au Directoire en un moment où entre lui et le président des Cinq-Cents s'était engagée une lutte à mort. Il ne se préoccupa ni de l'indignité de l'accusateur initial Montgaillard, homme taré, cupide, toujours à vendre au plus offrant et accoutumé au rôle de délateur, ni de l'invraisemblance de l'accusation, bien qu'elle transformât en un traître vulgaire et maladroit un général comblé des faveurs de la fortune, encore à la tête d'un grand parti, entouré d'une estime voisine de l'admiration, et qui pouvait tout attendre de sa fidélité au devoir, ni enfin de l'intérêt qu'avait Bonaparte à perdre le plus redoutable de ses rivaux. Il n'hésita pas à se servir des documents que lui envoyait le général en chef de l'armée d'Italie pour porter à Pichegru un coup irréparable et légiti-

(1) Voir mon livre : *Les émigrés et la seconde coalition*.

(2) Cette affirmation de Barras fait ressortir le cynisme de sa conduite au 18 fructidor, laquelle n'aurait pu se justifier que s'il eût été convaincu de la culpabilité de Pichegru.

mer en même temps l'acte de violence qu'il méditait en prouvant à la France la réalité de la grande conspiration royaliste qu'il lui dénonçait tous les jours.

Le 18 fructidor, après l'écrasante victoire qu'il venait de remporter sur les factions coalisées en arrêtant leurs chefs principaux, les murs de Paris, par ses ordres, furent couverts d'affiches. L'une d'elles reproduisait intégralement, comme trouvée dans le portefeuille de d'Antraigues, une lettre de Pichegru, « écrite de sa main », était-il dit, lettre accablante pour lui, puisqu'en répondant aux propositions que lui avait apportées Fauche-Borel de la part du prince de Condé, elle le montrait y souscrivant avec un empressement intéressé.

« Je ne ferai rien d'incomplet, écrivait-il, je ne veux pas être le troisième tome de La Fayette et de Dumouriez. Je connais mes moyens. Ils sont aussi sûrs que vastes. Ils ont leurs racines non seulement dans mon armée, mais à Paris, dans la Convention, dans les départements, dans les armées de ceux des généraux mes collègues qui pensent comme moi. Je ne veux rien faire de partiel. Il faut en finir. La France ne peut exister en république ; il faut un roi ; il faut Louis XVIII. Mais il ne faut commencer la contre-révolution que lorsqu'on sera sûr de l'opérer sûrement et promptement ; voilà quelle est ma devise.

« Le plan du prince ne mène à rien ; il serait chassé

de Huningue en quatre jours, et je me perdrais en quinze jours. Mon armée est composée de braves gens et de coquins; il faut séparer les uns des autres, et aider tellement les premiers, par une grande démarche, qu'ils n'aient plus possibilité de reculer, et ne voient plus leur salut que dans le succès.

« Pour y parvenir, j'offre de passer le Rhin où l'on me désignera, le jour et à l'heure fixés, et avec la quantité de soldats et de toutes les armes qu'on me désignera. Avant, je placerai dans les places fortes des officiers sûrs, pensant comme moi; j'éloignerai les coquins et les placerai dans les lieux où ils ne peuvent nuire, et où leur position sera telle qu'ils ne pourront se réunir. Cela fait, dès que je serai de l'autre côté du Rhin, je proclame le roi, j'arbore le drapeau blanc; le corps de Condé et l'armée de l'Empereur s'unissent à nous. Aussitôt je passe le Rhin et je rentre en France. Les places fortes seront livrées et gardées, au nom du roi, par les troupes impériales.

« Mais il faut que vous sachiez que pour le soldat français la royauté est au fond du gosier. Il faut, en criant : Vive le roi! lui donner du vin et un écu dans la main; il faut solder mon armée jusqu'à la quatrième ou cinquième marche sur le territoire français... Allez rapporter tout cela au prince, *écrit de ma main*, et donnez-moi ses réponses... »

A peine est-il besoin de faire remarquer tout ce

que présente d'invraisemblable ce langage dans la bouche et sous la plume d'un général familiarisé avec la victoire et dont la conquête de la Hollande avait révélé tout à la fois le désintéressement et les exceptionnelles qualités militaires. S'il avait voulu trahir, il y aurait mis plus d'habileté. Au plan tout à fait enfantin et impraticable que lui avait soumis le prince de Condé et dont il sera reparlé au cours de ce récit, il n'en n'aurait pas substitué un plus enfantin et plus impraticable encore. Il eût apporté plus d'adresse dans ses mesures, à supposer qu'il n'eût pas essayé d'abord de démontrer l'impossibilité dans laquelle il se trouvait de réaliser ce qu'on attendait de lui. En tout cas, il n'eût pas laissé aux mains de ses complices une pièce dont la divulgation devait le perdre à jamais et faire la preuve de son crime.

Cependant, l'intérêt de ces considérations, encore qu'elles soient pour frapper tous les esprits, s'efface et disparaît devant un fait positif et indubitable qui les prime toutes. Ce fait est celui-ci. La lettre affichée le 4 septembre sur les murs de Paris, sous la signature de Pichegru, et reproduite dès le lendemain par les journaux à la dévotion du Directoire, constituait un faux. Pichegru n'en était pas l'auteur. C'est la police qui l'avait imaginée, en présentant comme mise sur le papier par le général une réponse verbale que lui attribuait Montgaillard. C'est aussi cette po-

lice qui, dans la version envoyée par Bonaparte à Paris et pour en établir l'authenticité, avait glissé les mots : « écrit de ma main », lesquels n'existent pas dans l'original.

Il eût été facile à Pichegru d'en démontrer la fausseté s'il eût été mis en demeure de s'expliquer ou si, conformément aux lois qui soumettent au jugement de ses pairs la conduite d'un général accusé de trahison, il eût été traduit devant un conseil de guerre. Mais on ne voulait pas lui donner des juges. Ce qu'on poursuivait en lui plus encore que le soldat, c'était l'homme politique dont la popularité menaçait le Directoire. Celui-ci agissait révolutionnairement. A l'heure où, à l'aide d'un faux caractérisé, il déshonorait à jamais Pichegru sans l'avoir mis à même de se défendre, le président des Cinq-Cents était emprisonné. Les directeurs triomphants signaient le décret qui le condamnait à la déportation, avec leurs collègues Carnot et Barthélemy, divers membres du Corps législatif et de nombreux suspects arrêtés en même temps que lui. Un faux, voilà donc ce qu'on trouve à l'origine de la légende sous laquelle, depuis plus d'un siècle, sa mémoire est restée écrasée.

Il est vrai que, quelques jours plus tard, se produisait un incident qui parut corroborer les accusations de Montgaillard. Une lettre signée du général Moreau, successeur de Pichegru au commandement de

l'armée de Rhin-et-Moselle, arriva à Paris, à l'adresse du directeur Barthélemy (1). Compris dans les proscriptions du 18 fructidor et moins heureux que Carnot qui avait pris la fuite, Barthélemy était déjà en route pour Sinnamari. La lettre de Moreau, en date du 19, fut remise au Directoire. Il en prit connaissance. Elle lui révéla que le 21 avril précédent, après le passage du Rhin, les équipages du général de Klinglin, major général de l'armée autrichienne (2), ayant été capturés, on avait trouvé dans un fourgon des papiers très compromettants pour Pichegru. Étonné que Moreau eût attendu plus de quatre mois pour faire part au gouvernement de cette importante découverte, le Directoire, désirant des explications, le manda à Paris.

La conduite de Moreau en cette circonstance ne fait honneur ni à son caractère ni à ses sentiments. On le voit d'abord soucieux de ménager son ami Pichegru, oublier ensuite tout à coup les services qu'il en avait reçus et, saisi de peur, tremblant pour lui-même, l'accabler sous des accusations qui n'avaient d'autre base que les papiers trouvés dans les fourgons de Klinglin, base aussi peu solide que le récit de Montgaillard.

(1) Voir cette lettre aux pièces historiques. A.

(2) Émigré français passé au service de l'Autriche, il était le petit-fils de Joseph de Klinglin, préteur royal à Strasbourg, père de la seconde fille d'Adrienne Lecouvreur.

C'est bien le 21 avril qu'ils étaient tombés en son pouvoir. Ce jour-là, l'armée française avait accompli un prodige en passant le Rhin sous le feu de l'ennemi, après une lutte de trente heures, durant laquelle celui-ci s'était efforcé « de la culbuter dans le fleuve ». Il existe sur ce glorieux combat, qui se termina par la défaite des Autrichiens et les contraignit à signer la paix, un rapport enflammé du général Vandamme à qui était échu le commandement des troupes, Desaix et Duhesme ayant été blessés tour à tour, l'un à la jambe, l'autre au bras.

Vandamme raconte la déroute des Autrichiens fuyant éperdus devant la furia française : « Nous allons jusqu'à Offembourg... A chaque pas, on prit par cent et par quatre cents prisonniers, des drapeaux, des canons et d'immenses convois de bagages. Rien ne peut nous arrêter, pris Offembourg. Le général comte Orély fut pris, tout l'état-major de l'armée, plans, caisses, correspondance, administration et postes. Rien ne nous échappa. » Le même soir, du champ de bataille, le major général Reynier écrivait à Desaix : « Nous regrettons bien, mon cher général, que vous n'ayez pu participer au spectacle de la déroute et à la poursuite des Autrichiens. Vous auriez bien joui. Nous vous enverrons toute la correspondance du général Klinglin, qui a été trouvée ici, et autres papiers intéressants. »

Cette correspondance consistait en un grand nombre de pièces épistolaires, chiffrées pour la plupart, ayant pour auteurs les nombreux émissaires qu'employait le prince de Condé à ses opérations diplomatiques, et signées du sobriquet que, pour rendre impénétrable le mystère de leurs intrigues, ils se donnaient entre eux : Demougé dit Furet et Fenouillot dit Robert, avocats à Strasbourg ; Vittersbach dit Lindor, ancien procureur en Alsace ; Montgaillard dit Pinault, Fauche-Borel dit Louis, son compatriote Antoine Courant dit le Turc, Badouville dit Coco, chef de brigade à la suite de l'armée de Rhin-et-Moselle, et enfin une femme, la baronne de Reich de Platz, née de Bœklin, dite Diogène, politicienne bavarde, maladive et sentimentale, possédée de la manie d'écrire, nièce du général de Klinglin, chargée par lui de centraliser cette active correspondance, d'unifier les efforts des agents et de les faire concourir au succès que promettaient à la coalition les prétendus engagements de Pichegru.

De leur aveu ou à leur insu, tous ces personnages, en même temps qu'ils travaillaient pour Condé, travaillaient aussi pour l'Angleterre et l'Autriche. Ils émargeaient directement ou indirectement aux fonds secrets de ces puissances, dont Vickham (Bluet) et Crawfurd pour l'une et Klinglin pour l'autre étaient les distributeurs. Aux ressources qu'ils se procuraient

ainsi, ils en ajoutaient d'autres en trompant leurs mandants. On verra ultérieurement ce que devenaient les fonds versés par les agents anglais à destination de Pichegru, quelles mains les arrêtaient en route, et comment Montgaillard, toujours aux expédients, trouva un matin le moyen de grossir ses revenus en livrant ses complices au Directoire après s'être fait promettre l'impunité pour prix de sa délation.

Dans le volumineux dossier de leurs lettres, à côté de comparses tels que le député Chambé (Ajax), le général Lajolais (Lajoie), ami de Pichegru, le major Thugnot (Philippe) et tant d'autres, figurent aussi divers généraux autrichiens qui combattaient contre la France : l'archiduc Charles qu'on désigne sous le nom d'Antoine, Wurmser appelé César, Clairfayt (le Sournois), Klinglin (Persée), de la Tour (Octave). Le prétendant Louis XVIII est également affublé d'un surnom : le Grand Bourgeois. Condé, c'est tantôt le Bourgeois, tantôt le Laurier. Moreau a été baptisé la Mariée. Quant à Pichegru, il est tour à tour Baptiste, Poinsinet, Poinsinette, le Banquier ou encore l'Aimable Zède.

Lorsque aujourd'hui, si longtemps après ces événements, on pénètre dans ce fatras et dans la volumineuse procédure à laquelle il donna lieu, l'esprit libre, uniquement animé du désir d'en faire jaillir la vérité, on reste confondu, tant sont inconsistantes et fragiles

les preuves qu'on en tira contre Pichegru. Comme dans la relation de Montgaillard et comme dans les *Mémoires* de Fauche-Borel, publiés ultérieurement, le mensonge, dans ces lettres, coule à pleins bords. On a la sensation d'être entré dans une caverne où s'agite, nuit et jour, une bande d'aigrefins et d'escrocs, exploitant la crédulité de quelques naïfs qu'ils se sont adjoints et cherchant à se procurer, coûte que coûte, des ressources destinées, prétendent-ils, à payer le concours de Pichegru et à assurer des moyens d'action à cet illustre soldat du nom duquel ils usent et abusent à qui mieux mieux. Dans une instruction judiciaire sérieuse, ouverte contre lui par un magistrat consciencieux et désintéressé, aucune de ces pièces n'eût été admise.

Telle parut être l'opinion de Moreau, lorsque, son subordonné Reynier ayant commencé le laborieux déchiffrement des papiers à l'aide d'une clef qui y était jointe, on put comprendre qu'ils mettaient en cause Pichegru. Est-ce pour ce motif qu'il garda le silence? Fut-il retenu par la crainte de perdre, en le dénonçant, un compagnon d'armes qui aimait à l'appeler son plus cher ami et auquel il devait en partie son avancement? On ne peut s'en référer à cet égard qu'à ses propres déclarations. Jusqu'au 19 fructidor il s'était abstenu d'accuser Pichegru. Ce jour-là seulement, ayant eu vent de ce qui se préparait à Paris,

il sortit de son abstention et écrivit à Barthélemy.

Il convient de rappeler ici qu'en 1804, après son arrestation, dans un des interrogatoires que lui fit subir Réal, il expliquait comme suit la conduite qu'il avait tenue en 1797 : « Dans la courte campagne de l'an V, nous prîmes les bureaux de l'état-major de l'armée ennemie. On m'apporta un grand nombre de papiers que le général Desaix, alors blessé, s'amusa à parcourir. Il nous parut par cette correspondance que le général Pichegru avait eu des relations avec les princes français. Cette découverte nous fit beaucoup de peine, et à moi particulièrement. Nous convînmes de la laisser en oubli. Pichegru au Corps législatif pouvait d'autant moins nuire que la paix était assurée... Les événements du 18 fructidor s'annoncèrent. L'inquiétude était assez grande. En conséquence, deux officiers qui avaient connaissance de cette correspondance m'engagèrent à la communiquer au gouvernement. Ils me firent entendre qu'elle commençait à devenir publique. J'étais fonctionnaire, et je crus alors devoir en parler à Barthélemy, l'un des directeurs, en lui demandant conseil et en le prévenant que ces pièces, quoique assez probantes, ne pouvaient constituer des pièces judiciaires. »

Modérée dans son ensemble, cette déclaration, où Moreau relève uniquement contre Pichegru ses relations avec les princes français sans l'accuser de trahi-

son, n'est sincère que dans sa première partie. Ce qu'il n'avoue pas, c'est qu'il ne voulait décider s'il y avait lieu ou non de se faire dénonciateur que lorsqu'il connaîtrait l'issue de la lutte engagée entre Pichegru et le Directoire. Il subordonnait sa conduite au résultat. Barras insinue que la lettre à Barthélemy, « à laquelle il attribue la date du 17 fructidor », pourrait bien avoir été antidatée et écrite plus tard. Barras a été trompé par sa mémoire. La lettre fut bien écrite le 19, cela n'est pas douteux. Ce qui l'est moins encore, c'est que le 24, alors qu'arrivaient au quartier général de l'armée de Rhin-et-Moselle les informations relatives au coup d'État, Moreau, maintenant assuré de la victoire directoriale, traçait en marge d'une lettre de service adressée au ministre de la guerre Schérer ces quatre mots : « Défiez-vous de Pichegru. » Puis, au bas de la lettre, il ajoutait : « J'ai cru devoir à votre place et à l'amitié qui nous lie l'avis ci-joint en quatre mots. Je vous confie ce secret. Vous pouvez être sûr de sa véracité (1). »

Le même jour, répondant à l'appel du gouvernement, il annonçait son départ pour Paris : « Je n'ai reçu que le 22, très tard et à dix lieues de Strasbourg, votre ordre de me rendre à Paris. Il m'a fallu

(1) Sur la pièce originale conservée aux Archives de la guerre, le représentant du peuple Pelet a mentionné, quelques années plus tard, que c'est sur ses instances que Moreau y inséra cet avertissement.

quelques heures pour préparer mon départ, assurer la tranquillité de l'armée et faire arrêter quelques hommes compromis dans une correspondance intéressante que je vous remettrai moi-même...

« ... Je vous avoue qu'il était difficile de croire que l'homme qui avait rendu de grands services à son pays, et qui n'avait nul intérêt à le trahir, pût se porter à une telle infamie. On me croyait l'ami de Pichegru, et dès longtemps je ne l'estime plus. Vous verrez que personne n'a été plus compromis que moi, que tous les projets étaient fondés sur les revers de l'armée que je commandais. Mon courage a sauvé la République. » Parlant de Pichegru, il disait encore : « Il a été assez prudent pour ne rien écrire; il ne communiquait que verbalement avec ceux qui étaient chargés de sa correspondance. »

Ce fut donc le succès du Directoire qui entraîna Moreau aux pires déclamations contre son rival de gloire, duquel il dira plus tard qu'il lui devait sa nomination comme divisionnaire, et que c'est sur sa désignation formelle qu'il avait été successivement appelé à lui succéder au commandement de l'armée du Nord et de l'armée de Rhin-et-Moselle. La proclamation que, avant de quitter son quartier général, il adressa à son armée témoigne avec plus d'éclat encore de son ingratitude. Elle est un acte d'accusation foudroyant et d'autant plus inconcevable que Moreau

ne tenait aucune preuve de la trahison. Le déchiffrement des pièces était loin d'être achevé. Il ne put en emporter que quelques-unes à Paris. Reynier se hâtait de déchiffrer les autres pour les lui expédier aussitôt avec la clef.

Il est maintenant aisé de comprendre en quelles dispositions il arriva dans la capitale. Soucieux surtout de se disculper aux yeux du Directoire du long retard qu'il avait mis à lui faire connaître la capture des papiers de Klinglin, il crut, en se rangeant parmi les accusateurs les plus ardents de Pichegru, écarter le soupçon auquel il s'était exposé. Il accabla son camarade sous le poids de ses dires, tâche aussi facile que dépourvue de générosité. C'était l'heure où la Terreur recommençait. Captif, proscrit, considéré comme perdu, Pichegru n'avait pas un défenseur (1). Personne n'éleva la voix en son nom pour réclamer des juges. Les griefs qu'on lui imputait à l'aide d'affirmations écrites et verbales, qui n'avaient été soumises à aucun contrôle, s'attachaient à son nom comme la preuve indiscutable de son infamie.

A quelques jours de là, Augereau, le second de Barras dans la préparation militaire du coup d'État, prenant possession du commandement de l'armée

(1) Le Directoire reçut une lettre signée Rouget de Lisle dont le signataire s'offrait pour présenter la défense de Pichegru. Il fut bientôt reconnu que la lettre était apocryphe. Rouget de Lisle prévenu protesta contre l'intention qu'on lui avait attribuée.

d'Allemagne, laissé vacant par la mort de Hoche, traduisait en un langage emphatique, dans un manifeste à ses troupes, l'opinion déjà formée contre Pichegru : « Caton ne pouvant survivre à la liberté de sa patrie déchire ses propres entrailles, et sur son cadavre César s'élève un trône. Hoche meurt à la fleur de ses ans et au comble de la gloire, et Pichegru survit à ses forfaits : tels sont les arrêts de l'aveugle destin. Soldats! qu'une larme arrose le cercueil du héros et qu'un cri d'exécration anathématise le traître. » C'était la pelletée de terre finale jetée sur la sépulture où, dès ce moment, gisait l'honneur de Pichegru.

Sa conduite ultérieure, lorsque, après s'être évadé de Sinnamari, il arriva à Londres avide de vengeances contre les auteurs de son infortune, ses relations plus ou moins avouées avec les puissances coalisées, sa participation au complot de Cadoudal et enfin son trépas mystérieux et tragique, n'étaient pas pour le relever de la condamnation qui l'avait frappé. Ni de son vivant, ni après sa mort, il ne s'en est relevé.

Était-elle juste et fondée? Pichegru avait-il trahi sa patrie? Témoin du désarroi auquel était livrée la France et des périls qui de toutes parts montaient autour d'elle, convaincu qu'elle ne pouvait être tirée de l'abîme où elle était en train de sombrer que par une restauration monarchique, avait-il sacrifié à cette

conviction ses devoirs militaires? Pouvait-on lui reprocher autre chose que de s'être fait l'implacable adversaire de la République, et ses rapports avec Condé l'avaient-ils conduit à la trahison? Que valent à cet égard les dires de Fauche-Borel et ceux de Montgaillard, unique et bien fragile preuve de l'accusation dirigée contre lui?

Telles sont les questions que j'essaye de résoudre dans les récits qu'on va lire. Ils ont été écrits à l'aide de documents dont on ne saurait contester l'autorité : les papiers de Condé conservés aux Archives de Chantilly et la correspondance militaire de Pichegru conservée au Dépôt des Archives de la guerre.

J'ai dû m'arrêter en passant aux complots du Midi, de Lyon et de Besançon si ténébreux et si peu connus, pour résumer ce qu'on en sait et ce qu'en disent les documents comtemporains. Comme la rébellion de Pichegru, ils avaient été ourdis au camp de Condé à l'instigation de ce prince, avec le concours de ses agents le général de Précy, le président de Vézet, Imbert-Colomès, l'abbé de Chaffoy, Terrasse de Tessonnet, Pautenet de Vereux, Tinseau d'Amodan, et autres partisans pour la plupart bien oubliés aujourd'hui, encore qu'ils aient alors ébranlé le Directoire. Dans la pensée de leurs organisateurs, ces complots devaient, parallèlement à l'expédition de Quiberon et à l'insurrection de Vendémiaire, préparées à

Londres, consommer la chute de la République. Ils constituent donc, à proprement parler, le prologue de cette journée du 18 fructidor qui la délivra de ses ennemis et dont je me propose de raconter ultérieurement les péripéties.

LA

CONJURATION DE PICHEGRU

CHAPITRE PREMIER

LA FRANCE EN 1795.

Impuissance de la Convention après la chute de Robespierre. — La guerre étrangère et la guerre civile. — La réaction thermidorienne. — Le personnel des émeutes. — L'esprit public à Lyon. — État d'âme des chouans du Midi. — Le maçon Levasseur. — Une nouvelle Vendée. — Les agences royalistes à Paris et en Suisse. — Les illusions des conspirateurs. — La Prusse et l'Espagne signent la paix avec la République. — Le langage des repentants et des modérés. — Il n'est pas entendu. — Entreprises contre-révolutionnaires au dehors et au dedans.

Comme prologue aux événements qui constituent ce qu'on a appelé la conjuration de Pichegru, il y a lieu de décrire, en le résumant, le spectacle que présentait la France en l'année 1795, si féconde en péripéties et en coups de théâtre. Certains faits ne peuvent se produire qu'à la faveur de circonstances spéciales. Il a fallu l'état de trouble et de désarroi qui survivait à la Terreur; il a fallu surtout les illusions et l'audace des émigrés pour qu'un prince révolté contre son pays, chef de ce parti de proscrits et d'exilés, osât croire qu'il

lui serait possible de rallier à la cause royale un des plus illustres généraux de la République; pour qu'il ne craignît pas de l'aller chercher à la tête de son armée, avec l'espoir de l'inciter à la trahison, lui et ses soldats, et de s'assurer ainsi une nouvelle légion de défenseurs.

Dresser ici le tableau des convulsions nationales, en ces temps d'orage et de tourmentes; montrer ce qu'était la scène sur laquelle, dans les éclats non encore apaisés de la foudre, évoluaient tant d'acteurs plus ou moins oubliés aujourd'hui, c'est éclairer un épisode de notre histoire, qui n'est arrivé jusqu'à nous que défiguré et dénaturé par les passions ardentes au milieu desquelles il s'était déroulé.

Au moment où elle commence, cette année 1795, six mois à peine ont passé depuis que Robespierre s'est tragiquement effondré. Sa chute a paru clore l'ère du terrorisme. La Convention, qui l'a renversé après avoir été sa complice, agonise. Tombée dans le mépris, elle est impuissante à contenir les factions qui se disputent le pouvoir. Elle ne parvient pas à conjurer les maux déchaînés sur la patrie : la guerre civile et la guerre étrangère, douloureux héritage qu'au mois d'octobre, en vertu de la constitution dite de l'an III, elle léguera au Directoire.

Aux frontières, six armées défendent contre la coalition l'indépendance du sol français. Mais le génie de la victoire ne les protège plus au même degré que naguère. Les revers vont succéder aux triomphes. Il en est deux autres dans l'Ouest. Elles combattent les

chouans et les émigrés soudoyés par l'Angleterre. En juin, à Quiberon, les rebelles seront écrasés. Leur désastre sera considéré comme irréparable. Il n'empêchera cependant ni de nouveaux soulèvements en Bretagne et en Vendée, ni les insurrections normandes. Déjà si graves en eux-mêmes, ces événements se compliquent des excès de la réaction thermidorienne. Sous l'influence de cette réaction, le pays sera longtemps encore déchiré.

Au lendemain de la journée du 9 thermidor, la France entière, délivrée du joug de la Terreur, s'était soulevée sous la poussée d'un besoin de protestation et de représailles, d'autant plus impérieux qu'il avait été plus longtemps et plus durement contenu. Aux innocents morts sur l'échafaud, aux combattants tombés sous les balles républicaines survivaient des parents et des amis avides de voir les assassins expier leurs longs forfaits. Contre ces assassins, de toutes parts, on demandait des lois. Promptement, sur toute la surface du territoire, cette réaction allait se manifester en d'émouvants épisodes, et dans le Midi surtout sa violence atteindre aux pires excès.

Au sein des contrées qui s'étendent des Pyrénées aux Alpes, dans la vallée du Rhône, sur les rives du Tarn et du Lot, dans le massif montagneux de la Haute-Loire et des Cévennes, dans ces pays de soleil, où les têtes sont si promptes à s'échauffer et les passions à se traduire en de terribles colères, c'était pis encore. Là, on ne considérait pas que les lois pussent suffire à rendre

les châtiments dignes des forfaits. A Lyon, à Marseille, à Nîmes, à Toulouse, à Toulon, à Avignon, au Puy, à Tarascon, à Aix, les terrorisés de la veille prenaient les armes, couraient sus aux terroristes que la chute de Robespierre venait de désarmer, ne voulant laisser à personne le soin de venger le sang innocent, excitant leur cruauté aux souvenirs des arrêts iniques du tribunal d'Orange, des exécutions de Mende, de l'implacable rigueur des Conventionnels qui avaient exercé le pouvoir en bourreaux.

Dans la plupart des villes du Midi, les massacres se succèdent tantôt en masse, tantôt isolés et le plus souvent avec des raffinements barbares. A Marseille et à Aix, les prisons où les terroristes, arrêtés aussitôt après la chute de Robespierre, ont remplacé les détenus mis en liberté sont ensanglantées par les fureurs populaires. Il en est de même à Lyon. A Tarascon, les jacobins sont conduits au château fort qui se dresse sur les bords du Rhône et, déjà frappés et mutilés pour la plupart, contraints de se précipiter dans le fleuve. En Provence, dans le Comtat, dans les Cévennes, les meurtriers se multiplient. Durant plusieurs mois, chaque jour voit grossir le nombre des victimes.

Tous les partisans de la réaction ne sont pas animés au même degré d'intentions homicides. Beaucoup d'entre eux s'en tiennent aux menaces. Mais lorsque, sans pitié, les plus violents exécutent ces menaces, les plus modérés, encore qu'ils n'osent applaudir, couvrent d'une approbation silencieuse les crimes par lesquels

la réaction thermidorienne répond aux crimes de la Terreur.

Ainsi, au lieu et place du régime abominable qui s'est effondré, s'en élève un autre dont la justice n'est ni moins sommaire, ni moins expéditive. Des villes où elle a frappé ses premiers coups, cette terreur nouvelle, à la faveur du désarroi des pouvoirs publics qui vainement tentent de la détruire, se répand dans les communes rurales, y porte le fer et le feu, confondant bientôt innocents et coupables, jetant dans les pays dont elle s'est emparée de tels ferments d'indiscipline, de révolte et de résistance, que bientôt ils ne sont plus qu'un champ de guerres civiles aux multiples théâtres.

De la frontière suisse à Marseille, les campagnes se sont couvertes d'insurgés, de malfaiteurs et de pillards. La paix avec l'Espagne, récemment conclue, a fait refluer vers les régions riveraines du Rhône un grand nombre de gens sans aveu. Déjà, sous la Terreur, ils pillaient au nom de la loi; depuis, ils se sont faufilés à la suite des armées. Ils viennent grossir les rangs des mécontents. Ils s'enrôlent sous les ordres de quelqu'un des terribles chefs que la réaction s'est donnés.

Ce n'est plus, comme au temps des insurrections de Saillans et de Charrier, des troupes de rebelles à peu près organisées, obéissant aux ordres de personnages qui s'affublent, autorisés ou non, du titre de lieutenants du Roi, mais des bandes, de vingt, trente, cinquante hommes, qui, quoique toujours prêtes à se réunir pour frapper un grand coup, opèrent isolément, sans

frein ni discipline. A côté de royalistes sincères, paysans, prêtres insermentés, émigrés rentrés, fanatisés par l'ardeur de leurs convictions ou par celle de leurs ressentiments, on trouve dans ces bandes la lie de la population des villes et surtout des déserteurs.

Depuis les premières guerres soutenues par la Convention, il y a des déserteurs partout, dans le Midi plus qu'ailleurs. Ils sont la plaie de ce temps. C'est par milliers qu'on les compte, bien avant Thermidor. Après, ce sera pire, malgré les rigueurs exercées contre eux. A Bollène, dans le département de Vaucluse, ils assassinent en plein jour un vieux soldat de l'ancien régime, rallié à la Révolution, le général d'Ours, qui s'était offert, au lendemain de la reddition de Lyon, à laquelle il avait contribué, pour les ramener au devoir. Partout où sont commis des excès, on est sûr de les rencontrer. Aux insurrections, ils fournissent des complices : assommeurs, égorgeurs, chauffeurs, Compagnons de Jésus, Barbets, Compagnons du Soleil, Ganses noires, Vengeurs de la nature outragée. Ils contribuent à donner aux royalistes révoltés des mœurs de brigands.

C'est eux et les malheureux que leur exemple a promptement pervertis qu'on voit envahir les petites communes, le visage masqué ou barbouillé de suie, arracher les arbres de la liberté, piller les fermes dont ils assassinent les habitants ; c'est eux qui pénètrent la nuit chez les anciens terroristes, les attachent au pied d'un lit, allument du feu entre leurs jambes ou promènent sur leur ventre une pelle rougie à la flamme

pour les obliger, avant de les assommer, à révéler où ils cachent leur argent; c'est eux, enfin, qui arrêtent les diligences, dévalisent les voyageurs et mettent à sac la malle-poste.

La politique ne leur est qu'un prétexte. Mais ils sont nécessairement les soldats désignés aux meneurs des soulèvements, aux artisans de révoltes. Ils excitent les ruraux, qui n'ont pris les armes que pour renverser la République, restaurer l'ancien régime et rendre sa couronne au Roi. En se mêlant à ces victimes de la Terreur, à tous ces braves gens ruinés, spoliés, écrasés d'impôts et de réquisitions, empêchés d'exploiter leur industrie, de labourer leurs champs, d'en vendre les produits et déshabitués du travail paisible et fécond, les déserteurs achèvent de les démoraliser. Ils déshonorent ainsi la cause dont ils se disent les défenseurs.

De ces bandes, qui se sont donné pour signe de ralliement une petite plaque de fer-blanc ou d'étain, à la doublure du gilet, il ne faut attendre aucune pitié. La Terreur a tué : elles tuent. Dans un seul département, la Haute-Loire, quarante individus succombent, en quelques semaines, sous leurs coups, qui ne sont nulle part plus meurtriers que dans ces sauvages Cévennes, où ne sont oubliés ni les souvenirs du camp de Jalès, ni ceux des guerres de religion. Dans ces souvenirs, dans la rudesse des habitants, dans la configuration du sol, l'insurrection trouve des aliments redoutables, comme l'esprit républicain n'a cessé d'y trouver une résistance latente, mais énergique, encouragée

par la présence d'une poignée de gentilshommes qui ont promis au Roi de former dans le Midi une nouvelle Vendée.

Vainement, les autorités départementales prennent des arrêtés annonçant des châtiments impitoyables; vainement, les chefs de corps sont autorisés à procéder à des visites domiciliaires; vainement, ils donnent la chasse aux déserteurs, aux prêtres insermentés, et obligent les communes riveraines du Rhône à former le long du fleuve un cordon de gardes nationales pour arrêter les brigands, rien n'y fait. L'esprit de révolte est plus fort que les mesures de répression.

Celles-ci n'empêchent ni les scènes de chauffe, suivies de meurtre, ni les violences exercées contre les membres du clergé constitutionnel pour leur arracher une rétractation, ni le vol, ni le pillage à main armée, ni la propagande des placards séditieux. Elles n'empêchent pas la poudre de circuler librement. Elle arrive de Suisse et d'Italie sous toutes les formes : dans des sacs d'amidon, dans des balles de café, dans des tonneaux de fromage, dans des caisses de sucre. Décidément, l'esprit public est gangrené, comme le dit un rapport du temps.

Ce qu'il y a de plus inquiétant, c'est que les troupes manquent pour arrêter ces désordres. Des villes comme Avignon sont dépourvues de garnison. Le peu de soldats qu'on parvient à laisser sur les points les plus menacés subit l'influence de l'entourage, marche mollement, sans entrain. Les gendarmes ne sont ni plus zélés,

ni plus résolus. Il en est qui refusent d'escorter les courriers, afin de n'avoir pas à faire le coup de feu contre des parents ou des amis qu'ils savent enrôlés dans l'insurrection. S'ils frappent sur un point, le désordre se reproduit sur un autre. Restent les gardes nationales. Mais on en a besoin dans les communes privées de troupes. Les municipalités invitent les généraux à ne pas les employer au dehors. Les insurgés peuvent donc agir à leur guise.

Les chefs ne manquent pas. Pour la plupart, ils ont fait leurs preuves et participé aux insurrections précédentes. C'est le marquis de Bésignan, dont le nom a conquis quelque célébrité depuis qu'il a soutenu dans son château de la Drôme, en 1792, un siège en règle que dirigeait le général d'Albignac, commandant en chef de la réserve de l'armée du Midi, et qui ne s'est décidé à fuir qu'après avoir vu le canon démolir les murailles derrière lesquelles, avec huit hommes qu'électrisait son propre courage, il a résisté durant cinq jours à plusieurs centaines de volontaires. C'est le baron de Saint-Christol, gentilhomme du Comtat, qui rêve d'organiser une armée royale et de s'emparer successivement des grandes villes du Midi (1).

C'est encore le chevalier de Lamothe, ancien officier, pour qui la guerre d'escarmouches et de coups de main, à laquelle il se livre, n'est que le prélude d'une prise d'armes générale; le chevalier Durrieu, auda-

(1) Voir aux pièces historiques C et B.

cieux, plein de fougue, surnommé le chevalier de la Lune par les populations du Vivarais au milieu desquelles il est apparu un matin sans qu'on sache qui il est ni d'où il vient; Pellamourgue, comte de Cassaniouze, qui longtemps a mené une vie errante autour de son château vendu comme bien d'émigré, attendant d'y rentrer en maître, et enfin le marquis de Surville, le plus brillant, le plus séduisant, le plus raffiné de cette élite aristocratique, ancien officier au régiment de Picardie, poète à ses heures, et qui devait, à deux ans de là, au moment de périr, léguer à ses héritiers et à son pays, comme une trouvaille faite dans des papiers de famille, les poésies de Clotilde de Surville, — innocente supercherie littéraire qui ne fut percée à jour qu'un peu plus tard, quand il eut été démontré qu'il était l'auteur de ces poésies archaïques.

Puis, à côté de ces gentilshommes, des petits bourgeois, des prêtres réfractaires, des hommes du peuple, qui les dépassent en énergie, en violence, en cruauté, et qui, soit fanatisme, soit conviction, soit cupidité, ne reculent devant aucun excès pour assouvir les vengeances dont ils se sont faits les instruments : le maçon Levasseur, qui terrorise l'Aveyron; Fontanieu, dit Jambe-de-Bois, un des agents les plus infatigables de la cause royaliste; Auzas-Blanc, dit Tristan ou Tistan, qui combat à la tête d'une légion de déserteurs; le redoutable Sans-Peur, autrement dire le curé Sollier, ancien prieur de Colognac dans la Lozère, prêtre-soldat qui ne manque jamais de dire la messe à sa troupe

avant de la mener à l'assaut de quelque habitation de terroriste; Raymond, curé d'Alleyrac, dans la Drôme, prêtre assermenté qui réunit ses paroissiens au son de la cloche et les conduit sur le passage des diligences pour se livrer au pillage; Féret, dit Bellerose, qui opère avec lui; Delaur, surnommé Martin Moustache, ancien capitaine aux hussards de Bercheny; Jean-Jacques Aymé, naguère procureur-syndic à Valence et maintenant membre du Conseil des Cinq-Cents; les frères Rouche, les frères Bastide, les frères Meilloux, le père Chrysostome, désigné sous le sobriquet de « Capucin boiteux », et le plus célèbre d'entre ces humbles, le plus connu des populations, autant par sa vaillance que par ce qu'on raconte de ses relations avec les princes, l'intrépide Dominique Allier, frère de Claude Allier, ce curé de Chambonas dans l'Ardèche, exécuté à Mende en septembre 1793, à la suite de l'insurrection de Charrier dans laquelle il avait figuré (1).

Avec la bande qu'il a recrutée, chacun de ces Chouans, — c'est ainsi qu'on les désigne, — travaille pour son compte, en attendant que les représentants du Roi les appellent, les groupent et en forment une armée. Ils se sont partagé le Midi. Sans-Peur opère tour à tour sur les bords du Tarn, dans l'Hérault, dans le Gard, où se trouve aussi Bellerose, avec qui il a tenté, deux ans avant, d'enlever le général Châteauneuf-Randon, membre de la Convention, chargé de la pacification de

(1) Voir aux pièces historiques, B.

ces contrées. Pris deux fois, par deux fois il s'évade et rentre en campagne. Dominique Allier s'est réservé le Vivarais et le Velay, où il a déjà combattu et dont il connaît tous les détours. Arrêté peu après le 9 thermidor, il a recouvré la liberté à la faveur de la réaction et avant qu'on instruisît son procès. Depuis, il combat, toujours debout, jamais abattu, insaisissable, déjouant par son audace toutes les tentatives faites pour s'emparer de lui, communiquant par la Haute-Loire avec Lyon où affluent les émigrés.

Les malheurs de cette ville, les misères du siège, les implacables rigueurs qui l'ont suivi, les mitraillades de Fouché, loin d'affaiblir le royalisme de ses habitants, l'ont surexcité au point de faire paraître aux plus honnêtes comme très légitimes les représailles exercées contre les terroristes par des assassins invisibles qui ne se laissent deviner qu'au caractère odieux de leurs forfaits. Lyon est à cette heure le boulevard et le refuge des conspirateurs. Ils s'y meuvent librement. Ils y trouvent des complices jusque dans la municipalité. Imbert-Colomès, l'ancien prévôt des marchands, royaliste convaincu, agent secret de Louis XVIII, est venu s'y établir. C'est par lui que passent les instructions envoyées aux insurgés méridionaux par le général de Précy, qu'à Vérone le prétendant a muni de ses pleins pouvoirs à l'effet de diriger ces mouvements partiels et de les faire concourir au succès de la cause. C'est donc de Lyon que Dominique Allier attend des ordres décisifs. En attendant qu'ils arrivent, il s'applique à tenir

en haleine les troupes envoyées contre les rebelles.

Le maçon Levasseur évolue de préférence dans l'Aveyron, son pays. Il met sur les dents les soldats lancés à sa poursuite et trompe incessamment leur vigilance. Quand ils croient le surprendre aux abords de quelque village perdu dans la montagne, il a déjà gagné d'autres contrées, le Gard ou les rives du Lot. Là, comme partout où il passe, il signale sa présence par les incendies, les assassinats, les arrestations de courriers.

Lorsque, à travers l'obscurité des documents de cette époque, on reconstitue les sinistres exploits de ces hommes de rapine et de sang, il est impossible de ne pas les considérer comme les pires bandits. On n'en est que plus étonné de surprendre parfois dans les péripéties de leur tragique existence quelque trait où se révèlent à l'improviste des sentiments généreux et une grandeur d'âme que leurs forfaits ne permettaient pas de soupçonner. Tel ce maçon Levasseur, le plus redoutable d'entre eux, le plus cruel et le plus entreprenant, qu'on voit un jour, à la prière d'une famille éplorée, épargner un acquéreur de biens nationaux dont il avait décrété la mort et doubler le prix de cet acte de clémence par la magnanimité avec laquelle il l'accomplit.

On est au lendemain du 9 Thermidor et durant la période la plus sanglante de la réaction. Un jeune ecclésiastique de Rodez, prêtre gentilhomme, l'abbé de Curières, dont la Terreur a respecté la vie et les biens, mais à qui ses opinions et sa naissance semblent donner autorité sur quiconque se dit royaliste, est sup-

plié d'aller plaider auprès de Levasseur la cause du malheureux sur lequel cet homme implacable se prépare à venger le sang versé par les bourreaux.

L'abbé de Curières ne connaît Levasseur que par son fanatisme et ses crimes. Suspect lui-même, il s'expose, en allant le trouver, à encourir le soupçon des autorités locales. Il n'hésite pas cependant. Ayant découvert la retraite du brigand dont la tête est mise à prix, il s'y présente un soir. Levasseur est absent. Lorsqu'il arrive quelques instants après, suivi de trois ou quatre de ses compagnons, il enveloppe l'inconnu qui est venu le relancer dans sa tanière d'un regard de défiance et de menace. Mais l'abbé se nomme. Le bandit se métamorphose, devient empressé, cordial; il écoute avec respect la requête qui lui est présentée. Puis, quand le visiteur cesse de parler, il lui répond dans son rude et grossier patois cévenol :

— Monsieur l'abbé, je ne puis refuser à votre caractère, à votre naissance, à notre communauté d'opinions politiques, ce que vous demandez. Mais vous obéissez, laissez-moi vous le dire, à un sentiment plus généreux qu'éclairé. Vous vivez sur les traditions d'un passé qu'on a renversé, d'un ordre social qui n'existe plus. Les formes de la justice que vous respectez encore ne servent qu'à couvrir l'iniquité. Les dominateurs de la France nous ont ramenés aux lois primitives de la défense naturelle et personnelle. Rien n'a été respecté. Les existences les plus obscures comme les plus hautes ont été troublées par ces hommes. Ils ont torturé,

égorgé, saccagé; ils ont tenu la France sous leurs proscriptions. Et ils s'étonnent aujourd'hui que des gens de cœur usent de représailles! Ces représailles ne sont-elles pas légitimes? N'ont-ils pas dit que la résistance à la tyrannie est le plus saint des devoirs? Quand l'autorité légitime a succombé, quand un peuple est plongé dans l'anarchie, quand il n'y a plus d'autre droit que la force, le dernier des citoyens peut y recourir pour défendre ses biens, son foyer, sa vie. Je n'étais qu'un maçon. Mais de ma truelle ils ont fait une épée, dont je me servirai tant qu'ils ne seront pas abattus.

L'abbé de Curières est stupéfait d'entendre de tels accents dans une telle bouche. Mais son étonnement s'accroît encore lorsque, après une pause, Levasseur reprend :

— Je vais, monsieur, recommencer ma vie aventureuse. Retournez chez vous et rassurez votre protégé. Vous avez sauvé sa tête. Il ne sera plus inquiété. Mais ne comptez pas sur sa reconnaissance. Je le connais mieux que vous. Quant à vos amis de la noblesse, répétez-leur ce qu'ose vous dire ici un homme du peuple, obscur et sans nom, qui préfère la mort à la honte de courber son front devant cette République dont ils attendent humblement le pardon : c'est que si, au lieu de fuir leur terre natale pour aller se faire abreuver d'humiliations à l'étranger, ils fussent restés dans leur foyer et eussent donné des chefs à tant de braves gens qui réclamaient en vain leur concours, vingt Vendées

auraient surgi dans le royaume, et peut-être la monarchie eût-elle été sauvée.

Cette élévation de sentiments et de vues n'était pas exceptionnelle dans ces âmes ardentes qu'on pourrait croire à peine dégrossies. Les documents contemporains en font foi. On la retrouve dans une lettre que, quelques mois plus tard, et justement après la mort de ce même Levasseur qui s'était laissé prendre en tentant un coup de main sur Saint-Chély dans l'Aveyron, les chouans de ce département, découragés par sa disparition, adressaient, en offrant de se soumettre, au général Boisset, commandant les forces militaires qui les poursuivaient.

« Ne croyez pas, général, lui écrivaient-ils, que c'est la faiblesse ou la crainte qui nous engagent à la démarche que nous faisons aujourd'hui. Nous avons trop souffert pour ne pas mépriser la mort. Nous sommes endurcis aux peines et aux fatigues; nous avons appris à résister à l'oppression, et nous sommes incapables d'une lâcheté. Mais ce que les plus terribles menaces, ce que les plus violentes mesures qui semblaient devoir nous écraser en un instant n'ont pu faire, nous le faisons aujourd'hui par le pur désir de pacifier cette contrée. En conséquence, nous offrons de rendre les armes et de nous soumettre aux lois de la République, promettant de vivre en bons et fidèles citoyens, moyennant une amnistie, dûment accordée par le gouvernement français et dont nous connaîtrons l'existence par la publicité que vous lui ferez donner, si on l'accorde. »

Quoi qu'on pense des chouans du Midi, on ne saurait nier que ceux qui tenaient ce langage n'étaient point des insurgés vulgaires, et qu'il y avait parmi eux des hommes de cœur, que seules les persécutions dont ils étaient les victimes avaient égarés, fanatisés et jetés dans le crime. En la circonstance, le Directoire ayant accordé l'amnistie qu'on lui demandait, tous ceux qui l'avaient acceptée se soumirent et tinrent pour un temps la parole qu'ils avaient donnée. Malheureusement, au nom d'une autre amnistie, amnistie générale votée par la Convention avant de se séparer et de laquelle étaient exceptés les faits d'émigration et de royalisme, la chasse aux émigrés et aux prêtres devenait plus rigoureuse et plus violente.

Le Midi, au cours de l'année 1795, n'attendait la délivrance que de la guerre civile déjà commencée sous les formes qui viennent d'être décrites. Les conspirateurs qui l'avaient soulevée tournaient leurs regards vers l'Autriche, dont les agents des princes leur annonçaient le secours. C'était le moment où Condé tentait de négocier avec Pichegru, dans l'espoir de se faire livrer par ce général l'Alsace, ses places fortes et ses garnisons. Le gouvernement ignorait encore ce qui se tramait aux bords du Rhin. Il croyait n'avoir devant lui, dans le Midi, que des émeutes partielles, encore qu'il y vît la main des émigrés. Châteauneuf-Randon, qui demeurait chargé de les combattre et de les écraser, avait établi son quartier général à Montpellier, d'où il envoyait ses ordres aux généraux placés sous son com-

mandement : « J'y périrai, disait-il, ou j'arrêterai dans sa source cette Vendée vastement combinée. »

Tandis que se développaient à l'intérieur ces mouvements insurrectionnels, au dehors s'ourdissait un vaste complot ayant pour objet de grouper dans une action commune et simultanée les royalistes des diverses contrées de la France et de combiner leurs efforts dans le but de renverser la république au profit de la monarchie, soit par les armes, soit en s'emparant de la direction des opérations électorales, qui devaient donner des successeurs à la Convention. Monsieur, comte de Provence, à qui la mort de Louis XVII allait octroyer le titre et les pouvoirs royaux et permettre de se proclamer roi de France et de Navarre sous le nom de Louis XVIII, s'était hâté, soit comme régent, soit comme roi, de réorganiser son parti et de former, à l'effet de le mieux conduire, deux agences principales.

A l'une, placée sous la direction de quelques-uns de ses plus fougueux partisans : Imbert-Colomès, fixé à Lyon, le général de Précy, l'ancien défenseur de cette ville, maintenant réfugié en Suisse, et le comte de Vézet, jadis président du parlement de Besançon, il confiait la mission de royaliser la Franche-Comté, l'Auvergne, le Forez, le Velay, le Lyonnais et tout le Midi. A l'autre était échu le soin de transmettre ses ordres dans le reste de la France. Elle avait son siège à Paris et à sa tête d'ardents royalistes : La Villeheurnois, l'abbé Brottier, Duverne de Presle, secondés par une nuée d'agents. Opérant chacune de son côté, sous l'autorité du Roi,

ces deux agences tenaient dans leurs mains tous les pouvoirs, comme aussi la plupart des fonds que versait en France l'Angleterre. Celle de Paris était uniquement politique. Elle recevait ses inspirations de Vérone, où résidait le prétendant. Celle de Suisse, plus spécialement occupée de moyens militaires, était aux ordres du prince de Condé campé sur les bords du Rhin avec les armées de la coalition. Ces groupes directeurs propageaient l'insurrection par toute la France, divisée à cet effet en arrondissements.

De cette organisation hâtive qui remplit les premiers mois de 1795, le prétendant avait attendu de grands résultats. Ils furent nuls en ce qui concernait l'agence de Paris, déjoués par les divisions et les rivalités des chefs, leur imprévoyance, leur maladresse, par la trahison même, et n'aboutirent qu'à une douloureuse déconvenue, ces agents, au commencement de 1797, s'étant laissé surprendre par la police. Habilement exploitée par le gouvernement, cette découverte, qu'aggravèrent les délations de Duverne de Presle, fut l'un des prétextes qu'invoqua le Directoire pour justifier le coup de force du 18 fructidor.

L'agence que de Lyon et de la Suisse dirigeaient Précy, Vézet et Imbert-Colomès, parut d'abord devoir porter à la république des coups plus meurtriers. Laissant au prince de Condé le soin de « travailler » les armées du Rhin et d'y semer des germes de rébellion, elle s'appliqua surtout à perpétuer les soulèvements du Midi et à en fomenter dans l'Est, en tirant parti des

nombreux éléments de désordre qui s'y trouvaient répandus. Au mois de septembre 1795, ainsi qu'on le verra plus loin, Imbert-Colomès et ses agents prétendaient avoir conquis ces contrées à la cause royale et y disposer de quarante mille hommes qui n'attendaient qu'un signal pour courir aux armes.

Il n'est pas nécessaire d'établir qu'il y avait dans ces dires une large part d'illusions. Il suffit d'incidents dus au hasard, lesquels livrèrent au Directoire ces beaux projets, pour révéler tout ce qu'ils contenaient de fragile et de factice, et combien se trompait Condé lorsqu'au mois de mars il écrivait au ministre autrichien Thugut : « La Franche-Comté, le Jura, le Lyonnais sont parfaitement disposés. La révolution rétrograde à grands pas, et partout on n'attend qu'un étendard blanc pour s'y rallier. »

Entre temps, un fait s'était produit, bien propre à affaiblir les espérances royalistes. Au mois d'avril, la Prusse, se détachant de la coalition, avait signé à Bâle la paix avec la République. En l'annoncant à l'impératrice Catherine, le monarque prussien lui disait : « Je ne doute pas que Votre Majesté n'éprouve une grande satisfaction des soins que j'ai de préparer une pacification générale, ni de son empressement à contribuer à un objet aussi important pour l'Europe. » S'il attendait un témoignage de reconnaissance de la part de la souveraine russe, le roi dut être singulièrement détrompé par le ton dédaigneux et hautain de la réponse qu'il reçut. « Je n'ai pu apprendre qu'avec une

extrême surprise le traité que Votre Majesté s'est permis de faire avec les régicides, et l'occasion qu'elle leur donne ainsi de se croire appuyés d'elle pour pouvoir impunément agiter les empires et troubler l'ordre des gouvernements. J'espère que les puissances de l'Europe seront encore suffisantes pour continuer la guerre, quoique Votre Majesté se retire de la coalition, et je souhaite pour elle que cette démarche ne tourne pas à son désavantage. »

Communiquée au comte de Provence et au prince de Condé, cette réponse pouvait les consoler de la paix de Bâle et leur faire espérer que Catherine allait prendre les armes en leur faveur. Or, quelques semaines plus tard, l'Espagne, à l'improviste, imitait l'exemple de la Prusse et se réconciliait à son tour avec la France. Pareille volte-face de la part d'un prince de la maison de Bourbon, n'était-ce pas désespérant? Vainement faisait-il déclarer à son royal cousin qu'il ne pouvait plus supporter le poids de la guerre et avait été contraint à la paix, mais que le traité qu'il venait de conclure n'altérerait en rien son dévouement à la maison de France (1), sa résolution n'en était pas moins un symp-

(1) Le 23 juin, le ministre espagnol Godoy disait au duc d'Havré, représentant à Madrid du comte de Provence, qui n'était encore que régent : « Vous connaissez les principes et les intentions de Sa Majesté Catholique. Vous savez qu'elle a promis à Monsieur de ne pas négliger les intérêts de sa cause... Monsieur peut donc être entièrement tranquille à cet égard... Vous pouvez lui répéter d'avoir confiance en Sa Majesté Catholique, de l'avoir entière en lui, de ne l'avoir qu'en lui, quand bien même elle ferait la paix. M. le Régent peut être assuré qu'il ne sera pas personnellement dans le cas de se repentir de la confiance avec la-

tôme alarmant du parti pris de l'Europe d'abandonner les Bourbons de France à leur malheur.

Ce parti pris, la mort de Louis XVII ne tardait pas à le fortifier. « Il n'y a plus d'espoir maintenant de rétablir le trône », déclaraient les chancelleries. Après avoir refusé de reconnaître le comte de Provence comme régent, elles refusaient de le reconnaître comme roi. Toutes ou presque toutes inclinaient vers la paix. Cette disposition était celle de la majorité des Français. Des gens qu'après le 9 thermidor on avait entendus crier : « Tout ou rien ! » disaient maintenant : « La première constitution venue, pourvu qu'elle nous fasse dormir tranquilles et nous conserve ce que nous n'avons pas encore perdu. » D'autres insistaient pour qu'on prêchât la modération aux émigrés et l'oubli de leurs anciennes idées, « s'ils ne voulaient faire au pays un mal affreux ». On lit dans une lettre du temps, sous une plume royaliste : « Je ne désire plus le triomphe de mon parti. Au moins, nous ne sommes que malheureux. Devenus vainqueurs, nous serions coupables. »

Par ailleurs encore, il est dit :

« Tout ce qui reste des nôtres en France, rendu inopinément à la vie, après avoir été deux ans sous le couteau, ne soupire qu'après la paix, n'attend et ne désire la monarchie que du temps, ne croit pas que ni les esprits soient encore mûrs pour un rétablissement, ni que ce rétablissement puisse s'opérer par la violence ou

quelle il se sera jeté entre les bras de son cousin. » Papiers du maréchal de Castries.

la famine, par les étrangers ou les émigrés. Tous tant que nous sommes d'émigrés, nos amis nous redoutent autant que nos ennemis nous haïssent. Du reste, nous sommes partout environnés d'espions. Nous en avons même au milieu de nous. Nos imprudences, nos violences, nos menaces, nos projets de vengeance, tout cela est reporté à Paris. Chaque courrier attise la haine. Les chouans sont jugés comme une poignée de voleurs et de vils brigands (1). »

Bien que la sagesse dictât ce langage, il n'était pas écouté. Les hommes que le nom, le talent, la naissance ou seulement l'art de l'intrigue avaient rendus maîtres du parti de l'émigration s'évertuaient, soit par leurs actes, soit par leurs paroles, à en détruire les effets. A l'intérieur, ils activaient la résistance, en promettant aux émigrés du Midi des subsides et des chefs ou en préparant à Paris les émeutes de Vendémiaire (5 octobre), espérant détruire la Convention, sauvée à grand'peine lors des insurrections de Germinal et de Prairial, et qui allait, à l'heure de son agonie, trouver dans Bonaparte un défenseur victorieux. A l'extérieur, au camp de Condé surtout, ils multipliaient leurs intrigues, ils redoublaient d'activité, ils s'inféodaient à l'Autriche qui n'avait pas désarmé et se mettaient aux gages de l'Angleterre qui entretenait leurs illusions et leurs espoirs en défrayant à prix d'or leurs folles entreprises.

(1) Papiers du maréchal de Castries.

Tel était l'état de la France, lorsqu'en juin 1795 le général Pichegru venait prendre le commandement de l'une des deux armées de la République, qui opéraient sur le Rhin.

CHAPITRE II

PICHEGRU A L'ARMÉE DU RHIN

Pichegru arrive à l'armée. — Théâtre de la guerre. — La misère dans les camps. — Discrédit des assignats. — Indiscipline des troupes. — Pichegru et Moreau. — Avertissements au Comité de Salut public. — La retraite de Mayence. — Insuffisance de la répression. — Les républicains et les émigrés. — Le langage des Conventionnels en mission. — Il est confirmé par celui des généraux. — Les propos de Marceau et de Moreau. — Les réponses du Comité de Salut public. — Son incapacité et son imprévoyance. — Jourdan passe le Rhin. — Projets de Pichegru. — Jugements du maréchal Soult et du maréchal Gouvion Saint-Cyr. — Leur désaccord. — Jourdan, Moreau et Barras. — Lettres suggestives.

De l'armée de la Moselle et de celle du Rhin, le Comité de Salut public, au mois de mai 1795, s'était décidé à n'en former qu'une seule dite de Rhin-et-Moselle. Il en avait donné le commandement à Pichegru, et tandis qu'il mettait Moreau à la tête de celle du Nord, il plaçait celle de Sambre-et-Meuse sous les ordres de Jourdan, le vainqueur de Fleurus. Le même décret stipulait que si la réunion de ces trois armées devenait nécessaire au cours de la campagne, c'est Pichegru qui en serait le général en chef.

Il avait alors trente-cinq ans (1). « D'une vertu élevée, dit de lui Hyde de Neuville, un peu farouche, étrangère même aux compromis, il était, comme citoyen, contraire

(1) Voir aux pièces historiques, C.

à son gouvernement. Mais, comme général, il n'a jamais transigé, même en pensée, avec les règles du devoir, de l'honneur militaire et du patriotisme qui n'admettent aucune faiblesse ni concession à l'égard de l'étranger, alors même que celui-ci peut seconder vos desseins. » De son côté, Barbé-Marbois, dont la loyauté ne mérite pas plus le soupçon que celle d'Hyde de Neuville, a écrit : « Il est peu communicatif. Mais je l'ai déjà assez vu pour reconnaître en lui de hautes qualités. »

Pichegru arrivait de Hollande chargé de lauriers, objet de l'admiration universelle, et d'autant plus honoré qu'il venait de refuser la magnifique pension que les États généraux du pays qu'il avait uni à la République étaient disposés à lui voter. Chargé à son court passage à Paris, lors des émeutes de Germinal, de la défense de la Convention, et l'ayant préservée des fureurs populaires, il avait reçu d'elle le titre de Sauveur de la patrie. C'est donc à l'apogée de la gloire et comme couronné d'une auréole qu'il prenait possession de son commandement.

L'armée de Sambre-et-Meuse opérait sur le bas Rhin, ayant en face d'elle, sur la rive droite du fleuve, le général autrichien Clairfayt, dont les troupes s'échelonnaient de Dusseldorf à Manheim, leur centre à Mayence qu'assiégeaient les Français sur la rive gauche. L'armée de Rhin-et-Moselle avait pour théâtre le haut Rhin, de Manheim à Huningue; elle était opposée à Wurmser, dont les effectifs se grossissaient du petit corps du prince de Condé.

En arrivant au poste important qu'il tenait de la confiance du Comité de Salut public, Pichegru se flattait de l'espoir d'y trouver les mêmes succès qu'en Hollande. Sa mission, comme celle de Jourdan, consistait à passer promptement le Rhin et à chasser des pays rhénans les troupes impériales. Mais de terribles déceptions l'attendaient. Il allait voir se dresser devant lui des difficultés imprévues et innombrables, et ses patriotiques efforts paralysés par la misère noire qui régnait dans son armée, par l'indiscipline qui en était la conséquence et par une désorganisation générale de tous les services.

Cette misère résultait du discrédit dans lequel étaient tombés les assignats. Ils n'étaient acceptés par les fournisseurs qu'au taux de 3 pour 100 de leur valeur nominale, et comme le Trésor public ne payait qu'en papier les officiers et les soldats, sauf une petite somme en numéraire, huit francs par mois pour les uns et moins encore pour les autres, ils ne parvenaient plus à se procurer les objets nécessaires à la vie. Force était pour eux de se les procurer par la maraude et le pillage, à la grande fureur des populations dont ils occupaient le territoire.

Le Comité de Salut public réduit aux expédients s'efforçait de remédier à ce mal. Mais lorsqu'à un envoi de cent trente millions en assignats il ajoutait deux cent mille francs en numéraire, — telle était la proportion, — il ne faisait que verser une goutte d'eau pour apaiser la soif de quatre-vingt mille hommes. Ses ressources

restaient pour longtemps épuisées de son effort, sans que l'armée, quoique regorgeant d'assignats, s'en trouvât ni plus riche, ni plus efficacement soulagée.

Le 11 juillet, Pichegru, remerciant Moreau qui venait de lui envoyer cinquante louis pour acquitter une ancienne dette, lui disait : « Je suis ici comme un mendiant avec un portefeuille garni. Les troupes y sont bien à plaindre, car on ne trouve rien en Alsace avec des assignats. Cela augmente leur désir d'atteindre l'autre rive, et je crois que si elle est bien défendue, elle sera vigoureusement attaquée, car le soldat ajoutera à son énergie et à son courage ordinaire la fureur du besoin. Il est cependant bien malheureux d'avoir à chercher sur des terres ennemies des moyens d'existence ou des secours que l'on aurait le droit d'exiger dans sa patrie et qu'on ne peut plus s'y procurer avec le seul moyen d'échange que le soldat ait à sa disposition... J'invoque le génie de la liberté de pouvoir suppléer encore une fois à ce qui nous manque. Puisse-t-il m'être favorable! »

Ce n'est pas seulement à Moreau et sous cette forme confidentielle qu'il exprime ses doléances. Elles reviennent à tout instant dans sa correspondance avec le Comité de Salut public et le Directoire. Ses soldats n'ont ni chemise, ni bas, ni souliers. A la date du 17 août, il manque cinquante-deux mille capotes pour les habiller. Souvent le pain fait défaut pour les hommes, et de même le fourrage pour les chevaux, « qui meurent comme des mouches ». Les transports les plus urgents, l'artillerie même souffrent de cette mortalité qui bien-

tôt réduira à rien la cavalerie de l'armée et entravera les opérations militaires les mieux combinées. « La plupart des officiers de cavalerie et d'état-major sont démontés, et les dépôts pleins de cavaliers à pied qui ne rendent aucun service. » Le directeur des postes du Rhin mande de Strasbourg que faute de fonds, de chevaux, de crédit, il ne peut plus assurer le service de l'armée. « Je n'ai que des dettes, et il m'est dû par l'État plus de six cent mille francs. »

Le 31 août, Pichegru fait entendre au Comité un avertissement plus grave encore : « Je ne dois pas vous laisser ignorer l'inquiétude que j'éprouve de ce qu'aucune de nos places sur le Rhin n'est approvisionnée, malgré les instances que j'ai faites à ce sujet depuis plus de trois mois. L'ennemi en est sans doute informé, car je ne puis me persuader qu'il se déterminât à un passage du Rhin s'il n'avait l'espoir de faire tomber bientôt une de nos places, faute de vivres, s'il parvenait à en éloigner l'armée. Vos collègues s'occupent des moyens d'y pourvoir; mais je redoute le temps qu'exigent ces approvisionnements. » Plusieurs mois après, ces mêmes places, pour la plupart, manquaient encore de tout.

Le 14 novembre, après les horreurs de la retraite de Mayence, qui a infesté le pays de vingt mille fuyards, et durant laquelle « les meurtres, les viols, les pillages, tout fut commis (1) », le général en chef écrira :

(1) Voir aux pièces historiques, D.

« Je presse l'approvisionnement de Landau. Lorsque je me plains aux commissaires des guerres de la lenteur qu'on y met, ils m'opposent le défaut de moyens de transport, qui fait souvent manquer de pain et de fourrage. Le général qui commande à Kaiserslautern m'a mandé qu'il n'en avait pas depuis trois jours. Je vous le répète, citoyens représentants, il est temps que vous vous occupiez de cette armée. Ce qu'on en a fait partir pour l'armée des Alpes (1), les maladies, la désertion, les batailles l'ont diminuée à un point incroyable. La cavalerie dépérit tous les jours, et l'artillerie n'a presque plus de chevaux. Je n'ai pu encore obtenir une capote. Les troupes sont toujours dans le même dénuement. Je ne puis que me louer de leur contenance. Elles sont totalement revenues de la première terreur que leur avait causée la retraite de Mayence. »

Deux mois avant, à ce même camp de Mayence, s'étaient déjà produites des scènes de désertion et de désordre. En les dénonçant, Pichegru les attribuait à la mauvaise qualité du pain, à la négligence des commissaires des guerres, sur lesquels il n'avait aucune autorité. Elles étaient dues aussi au mécontentement des troupes lasses de souffrir et qui depuis longtemps demandaient en vain à être payées en numéraire,

(1) Au mois d'août, dix mille hommes avaient été détachés de l'armée de Rhin-et-Moselle, malgré les énergiques protestations des représentants du peuple, en mission à cette armée, pour être expédiés à celle des Alpes. Les représentants poussèrent la résistance jusqu'à annuler l'ordre du Comité de Salut public. Mais celui-ci exigea, et force fut de lui obéir.

« ne pouvant se rien procurer avec des assignats ».

Ce qui favorisait l'indiscipline, c'est que les officiers, le général en chef lui-même, n'avaient en leur pouvoir que d'insuffisants moyens de répression, et que, d'autre part, les tribunaux militaires, qui disposaient seuls des grands moyens de justice et de police, étaient déplorablement composés.

« Le général en chef n'a le droit ni de suspendre ni de destituer. Toutes les voies de répression se bornent pour lui comme pour les autres à la simple prison. Aucune autre peine ne peut être infligée que par les tribunaux militaires, qui ont plus concouru jusqu'ici à détruire la discipline qu'à la maintenir. Leur réorganisation même ne produira pas l'effet qu'on doit en attendre, si l'on ne fait pas en même temps le triage des officiers de police, dont la plupart n'ont ni moralité ni instruction. »

On ne saurait s'étonner qu'en de telles conditions, l'armée ait perdu le respect, qu'elle ait pris des habitudes frondeuses, que les soldats désertent et écoutent avec complaisance les émigrés qui, de Suisse ou du camp de Condé, se glissent jusqu'à eux pour leur prêcher la mutinerie. Les uns partent et se jettent dans l'intérieur où leur famille les rappelle; les autres se portent malades, se font évacuer d'hôpitaux en hôpitaux et ne rentrent pas à leur corps; les administrations ne les font pas rejoindre. Ceux qui restent ouvrent une oreille complaisante aux propos des émissaires royalistes et des espions autrichiens.

Bacher, l'agent diplomatique français à Bâle, bien qu'il se plaigne lui aussi d'être sans argent et de ne pouvoir plus payer des espions pour surveiller l'ennemi, parvient cependant à surprendre ces tentatives de corruption et les dénonce :

« Les émigrés se servent de l'argent de l'Angleterre pour recruter de tous les côtés. Leurs commissaires se répandent et s'insinuent partout, et, si l'on n'y prend garde, ils parviendront par des embaucheurs et des embaucheuses à nous enlever bien du monde. Le meilleur moyen de déjouer ces manœuvres et de rompre ces intelligences est de changer souvent les corps placés sur l'extrême frontière, sans quoi il faudra s'attendre à une désertion qui pourra devenir d'autant plus inquiétante que nos volontaires ont de la peine à subsister avec leur prêt, vu le discrédit total des assignats, tandis qu'on leur fait croire qu'on roule sur l'or au camp de Condé. On accorde trop de permissions pour Bâle. Le désordre est tel dans cette ville qu'on voit nos militaires se promener et même boire quelquefois avec les émigrés. »

Ainsi la misère d'un côté, l'indiscipline de l'autre, voilà les deux plaies de l'armée, la cause de sa désorganisation. Les plaintes de Pichegru ne sont que trop fondées; il en poursuit le Comité de Salut public, les représentants du peuple qui l'assistent, le surveillent et sont les témoins de ce lamentable spectacle : Merlin de Thionville, Rewbell, Garrau, Rivaud; il en entretient ses camarades : Jourdan, Moreau, Abbatucci, Liébert

son major général ; il tâche de réparer les tristes effets de l'abandon et de l'incurie dont les armées du Rhin n'ont été que trop visiblement l'objet.

Dans une lettre qu'il adresse à Jourdan le 19 novembre, on sent percer le découragement qui déjà s'est emparé de lui, à la suite des revers qu'elles ont subis à cette date et qu'on ne peut attribuer qu'à leur désorganisation :

« J'ai senti comme toi qu'il conviendrait que le gouvernement recréât l'armée de la Moselle. Je lui en ai écrit plusieurs fois, mais je n'ai reçu de lui qu'une seule réponse depuis le 8 du courant, quoique je lui aie, depuis cette époque, envoyé des courriers tous les jours ou au moins tous les deux jours. J'attends avec bien de l'impatience qu'il lui plaise me fournir des renforts en troupes et des moyens matériels ou d'accéder à la demande que je lui ai faite de charger quelque autre de venir chercher des lauriers au champ de la disette et de la pénurie la plus absolue.

« J'ai donné depuis longtemps des ordres pour faire approvisionner les places du Rhin et de la Moselle. Mais je ne puis me flatter qu'ils aient été exécutés. Les départements et les districts qui doivent concourir à cette opération sont d'une lenteur et d'une négligence incroyables, malgré tous les stimulants qu'on peut leur faire avaler. »

Peut-être, en constatant l'énergie des plaintes réitérées de Pichegru et l'impuissance de ses efforts, sera-t-on tenté de les attribuer à un calcul. S'il est résolu à

trahir, à ne pas combattre, à se laisser vaincre, dût sa gloire passée en rester à jamais ternie, il a tout intérêt à justifier par avance sa conduite, à démontrer qu'elle lui a été imposée par l'état même de son armée. Mais pour réduire à rien l'objection, il suffit d'y opposer le langage que tiennent au même moment ceux qui entourent Pichegru et qui rectifieraient bien vite ses exagérations et ses mensonges s'il exagérait ou s'il mentait.

Que dit Merlin de Thionville, ce jeune exalté que Barras représente comme « capable de brûler la cervelle à Pichegru » s'il l'avait soupçonné d'un manquement au devoir? Que disent ses collègues? Que disent les généraux? Les mêmes choses que Pichegru et avec plus de force que lui.

« Nos caisses sont à sec, écrit Merlin le 7 septembre. Il n'arrive rien. Nous devons deux cents millions. Vous avez beau avoir envoyé... il est un fait aussi constant, c'est l'insuffisance de ce qui est arrivé et du numéraire pour la solde des troupes. » Et le 12 octobre, après avoir esquissé le seul plan de campagne qui puisse, selon lui, conjurer un échec devant Mayence, lequel « diminuerait l'importance et la grandeur de notre situation vis-à-vis l'Allemagne », il déclare que pour que ce plan réussisse, il faut deux choses : du monde et de l'argent. « Du monde, puisque Sambre-et-Meuse n'est que ce qu'il faut pour faire tête à l'ennemi sur le Mein, et qu'il faudrait que la colonne qui filerait vers Wurtzbourg fût au moins de vingt-cinq mille hommes.

Pichegru ne peut rien faire que depuis Manheim jusqu'à Bâle, et quelle étendue de terrain! Il a environ quinze mille hommes qui couvrent Manheim; il prépare quelque chose sur Kehl; il harcèlera l'ennemi entre Huningue et Colmar; il ne peut donner à Sambre-et-Meuse que ce qu'il lui a donné : une division qui cerne Mayence du côté de Cassel et qui rend à Jourdan toute son armée. Mais en supposant que Jourdan pût faire marcher vingt-cinq mille hommes sur Hachafenbourg, il faudrait faire marcher une caisse assez considérable avec l'armée pour qu'on pût acheter de quoi la nourrir au delà de la ligne de neutralité (1). Maudite ligne! »

Cette démonstration si précise, qui prend sous la plume de Merlin de Thionville une autorité décisive, ne révèle pas seulement l'insuffisance des moyens dont disposaient les deux commandants des armées du Rhin; elle prouve encore combien est injuste et mal fondée l'accusation formulée si souvent contre Pichegru d'avoir refusé de secourir Jourdan. Il l'a si bien secouru qu'il lui a donné spontanément une division de son armée, ainsi que le constate Merlin le 12 octobre et ainsi qu'en

(1) La ligne de neutralité s'étendait entre le champ sur lequel opéraient les belligérants et les territoires de la Prusse qui venait de conclure la paix avec la République. La frontière suisse en formait une autre. Le Comité de Salut public eut un moment la pensée de forcer celle-ci pour faciliter ses opérations. Il y renonça sur les instances de Barthélemy, son ministre auprès de la Confédération helvétique. Les Autrichiens furent moins scrupuleux, et il semble qu'ils fussent assurés de la complaisance du cabinet de Berlin. Le 1er octobre, Merlin de Thionville demandait au Comité d'obliger Hardenberg à s'expliquer et d'exiger de lui l'engagement formel de ne pas tolérer que Clayrfait franchît la ligne de démarcation.

trahir, à ne pas combattre, à se laisser vaincre, dût sa gloire passée en rester à jamais ternie, il a tout intérêt à justifier par avance sa conduite, à démontrer qu'elle lui a été imposée par l'état même de son armée. Mais pour réduire à rien l'objection, il suffit d'y opposer le langage que tiennent au même moment ceux qui entourent Pichegru et qui rectifieraient bien vite ses exagérations et ses mensonges s'il exagérait ou s'il mentait.

Que dit Merlin de Thionville, ce jeune exalté que Barras représente comme « capable de brûler la cervelle à Pichegru » s'il l'avait soupçonné d'un manquement au devoir? Que disent ses collègues? Que disent les généraux? Les mêmes choses que Pichegru et avec plus de force que lui.

« Nos caisses sont à sec, écrit Merlin le 7 septembre. Il n'arrive rien. Nous devons deux cents millions. Vous avez beau avoir envoyé... il est un fait aussi constant, c'est l'insuffisance de ce qui est arrivé et du numéraire pour la solde des troupes. » Et le 12 octobre, après avoir esquissé le seul plan de campagne qui puisse, selon lui, conjurer un échec devant Mayence, [illegible] « diminuerait l'importance et la grandeur de [illegible] situation vis-à-vis l'Allemagne », il [illegible] que ce plan réussisse, il faut de[illegible] et de l'argent. « Du monde, p[illegible] n'est que ce qu'il faut pour [illegible] Mein, et qu'il faudrait [illegible] Wurtzbourg fût au [illegible]

hegru ne peut rien faire que [illegible]
à Bâle, et quelle étendue de [illegible]
nze mille hommes qui [illegible]
elque chose sur Kehl; il [illegible]
ningue et Colmar; il ne peut [illegible]
use que ce qu'il lui a donné : [illegible]
yence du côté de Cassel et qui [illegible]
armée. Mais en supposant que [illegible]
rcher vingt-cinq mille hommes [illegible]
audrait faire marcher une [illegible]
ec l'armée pour qu'on pût [illegible]
delà de la ligne de neutralité (1). [illegible]
Cette démonstration si précise, [illegible]
ume de Merlin de Thionville [illegible]
révèle pas seulement l'insuffisance [illegible]
sposaient les deux commandants [illegible]
le prouve encore combien est [illegible]
ccusation formulée si souvent [illegible]
fusé de secourir Jourdan. [illegible]
i a donné spontanément [illegible]
nsi que le constate Merlin [illegible]

(1) La ligne de neutralité [illegible]
[illegible]

fait foi cette autre lettre signée Pichegru, remise à Jourdan le 6 du même mois : « Toutes réflexions faites, mon cher camarade, je porterai la gauche des troupes restant sous mon commandement jusqu'à Oppenheim exclusivement, et tu pourras leur donner les ordres que tu voudras. Si je peux t'être de quelque secours en artillerie, munitions, etc., etc., tu peux compter que je m'empresserai de faire tout ce que mes moyens me permettront. » Est-ce là les sentiments et le langage d'une âme portée à la jalousie et disposée à la trahison?

Quant à l'insuffisance des moyens, il n'est pas que Merlin pour la signaler. Rewbell, qu'on ne soupçonnera pas plus que lui d'être de connivence avec Pichegru, s'en explique avec une fougueuse sincérité après s'être plaint qu'on ait affaibli de dix mille hommes l'armée de Rhin-et-Moselle pour renforcer l'armée d'Italie.

« Il est inconcevable que ce soit dans ce moment-ci (29 août) qu'on fasse exécuter un décret de messidor qui permet deux congés pour un mois par cent hommes. Ceux qui les obtiennent sont jalousés par les autres qui sont tentés de partir sans congé et qui succombent journellement à la tentation, au moyen de quoi l'armée active se désorganise et se réduit à rien.

« ... Il faut que vous sachiez tout. Nos armées et nos places sont sans vivres. Huningue, Brisach, Belfort, Schlestadt sont sans provisions quelconques. Le général Pichegru presse en vain depuis plusieurs mois le commissaire ordonnateur en chef Martellière d'appro-

visionner ces places et l'armée. Comme, par la dernière loi, les commissaires des guerres sont pour ainsi dire indépendants des généraux, ils ne prennent les ordres que comme des considérations auxquelles ils ne défèrent que lorsqu'ils ne peuvent pas trouver de défaite. Martellière en a trouvé une. Il meurt de faim au milieu de l'abondance, et cela faute de fonds, et j'ai bien peur qu'il ne dise vrai. »

« L'armée manque tout à fait de moyens pour soutenir la campagne, écrit un autre représentant, Rivaud. Vous nous laissez sans moyens pécuniaires. Je vous signale la mollesse du commissaire des guerres et l'indépendance des employés qui ne veulent pas recevoir d'ordre des généraux. Malgré les demandes réitérées du général en chef, l'armée est privée de tout. »

Le tableau que décrivent ses collègues Garrau et Pfleiger n'est pas moins sombre. « La discipline est nulle, dit le premier. Les officiers sont dans la misère; ils désertent comme les soldats. C'est la faute du gouvernement Aubry qui a tout désorganisé, qui, ne voulant pas le passage du Rhin, a laissé manquer ces deux armées des moyens d'attaque et de défense. Où tout cela nous conduira-t-il? Il faut que sans délai le Directoire exécutif prenne les mesures les plus efficaces pour remédier à de si grands malheurs, sans quoi l'Alsace est envahie et la Lorraine menacée. Il me tarde infiniment de savoir quels sont les membres du Directoire exécutif. S'il est bien composé, ça pourra aller; sinon, il faut s'attendre à une nouvelle révolution. » — « En

résumé, ajoute de son côté Pfleiger, l'armée du Rhin est dans le plus affreux état. »

Mêmes constatations de la part du représentant Joubert. En arrivant au quartier général de Jourdan, il mande au Directoire que « la division de Bernadotte et celle de Championnet manquent de pain depuis trois jours, et que celle de Marceau n'avait pas eu de distribution au moment de combattre. Les transports manquent absolument. Il n'y a plus ni voitures, ni chevaux, ni même des bœufs dans le pays. »

Ceci est écrit en novembre et décembre, après les revers de Jourdan et de Pichegru. Mais la détresse signalée en ces lettres révélatrices de l'imprévoyance et de l'incapacité du Comité de Salut public n'est pas le résultat de nos défaites. C'en est la cause initiale. On a été vaincu parce que tout était désorganisé. Dès le 26 août, le commissaire en chef Martellière, après avoir déclaré « qu'il est à court de cent vingt et un millions pour faire face aux dépenses ordonnées », et que, par suite, tout manque, s'écriait amèrement : « Après une campagne aussi dure que la dernière, il était permis d'espérer un sort plus heureux, surtout lorsqu'une abondante moisson en fournit les moyens. Je vois qu'il faut s'attendre aux mêmes peines et aux mêmes inquiétudes. »

Les généraux ne parlent pas autrement que les représentants du peuple. Une lettre d'Abbatucci écrite à son ami Casiabanca, au lendemain de la retraite de Mayence, éclaire d'une lumière éclatante et sinistre la détresse des armées de la République sur le Rhin.

« Le général Pichegru tâche de rendre le courage aux troupes qui viennent de Mayence. Mais elles sont harassées, manquant de tout depuis longtemps et contre un ennemi bien plus nombreux et contre des soldats chaussés, habillés et nourris. Les officiers, nu-pieds comme les soldats, dans la misère et obligés de manger avec eux, n'ont plus d'autorité, et si le gouvernement ne change de marche, je ne sais ce que deviendront les armées qui ont fait trembler l'Europe. On ne peut compter sur aucun mouvement; des entraves à chaque pas. Croirais-tu que le général en chef n'a pas le droit de faire donner une paire de souliers? Il faut que cet ordre vienne de la commission qui ne répond jamais. Les soldats, en se retirant, ont vu des magasins pleins d'effets militaires, tandis qu'ils étaient nus, et qu'ils ont dû laisser en arrière. Les commissaires des guerres sont absolument indépendants des généraux; les gardes-magasins sont indépendants des commissaires des guerres, et le service des approvisionnements, des subsistances et de l'habillement est dans un état épouvantable. »

Voici, d'autre part, un jeune officier, Cochet fils, qui mande à son père, député à la Convention, que sous Mayence et au moment d'en entreprendre le siège, on s'est aperçu qu'en dépit des ordres depuis longtemps donnés, les moyens manquaient.

« Le général Bollemont, qui a eu hier une conférence avec le général Jourdan (1), me charge de vous mander

(1) C'est Kléber qui, sous les ordres du général en chef de Sambre-et-

qu'il croit que le Comité de Salut public est trompé sur l'effectif de l'armée de Rhin-et-Moselle, que cette armée, depuis que les divisions qui étaient sous Mayence sont réunies à celle de Sambre-et-Meuse, est réduite presque à rien, puisqu'il n'y a que trente-cinq mille hommes sous les ordres de Pichegru, qui s'étendent jusqu'à Strasbourg; qu'il lui semble que l'armée des Alpes, qui ne doit pas tarder à prendre ses quartiers d'hiver, pourrait se porter sur le haut Rhin, et par ce moyen l'augmenter; que sans cela il est impossible de rien entreprendre. Il paraît que l'échec qu'elle a reçu dernièrement ne provient que du trop peu de monde qu'il y avait. »

C'est ensuite Jourdan lui-même qui tient un langage analogue. Le 7 septembre, il a passé le Rhin à Ordingen et il est parvenu à prendre position sur la rive droite. Mais une fois là, il est empêché de se mettre en marche par suite des souffrances de son armée, du progrès de la désertion, du travail des familles sur les volontaires. « J'ai à peine trente-cinq mille hommes. Il me manque trente mille chevaux pour les besoins de l'artillerie et de l'administration. » Le 18 octobre, vaincu par les difficultés qui l'assaillent, « et pour ne pas compromettre l'armée qu'il commande », il se décide à repasser sur la rive gauche.

Observons en passant qu'à ce moment, ce n'est pas

Meuse, commandait les opérations du siège de Mayence, bien que les troupes assiégeantes eussent été détachées pour la plus grande partie de l'armée de Rhin-et-Moselle.

sur Pichegru, qu'on accusera un jour de ne l'avoir pas soutenu, qu'il fait peser la responsabilité de sa reculade. Il l'attribue uniquement « au défaut de subsistances et de chevaux » ; c'est à Pichegru qu'il le déclare. S'il a perdu confiance, « c'est que le déplorable état de l'armée, avouera-t-il le 24 décembre au ministre de la guerre, ne permet pas d'attendre de grands succès ».

Il est bien vrai qu'à ce moment la misère fait rage. Nous en avons pour garant le pur, l'héroïque Marceau, qu'à quelques semaines de là une mort glorieuse va faucher dans sa fleur. Il commande l'aile droite de Sambre-et-Meuse. Le 19 décembre, il mande à son général en chef : « Les vivres nous manquent, et, en vérité, nous sommes bien malheureux. Le pillage est à son comble, et les officiers, plus malheureux encore que les soldats, n'ont ni force ni pouvoir. » Huit jours après, il y revient : « Un ennemi plus cruel que les Autrichiens nous assiège. La famine avec tous ses horribles entours a pris la place de la mendicité. »

Du reste, le mal est trop profond pour être promptement guéri. Dix-huit mois plus tard, en juillet 1797, Moreau, qui a pris, à la place de Pichegru, le commandement de Rhin-et-Moselle, ne pourra que répéter ce que disaient ses prédécesseurs : « L'armée est dans une détresse affreuse ; il lui est dû deux mois de solde. Je ne vous dissimule pas nos inquiétudes sur les suites d'une telle détresse. Je ne puis me lasser d'admirer la patience de cette armée qui souffre tout sans se plaindre. Mais, si on ne vient promptement à son

secours, il est à craindre qu'elle ne cède à l'instigation de beaucoup d'ennemis du gouvernement qui ne cessent de l'exciter à la sédition. »

Aux incessantes plaintes des conventionnels et des généraux, aux légitimes réclamations qui remplissent leurs lettres, que répond le Comité de Salut public, auteur responsable des misères qu'ils dépeignent en des couleurs si vives? Que répondra le Directoire lorsqu'il aura recueilli le triste héritage de la Convention et devra résoudre les innombrables difficultés qui lui ont été léguées?

Le Comité de Salut public, lui, s'en tire par de belles phrases, par des proclamations pompeuses adressées à l'armée pour l'exhorter à son devoir (1). Il trace des plans sans se préoccuper de savoir si le défaut de moyens ne les rend pas impraticables; il donne des ordres, les révoque, irrite par ses prétentions à tout ordonner les représentants en mission; il énerve le

(1) En voici un échantillon : « Braves guerriers, le Comité de Salut public connaît tous les services que vous avez rendus à votre patrie. Vous en avez trouvé la récompense dans la reconnaissance flatteuse que vous en a exprimée la République française par l'organe de sa Convention nationale. Le moment n'est pas encore venu où votre présence soit inutile sur les bords du Rhin. Jetez les yeux sur l'autre rive de ce fleuve : vous y verrez des ennemis à combattre et des lauriers à cueillir.

« Soyez tranquilles sur le sort de vos parents. Les pères des soldats de la liberté sont chers à la patrie. Elle leur doit ses défenseurs. Voilà de grands titres à ses soins. Aussi est-il pourvu à leur sûreté, et une existence honnête leur est assurée.

« Pour vous, citoyens, le jour n'est pas éloigné où vous pourrez, couverts des lauriers de la victoire, aller jouir dans vos foyers des douceurs de la paix, des embrassements de vos familles et de la reconnaissance nationale. » — Le Comité de Salut public aux volontaires de la Mayenne, à Spire, 9 septembre 1795.

commandement par la multiplicité de ses conseils; il fait, en un mot, la preuve éclatante des périls auxquels on expose une armée quand on entend la diriger de loin, à cent lieues du théâtre de la guerre.

Un jour, il déclare qu'il ne faut pas hésiter à forcer, du côté de la Suisse, la ligne de neutralité; le lendemain, il renonce à cette mesure, qui ne pourrait être exécutée qu'en violation des traités. En revanche, à ces effectifs déjà trop faibles pour accomplir tout ce qu'il leur demande, il prend brusquement dix mille hommes afin de les envoyer sur les Alpes; il les diminue comme à plaisir, par des congés accordés sur la recommandation de députés à qui il veut plaire ou en y opérant des recrutements pour l'intérieur. « Cette armée de l'intérieur, écrit le chef du génie Chasseloup, énerve les autres armées, comme Paris engloutit les départements. »

Le Comité s'étonne que les fournisseurs, à qui sont dues des sommes énormes, ne veuillent pas faire de plus longs crédits. Il considère qu'il faut exiger d'eux qu'ils continuent à pourvoir à tous les besoins. Quant au payement, on verra plus tard. Les représentants en mission protestent contre ces instructions arbitraires. Ils sont obligés de n'en tenir aucun compte et de payer les fournisseurs, sous peine de laisser les troupes mourir de faim.

Le Comité maugrée contre cette transgression de ses ordres. Il mande à Pichegru, comme fiche de consolation : « Une fois en pays ennemi, vous saurez bien vous

procurer des ressources... La guerre doit nourrir la guerre. Faire vivre votre armée est votre premier devoir. Si vous êtes en pays ennemi, levez des contributions; si vous êtes en pays neutre, réquisitionnez en payant; si vous êtes en pays ami, procédez par la préemption. » Un envoi de numéraire vaudrait certes mieux que cet exposé de principes, tout au moins inutile en la circonstance, puisque, d'une part, on n'est pas en territoire ennemi, et que, d'autre part, l'argent manque.

Il est vrai que le Comité rappelle qu'il a envoyé des fonds au commissaire ordonnateur en chef de Rhin-et-Moselle à l'effet d'approvisionner les places : « C'est à vous, citoyen général, à activer son zèle s'il en est besoin et à le diriger d'une manière convenable. » Le malheur est que cet envoi de fonds consiste en assignats, ce qui ne représente rien ou presque rien, et que le zèle du commissaire ordonnateur en chef est aussi impuissant que celui de Pichegru.

Celui-ci se plaint-il de l'insuffisance des fourrages et de leur mauvaise qualité, on lui répond : « Nous avons ordonné d'augmenter la ration des fourrages. Quant à leur qualité, si elle n'est pas bonne, ce que nous apprenons pour la première fois, la faute en est aux agents qui les ont procurés et aux commissaires qui les ont reçus. Il faut dénoncer les uns et les autres, afin qu'ils soient sévèrement punis. » Les dénoncer, les poursuivre, faire des exemples, cela, certes, conjurera dans l'avenir les effets de la fraude, mais ne les réparera pas dans le

présent, sans compter que c'est la presque totalité des fournisseurs qu'il faudrait mettre en accusation, la longue incurie du Comité et ses complaisances intéressées ayant favorisé l'extension du vol dans des proportions incroyables.

Il en est ainsi de tout. En paroles, le Comité de Salut public a des remèdes pour tous les maux. En action, il ne remédie à aucun. La misère subsiste, l'indiscipline augmente. A la confiance qui pourrait seule exciter la valeur des soldats ont fait place un découragement, un dégoût dont les chefs de corps ne peuvent avoir raison que par des prodiges d'énergie.

Lorsque le Directoire succède à la Convention, Pichegru renouvelle ses réclamations et ses plaintes, demande des secours, démontre qu'ils lui sont nécessaires. Le Directoire lui répond par un aveu d'impuissance. Il ne peut rien tirer des autres armées qui sont aussi en détresse : « Le Directoire ne se dissimule pas la crise dans laquelle se trouve l'armée de Rhin-et-Moselle. Il a donné au ministre de la guerre l'ordre de la pourvoir de chevaux, de souliers, de capotes, et en général de tous les objets qu'il peut y avoir à sa disposition. Mais il ne peut se cacher que les bonnes intentions de ce ministre se trouvent entravées par une foule d'obstacles accumulés par la pénurie des moyens de tous genres, par la malveillance même et par la cupidité. » Au total, il autorise le général en chef à opérer des réquisitions, « en modérant dans l'exécution ce que ces mesures pourraient avoir de dur ». C'est en ces circonstances

qu'a sonné l'heure d'agir et de combattre, et que les généraux Jourdan et Pichegru ont été invités à prendre leurs dispositions pour passer le Rhin, chacun de son côté, ainsi que d'ailleurs ils l'avaient proposé.

A propos de ce passage du Rhin, il n'est pas de dures appréciations que n'aient inspirées aux historiens de la campagne de l'an V les revers de Pichegru. Moins indulgents pour lui que pour Jourdan, qui pourtant ne fut pas plus heureux, ils ont attribué au commandant de l'armée de Rhin-et-Moselle la responsabilité des échecs de l'armée de Sambre-et-Meuse. S'inspirant, sans les avoir soumises à un contrôle sévère, des dénonciations de Montgaillard et de Fauche-Borel, ils ont raconté que, durant cette campagne, l'inaction volontaire de Pichegru n'a jamais cédé qu'à des ordres péremptoires, et qu'il n'a combattu que contraint et forcé, c'est-à-dire lorsqu'il ne pouvait faire autrement, à moins d'avouer la trahison à laquelle il était déjà trop résolu. Force est donc de rappeler que c'est lui qui, le premier, avait proposé de franchir le Rhin, de porter la guerre sur le territoire ennemi et de s'y assurer des quartiers d'hiver en éloignant des frontières les Autrichiens et les émigrés. C'est de son propre plan que s'inspirent les instructions qu'il reçoit du Comité.

Ces instructions n'affectent jamais la forme d'un ordre. « On s'en rapporte à lui, à ses talents, à son dévouement à la patrie pour les moyens d'exécution du système offensif. » (7 juillet.) Le 17, ces instructions sont renouvelées, dans la même forme. Le 27 août, le Comité

lui écrit : « Le général Jourdan nous annonce que l'ennemi continue à recevoir journellement des secours du haut Rhin, qu'il a déjà un camp considérable vers Dusseldorf, un camp volant vers Mulheim, un autre camp volant en avant de Bonn et un de vingt-cinq mille hommes derrière Neuwied, et qu'il reçoit et attend encore de nouveaux renforts. L'ennemi ne pouvant faire tous ces mouvements sans dégarnir la partie qui vous est opposée, vous en profiterez sans doute pour forcer le passage sur un des points que vous avez choisis. Le Comité ne peut à cet égard que s'en rapporter pleinement à vous, soit pour agir véritablement, soit pour faire quelques démonstrations qui puissent inquiéter l'ennemi et le tenir en suspens sur ses véritables points d'attaque. »

Cette lettre témoigne des illusions que se fait le Comité de Salut public lorsqu'il suppose que les Autrichiens ne se sont fortifiés du côté de l'armée de Sambre-et-Meuse qu'en s'affaiblissant du côté de l'armée de Rhin-et-Moselle. En même temps qu'il rectifie cette erreur dans sa réponse du 31 août, Pichegru expose ses raisons et ses projets. Son exposé mérite d'être cité en son entier, parce qu'à la date où le Comité de Salut public en reçoit communication, Pichegru, s'il faut en croire les dénonciations ultérieures de Montgaillard, a déjà le pied dans la trahison. Si le 19 août, comme on l'en accuse, il a pris envers les émissaires du prince de Condé de formels engagements, on peut se demander à quels procédés il recourra pour les tenir, alors que le plan qu'il soumet douze jours plus tard au Comité rend

impraticable celui qu'il a promis d'exécuter au profit de la cause royale.

« Je ne vous ai pas fait connaître mon opinion sur le projet d'attaque et de passage aux environs d'Huningue parce que, depuis qu'il en a été question, toute tentative est devenue impossible par les dispositions qu'a prises l'ennemi, et notre offensive, sur ce point se trouve convertie en pure défensive nos forces étant moindres que celles qui nous sont opposées et qui montent à soixante-quatre mille hommes depuis Rhinfelden jusqu'à Rastadt. Le général Wurmser qui les commande a, dit-on, l'ordre de passer le Rhin incessamment, et déjà presque tous ses préparatifs sont faits. On nous menace en même temps d'une invasion du territoire suisse de la part des émigrés. Nous prenons nos mesures en conséquence. J'avais pensé que vos collègues qui étaient à Bâle au moment où l'ennemi a reçu ces renforts vous en auraient fait part. Vous voyez donc, citoyens représentants, que les secours que l'ennemi s'est donnés devant le général Jourdan ne viennent point du haut du Rhin.

« Il n'en est pas moins vrai que le général Jourdan éprouve de très grandes difficultés pour son passage. J'ai le projet de les diminuer par une diversion sur le centre où l'ennemi s'est singulièrement affaibli. J'ai en conséquence donné des ordres pour faire à Oppenheim les préparatifs d'un passage qui aura lieu incessamment si nous pouvons nous procurer les chevaux nécessaires pour le transport de l'équipage de pont ; et quand on ne parviendrait qu'à jeter douze ou quinze

mille hommes sur le Darmstadt, il y en aurait assez pour s'y maintenir jusqu'à ce que l'ennemi eût détaché des forces de sa droite ou de sa gauche, ce qui remplirait parfaitement le but de la diversion. Nous pourrions d'ailleurs profiter de ce moment pour sommer la place de Manheim que nous serions dès lors dans le cas de bombarder, d'après les articles de la capitulation de sa tête de pont (1). »

L'avant-veille, le représentant Rewbell, qui se trouve au quartier général de l'armée de Rhin-et-Moselle, a déjà prévenu le Comité du mouvement des Autrichiens et de la position difficile dans laquelle se trouve Pichegru. Ils se sont dégarnis à leur centre pour porter leur effort tout à la fois sur Sambre-et-Meuse et sur le haut Rhin. Ils accumulent surtout leurs forces vers Rhinfelden et Bâle, et l'on peut craindre que pour faciliter leurs opérations, ils ne violent le territoire suisse. « Alors le haut Rhin serait entièrement ouvert à l'ennemi, qui attaquerait sur différents points... Il menacerait Huningue, Brisach et Belfort en même temps. Il faut donc du temps à Pichegru pour résister à de si grands efforts, et tout ce qu'il a de disponible maintenant est du plus exigu. »

De ces citations, il résulte que si Pichegru hésite encore à tenter le passage du Rhin, c'est qu'il ne dis-

(1) On peut se convaincre, par cette lettre et les suivantes, que le plan d'un passage à Oppenheim suivi d'une marche dans le Darmstadt et de la prise de Manheim fut conçu par Pichegru et non par le Comité de Salut public, comme l'affirme Louis Blanc, sur la foi du maréchal Jourdan.

pose que d'effectifs insuffisants et qu'il sait combien sont supérieurs ceux que l'ennemi a massés sur l'autre rive. Ses hésitations, qui lui seront reprochées plus tard et que ses accusateurs présenteront comme une preuve de sa trahison, sont si fondées que Jourdan les partage et représente au Comité « que Pichegru aura beaucoup de peine à aborder sur la rive droite en présence des forces concentrées devant lui, manquant de moyens de transport pour ses équipages de pont ».

Aussi les instructions du Comité de Salut public deviennent-elles de moins en moins positives. « Notre désir n'est point assez vif pour que nous fassions de cette opération une instruction militaire ni moins encore un ordre absolu. Éloignés du théâtre de la guerre, ne le connaissant point en détail, ne connaissant ni vos forces, ni celles de l'ennemi, ni vos moyens respectifs, nous aurons toujours la sagesse de nous en reposer et sur nos collègues, dont le zèle nous est connu, et sur des généraux qui ont aussi bien mérité et justifié notre confiance que les généraux Jourdan et Pichegru. »

Plus heureux que Pichegru, mieux placé pour recevoir de Hollande ses équipages de pont et disposant d'un effectif plus considérable, Jourdan passe le Rhin le 7 septembre, non loin de Dusseldorf, et s'empare de cette ville. Elle ouvre ses portes à la première sommation. Mais pour que ce brillant succès porte tous ses fruits, il faudrait que, par de sérieuses démonstrations, Pichegru, agissant de son côté, pût retenir l'ennemi dans le Brisgau et l'empêcher de se porter en force

contre Jourdan qu'il veut contraindre à retourner sur la rive gauche. Or, avant même que lui soit parvenue la nouvelle du brillant succès remporté par Jourdan, le Comité de Salut public a été averti par Bacher, son agent de Bâle, que les Autrichiens ont amené dans le Brisgau des renforts considérables sans affaiblir l'armée qu'ils opposent à celle de Sambre-et-Meuse. Cet avis est confirmé le 1er septembre par Pichegru. Il faut donc remanier le plan primitif.

« Cette circonstance, mande le Comité à Pichegru à la date du 12, paraissant devoir vous faire renoncer à l'offensive dans cette partie, il est instant de la rejeter contre le centre des armées allemandes vers le Mein et le Necker. Cette diversion utile indiquée par vous-même et pour laquelle vous avez déjà fait vos dispositions, doit être masquée par des préparatifs hostiles dans le haut Rhin et dans les environs d'Huningue. Il importe de faire croire aux Autrichiens que votre projet est toujours d'envahir le Brisgau. »

A la date où cette lettre est écrite, le Comité n'ignore plus les succès de Jourdan sur le Rhin. Il espère que Pichegru aura pu réaliser son projet de passer le fleuve à Oppenheim, d'envahir le pays de Darmstadt et de couper ainsi toute communication entre la droite des armées alliées et leur centre. « Si cependant ce passage n'était pas encore exécuté, ajoute-t-il, s'il éprouvait même des difficultés majeures, ou si le succès en paraissait en quelque sorte incertain, le Comité est d'avis que vous y renonciez pour diriger tous vos moyens d'offen-

sive contre Manheim. » La lettre se complète par de longs développements sur les formes à donner à la sommation qui devra être adressée au commandant de cette place.

Ces instructions, on le voit, ne ressemblent en rien à un ordre. Elles font Pichegru maître de ses décisions et seul juge de la conduite à tenir. Aussitôt qu'il les a reçues, il y répond. « En formant le projet d'un passage du Rhin à Oppenheim, j'avais deux objets en vue, comme je vous l'ai mandé : l'un de faire diversion aux dispositions offensives de l'ennemi sur le haut Rhin; l'autre de satisfaire aux conditions de la capitulation du fort de Manheim, en portant la guerre sur la rive droite, afin de pouvoir sommer cette place. Le passage que vient d'effectuer l'armée de Sambre-et-Meuse vers Dusseldorf remplit à peu près ces deux objets. En conséquence, la sommation va avoir lieu, d'après les principes énoncés dans votre lettre que je viens de recevoir, et je me persuade qu'elle aura tout le succès que l'on en peut attendre. Je ne laisserai pas de continuer les préparatifs qui se font sur Oppenheim. Mais l'exécution sera subordonnée, ainsi que vous le recommandez, aux probabilités du succès, dans le cas où l'ouverture des portes de Manheim ne le rendrait pas inutile. J'arrêterai provisoirement mon équipage de pont à la hauteur de cette ville jusqu'à la réponse à la sommation, afin d'être à même d'en profiter sur-le-champ, s'il y a lieu. Je ferai aussi dans le même temps continuer des démonstrations sur le haut Rhin pour y retenir un

grand nombre de troupes que l'ennemi y a en ce moment. »

Devant cet ensemble imposant de citations et de preuves que nous oserons qualifier de lumineuses, et qui apparaîtront avec encore plus d'éclat, au fur et à mesure qu'après avoir réduit à leurs équitables proportions les rapports de Pichegru avec les émissaires de Condé, nous avancerons dans ce rapide récit de la néfaste campagne de 1795, que deviennent les griefs imputés à ce malheureux soldat? Que devient l'affirmation de Montgaillard, qu'un historien de la valeur de Louis Blanc n'a pas craint de prendre à son compte, « que Pichegru ne somma le gouverneur de Manheim de rendre la place qu'après y avoir été contraint par l'énergique insistance de Merlin de Thionville » ?

Et les jugements du maréchal Soult, énoncés dans des *Mémoires* écrits en 1816 et publiés seulement en 1854, que valent-ils? Blâmant les opérations militaires de Pichegru et constatant que l'armée de Sambre-et-Meuse, privée du concours de l'armée de Rhin-et-Moselle, était dans une situation dangereuse, il déclare « que Pichegru ne fit rien, malgré les instances de Jourdan, et qu'on ne comprenait pas son inaction. Ce n'est que longtemps après, ajoute-t-il, que nous avons eu l'explication. »

Explication donnée par qui? Par des hommes attelés aux plus viles besognes, qu'on a vingt fois convaincus de mensonge et dont nous aurons à révéler les innombrables supercheries. Le maréchal Soult n'a eu d'autres

sources de conviction que ses observations personnelles qui ne sauraient être considérées comme infaillibles, les récits de Montgaillard et de Fauche-Borel et les papiers de Klinglin qui ne méritent pas plus de crédit.

Au surplus, les accusateurs auraient bien dû se mettre d'accord entre eux. Là où Soult voit des preuves de trahison, Gouvion Saint-Cyr, moins injuste, ne voit que des preuves d'incapacité, auxquelles il enlève d'ailleurs lui-même une partie de leur valeur en établissant que, durant cette campagne, « les retards de Jourdan firent tout manquer ». Il accuse bien Pichegru d'avoir trahi, mais il ne fait dater la trahison que de l'armistice de décembre, alors que Pichegru ne combattait plus et qu'il était résolu à quitter le commandement de l'armée de Rhin-et-Moselle après avoir fait nommer Moreau à sa place. Elle est formelle à cet égard, la déclaration de Gouvion Saint-Cyr. Elle met en pièces les dires de tous ceux qui ont prétendu que la trahison de Pichegru avait pesé sur les opérations militaires :

« Je ne peux être de l'avis de ces personnes, ne voyant que des fautes là où elles aperçoivent de la trahison. Leur erreur vient, selon moi, de ce qu'elles l'ont supposé un grand homme de guerre incapable de commettre des fautes aussi graves... M'étant trouvé alors en rapport avec lui, ayant été témoin de ses embarras et de ses sollicitudes, ayant pu apprécier plusieurs de ses démarches et juger qu'elles étaient dictées par le désir d'éviter un revers, j'ai tout lieu de croire que la pensée

de trahir, bien qu'elle fût en son esprit, ne dirigeait point encore ses actions militaires. »

Voilà qui est formel et ne nous laisse plus qu'à rechercher si Pichegru fut plus coupable après l'armistice du 31 décembre qu'il ne l'avait été avant, et si Gouvion Saint-Cyr a été fondé à l'incriminer à partir de cette date après l'avoir justifié pour la période antérieure. Nous avons lieu de croire que la suite de ce récit fera la lumière à cet égard.

Quant au maréchal Jourdan, don t la correspondance ne relève contre son camarade aucun motif de suspicion, s'il est vrai, comme le prétend Louis Blanc d'après un manuscrit non encore publié, qu'il se soit rangé parmi les accusateurs de Pichegru, nous ferons remarquer que lorsque deux généraux ayant essuyé des échecs au même moment, sur le même théâtre, l'un des deux cherche à en rejeter la responsabilité sur l'autre, il est nécessairement suspect aux yeux de tous les hommes justes et non prévenus. C'est l'opinion qu'exprime Barras, à propos des dissentiments qui s'étaient élevés entre ce même Jourdan et Moreau, dans une situation analogue à celle où Jourdan s'était trouvé avec Pichegru. « Jourdan n'a plus là Pichegru pour l'accuser de ses revers. Il faut que ce soit maintenant Moreau. »

Il importe, d'ailleurs, de rappeler que la conduite de Jourdan dans la campagne de l'an V, encore qu'elle ne l'ait pas exposé à une accusation infamante, a soulevé de nombreuses critiques. A ses partisans accusant

Pichegru de l'avoir abandonné à ses propres forces après le passage du Rhin répondent ceux qui lui reprochent à lui-même de n'avoir pas secouru Pichegru après l'avoir mis en péril au mois de novembre en revenant tout à coup sur la rive gauche.

Il existe sur ce point une vive sortie du représentant du peuple Rivaud se plaignant du silence de Jourdan et de son inaction en un moment où Pichegru comptait sur lui. « Je ne sais si le malheur qui aigrit l'esprit et dispose aux soupçons me fait voir les choses autrement qu'elles sont. Mais il me semble voir dans cette conduite moins de volonté de relever promptement l'armée du Rhin de sa défaite par un secours dont l'effet se serait confondu dans la gloire qu'en aurait acquise cette armée que de la prétention à devenir son libérateur par un coup plus éclatant. En un mot, je vois des jalousies de métier, des fantaisies de gloire où j'aurais voulu voir plus d'empressement à arrêter les progrès de l'ennemi. Je leur pardonne d'avance s'ils viennent promptement. Mais, pour Dieu, que ne viennent-ils, et pourquoi ne donnent-ils pas de leurs nouvelles? Je dois au général Pichegru la justice de dire qu'il a fait tout ce qu'il a pu pour établir entre les deux armées une correspondance suivie et bien nécessaire. Cependant, nous ignorons s'ils sont encore de ce monde. »

Il y a du soupçon entre les lignes de cette lettre. Ne la prenons pas cependant trop au tragique. Mais reconnaissons, puisqu'elle est de nature à soulever tant de doutes, que la mémoire de Pichegru doit en bénéficier,

et que ce n'est pas plus au moment où Manheim vient de lui ouvrir ses portes (20 septembre) qu'au moment où il sera contraint par des forces supérieures et faute de secours d'en abandonner la défense (29 octobre), qu'il est juste de l'accuser de trahison.

Comme Dusseldorf, cette ville appartenait à l'électeur de Bavière. Retenu dans la coalition par la crainte, s'il se retirait, d'être pris entre deux ennemis, ce prince voulait éviter à ses sujets les horreurs d'un bombardement. C'est par son ordre que Dusseldorf avait capitulé devant Jourdan, après un semblant de résistance; par son ordre aussi que Manheim capitula le 20 septembre devant Pichegru dès la première sommation, sur la promesse que fit celui-ci, conformément aux instructions du Comité de Salut public, de la rendre à l'électeur, aussitôt la paix conclue et dans l'état où il l'aurait trouvée. Il y établit sur-le-champ son quartier général et les services de l'armée.

En envoyant au Comité le texte de la capitulation, il disait : « Elle ouvre aux troupes françaises un nouveau passage sur le Rhin sans coûter une goutte de sang et nous met en position d'intercepter de la gauche à la droite l'armée autrichienne que chasse devant lui le général Jourdan. Je vais profiter de cette occasion pour faire passer le plus de troupes sur la rive droite pour couper Clayrfait de Wurmser. »

Ainsi, par suite du double mouvement des armées de Sambre-et-Meuse et de Rhin-et-Moselle, « les Français, constate l'historien allemand Sybell, avaient pris

en mission, vont maintenant conclure avec plus de force de sa prétendue inaction qu'engagé depuis un mois dans les criminelles intrigues que dénoncera bientôt Montgaillard, il est résolu à trahir. C'est le 16 août en effet que, selon Montgaillard et Fauche-Borel, celui-ci a vu pour la première fois le général en chef de l'armé de Rhin-et-Moselle.

CHAPITRE III

PICHEGRU ET LES ÉMISSAIRES DE CONDÉ

Insuffisance des éléments de l'accusation lancée contre Pichegru. — Nouveaux documents. — Mise en lumière de multiples mensonges. — Le prince de Condé à Mulheim. — Sa confiance dans Montgaillard. — Entrée en scène de Fauche-Borel. — Ses acolytes. — Trop de gens dans le secret. — La correspondance de Montgaillard. — Fauche-Borel et Courant au quartier général de Pichegru. — Une lettre de Condé. — Le programme et la récompense de la trahison. — Contradictions des récits de Fauche-Borel et des réponses attribuées à Pichegru. — Une attestation de Gouvion Saint-Cyr. — Démenti que donne à l'accusation la conduite militaire de Pichegru.

Pour se guider dans les ténèbres où nous entrons, on n'a eu jusqu'à ce jour que les dires imprimés de Fauche-Borel et de Montgaillard qui, sur un grand nombre de points, se contredisent. Un peu plus tard, les papiers saisis par Moreau à Offenbourg avec les fourgons de Klinglin sembleront les confirmer les uns et les autres. Mais, pour ce qui est des débuts de cette négociation mystérieuse, nous possédons uniquement les affirmations de Fauche-Borel qui a été avec Antoine Courant le porte-parole de Condé ; celles de Montgaillard que Condé a chargé de diriger leurs démarches, de lui en rendre compte, qui n'a jamais vu Pichegru et ne sait rien de leurs relations avec lui que ce qu'il

leur a plu de raconter. C'était bien peu, on le reconnaîtra, pour prononcer une condamnation sans appel, surtout lorsque tant de révélations successives ont démontré que la valeur morale des négociateurs est trop fragile pour servir de caution à leurs récits, et que, d'autre part, ressort des événements de cette époque l'intérêt puissant qu'avait le Directoire à perdre Pichegru.

Aujourd'hui, nous tenons d'autres éléments de conviction. A une date récente, les archives de Chantilly se sont ouvertes; elles nous ont livré les papiers de Condé, et nous y trouvons, ce qui vaut mieux que ce qu'ont écrit ultérieurement, sous l'empire de préoccupations diverses et méprisables, Fauche-Borel et Montgaillard, ce qu'ils écrivaient à l'heure même où la négociation dont ils étaient chargés suivait son cours.

A étudier, dans ces pages contemporaines de l'événement, leur conduite et leurs allégations, on distingue plus aisément, entre leurs innombrables mensonges, ceux qu'ils forgeaient alors pour tirer de leur entreprise un profit plus grand de ceux qu'ils ont forgés après coup, Montgaillard dans un but de vénalité, Fauche-Borel pour se tailler un rôle à son gré.

Il est sans intérêt de rechercher lequel des deux a le plus menti, lequel des deux a occupé la place la plus grande dans la confiance du prince de Condé et a tenu le principal rôle qu'ils se disputent. Leurs contradictions ne sont bonnes à établir qu'autant qu'elles aident à les convaincre de fausseté. Pour le reste, elles ne

sont que détails oiseux, puisque, après tout, le premier comme accusateur, le second comme défenseur tendent au même but, c'est-à-dire à prouver que Pichegru a voulu livrer son pays aux Autrichiens et aux Anglais.

Au mois de mai 1795, le prince de Condé, qui venait de s'établir avec sa petite armée à la solde de l'Angleterre, parmi les troupes autrichiennes, à Mulheim en Brisgau, pour prendre part avec elles à la campagne contre la France, conçut le projet de sonder le général Pichegru et de l'intéresser au succès de la cause royale.

L'idée d'acquérir à la monarchie le bras et l'épée d'un général républicain était déjà une des « turlutaines » favorites des émigrés. Au moment où le prince de Condé jetait les yeux sur Pichegru, un agent royaliste, Tessonnet, écrivait de Lyon où se préparait, sous la direction d'Imbert-Colomès, le soulèvement que dévoilèrent avant l'heure et firent avorter les imprudences du marquis de Bésignan :

« Nous avons à nous un adjudant général dont nous sommes sûrs. Nous avons des espérances sur le général qui est à la tête de l'état-major et sur celui qui commande l'armée à la porte de Lyon (1). Ce qui est plus important encore, ce sont les fortes espérances que nous avons de gagner Kellermann, commandant en chef de l'armée des Alpes. L'adjudant général qui est

(1) L'adjudant général dont il est ici question se nommait Collinet, et les généraux étaient La Poype, Cosar et Chapsal, ainsi que le munitionnaire en chef de l'armée des Alpes, tous considérés comme disposés à embrasser la cause du roi.

à notre dévotion nous en répond sur sa tête ». On croit aussi pouvoir compter sur le général Ferrand qui commande à Besançon et qui n'hésite pas, lorsque la partie est perdue, à se faire honneur du prétendu refus qu'il a opposé aux propositions qui lui étaient faites. On rêve de séduire Bonaparte. Hoche sera de son côté l'objet de ces tentatives de corruption (1).

On essaye de même auprès de Moreau quand il commande l'armée de Rhin-et-Moselle. Au cours des préliminaires de Léoben, le ministre autrichien Thugut envoie le colonel de Vincent au quartier général des alliés en lui recommandant de saisir toutes les occasions de nouer avec Moreau des liaisons qui, « dans la position où sont les différents partis en France, pourraient conduire à une intelligence plus ou moins avantageuse pour le cas où il faudrait reprendre les hostilités. Vincent devra aller chez Moreau sans affectation et sans que ces messages excitent de la sensation. » Il n'est donc pas étonnant que Condé ait songé à se mettre en rapport avec Pichegru.

Mais pour entamer l'affaire il fallait un homme courageux et habile : courageux, car se faire auprès d'un

(1) Voir ce que dit La Sicotière, dans son livre sur Frotté et les insurrections normandes. D'autre part, je tiens du marquis des Roys, petit-fils de Hoche, que sa grand'mère, veuve du général et qui lui survécut soixante-deux ans, racontait souvent s'être trouvée au quartier général de Sambre-et-Meuse quand s'y présenta un émissaire royaliste chargé de propositions. Elles consistaient en honneurs et privilèges et deux millions. Hoche, après avoir écouté, montra la porte au visiteur en le menaçant de le faire fusiller s'il osait revenir. Ce visiteur éconduit, quel qu'il fût, ne s'est jamais vanté de sa déconvenue.

général républicain l'organe du parti des Bourbons, c'était jouer sa tête; habile, parce qu'il importait de ne pas offenser Pichegru en lui faisant des offres qui pouvaient lui laisser croire qu'on doutait de son désintéressement. Pour le malheur de la cause royale, Condé, esprit crédule et borné, particulièrement impropre à juger les hommes, porta son choix sur Roques de Montgaillard.

Il le connaissait depuis peu.

Montgaillard lui avait été présenté quelques mois avant à Bruchsal, où était cantonnée la petite armée royale. Séduit par sa faconde, frappé des appréciations que lui inspiraient les affaires du moment dans des brochures publiées à Londres et en Suisse, il avait voulu l'avoir à sa portée. Sur l'instant désir du prince, Montgaillard s'était fixé à Lérach, puis à Munfelden dans le pays de Bâle.

De là, il correspondait avec Condé, lui révélait l'état de l'Europe, l'éclairait sur les dispositions des cours qu'il prétendait connaître, s'offrait à servir les Bourbons, donnait des conseils tout en protestant de son dévouement à la monarchie. Cet homme au teint pâle, « contrefait de corps et l'air d'un juif portugais », prit dès le premier moment une active influence sur son auguste correspondant. Celui-ci ne se donna pas la peine d'étudier sa conduite antérieure. Il paraît avoir ignoré que Montgaillard passait à Londres pour être l'agent secret de Robespierre; qu'ayant fait, en 1793, un séjour dans cette ville, il s'était vu contraint d'en

sortir, à la suite d'intrigues aussi obscures que les raisons qui l'avaient déterminé à s'y mêler, et qu'en dépit des opinions royalistes qu'il affichait, il avait, aux heures les plus sombres de la Terreur, vécu dans Paris, sans être inquiété, bien qu'il figurât sur la liste des émigrés.

Averti de ces circonstances, Condé se fût méfié. Mais on ne les connaissait pas encore. Personne ne les lui révéla. Montgaillard fit sa conquête en lui donnant à entendre qu'il pourrait sans doute lui faciliter un emprunt. Ce fut donc à lui que le prince s'adressa quand il songea à tenter Pichegru.

Bien que nous ne sachions rien de précis, quant à la date et à la forme de leurs pourparlers préliminaires, il semble que Montgaillard ne marchanda pas longtemps son concours. Une lettre que le prince lui écrivit, le 2 juin, afin de le mander à Mulheim le trouva décidé et d'ailleurs déjà au courant, à la suite de conversations antérieures, des intentions dont on voulait encore l'entretenir. Le surlendemain, après une rapide visite à Condé, il lui annonçait de Bâle son départ pour les bords du lac, d'où il comptait ramener la personne nécessaire à laquelle il était essentiel d'en joindre une troisième. Il avait jeté les yeux « sur quelqu'un dont l'activité, l'esprit et les lumières étaient parfaitement propres à la mission ». Ce quelqu'un, c'était le libraire Fauche-Borel qu'il avait rencontré naguère en Suisse, à Neuchâtel, où le futur metteur en scène de la conjuration de Pichegru était domicilié.

Fauche-Borel, à cette époque, avait trente-trois ans. Imprimeur et libraire dans sa ville natale, il y était estimé, quoiqu'il eût la réputation d'un panier percé et d'un cerveau quelque peu détraqué (1). Protestant et sujet du roi de Prusse, il avait cependant grandi dans le culte de la France, ce qui n'est pas pour étonner, sa famille, d'origine française, n'ayant passé à l'étranger qu'à la suite de la révocation de l'édit de Nantes. Violemment hostile à la Révolution et aux jacobins, il avait fait de sa maison un asile pour les émigrés, le centre de leurs intrigues et la fabrique des publications contre-révolutionnaires qu'ils s'évertuaient à répandre à l'effet d'éclairer l'opinion publique. Il était l'éditeur des écrits qu'à tout instant lançait en Europe et essayait de faire pénétrer en France le comte d'Antraigues. Mont gaillard lui-même avait récemment publié à sa librairie quelques-unes de ses élucubrations. C'est ainsi que s'étaient noués leurs rapports.

A la demande de Montgaillard, Fauche-Borel consentit à se rendre auprès du prince de Condé. A Mulheim, il apprit ce qu'on attendait de lui. Flatté dans son orgueil et autant par présomption vaniteuse que par amour pour les Bourbons, il se chargea sans hésiter de la difficile mission d'aller jouer auprès de Pichegru le rôle périlleux du tentateur.

A dater de ce moment, il va devenir un autre homme. Les mauvaises besognes pervertissent promptement

(1) Voir aux pièces historiques, E.

ceux qui les exécutent. Chez Fauche-Borel, on voit se développer peu à peu l'esprit de ruse, l'amour de l'intrigue, une ambition démesurée, une agitation de toutes les heures, laquelle se trahit par une sorte d'illuminisme qui lui fait voir les choses, non comme elles sont, mais comme il voudrait qu'elles fussent. Sorti de la voie droite et paisible en laquelle il a toujours marché, il n'y rentrera plus, entraîné par les illusions qu'il nourrit et qui lui cachent l'abîme vers lequel il court.

Dans ses *Mémoires*, il ne perd aucune occasion de rappeler qu'il a sacrifié son patrimoine et sa carrière à la monarchie, comme si nous n'avions pas la preuve qu'en bon commerçant, il a toujours tenu le compte de ses dépenses, qu'on les lui a toujours remboursées, que tous ses services ont été pécuniairement et largement payés, qu'il a reçu de toutes mains, de la Prusse, de l'Angleterre, de Condé, de la Restauration, voire de la police impériale, disent les mauvaises langues, et que s'il est tombé dans la misère qui le conduisit au suicide, c'est par suite d'un goût immodéré pour les spéculations industrielles (1). Mais il se garde bien de dire à quel prix il mit son dévouement, en le promettant à Condé. C'est Montgaillard qui nous l'apprend, et cette fois, sans doute, il n'a pas menti, puisque son complice n'a pas protesté.

Fauche-Borel eut la promesse, en cas de succès, d'un

(1) On en trouve la preuve non seulement dans ses *Mémoires*, mais encore dans d'innombrables lettres de lui qui figurent au fonds de la police de la Restauration. En 1818, il s'était jeté dans un commerce de chaussures sans couture qui tourna mal.

million à recevoir à l'entrée du roi en France, du poste de conseiller d'État, chargé de la direction de l'Imprimerie royale et de l'inspection générale de la librairie, et du cordon de l'ordre de Saint-Michel. Dans le cas où ces démarches ne seraient pas suivies d'effet, une indemnité de mille louis lui serait comptée. On en promit une égale à Antoine Courant, le collaborateur qui lui fut imposé et qui, moins exigeant que lui, s'en contenta. Enfin, au moment de se mettre en route, ils devaient, de son aveu, toucher trois cents louis pour couvrir leurs premières dépenses (1).

Dès ce moment, d'ailleurs, son effort tendra à écarter Courant de la négociation afin de s'en réserver tout l'honneur. « Ses traits fortement prononcés, dit-il, trop durs peut-être, ne répondaient pas assez de sa part à ce qu'une pareille mission exigeait de convenance et de délicatesse (2). » En fait, Courant ne joua qu'un rôle effacé dans l'aventure.

Par contre, avant même qu'elle commençât, on dut y introduire un nouvel acteur, l'émigré Fenouillot d'Avans, ancien conseiller au Parlement de Besançon, auteur de brochures royalistes, que Fauche-Borel avait consulté, c'est lui qui l'affirme, avant de s'engager. On

(1) Le reçu qu'Antoine Courant et lui laissèrent à Condé le 26 juillet porte qu'il leur fut compté cinq cents demi-souverains d'or à huit florins et soixante-dix louis.

(2) Le 30 mai 1796, Wickham invoquait la même raison pour refuser à Courant désigné sous le nom du Turc de le charger d'une mission de confiance. Il écrivait à Condé : « Votre Altesse sérénissime sait que la figure de cet homme est si remarquable qu'on crierait partout, sinon : *Au Turc!* du moins : *Au renégat!* »

ne savait rien de Pichegru, de sa manière de vivre, de son caractère, de ses habitudes. Fenouillot s'offrit pour procéder à une enquête qui permettrait de décider par quels moyens on pouvait aborder le général, sans éveiller les soupçons de son état-major et des représentants en mission auprès de lui, dont la présence et l'incessante surveillance constituaient le plus grave obstacle au succès. Une fois dans l'affaire, il y resta.

On voit à ces détails que le secret commençait à n'en plus être un. Sans parler de Condé et de ses confidents : le marquis de Montesson, le chevalier de Contye et autres, Montgaillard, Fauche-Borel, Antoine Courant, Fenouillot y étaient initiés. A quelques jours de là, Condé le communiquait aux agents anglais Wickham et Crawfurd, au général autrichien Wurmser, aux premiers pour en obtenir un concours en argent, au second pour en obtenir un concours militaire. Puis, y entraient à leur tour l'avocat alsacien Demougé, la baronne de Reich qui résidait à Offenbourg, l'ancien procureur Wittersbach et, par ce trio d'espions qui servent l'Autriche, le général de Klinglin.

D'autres acteurs ne tarderont pas à y prendre un rôle : Chambé, homme de loi, élu plus tard député aux Cinq-Cents ; le comte de Beaufort, ami de Montgaillard ; le général Lajolais, Saint-Rémond, officier supérieur de la gendarmerie ; le major Thugnot (1), et au premier

(1) Ces noms nous sont fournis par les pièces de l'instruction judiciaire qui s'ouvrit à Strasbourg au lendemain du 18 fructidor. Elle ne jette d'ailleurs aucune lumière sur les actes reprochés à Pichegru déjà

rang de ces comparses le chef de brigade Badouville, dont les papiers, retrouvés au ministère de la guerre et aux Archives nationales, révèlent les vices et la bassesse d'âme, et dont la conduite, la vénalité, les imprudences ont tant contribué à compromettre Pichegru, qui, trompé par sa bravoure au feu, a eu le tort de l'admettre dans son état-major.

Des ennemis de la France tels que Wickham et Crawfurd, des hommes sans moralité tels que Montgaillard et Badouville, des besogneux tels que la baronne de Reich, Fauche-Borel, Demougé qui finira espion de la police impériale à Strasbourg, voilà en quelles mains va tomber l'honneur de Pichegru. Ce n'est pas pour exciter la compassion en sa faveur qu'il convient de le constater, mais pour mettre le lecteur à même de juger quelle confiance peut être accordée à des dires visiblement intéressés et que dément toute sa conduite militaire.

Quant aux indiscrétions dont bientôt se plaindra Condé, bien que la responsabilité en revienne surtout à lui, à ses émissaires, aux émigrés qui l'entourent, il y en eut de commises, on ne sait par qui, dès le début de l'affaire. Le 2 septembre, un sieur d'Egrr, conseiller aulique, résidant à Rastadt, agent secret du prince, lui offrait à l'impromptu ses services à l'effet d'arriver à Pichegru, ce qui prouve, ou que l'idée de séduire ce général hantait déjà d'autres cervelles que celle de

déporté. Tous les inculpés nièrent énergiquement, et le système leur réussit. Le conseil de guerre les acquitta, ce qui n'empêcha pas, sous la Restauration, ceux qui étaient encore vivants d'invoquer, comme titre à la faveur royale, les faits qu'ils avaient niés.

Condé, ou que le bruit de la démarche tentée auprès de lui s'était vite répandu. Condé tomba de son haut. Dans sa réponse, il laissa voir qu'il soupçonnait son agent d'avoir abusé d'un secret que le hasard lui avait livré.

D'Egrr protesta. C'était le général Wurmser, affirma-t-il, qui lui avait parlé des moyens de gagner Pichegru, se disant autorisé à lui offrir, s'il voulait passer avec son armée dans le parti du roi, le cordon rouge et le grade de lieutenant général. Sous cette confidence. d'Egrr avait cru voir les intentions du prince. Il s'était aussitôt occupé de trouver des intermédiaires capables de remplir une mission aussi délicate. Il déclarait « avoir trouvé quelqu'un ». Condé ne put que lui objecter qu'il arrivait trop tard, la partie étant déjà liée. Fauche-Borel et Antoine Courant avaient quitté Mulheim le 26 juillet, pourvus d'instructions et de ressources, pour se rendre en Alsace où opérait l'armée du Rhin.

Il est difficile de s'expliquer pourquoi Montgaillard ne s'était pas exclusivement réservé l'honneur de la négociation et avait abandonné à des tiers les démarches actives. Craignait-il de se compromettre ou de s'exposer à quelque avanie s'il était reconnu au quartier général français ? On ne sait. Un fait seul est positif, c'est qu'il laissa les fatigues et les dangers de l'entreprise à Fauche-Borel et à Courant, résolu, quant à lui, à rester dans la coulisse et à tout diriger de haut et de loin. A cet effet, il alla se fixer à Bâle, également à portée des agents et du prince de Condé.

Le 10 août, étant en route, il fait halte à La Caldel-

berg (1), d'où il commence à accabler le prince de sa menteuse, vide et toujours verbeuse correspondance : « Je crois très probable qu'à la fin de ce mois, Votre Altesse aura peut-être changé la face de l'Europe. Mais je la supplie de me permettre de lui observer que le plus impénétrable secret peut seul, dans le moment actuel, assurer l'exécution du projet. Je réponds des personnes à qui j'ai confié le projet et le secret. » A cette date, les « personnes » étaient à Strasbourg, non loin du quartier général de Pichegru, établi au château d'Ilkirck, cherchant en vain l'occasion d'aborder le commandant en chef de Rhin-et-Moselle.

Ici s'ouvre l'interminable série des mensonges de Montgaillard. Ils emplissent les lettres qu'il écrit à Condé pour lui rendre compte des faits et gestes des agents. N'ayant rien de bon à dire, il invente. Un jour, il annonce « qu'ils sont sûrs de parler au général le lendemain » ; un autre jour, que l'un d'eux va sans doute revenir avec quelqu'un de confiance. Puis, toujours à l'en croire, les événements promettent de se précipiter ; ils vont éclater. Durant plus d'une semaine, il trompe ainsi l'impatience de Condé Le 12 août, il lui déclare être averti qu'un des agents est parti de Strasbourg pour venir conférer avec lui.

(1) Pour tous les noms de lieux, j'ai suivi l'orthographe des documents originaux, bien qu'il soit visible qu'elle est souvent défectueuse aussi bien dans les dossiers de Chantilly que dans ceux du ministère de la guerre. C'est ainsi que je n'ai trouvé nulle part ce pays de La Caldelberg d'où cette lettre de Montgaillard est datée. Il s'agit probablement de Kaltenherberg, dans le duché de Bade.

Ceci, du moins, était vrai. Fauche-Borel arrivait à Bâle, mais c'était pour prévenir Montguillard qu'en dépit de ses efforts, il n'avait pu parvenir au général et que, de ce fait, l'affaire subissait une stagnation forcée (1). Il ajouta, il est vrai, que le concours de l'adjudant-général Barlowville était acquis aux émissaires du prince de Condé. « Travaille par Courant », cet officier promettait de leur faire obtenir audience du général. Après ce compte rendu de ses premières démarches, Fauche-Borel retourna à Strasbourg pour les continuer.

Quelques jours s'écoulent. Le 17, à la fin de la journée, il reparaît chez Montguillard, joyeux, tout ému, transfiguré. La veille, à l'en croire, il a pu entretenir Pichegru, au château de Blophsheim, chez Mme de Salmon de Flocimont qui passe pour être la maîtresse du général.

« J'eus à peine dit à ce général que je venais lui parler de Mgr le prince de Condé qu'il me serra vivement le bras et qu'il me dit aussitôt :

« — Que me veut le prince de Condé? Je ne puis aller à Bâle, on ne peut venir ici; allez et rapportez-moi par écrit ce que l'on désire de moi. Il ajouta : — Je devais partir à cinq heures; je resterai ici jusqu'à demain cinq

(1) Ces détails ne figurent pas dans les *Mémoires* imprimés. Ils me sont fournis par les archives de Chantilly et prouvent la fausseté du récit contenu dans ces *Mémoires* (t. I, p. 235), d'après lequel Fauche-Borel aurait causé avec Pichegru, au château de Blophsheim, le 11 août. Lui-même dans ses rapports à Condé place cette première entrevue à la date du 16.

heures après midi à vous attendre; en conséquence, faites diligence (1). »

Développé par Fauche-Borel, ce récit électrise Montgaillard, excite sa verve; il prend la plume et consacre une partie de la nuit à rédiger une lettre qui sera remise à Pichegru et que doit accompagner la nomenclature des avantages qui lui sont assurés s'il fait ce qu'on attend de lui. Durant la même nuit, Condé est averti du résultat des démarches de Fauche-Borel. Est-ce celui-ci qui le lui fait connaître ? Est-ce Montgaillard ? Sur ce point, — ce n'est pas le seul, — ils sont en désaccord. Chacun d'eux prétend avoir porté seul à Condé la bonne nouvelle et avoir contribué à ses résolutions. Le dissentiment ne présenterait d'ailleurs aucune importance s'il n'était une preuve de la multiplicité des mensonges des deux narrateurs. Après des hésitations que Montgaillard déclare n'avoir dissipées qu'avec peine et que Fauche-Borel dit ne s'être pas manifestées, le prince de Condé se décide à tracer de sa main quelques lignes destinées à Pichegru, et que Fauche-Borel devra lui remettre le lendemain au rendez-vous qu'ils se sont donné.

En retournant à Strasbourg, le 18 août, Fauche-

(1) Dans les *Mémoires* imprimés, ce récit remplit plusieurs pages où abondent des détails plus ou moins vrais sans intérêt pour l'histoire de la conjuration. Pour ceci comme pour le reste, j'ai donc préféré m'en tenir, autant que je l'ai pu, aux papiers de Condé, contemporains de l'événement. Ce qui caractérise la manière de Montgaillard et de Fauche-Borel, c'est qu'au fur et à mesure que le temps s'écoule, ils ajoutent aux détails déjà donnés d'autres détails visiblement inventés. Si ce qu'ils ont écrit sur le moment est déjà suspect, à plus forte raison ce qu'ils ont raconté plus ou moins longtemps après.

tant qu'il vivra, du château et parc de Chambord avec huit pièces d'artillerie. Il jouira de deux cent mille livres de pension annuelle et viagère, dont la moitié réversible à sa femme, le quart à ses enfants, de mâle en mâle, jusqu'à extinction de postérité. Une pyramide sera dressée à l'endroit où se trouve l'armée du général et portera cette inscription : *Pichegru sauva la monarchie française et donna la paix à l'Europe*. Arbois, sa ville natale, sera exempte de toutes impositions pendant dix ans; elle prendra le nom du général. Il y aura sa statue; une médaille sera frappée en son honneur. Il aura sa sépulture à Saint-Denis. On lui donnera un hôtel à Paris, un million en espèces. Les officiers de son armée conserveront leurs grades et traitements, ceux qu'il leur conférera, sauf celui de maréchal de France, les récompenses pécuniaires qu'il leur accordera, ainsi qu'aux représentants du peuple. Les amnisties qu'il prononcera seront reconnues et confirmées. Les villes qui ouvriront leurs portes seront exemptées d'impositions pendant trois ans. Enfin, les commandants chargés de la défense des places et qui les rendront au roi jouiront d'une pension de vingt-quatre à vingt-cinq mille livres, suivant l'importance de la place; ils seront maintenus dans leur grade et employés en conséquence. »

Voilà pour les avantages assurés à Pichegru. Quant aux engagements qu'il devra prendre en retour, Montgaillard, s'inspirant des instructions antérieures du prince de Condé, les stipule comme suit : « Le général

fera proclamer par son armée Louis XVIII roi de France et de Navarre, ainsi et de même que ses prédécesseurs l'ont été. Le général fera prêter par son armée serment d'obéissance, de soumission et de fidélité au roi Louis XVIII; il effacera dans son armée et dans toutes les dépendances de son armée tout ce qui porte l'empreinte des trois couleurs, et lui donnera aussitôt la cocarde et le drapeau blanc.

« Au jour convenu pour cette opération, ainsi que pour la suivante, le général fera arborer le drapeau blanc à Strasbourg, Huningue et dans les principales villes d'Alsace. Les rives du Rhin dans l'étendue de la ligne retentiront des cris de : *Vive le roi!* Le général fera avertir au même instant le prince et lui enverra un trompette les yeux bandés, pour informer Son Altesse Royale que l'armée française a proclamé Louis XVIII, et pour l'inviter à se rallier à l'armée de la rive gauche du Rhin. Le général offrira et livrera au prince la ville d'Huningue (celle de Strasbourg s'il est possible) pour sûreté et avec la liberté d'y établir un pont de bateaux.

« Le prince fera proposer de la part du général et proposera lui-même sur-le-champ aux généraux autrichiens, depuis Basle jusqu'à Mayence, un armistice jusqu'à l'arrivée de Louis XVIII, à qui il sera envoyé sur-le-champ un courrier, ainsi qu'à toutes les puissances belligérantes. Le général fera descendre, si cela lui est possible (comme on le pense), des pontons pour le passage du Rhin par l'armée du prince. On prendra de

part et d'autre les mesures nécessaires pour que les troupes coalisées ne passent point le Rhin. Le prince prendra ses mesures pour faire exécuter le passage à son armée dans un espace de temps très court, et même malgré l'opposition des coalisés, quoiqu'on ne présume pas qu'elle ait lieu. Le passage s'exécutera à l'arrivée du roi, ou de suite, si le général le juge nécessaire. Le général purgera son armée de tout ce qu'il pourra y connaître de jacobins et d'anarchistes. Tous les emplois qui se trouveront vacants au moment de l'exécution du projet seront réservés au prince, et la nomination en sera faite par lui. Le général dirigera et exécutera lui-même et en chef le projet dont on aura convenu les dispositions; il commandera sous le roi. Les princes et les gentilshommes français; les deux armées se confondront ensemble et ne feront qu'un seul et même corps; c'est dans des embrassements mutuels que des Français divisés d'opinion, mais aimant tous leur patrie, oublieront les dissensions qui ont fait couler si longtemps le sang français.

« Si les propositions susdites sont acceptées par le général, ainsi que son honneur, sa grandeur d'âme et son amour pour la patrie ne permettent pas d'en douter, le général communiquera, le plus promptement possible, les dispositions qu'il jugera à propos de prendre. Les personnes qu'il enverra à Basle y trouveront toutes les sûretés, garanties et pleins pouvoirs nécessaires. »

Telles sont les pièces que Fauche-Borel a été chargé

de mettre sous les yeux de Pichegru dans l'entrevue du 20 août. Mais les lui a-t-il remises et l'a-t-il même vu ce jour-là? Dans ses *Mémoires* imprimés, il déclare n'avoir communiqué au général que le billet du prince de Condé. Quant à la lettre de Montgaillard et aux promesses, il affirme les avoir laissées à Bâle. Elles formaient un paquet volumineux, et il fait remarquer que les voyageurs étant fouillés à leur entrée en Alsace, le transport de ces papiers l'eût exposé aux plus pressants périls. Il jugeait en outre que sous la forme que lui avait donnée Montgaillard, l'offre était par trop grossière; elle eût offensé Pichegru. Il n'a donc emporté que le billet du prince, cousu dans la manche de son habit, sous l'aisselle.

Il le dit; mais dit-il la vérité? Une lettre adressée à Montgaillard et où il déclare avoir remis au général « la lettre de M. le comte » — Montgaillard se prétendait comte — lui donne un démenti. Il ment dans cette lettre ou il ment dans ses *Mémoires*. En tout cas, il n'est fait mention nulle part d'une réponse quelconque de Pichegru à ces offres mirifiques.

Fauche-Borel est-il plus sincère quand il déclare avoir vu Pichegru? Un document découvert au dépôt du Record Office (1) permet d'en douter. C'est une quittance signée Badouville : « J'ai reçu de Courant et de Fauche la somme de dix louis pour objets remis le 20 août. — Badouville. » Quels peuvent être ces objets,

(1) Cité par un jeune professeur, M. Caudrillier, dans un remarquable Essai sur cette affaire Pichegru, qu'il avait prise comme sujet de thèse.

sinon les divers papiers qui devaient être présentés à Pichegru, et n'est-on pas autorisé à conclure de ce reçu de Badouville que, ne pouvant arriver jusqu'au général, les émissaires ont obtenu de l'aide de camp, moyennant argent, qu'il s'acquitte de la commission en leur lieu et place?

D'autre part, il existe aux Archives de Chantilly un billet qui passe pour être de la main de Pichegru — ce serait le seul autographe qu'on eût de lui relativement à cette affaire — et qui prouverait qu'il a réellement reçu des papiers : « L... a reçu les pièces d'X... et les examinera pour en faire usage dans les circonstances convenables. Il aura soin d'en prévenir X... » Mais il ne prouve pas que Pichegru a vu Fauche-Borel, tandis que le reçu Badouville autorise à penser qu'il n'a pas voulu le recevoir. Quelle que soit, au surplus, la vérité à cet égard, et quoique tout un ensemble de circonstances rende bien invraisemblable cette visite du 20 août, il ressort des aveux de Fauche-Borel qu'un plan a été soumis à Pichegru, puisque ce plan est visé dans les diverses réponses verbales attribuées au général.

Entre ces réponses, — il en existe au moins trois, — nous n'avons que l'embarras du choix. Il y a celle qu'a reproduite Montgaillard dans sa conversation avec d'Antraigues et que le Directoire fit afficher le 18 fructidor sur les murs de Paris, en la donnant comme écrite de la main de Pichegru, alors que le délateur lui-même ne l'avait présentée que comme verbale. Il y a celle

qu'a insérée dans ses *Mémoires* Fauche-Borel; elle a été manifestement rédigée après coup et accommodée aux nécessités des polémiques qui s'étaient engagées entre Montgaillard et lui. Il y a enfin celle qu'il transmit à Condé et qui figure dans les Archives de Chantilly. Elle porte ce qui suit :

« Pichegru a promis d'envoyer à Basle sous trois jours à compter du 25 août un homme de confiance porteur d'une lettre de sa part, laquelle répondra à la note à lui remise de la part du prince. Il a manifesté en des termes non équivoques son entier dévouement à la chose; il m'a chargé de faire ses excuses s'il ne répondait pas au prince d'une manière plus convenable; mais, crainte de compromettre la chose, il a cru prudent de se contenter d'annoncer qu'il avait reçu la pièce et qu'il allait s'occuper du travail nécessaire à la réussite du projet. Il s'est informé si le prince avait l'argent nécessaire pour solder son armée; il a demandé qu'on ne pressât pas trop l'exécution, dans la crainte qu'une démarche trop précipitée ne compromît cette importante affaire.

« Il a annoncé ne pas avoir encore tout son monde, mais que la visite qu'il allait faire dans les différents postes de son armée stationnés entre Strasbourg et Huningue lui faciliterait les moyens de choisir les personnes qu'il croirait devoir employer au bien de la chose. Quand il aura tout disposé, il aura soin d'en informer le prince, et au moment où il croira l'instant favorable à l'exécution. *Il a paru* se disposer à livrer

Huningue, où il s'est rendu pour s'assurer de l'esprit de la garnison, afin de la changer ou la diminuer selon que les circonstances lui paraîtront l'exiger. Il a témoigné tout son amour pour les princes, et a assuré qu'ils avaient déjà manqué plusieurs fois l'occasion de se réunir à son armée. Il a demandé où était le roi et s'il ne viendrait pas auprès des princes ; il a appris avec plaisir l'heureux débarquement de M. le comte d'Artois à la Vendée. Il ne paraît pas inquiet sur la manière de s'assurer des reorésentants, et il ne paraissait pas craindre le passage des Autrichiens. Il a désiré une proclamation très courte, mais énergique, pour son armée. »

Il n'y a pas lieu de rechercher si cette première version de l'entrevue du 20 août est plus véridique que les deux autres ; il suffira de constater qu'elle en éclaire vivement les mensonges. Il n'y est question ni, comme dans celle des *Mémoires* de Fauche-Borel, d'un passage du Rhin favorisé par les Autrichiens et d'une marche sur Paris, bras dessus, bras dessous avec l'armée de Condé, ni, comme dans celle de Montgaillard, de l'engagement pris par Pichegru d'éloigner les « coquins et de les placer dans des lieux où ils ne pourront nuire, la garde des places fortes d'Alsace étant confiée aux troupes impériales ». Si ces promesses ont été faites, ce n'est ni le 16 août ni le 20 ; c'est le 24, dans une troisième entrevue dont voici le compte rendu rédigé par Fauche-Borel en mai 1796, c'est-à-dire plus de dix-huit mois après, ce qui ajoute à tant d'autres motifs de doutes de sa véracité :

« A mon troisième voyage au quartier général de Pichegru, le 24 août, il me dit :

« — J'ai bien réfléchi depuis six jours à ce que Son Altesse désire. Le seul moyen prompt et sûr de l'exécuter est celui-ci. Je passerai le Rhin, — d'autant que les représentants du peuple veulent qu'on le passe, — avec six, huit ou dix mille hommes, la quantité, en un mot, que Son Altesse fixera, le jour, l'heure, le lieu et de la manière qu'elle le désirera, étant maître de toute ma ligne de Strasbourg à Huningue. Je laisserai dans les places les officiers et les bataillons dont je suis le plus sûr. Le Rhin passé et la jonction faite avec l'armée de Son Altesse, le serment de fidélité prêté au roi, nous repassons le fleuve avec le prince de Condé, nous rejoindrons le reste de mon armée, les places nous seront ouvertes, et rien ne nous empêchera d'arriver à Paris. Je suis persuadé que les autres armées suivront l'impulsion de la mienne. Assurez Son Altesse de mon entier dévouement. »

Sans s'arrêter plus longuement aux contradictions qui existent entre tant de propos prêtés à Pichegru, quel homme de bonne foi ne serait frappé par tout ce qu'ils présentent de puéril et d'invraisemblable ? Même en admettant qu'il ait voulu trahir, le conquérant de la Hollande n'est ni un escroc ni un imbécile. Il serait nécessairement l'un ou l'autre s'il avait présenté les plans inexécutables dont on le dit l'inventeur. Gouvion Saint-Cyr, dont les jugements en ce qui le touche ne sont pas moins contradictoires que les affirmations

de Fauche-Borel et de Montgaillard, et que nous avons vu le défendre en tant que commandant d'armée, a écrit : « Il connaissait trop bien l'esprit qui animait les armées pour oser rien tenter ouvertement en faveur des princes. » Cette appréciation d'un ennemi lave Pichegru des stupides intentions qu'on lui prête. Au projet de Condé, il n'en a pas substitué un non moins impraticable, et qui, de sa part, eût été aussi insensé que criminel.

Comment aurait-il pu croire à la possibilité d'entraîner son armée dans le parti du roi sans soulever les protestations de tout ce qui s'y trouvait de patriotes et allumer la guerre entre ses troupes ? Comment se serait-il flatté de l'espoir de préparer ces opérations, sans éveiller les soupçons des représentants du peuple qui l'entouraient et des généraux qui lui faisaient escorte ? Comment enfin aurait-il été assez crédule pour supposer que les Autrichiens toléreraient qu'il passât le Rhin sans au préable lui demander des gages propres à les protéger contre les conséquences qu'il pourrait tirer ensuite contre eux d'une victoire facile, dont ils se seraient faits les complices ?

Encore à ce point de vue, les accusations que ne lui ménage pas Gouvion Saint-Cyr le défendent. « *Il se contenta* de prendre l'argent des princes et celui des Autrichiens, les amusant par de belles phrases. Les services qu'il leur rendit se bornèrent à faciliter les succès des Autrichiens aux dépens de sa gloire, de celle de son armée et de la vie du soldat. »

Nous verrons par la suite ce qu'il y a de fondé dans

ces allégations que Gouvion Saint-Cyr a d'ailleurs lui-même infirmées par la déclaration citée plus haut « que la pensée de trahir ne dirigeait pas encore les actions militaires de Pichegru ». C'est cette déclaration seule que, pour le moment, il convient de retenir. Au reste, la conduite militaire de Pichegru dont le récit va suivre est là pour répondre. Elle atteste qu'il n'a pu tenir, ni le 16 août, ni le 18, ni le 24 et pas davantage plus tard, le langage qu'on met dans sa bouche. Ce langage a été inventé soit par Badouville, soit par Fauche-Borel et Demougé, qui entrera bientôt en scène, enjolivé par Montgaillard, exploité par la baronne de Reich et autres, à seule fin de tirer argent de Condé, de Wickham et de Klinglin.

CHAPITRE IV

DÉBORDEMENT D'INTRIGUES

Le prince de Condé repousse le plan attribué à Pichegru. — Lettre dithyrambique de Montgaillard. — Les Autrichiens dans le secret. — Quelques traits d'une correspondance mensongère. — Demandes d'argent. — Les agents anglais initiés à l'affaire. — Mécontentement de Montgaillard. — Brouille et réconciliation. — Une lettre de Wickham. — Quel a été le rôle de Pichegru? — Recherche de la vérité. — Le commandement suprême refusé par Pichegru. — Une erreur de Louis Blanc. — Pichegru a cru à la nécessité et à la possibilité d'une restauration. — Qu'il n'a pas trahi. — Une lettre à Moreau.

L'impraticabilité du plan fantaisiste attribué à Pichegru était tellement frappante que le prince de Condé le repoussa tout aussitôt pour en revenir au sien. Montgaillard, qui au début de la négociation ne voulait recourir aux Autrichiens qu'à la dernière extrémité, conseillait maintenant d'invoquer leur secours et, redoutant qu'ils ne voulussent pas favoriser le plan, déclarait « qu'il fallait les engager malgré eux ». Il glissa ce conseil dans une lettre sans fin où, renchérissant sur les inventions de Fauche-Borel, il disait :

« Pichegru est allé au delà de ce qu'il était permis d'espérer. Il n'a point hésité sur les propositions qui lui étaient faites. Il s'est hâté de rentrer dans le devoir, et

l'a fait d'une manière si positive et si noble qu'on ne eut s'empêcher de reconnaître combien ce général tendait avec impatience l'occasion qui vient de lui re offerte. Il a écouté son devoir bien plus que son mbition. Son cœur est profondément dévoué à la onarchie et au roi. Il désire leur consacrer ses ser-ices et sa vie. Il le désire avec autant d'ardeur que les migrés eux-mêmes. Monseigneur, il m'est prouvé ujourd'hui que Pichegru est né pour faire de grandes hoses... Il est depuis huit jours un grand homme à es yeux. »

Montgaillard poursuivait ce dithyrambe par le récit es démarches de Fauche-Borel et de Courant, « dont 'habileté a été au-dessus de tout éloge. Grâce à eux, ans une ville où chaque regard est celui d'un espion u d'un traître, le ministre français Barthélemy, les eprésentants du peuple, les généraux, personne n'a ien vu. » Pour conclure, il pensait qu'il fallait laisser Pichegru libre d'exécuter ses projets de la manière dont il e jugeait convenable : « Votre Altesse doit être passive, 'est-à-dire qu'elle doit avoir l'air de recevoir et d'am-istier un sujet du roi revenu de ses erreurs, qui cherche expier sa gloire en prêtant serment de fidélité à son ouverain. » Par contre, il faut fixer au général le jour t l'heure où il doit passer le Rhin avec cinq ou six nille hommes. Ce ne doit pas être plus tard que les rois premiers jours de septembre. « M. Courant lui ortera les dernières dispositions de Votre Altesse. Ce oyage est le dernier qu'il sera possible de faire au

quartier général de Pichegru. Il faut encore que Votre Altesse parle à Pichegru comme à un grand homme, excellent moyen qu'il le devienne en quinze jours.

« Il faut communiquer à Wurmser ce qu'il faut qu'il sache du plan, sans lui en laisser deviner la latitude et les conséquences qui en dérivent, aller jusqu'aux cessions territoriales, si le concours des Autrichiens est à ce prix... Le moment est arrivé de tout sacrifier pour conduire le roi sur son trône. Il s'agit de conquérir le royaume et non pas de conserver une province. Au besoin, la Prusse y aiderait. Votre Altesse a encore en sa faveur et l'étonnement de l'Europe et l'indécision des cabinets. »

A toute cette phraséologie, Condé, qui a déjà repoussé l'idée de livrer l'Alsace, répond en démontrant l'impossibilité d'exécuter le plan. On ne saurait sans danger le confier à Wurmser, lequel est incapable par lui-même et gêné par sa cour. Il assemblera ses généraux. Tous diront que c'est un piège.

« J'aurai beau leur démontrer — si je suis appelé au conseil, ce qui est douteux — qu'ils n'ont rien à craindre en rassemblant quatre fois autant de troupes que Pichegru en enverra, ils n'entendront pas raison. Si, ce que je tiens pour impossible, on les persuade, voilà dix personnes au courant du secret. » Indiscrétion ou trahison, l'opération sera manquée, Pichegru compromis. « Et enfin, si le projet est accepté, le secret gardé, comment Pichegru pourra-t-il jeter un pont sur le Rhin, paisiblement, devant les troupes autrichiennes

qu'on verra très bien de l'autre côté du fleuve, sans tirer un coup de canon et sans trahir une connivence suspecte? » Il est donc nécessaire d'avoir un homme de confiance de Pichegru qui permettra de régler ces questions.

Quant à l'argent, on le donnera une fois sur le territoire français. « Il vaut mieux qu'il n'arrive qu'après coup. » Montgaillard eût préféré, et pour cause, « qu'il arrivât avant ».

Condé ne persévéra pas dans sa résolution de garder le silence envers les Autrichiens et d'agir sans eux. Bientôt après, il faisait avertir Wurmser en même temps que Wickham. Mais, à cette heure encore, il subordonnait cette démarche à l'entretien qu'il voulait avoir avec l'homme de confiance que Pichegru, lui disait-on, avait promis de lui envoyer avec un mot de sa main. Malheureusement l'homme de confiance ne paraissait pas.

« Ce retard, écrit le 2 septembre Montgaillard, n'ôte rien à la certitude dans laquelle je suis que la chose aura cet effet. Il me cause l'impatience la plus vive, mais il n'excite pas la plus légère inquiétude. Je suis convaincu que la chose éclatera quarante-huit heures après l'arrivée, et que si elle est différée, c'est une preuve que l'on prend des mesures générales pour l'ensemble et qu'on veut avoir tout disposé et être sûr de tout lorsqu'on enverra à Votre Altesse. »

Le lendemain, il rappelle ce que Pichegru a dit à Fauche : « Dans deux ou trois jours, j'enverrai quel-

qu'un de confiance au prince. Vous pouvez lui en donner ma parole. Mais je n'ai pas encore tout mon monde, et je ne veux rien laisser derrière moi. Il vaut mieux employer quelques jours de plus et exécuter la chose pleinement. » Il n'enverra donc quelqu'un que lorsque ses dispositions seront toutes prises. « Encore deux, trois, quatre jours, peut-être huit, pas plus à attendre. Pichegru est obligé à beaucoup de prudence pour endormir les soupçons. »

Mais rien n'arrive. Le 7, Montgaillard, sur les instances de Condé, envoie Courant au quartier général de Pichegru, « non qu'il ait des inquiétudes, mais pour savoir de quoi il retourne. Si, ce que je ne soupçonne même pas, le général craignait ou différait trop d'exécuter, je crois qu'il y aurait un moyen sûr de l'y forcer... Je suis mortifié que Votre Altesse ne juge point à propos de fournir au général les fonds dont il est certain qu'il a besoin. Je serais parfaitement tranquille, s'il avait à sa disposition un moyen si nécessaire à l'exécution du projet. » On surprend ici Montgaillard en train de lever le masque et de trahir la préoccupation qui le guide. Mais le prince fait la sourde oreille, s'obstine dans son idée, témoin ce billet : « Le prince de Condé voit avec peine que M. Pichegru ne s'est pas prêté à ce qu'il lui demandait, de lui envoyer un homme de confiance avec un mot de sa main (1). »

(1) Ce billet laisse supposer que Condé doutait de l'authenticité de celui qu'on lui avait dit être de Pichegru (voir plus haut), ou qu'il n'y attachait aucune importance.

Le 14 septembre, Courant apparaît à minuit. Montgaillard mande la nouvelle de son retour à Montesson, l'aide de camp du prince, qu'il prie de venir le voir le lendemain matin. « Ma tête est dans un état affreux et le sujet trop étendu pour que je puisse le mettre exactement par écrit. » Il pourrait ajouter qu'il ne sait comment communiquer les impressions qu'a rapportées Courant du quartier général de Pichegru, tant elles confirment peu les projets que lui-même a mensongèrement attribués au général les jours précédents. Pichegru se dérobe ; il n'offre plus d'ouvrir des places ni de passer le Rhin ; il ne veut, en un mot, rien livrer au hasard dans une affaire aussi grave, et s'il a un plan, il ne l'exécutera qu'avec lenteur.

Comment apprendre au prince de Condé cette reculade, sans s'exposer à voir se tarir la source des subsides qu'on espère ? Il faut donc, malgré tout, entretenir sa confiance, et Montgaillard, à cet effet, rédige une note qu'approuve Montesson et qu'il apporte au prince. On y lit : « La chose est si positivement engagée que je la regarde comme exécutée, parce qu'il est *de toute impossibilité* que le général Pichegru ne l'exécute point. » Mais il lui faut du temps. Il désire avoir auprès de lui M. Courant, et que M. Fauche se tienne à Paris pour le renseigner.

Tout ceci, on l'a deviné, n'est qu'inventions et mensonges ; mais c'est pour arriver à cette conclusion : « Le général désire que la personne qui sera près de lui puisse lui fournir au moment même où il en aura

besoin pour les officiers généraux et son armée les sommes qui lui seront nécessaires. » Et Montgaillard ajoute : « Si Votre Altesse ne peut pas disposer d'une somme de cent, deux cent mille livres, il devient nécessaire de la demander aux Anglais. Je suis si parfaitement pénétré de la perfidie du cabinet anglais que lorsque j'ai l'honneur de proposer une mesure semblable à Votre Altesse, Votre Altesse doit être bien convaincue combien l'état des choses me paraît critique... Cette confidence peut être faite d'ailleurs à M. Crawfurd d'une manière qui ne lui livre pas tout le secret. »

Loin de trouver dans cette lettre des motifs de découragement, le prince de Condé doit en être satisfait, car il écrit le même jour à Fauche-Borel : « Je suis enchanté que Baptiste (Pichegru) m'ait fait renouveler les assurances qu'il est bien dans mon sens et dans celui du grand bourgeois (le roi) dont je suis et ne dois être que l'organe. Vous remettrez à Baptiste la lettre ci-jointe qui lui fera une nouvelle preuve de ma confiance en lui. Mais, dans ma position, il est de toute importance que je puisse prévoir les époques pour m'arranger en conséquence. Suivez cette affaire avec le zèle que je vous connais. Tâchons d'amener la conclusion. Je me fie entièrement à vos instances auprès de Baptiste, à votre intelligence et à tous vos soins que je ferai certainement valoir avec autant de vérité que de chaleur. »

Mais, cette lettre n'étant accompagnée d'aucun envoi de fonds, Montgaillard, le même jour, 15 septembre, reproche au prince, dans une missive qu'il lui fait por-

ter par Fenouillot, de n'avoir pas envoyé « ses ordres » pour ledit Courant que Pichegru avait dit vouloir voir le même jour. C'est d'autant plus regrettable que Pichegru vient de passer avec ses officiers à Bâle, allant à Herlisheim. « Je ne doute pas que l'adjudant général Badouville n'ait cherché M. Courant à Bâle. » Pourquoi il l'a cherché, la suite de cette lettre le laisse deviner. « La chose est tellement avancée qu'il dépend de Votre Altesse de l'exécuter. Les instants sont précieux. Chaque heure qui s'écoule devient irréparable. Si l'on balance, si l'on diffère, si l'on tergiverse un moment, la chose est perdue sans ressource... Si Votre Altesse désire que nous fassions la chose, j'aurai l'honneur de lui observer que les fonds que M. de Montesson remit, il y a cinq semaines, à M. Fenouillot sont épuisés depuis longtemps par les courses si multipliées que nous avons faites, et j'ai employé tout ce que j'avais moi-même de ressources, ainsi que M. Fenouillot. » Voilà du moins la question nettement posée ; c'est une question d'argent, ni plus ni moins.

Après avoir lu cette lettre, le prince de Condé répond à Fenouillot, qui la lui a remise, qu'il s'efforce à l'heure même de se procurer des fonds, et qu'à cet effet il vient de communiquer tout le plan aux commissaires anglais Wickham et Crawfurd, qui seuls peuvent le tirer de la triste situation à laquelle il est réduit par le manque d'argent (1).

(1) On verra par la lettre de Condé à Wickham citée plus loin que l'agent anglais était au courant de la négociation dès le début. Du reste,

Cette communication, dont Montgaillard est aussitôt prévenu, « le jette dans la douleur ». Elle est inopportune; elle n'était pas nécessaire. Il avait dit que Courant attendait des ordres pour aller trouver Pichegru, et le prince a livré tout le plan! Il oublie que, quelques jours avant, lui-même a invité Condé à recourir à Wickham. « L'affaire est manquée, et Pichegru perdu sous tous les rapports. Les deux agents anglais préviendront leur cabinet; ils voudront diriger; ils entraveront, et Pichegru ne voyant pas Courant aura des soupçons. »

Et toujours perfide, préparant déjà sa délation, il lance cette menace : « Il nous devient impossible aujourd'hui de répondre à Votre Altesse du secret qu'exige cette affaire. Il n'est plus entre nos mains. Nous n'en sommes plus garants, par conséquent. Si Votre Altesse avait pu disposer des moyens d'exécution nécessaires au général Pichegru, Votre Altesse eût conduit en France le roi et son armée. »

Les sentiments qu'il éprouve ou qu'il feint d'éprou-

cet incident met en lumière un nouveau mensonge de Fauche-Borel. A la page 262 du t. Ier de ses *Mémoires* imprimés, il dit : « Le prince dans sa détresse crut devoir s'adresser à M. Wickham. » Or, à la page 255 du même volume, — et ceci est le comble de l'impudence, — il a écrit : « J'eus ordre aussi de dire à Pichegru que le prince de Condé avait quinze à seize cent mille livres comptant en caisse, cinq à six millions en effets dont on pouvait réaliser plus de moitié dans deux fois vingt-quatre heures, et que si le général le désirait, on ferait déposer à Bâle une somme de cent mille écus en or, laquelle serait mise à sa disposition sur la première demande qui en serait faite. » A la fin d'août, on nage dans l'or; le 15 septembre, la caisse est vide. N'est-il pas évident que Fauche-Borel a effrontément menti dans ce passage, qui n'est d'ailleurs que la reproduction textuelle du récit de Montgaillard?

ver, il les fait partager à ses collaborateurs : Fauche-Borel, Courant, Fenouillot, le chevalier de Beaufort, « son ami d'enfance », qu'il s'est adjoint comme secrétaire, et d'Olry, un diplomate bavarois mêlé, on ne sait trop comment, à l'affaire.

Ils décident unanimement de se retirer, de rentrer chez eux. Montgaillard demande au prince un passeport pour traverser les lignes autrichiennes. Ces résolutions épouvantent Condé; il se demande ce que va devenir le secret quand ceux qui le détiennent n'auront plus à le cacher. Il envoie à Bâle son fidèle Montesson pour prévenir une désertion dont les suites sont incalculables. A force de raisonnements, de démonstrations, de supplications, Montesson parvient à dissiper l'orage. Les bons apôtres ne résistent que pour la forme; ils cèdent tour à tour et consentent à continuer leur concours au prince.

Montgaillard désarme le dernier, après s'être montré un peu plus récalcitrant. Le 19 septembre, il semble avoir tout oublié. Il mande au prince que « Courant plein de zèle est rentré en France la veille pour rejoindre Pichegru; que Fauche et Fenouillot sont à Berne. Ils se serviront des moyens que je leur ai donnés pour déterminer Pichegru à agir avec célérité. Ce sera peut-être dans huit ou dix jours. »

En parlant des « moyens qu'il avait donnés à Fauche et à Fenouillot », il se vantait. Les seuls moyens qu'ils eussent consistaient en une lettre de Condé pour Wickham, dont Montgaillard ignorait le contenu, peut-

être même l'existence, et dans laquelle il n'était nullement question de lui. Cette lettre mérite de trouver place ici, parce qu'elle révèle l'état d'âme de Condé, à la date où elle fut écrite (17 septembre), et démontre qu'à ce moment encore sa confiance dans les dires de ses émissaires n'était pas ébranlée.

« Pour vous prouver, Monsieur, la confiance entière que j'ai en vous, sur laquelle il m'est revenu (ce qui m'a fait infiniment de peine) que vous ne comptiez pas, comme je suis sûr de la mériter, je vous envoie MM. Fenouillot et Fauche, qui sont connus de vous, et qui sont les deux hommes dont je me suis servi, pour me mettre au point très favorable où j'en suis avec Pichegru. Ils disent que Pichegru a dit qu'il fallait qu'il eût de l'argent disponible au premier moment qu'il éclaterait; il s'agit de deux cent mille francs ou trois cent mille francs. Pour vous donner toutes les sûretés possibles que cet argent sera employé à son objet, Fenouillot offre de rester avec vous en otage. Il est question, Monsieur, de sauver la France, peut-être, de la seule manière dont elle puisse l'être. C'est le vœu de l'Angleterre, vous me l'avez dit, elle me l'a prouvé, je ne me permets pas d'en douter un seul instant.

« J'ose être sûr que vous n'hésiterez pas, si vous avez assez de confiance en Fauche, pour le charger de cet argent (comme je crois que vous le pouvez; il a un état et une fortune qui vous répondent de lui). Je crois que cela vaudrait mieux que de faire voir à Pichegru un nouveau visage qui lui inspirerait peut-être de la mé-

fiance. Je ne vous avais fait proposer d'envoyer quelqu'un à vous, que pour ne pas vous laisser le plus petit doute sur l'emploi de vos fonds. Si vous y tenez, cela sera fait, mais je vous dis l'inconvénient que j'y trouve. En conséquence, si dans l'intervalle de votre réponse à cette lettre il m'arrive quelqu'un de votre part, pour cette mission, je la garderai, soit ici, soit à Basle, jusqu'à ce que j'aye reçu de vos nouvelles.

« Je crois aussi qu'il est essentiel que vous disiez à Fauche qu'il peut assurer Pichegru que du jour qu'il aura éclaté, ses troupes seront payées sur le pied de mon armée. M. Crawfurd me l'a bien promis, mais cette condition, de toute importance pour le bien de la chose, ne saurait être trop constatée pour le succès et pour notre sûreté, après la jonction, si elle a lieu, comme on peut l'espérer.

« Je remets, Monsieur, cette grande affaire entre vos mains; elle dépend de vous à présent; de sa réussite dépend le sort de la France, peut-être celui de l'Europe entière; l'armée de Wurmser, délivrée de celle qui lui est opposée, marcherait en toute sûreté au secours de celle de Clairfayt, et l'Allemagne, menacée, serait sauvée sans aucun doute; la Suisse se déclarerait peut-être, et cela changerait en huit jours, j'oserai le dire, la face du monde entier. Votre manière de voir, qui m'est connue, est trop grande et trop saine, pour me permettre d'ajouter aucune réflexion. La France et son roi auront une obligation éternelle à l'Angleterre et à vous, et le parti que vous allez prendre va sans doute

augmenter encore ma vive reconnaissance, ma profonde estime, ainsi que la sincère et confiante amitié que m'ont inspirées la noblesse de vos procédés, la sûreté de votre jugement et l'intime connaissance que j'ai été assez heureux pour faire avec vous.

« Louis-Joseph DE BOURBON.

« *P.-S.* — Vous sentez combien il est nécessaire de garder le secret le plus absolu ; il me semble que vous pourriez dire à vos plus intimes que ces deux hommes sont venus pour parler du Jura.

« Je vous demande encore d'avoir l'air, vis-à-vis d'eux, d'apprendre la chose par cette lettre, ou par celle que vous avez reçue de M. Crawfurd il y a trois jours, pas plus tôt, parce que, pour les engager encore plus au secret, je ne leur avais pas dit que je vous l'eusse confié dès le commencement de la négociation. »

Cette lettre partie donne lieu trois jours plus tard à un nouveau coup de théâtre. Montgaillard mande à Condé, le 20, qu'il a reçu un mot de Courant le suppliant d'arriver promptement à Strasbourg, lui ou Beaufort, « dût-on crever les chevaux ». Il est urgent que Fauche qui a reçu des fonds de Wickham (1) les porte à Pichegru, « à qui j'écris lettre sur lettre ». Tout est à la joie, car tout va éclater. Le 28, c'est une autre antienne. A quoi rêve Pichegru ? Sa conduite est déconcertante. Il vient d'établir un camp sous les murs de

(1) Huit mille louis, dit Fauche-Borel dans ses *Mémoires* imprimés. Nous rechercherons plus loin, chapitre septième, l'emploi de cette somme.

Huningue, et il a signifié au Sénat de Bâle que, s'il ne gardait pas mieux ses frontières contre les Autrichiens, il les gardera lui-même. C'est à n'y rien comprendre, « et tout cela est bien grave ». Le 1er octobre, Pichegru est venu à Bâle en poste pour passer la nuit chez Mme de Salmon dont il est profondément amoureux. Il est reparti hier à cinq heures du matin. En l'annonçant au prince, Montgaillard ajoute : « Je regrette qu'il n'ait point encore les fonds qui lui sont nécessaires. » Du reste, il a écrit au général une lettre encore plus pressante que les autres. « Je regarde comme impossible que cette démarche ne le force à agir. »

Cette correspondance de supercherie et de mensonge va se continuer ainsi monotone, inventive, toujours vide, pleine de réticences et d'aveux involontaires, épuisant l'imagination de Montgaillard qui, le 25 octobre, après avoir prétendu que, la veille encore, il a écrit à Pichegru et à Badouville, déclare qu'il ne leur écrira plus. « Je tremble que cette fréquence de correspondances ne compromette l'affaire. Si, malheureusement, une seule lettre était interceptée, on pourrait avoir des soupçons. Prière à Fauche d'écrire le moins possible. » Néanmoins, il persiste à prétendre que « tout va bien » ; il le répète à satiété ; il l'affirmera encore le 30 décembre et s'attirera cette réplique dédaigneuse et sèche de Condé : « Je ne vois point encore le succès s'avancer d'une manière aussi rapide que paraît le croire M. Pinault (Montgaillard). »

Tout cela n'est-il pas assez clair ? N'est-ce pas évi-

dent qu'à cette date les agents n'ont encore rien obtenu de Pichegru, et que, pour tromper Condé, pour l'entretenir dans ses illusions, ils ont menti à qui mieux mieux?

Alors que se nouaient sur son nom ces abominables intrigues, quel a été le rôle de Pichegru? Les a-t-il favorisées et encouragées? Dans quelle mesure a-t-il justifié les dires des émissaires de Condé? Nous croyons avoir prouvé qu'à ne considérer que sa conduite militaire, dégagée des appréciations erronées, des insinuations calomnieuses, des préoccupations politiques qui l'ont obscurcie, rien ne l'accuse encore à la date où nous sommes. Les documents officiels, sa correspondance, celle même de ses rivaux démontrent son innocence. Plus nous avancerons vers la fin de cette étude, et plus deviendra éclatante la preuve qu'en tant que général et commandant d'armée, il a rempli tout son devoir; que, placé dans des circonstances critiques devant un ennemi plus nombreux, mieux armé et, pour tout dire, ne manquant de rien, il a fait, quoique manquant de tout, ce qu'exigeait l'honneur.

Si, plus sévère en ce qui le concerne qu'on ne l'a été pour Jourdan qui ne fut pas moins malheureux que lui dans cette campagne de 1795, on lui impute à crime ses revers; si l'on prétend qu'ils ont été volontaires, qu'ils constituent la preuve de sa trahison, nous rappellerons ce jugement du plus autorisé de ses accusateurs, le maréchal Gouvion Saint-Cyr, disant, sans remarquer d'ailleurs qu'il s'inflige à lui-même un dé-

menti, « qu'il a été le témoin de ses embarras et de ses sollicitudes, qu'il a pu apprécier plusieurs de ses démarches et juger qu'elles étaient dictées par le désir d'éviter des revers ».

Nous objecterons en outre que les ambitions qu'on présente comme ayant été le mobile de sa trahison n'étaient réalisables qu'à la condition qu'il fût victorieux. Pour conserver son prestige, sa popularité, son ascendant sur la France qu'il voulait, assure-t-on, rendre au roi, et sur l'armée sans laquelle il ne pouvait rien, il était tenu de vaincre, d'éloigner l'étranger de la frontière et d'être enfin le libérateur de son pays. Alors peut-être, mais à ce prix seulement, eût-il pu devenir le Monk des Bourbons. Et comme il est prouvé qu'il a fait effort pour vaincre, la logique voudrait que ses accusateurs cherchassent la preuve de son forfait non dans ses revers qui ne lui en permettaient plus l'accomplissement, mais dans cet effort même qui ne peut être contesté aujourd'hui et qui devait lui donner les moyens de l'accomplir. La vérité oblige donc à reconnaître qu'on l'a calomnié en l'accusant d'avoir joué la partie des Autrichiens et facilité leurs victoires. Elle est outragée quand on dit de lui qu'il n'a rien voulu faire que d'accord avec eux, qu'il s'est offert à leur livrer Huningue (1), qu'il leur a effectivement livré Manheim et sa garnison, calomnie d'autant plus

(1) L'accusation à cet égard n'a d'autre fondement que cette phrase de Fauche-Borel dans son rapport sur l'entrevue qu'il prétend avoir eue le 20 août avec Pichegru. « *Il a paru* se disposer à livrer Huningue. »

odieuse que les faits et les écrits sont d'accord pour en démontrer la fausseté, et que, ainsi qu'on le verra bientôt, il suffisait d'y regarder pour s'en convaincre.

Il en est de même de ce prétendu refus de secourir Jourdan, dont on lui fait un grief, alors qu'il résulte des pièces officielles que c'est Jourdan qui n'a pu se conformer aux ordres venus de Paris, lui enjoignant de porter secours à l'armée de Rhin-et-Moselle. Quant à l'armistice du 31 décembre, proposé par les Autrichiens dont il retarda de quinze ou dix-huit mois la défaite finale, c'est encore à tort qu'on en jette la responsabilité sur Pichegru ; elle incombe à Jourdan plus qu'à lui, les lettres du premier qu'on lira plus loin constituent, à cet égard, le plus précis des aveux.

Alors que l'étude des papiers conservés aux Archives de la Guerre peut livrer à quiconque se donnera la peine de les parcourir, un faisceau de preuves irréfutables d'où se dégage avec une évidence saisissante la vérité, on reste confondu et on se demande par quelle fatalité ou par quelle violence de haines elle a été, durant plus d'un siècle, voilée et cachée ; comment l'histoire ayant à se prononcer entre la vérité et le mensonge a opté pour le mensonge.

Entre les divers faits relatifs à Pichegru qu'elle a ainsi travestis, il en est un notamment qui, plus encore que tous les autres, démontre et rend inexplicable le parti pris dont se sont inspirés, pour la plupart, les narrateurs de ces événements. Peut-être se rappellera-t-on qu'en nommant Pichegru, Jourdan et Moreau au

commandement des armées de Rhin-et-Moselle, de Sambre-et-Meuse et du Nord, le Comité de Salut public avait décidé que, si la réunion de ces trois armées devenait nécessaire, Pichegru en serait le général en chef et, à ce titre, aurait sous ses ordres ses deux camarades. Vers la fin de septembre, alors que nous tenions Manheim, que Mayence était assiégée et que le passage du Rhin effectué successivement par Jourdan et Pichegru semblait rendre possibles des opérations plus actives, le Comité de Salut public, pensant qu'elles seraient facilitées par la réunion des deux armées du Rhin, ordonna la mise à exécution de la décision qui les plaçait, le cas échéant, sous les ordres de Pichegru. Il crut devoir, en en informant Jourdan, lui exprimer l'espoir « que le désintéressement du grand citoyen étoufferait en lui les susceptibilités du soldat ». Nous ne savons ce qu'en dit Jourdan dans ses *Mémoires* inédits. Mais Louis Blanc, qui l'a su, s'écrie à ce propos : « La France ne tarda point à expier cruellement l'arrêté qui subordonnait à un homme par qui elle était trahie, le modeste, l'illustre vainqueur de Wattignies et de Fleurus. »

L'éminent et regretté historien se serait épargné ce regret s'il avait pris la peine de consulter les Archives du dépôt de la Guerre. Il y aurait appris que l'arrêté qu'il déplore ne fut pas exécuté par suite du refus de Pichegru d'accepter le commandement suprême. Le 5 octobre, rendant compte au Comité d'une conférence qui avait eu lieu la veille à son quartier général entre lui, Jourdan et les représentants du peuple, à l'effet de se

concerter sur les opérations, en vertu des ordres reçus, le commandant de l'armée de Rhin-et-Moselle s'exprimait comme suit :

« Quel que soit jamais le rapprochement des deux armées, je regarde comme impolitique d'en réunir le commandement tant que dureront surtout le concert et la bonne intelligence qui ont toujours régné entre le général Jourdan et moi. Au surplus, si le Comité persiste dans son intention à cet égard, je déclare d'avance qu'il doit jeter les yeux sur un autre que moi pour exercer un commandement qui se trouve infiniment au-dessus de mes forces et de mes moyens. La guerre, en affaiblissant les ressorts physiques de tous ceux qui la font, altère aussi les facultés morales de ceux qui la dirigent par un travail et une tension continuels que l'inquiétude et les soucis rendent infiniment pénibles. »

Devant ce refus catégorique, le Comité de Salut public n'insista pas. Il renonça à faire exécuter son arrêté. Chacune des deux armées conserva son autonomie. Louis Blanc n'en a pas moins affirmé un fait matériellement faux dont, dans son ardeur à défendre Jourdan, il a tiré des conclusions accablantes pour Pichegru. Il en est souvent ainsi dans cette douloureuse aventure. On dirait que la mauvaise foi et l'erreur s'y sont donné rendez-vous pour dénaturer la conduite militaire du général. Ses accusateurs, cependant, ne sauraient invoquer ici les arguments qu'ils peuvent tirer des obscurités dont reste enveloppée ce que nous appellerons sa

conduite politique, c'est-à-dire l'histoire de ses rapports avec Condé.

Ce qu'ont été au juste ces rapports, nous ne le savons que par Fauche-Borel et ses acolytes, et tant de fois nous les avons surpris en flagrant délit de mensonge qu'aucune de leurs affirmations ne nous inspire confiance. Tout y est louche, suspect et douteux. Quand ils prétendent qu'ils ont vu Pichegru, causé avec lui, reçu ses déclarations, nous sommes en droit de ne pas les croire, parce que les propos qu'ils lui prêtent et les plans qu'ils lui attribuent sont les propos et les plans d'un fou, indignes de l'homme de guerre qu'était Pichegru. La volonté de trahir fût-elle démontrée, elle ne parviendrait pas à les rendre vraisemblables.

Le passé de Pichegru, l'idée que nous nous faisons de ses aptitudes professionnelles, l'impraticabilité démontrée des projets qu'on expose en son nom, sans apporter ombre de preuve qu'il y a participé, la certitude acquise que les Autrichiens, loin de les favoriser, les ont repoussés (1), encore qu'on leur affirmât qu'ils venaient de lui, les enjolivements apportés de jour en jour par les émissaires à chacune de leurs versions et enfin le détournement des fonds qu'on disait lui être destinés et que nous voyons arrêtés en chemin par ceux qu'on chargeait de les lui verser, tout concourt à exciter notre incrédulité et nous conduit à penser que depuis

(1) « Je vais obéir à Votre Excellence qui est mon chef militaire ; mais il est de mon devoir, en obéissant, de lui représenter que le parti qu'elle prend de m'empêcher de passer le Rhin devant moi est désastreux pour la cause. » — *Condé à Wurmser.*

concerter sur les opérations, en vertu des ordres reçus, le commandant de l'armée de Rhin-et-Moselle s'exprimait comme suit :

« Quel que soit jamais le rapprochement des deux armées, je regarde comme impolitique d'en réunir le commandement tant que dureront surtout le concert et la bonne intelligence qui ont toujours régné entre le général Jourdan et moi. Au surplus, si le Comité persiste dans son intention à cet égard, je déclare d'avance qu'il doit jeter les yeux sur un autre que moi pour exercer un commandement qui se trouve infiniment au-dessus de mes forces et de mes moyens. La guerre, en affaiblissant les ressorts physiques de tous ceux qui la font, altère aussi les facultés morales de ceux qui la dirigent par un travail et une tension continuels que l'inquiétude et les soucis rendent infiniment pénibles. »

Devant ce refus catégorique, le Comité de Salut public n'insista pas. Il renonça à faire exécuter son arrêté. Chacune des deux armées conserva son autonomie. Louis Blanc n'en a pas moins affirmé un fait matériellement faux dont, dans son ardeur à défendre Jourdan, il a tiré des conclusions accablantes pour Pichegru. Il en est souvent ainsi dans cette douloureuse aventure. On dirait que la mauvaise foi et l'erreur s'y sont donné rendez-vous pour dénaturer la conduite militaire du général. Ses accusateurs, cependant, ne sauraient invoquer ici les arguments qu'ils peuvent tirer des obscurités dont reste enveloppée ce que nous appellerons sa

conduite politique, c'est-à-dire l'histoire de ses rapports avec Condé.

Ce qu'ont été au juste ces rapports, nous ne le savons que par Fauche-Borel et ses acolytes, et tant de fois nous les avons surpris en flagrant délit de mensonge qu'aucune de leurs affirmations ne nous inspire confiance. Tout y est louche, suspect et douteux. Quand ils prétendent qu'ils ont vu Pichegru, causé avec lui, reçu ses déclarations, nous sommes en droit de ne pas les croire, parce que les propos qu'ils lui prêtent et les plans qu'ils lui attribuent sont les propos et les plans d'un fou, indignes de l'homme de guerre qu'était Pichegru. La volonté de trahir fût-elle démontrée, elle ne parviendrait pas à les rendre vraisemblables.

Le passé de Pichegru, l'idée que nous nous faisons de ses aptitudes professionnelles, l'impraticabilité démontrée des projets qu'on expose en son nom, sans apporter ombre de preuve qu'il y a participé, la certitude acquise que les Autrichiens, loin de les favoriser, les ont repoussés (1), encore qu'on leur affirmât qu'ils venaient de lui, les enjolivements apportés de jour en jour par les émissaires à chacune de leurs versions et enfin le détournement des fonds qu'on disait lui être destinés et que nous voyons arrêtés en chemin par ceux qu'on chargeait de les lui verser, tout concourt à exciter notre incrédulité et nous conduit à penser que depuis

(1) « Je vais obéir à Votre Excellence qui est mon chef militaire ; mais il est de mon devoir, en obéissant, de lui représenter que le parti qu'elle prend de m'empêcher de passer le Rhin devant moi est désastreux pour la cause. » — *Condé à Wurmser.*

de la démarche de Condé et des visites de Fauche-Borel, qui était bien homme à jouer double et même triple jeu, comme d'un moyen de connaître les projets des émigrés, leurs moyens d'action et les plans des Autrichiens. Mais celle-ci est la plus fragile, et il en est de plus vraisemblables.

A l'heure où Condé s'adressait à lui, Pichegru, comme tous les hommes prévoyants, ne pouvait pas n'être pas pénétré des innombrables périls auxquels l'impéritie des gouvernants, la guerre civile déchaînée, le désarroi des esprits, la désorganisation générale et les incertitudes, quant à l'avenir, exposaient la France. La restauration des Bourbons n'était pas alors considérée comme impossible. Elle l'était si peu qu'il est admis aujourd'hui que si les émigrés n'eussent, par leurs folies, découragé les dispositions d'un grand nombre de citoyens résidant à l'intérieur, elle se fût opérée.

En ces conditions, on peut supposer que Pichegru, en écoutant les émissaires de Condé, en ne les repoussant pas avec indignation, n'a peut-être voulu que se ménager en vue du lendemain. S'il a vu pour son pays en danger une chance de salut dans le rétablissement de la monarchie, il est compréhensible qu'il ne se soit pas jeté au travers des efforts royalistes et qu'il se soit même déclaré prêt à les seconder.

Rien ne tenait plus ; tout était compromis et menacé ; c'eût été son droit de citoyen d'appeler de ses vœux un régime nouveau et réparateur, à la condition cependant de ne pas en favoriser le triomphe par la violation

de ses devoirs militaires et en ouvrant à l'étranger sa patrie. Or, à cela, il s'est toujours refusé. La preuve en est non seulement dans sa conduite militaire, mais encore dans tous ses propos, dans ceux même que lui prêtent Montgaillard et Fauche-Borel.

« Je ne veux pas être le second tome de Dumouriez, dit-il et répète-t-il, à les en croire; rien de partiel. Qu'on ne fasse rien de décousu, ou on perdra la chose. Qu'on entreprenne l'esprit public autant que possible jusqu'à ce que j'aie trouvé le moment favorable d'éclater. J'ai mon plan; il comprend tout, je l'exécuterai; qu'on me laisse faire et qu'on soit sans inquiétude sur les moyens que je croirai, d'après les circonstances, devoir prendre, malgré qu'ils paraîtront ne pas coïncider avec les vues qu'on a de l'autre côté. » Ces idées le hantent; il y revient sans cesse : « Qu'on ne se presse pas, qu'on ménage l'opinion; qu'on ne parle que d'oubli, ni de punir personne. Une fois le roi en France, il sera le maître de faire ce qu'il voudra, et je ne me mêlerai plus de rien. » Enfin, d'après le rapport de Fauche-Borel d'où ces paroles sont tirées, il dit une autre fois : « Le roi, le prince et les émigrés ne pourront jamais me faire un reproche fondé. J'ai défendu le territoire français; *je le rendrai intact à Sa Majesté.* Je ne désire ni grâces, ni récompense... J'espère que La Fayette et Dumouriez ne sont point dans ce que vous êtes chargé de me dire. »

Si Fauche-Borel a été plus véridique ici qu'il ne l'a été ailleurs, ce qu'il n'est pas en notre pouvoir d'affir-

mer, nous voilà bien loin des projets qu'on prêtait à Pichegru au mois d'août. Les inventions calomnieuses qui ont suivi les premières entrevues se sont effondrées. On ne parle plus de livrer à l'Autriche les places fortes de l'Alsace, ni de passer le Rhin. Nous entendons le langage d'un homme politique fatigué du régime qui pèse sur son pays et menace de le perdre, mais non celui d'un traître. Qu'il soit disposé à faire défection à la république, c'est possible. Mais qu'il veuille y employer la trahison, ses paroles le démentent comme sa conduite.

Objectera-t-on que ses premiers projets ont réellement existé et que s'il y a renoncé, c'est après la journée du 13 vendémiaire (5 octobre) durant laquelle Bonaparte a défendu la Convention expirante, écrasé les sections royalistes, assuré la mise en train de la constitution nouvelle et l'avènement du Directoire? Alors, nous rappellerons que Pichegru n'a pas attendu ce jour pour marquer sa volonté de remplir tout son devoir de soldat. Dès le mois de septembre, ses actes militaires ont été tels qu'ils rendaient inexécutables les plans que Fauche-Borel et Courant prétendaient tenir de lui, alors même que la surveillance de son entourage et des représentants du peuple ne l'eût pas empêché de les exécuter. Sans doute, Montgaillard a prétendu, à propos des représentants, que Pichegru ne s'en inquiétait guère, et qu'au besoin il les « f... dans le Rhin ». Mais c'est encore ici un mensonge, une gasconnade de Montgaillard, et, de son propre aveu, Pichegru, lorsque Condé lui a demandé de lui livrer ces hauts

personnages, a implicitement refusé en condamnant tout le plan où figurait cette exigence.

A l'appui des considérations qui précèdent, voici une lettre confidentielle de Pichegru à Moreau (1), qui ne laisse guère de doute sur ses dispositions. Un journal ayant écrit contre lui le 15 septembre pour contester ses talents de général, il répond le 19 octobre : « Je n'avais pas eu la moindre connaissance, mon cher ami, de la diatribe insérée sur mon compte dans la *Gazette française* du 15 septembre que je me suis procurée sur les indications de ta lettre. S'il était possible d'ajouter à l'attachement que je t'ai voué, la démarche que tu as bien voulu faire à ce sujet ne pourrait manquer de produire cet effet. Mais, depuis longtemps, je comptais sur ton amitié, et le nouveau témoignage que tu viens de m'en donner n'a fait qu'ajouter à ma reconnaissance. Veuille, je te prie, la faire partager à tous les généraux qui ont bien voulu joindre leurs attestations à la tienne. Elles me sont infiniment précieuses, quoique je sois bien décidé à n'en pas faire usage. Cette circonstance, non plus que toute autre de cette espèce qui pourrait se présenter à l'avenir, ne me fera point sortir de mon caractère, et je ne répondrai jamais à aucun article des journaux. Je me persuade que le compère Gaspard du 3e régiment d'artillerie est un être imaginaire. Mais, fût-il existant, je ne lui ferai la grâce de lui répondre

(1) Les lettres confidentielles de Pichegru à son ami sont conservées au Dépôt de la guerre, où elles furent sans doute envoyées en 1804, après l'arrestation de Moreau, suivie de la saisie de ses papiers.

que d'une manière *palpable*. S'il savait combien peu je tiens à une futile renommée, il ne se donnerait pas la peine de l'attaquer. Que mon nom soit tout à l'heure enseveli sous la poussière, et qu'enfin ma patrie soit tranquille et heureuse. »

Elle est éloquente, cette lettre qui met si vivement en lumière l'ingratitude dont, deux ans plus tard, fit preuve Moreau lorsqu'au lendemain de fructidor, passant du côté du vainqueur, il osait écrire en parlant de Pichegru : « Depuis longtemps, je ne l'estimais plus. » Comment douter de la sincérité des accents de Pichegru quand elle est confirmée par tant d'autres faits et d'autres paroles si propres à prouver qu'il n'a jamais voulu trahir son pays ni se déshonorer? Il n'en a pas moins fourni lui-même des armes à la calomnie par une imprudence coupable, laquelle laisse planer une ombre sur sa conduite et oblige l'historien de ces heures obscures et troublées à s'entourer, pour le justifier, de toute la lumière de documents irréfutables et d'évoquer, dans un cadre de vérité, le souvenir de ses actes de soldat, abominablement dénaturés par ses calomniateurs.

CHAPITRE V

LES COMPLOTS ROYALISTES DANS LE LYONNAIS ET LA FRANCHE-COMTÉ

Partie liée. — Les illusions des royalistes. — Lettres révélatrices. — Le rôle des agents anglais. — Crédulité de Condé et de Wickham. — L'affaire de Besançon. — Les conjurés et le général Ferrand. — Les imprudences du marquis de Bésignan. — Saisie de ses papiers et découverte de ses complots. — Jugement d'Imbert-Colomès sur lui et sur Lamothe. — Les Autrichiens et Condé. — Découragement de celui-ci. — Immobilité de Pichegru. — La catastrophe de Besançon. — Lamothe dans la Haute-Loire. — Le marquis de Surville. — Il part pour Vérone.

Tandis que le prince de Condé, sur la foi des émissaires infidèles et menteurs qu'il avait employés à son entreprise, croyait négocier avec Pichegru, d'autres agents plus dignes de sa confiance, sinon par la perspicacité, du moins par la loyauté, opéraient dans le Lyonnais et la Franche-Comté. A Lyon, c'était l'ancien maire Imbert-Colomès, Terrasse de Tessonnet, jadis officier au régiment du Maine; les abbés de Linsolar, de Lacombe et de Villers, émigrés rentrés; à Besançon, l'abbé de Chaffoy (1); l'abbé Breluque, ancien directeur

(1) Il fut sous la Restauration évêque de Nîmes.

du séminaire; Pautenet de Vereux, qui avait servi dans l'armée des princes; le capitaine du génie Tinseau d'Amondans, les frères Antoni, propriétaires considérés dans le pays; Bouvenot, qu'on avait vu tour à tour soldat, prêtre, procureur de la commune au chef-lieu du département du Doubs, et enfin un sieur Alixand, que les documents désignent tout à la fois sous ce nom et sous celui d'Alexandre.

A l'aide des ressources dont ne cessaient de les pourvoir les commissaires anglais Wickham et Crawfurd, ces personnages fomentaient la révolte dans les contrées confiées à leur action; ils y préparaient des soulèvements qui devaient éclater à l'heure où l'armée de Condé, réunie à celle de Pichegru, après avoir passé le Rhin sous la protection des canons autrichiens, marcherait sur Paris, drapeau blanc déployé.

Tous ces projets étaient liés. C'est dans un but commun que leurs auteurs exerçaient leur zèle, les uns ici, les autres là. Dès le mois de septembre ceux qui opéraient à Lyon se disaient prêts à agir, et Tessonnet, en homme qui ne doute de rien, adressait à Wickham, le 21 de ce mois, un suggestif compte rendu de sa conduite et des résultats dus à son activité.

Quelle que soit la longueur de ce document, il témoigne à un si haut degré des illusions dont ces conspirateurs plus candides que dangereux alimentaient leurs espérances, qu'il nous paraît bon d'en donner ici de larges extraits. Plus les événements sont confus et obscurs, et plus l'historien doit considérer comme une

bonne fortune de pouvoir laisser la parole aux acteurs qui y ont figuré.

« Nous commençons à être en état de vous rendre compte de l'affaire dont vous nous avez chargés, écrivait de Lyon Tessonnet. Nous vous supplions de mettre tout en œuvre pour presser le passage du Rhin. Jamais le moment ne fut plus favorable. Le salut de la France ne dépend plus que de vous et des Impériaux, nous pouvons vous l'assurer, et si vous daignez réfléchir sur les reproches que vous auriez à nous faire si nous vous trompions, vous ne craindrez pas que nous exagérions les succès que nous vous promettons, si vous agissez sans délai.

« Voici le détail de ce que nous pouvons vous assurer. Nous ne vous parlerons ni du Porentruy, ni du département de la Haute-Saône, ni de Besançon dont nous ne nous sommes pas occupés, puisque vous vous les êtes réservés; mais si, après avoir passé le Rhin, un corps d'Autrichiens s'avance seulement jusqu'à Besançon avec l'armée de Condé et que cette armée se prépare à avancer, nous nous engageons à soulever Lons-le-Saulnier, ses environs, le département de l'Ain et le pays de Gex, la ville de Lyon, le Lyonnais, le Forez, les montagnes qui couvrent ce pays depuis Tarare jusques au mont Pila.

« Vous pouvez compter encore sur l'insurrection du Vivarais, des Hautes-Cévennes, du Gévaudan et du Puy-de-Dôme, c'est-à-dire de la partie de l'Auvergne que couvrent les monts, Riom, la Limagne et ses mon-

tagnes entre Clermont et les trois provinces du Nivernais, du Bourbonnais et de l'Angoumois. Cette étendue de pays, comme vous voyez, est très considérable et remplit au delà de ce que vous demandiez. Ce n'est cependant qu'une partie de ce qui se décidera en votre faveur, si nous ne sommes pas trompés sur les assurances des personnes d'un zèle éprouvé et démontré par leurs actions précédentes, et dont les rapports sont encore confirmés par la notoriété publique.

« Vous pouvez encore compter sur Vienne, le comtat Venaissin, Aix, Marseille et la partie de la Provence qui est entre le Rhône et les Vaux d'Oliviers, ce qui comprend Arles, Salon et Tarascon. Il faut y ajouter Aigues-Mortes, Nîmes, les campagnes voisines qui ont les mêmes dispositions. La volonté dans ces pays est excellente; il ne reste qu'à les organiser et les mettre en état de s'appuyer mutuellement. Les agents que nous avons choisis pour cette besogne sont déjà partis, et avant quinze jours, c'est-à-dire avant que vous puissiez arriver à Besançon, quand même vous passeriez le Rhin dès aujourd'hui, tout serait prêt.

« Vous devez juger d'après cela combien il est nécessaire que vous vous hâtiez, car nous ne nous dissimulons pas que si la nouvelle constitution s'établit (1) et que l'Assemblée se renouvelle en entier, les parents des députés, leurs amis, leurs électeurs formeront à cette nouvelle puissance un parti formidable, d'autant plus que la

(1) La constitution de l'an III, votée par la Convention avant de se séparer.

France fatiguée ne soupire qu'après la tranquillité que l'Assemblée nouvelle lui procurerait sans doute dans les premiers instants.

« Il est impossible d'ailleurs de douter que, en préparant dans autant de points que nous sommes obligés de le faire, la Convention n'acquière à la fin, si on tarde d'agir, des preuves ou au moins des indices de ce que nous faisons, et que, sur le moindre soupçon, elle ne répande dans ce pays des troupes dont la présence seule suffirait pour faire évanouir toutes nos espérances. Nous ne craignons pas de répéter qu'il est instant d'agir, que nous répondons de tout s'il n'y a pas de délai, que nous ne répondons de rien si on tarde.

« Nous nous sommes occupés utilement de l'armée, et vous allez en juger. Nous avons à nous un adjudant général dont nous sommes sûrs; nous avons des espérances sur le général qui est à la tête de l'état-major, et sur celui qui commande l'armée à la porte de Lyon. Nous sommes sûrs de faire déserter deux cents dragons ou chasseurs de cette armée qui n'est que de quinze cents hommes. Nous allons faire travailler le reste, et nous sommes à peu près assurés de réussir sur un grand nombre. Ce qui est plus important encore, ce sont les fortes espérances que nous avons de gagner Kellermann, commandant en chef l'armée des Alpes. L'adjudant général, qui est à notre dévotion, nous en répond sur sa tête. Si ces espérances se réalisent, quelles sont les promesses que vous nous autorisez à lui faire? Quel est l'argent que nous pourrons y sacrifier?

« C'est à M. de Bausset, capitaine aux gardes suisses, que vous devez tout ce qui a été fait relativement aux généraux. Vous jugez d'après cela à quel point il a été utile. Nous vous prions de lui écrire pour lui en témoigner votre reconnaissance. Un grand vicaire du diocèse qui vous est déjà connu nous est également fort utile; c'est par lui que le Lyonnais, le Forez et une partie de l'Ain seront mis en mouvement. Nous vous prions encore de lui écrire. Vous voyez qu'au lieu de deux agents, vous en avez quatre qui vous servent avec le même zèle.

« Nous sommes instruits par voie sûre que la désorganisation est à son comble dans les armées des Alpes et d'Italie; le plus grand nombre, la presque totalité des bataillons est réduite à quatre cents hommes, c'est-à-dire au-dessous de la moitié. Ils manquent de tout; ceux que nous voyons font horreur et pitié; ils sont sales, maigres et défigurés; aucune recrue ne joint les corps qui sont dans l'intérieur, réduits à la moitié dès qu'on les envoie aux frontières.

« Outre les objets dont nous avons parlé, nous nous sommes occupés à préparer les moyens de nous emparer de Saint-Étienne, et nous espérons y réussir quand le moment en sera venu. Mais les étourderies de MM. Bésignan et Lamothe (1) ont forcé les représentants à faire évacuer de cette ville la plus grande partie des fusils. Il n'en reste que dix mille. N'oubliez donc

(1) Nous avons déjà parlé de ces deux agents dans le premier chapitre. On verra bientôt combien ils méritaient les défiances qu'ils inspiraient.

pas d'en apporter avec vous la plus grande quantité possible. On vient d'envoyer contre eux, de Lyon, cinq cents hommes d'infanterie et vingt-cinq de cavalerie, et on fait marcher deux autres bataillons sur le Puy en Velay. »

Quelque hâte qu'eût l'auteur de ce rapport de voir le prince de Condé passer le Rhin, satisfaction ne lui fut pas donnée, les Autrichiens, après avoir d'abord autorisé le passage, ayant refusé ensuite de le laisser exécuter. Mais ce contretemps ne ralentit pas les préparatifs formidables que les agents de Lyon prétendaient mener à bonne fin. Ils s'appliquèrent à les compléter. Le 13 novembre, Imbert-Colomès, convaincu qu'il y avait réussi, ne manquait pas d'en tirer orgueil et de chanter victoire dans une lettre qu'il adressait au roi de France à Vérone pour confirmer les allégations de Tessonnet :

« Sire, lui disait-il, je viens mettre sous les yeux de Votre Majesté les résultats des opérations que j'ai faites de concert avec un petit nombre de gens dont je suis parfaitement content. De ce nombre est le porteur de la présente, neveu du brave Précy, et digne d'un tel oncle. Les choses sont au point, Sire, que j'ai l'assurance de mettre sur pied dans deux ou trois fois vingt-quatre heures quarante mille hommes en état de se battre, dont bonne partie a fait la guerre. Ce nombre nous sera fourni par notre ville, les montagnes des environs et la lisière de nos départements voisins. Outre cela, nous ferons mouvoir au premier signal cinq ou six

départements au moins, et nous y enverrons des détachements pour les décider plus sûrement.

« J'ai pris des mesures certaines pour les approvisionnements. Il nous manquera quelques armes; mais à force de désarmer les suspects et les faibles, nous armerons vos bons sujets. Nous aurons quelques canons pour commencer, et nous en prendrons. Nous avons des munitions pour guerroyer, et nous savons où en trouver, et par-dessus tout cela nous sommes animés du courage que nous inspirent l'amour de Louis XVIII et le désir de le voir sur son trône pour le bonheur de la France.

« J'ai écarté ou laissé agir, Sire, dans leur particulier, une foule d'agents ou se disant tels. Ils ont contribué à réveiller et maintenir le bon esprit, mais je n'ai pas cru devoir communiquer avec eux, dans la crainte d'en rencontrer d'indiscrets qui auraient compromis la chose publique (1). Quand le moment viendra, on emploiera tous ceux qui ont une vraie mission. J'ai voulu tenir seul le fil de mes opérations pour être sûr du secret, et je réponds sur ma tête de leur succès si Votre Majesté veut avoir la bonté de me continuer son entière confiance.

« Mais pour aller jusqu'au bout, ou plutôt pour être sûr de me faire obéir au moment de l'éclat, dans le cas où la jalousie ou quelque autre passion m'opposerait des

(1) On trouvera aux pièces historiques, F, une curieuse lettre d'Imbert-Colomès se plaignant des agents royalistes, de leurs imprudences, de leurs indiscrétions, et des risques qu'ils lui font courir.

obstacles, j'ai besoin, Sire, d'un titre authentique de votre main, que le porteur de le présente déposera sur la frontière pour que je puisse le faire entrer au moment du besoin.

« Je crois que notre général en chef (Précy) ne peut venir avec sûreté en France qu'après le premier éclat. Jusque-là, il est à propos qu'il soit prêt sur la frontière ; je le ferai avertir à temps, mais il se passera trois ou quatre jours du premier mouvement jusqu'à son arrivée, et pendant ce court espace j'ai besoin de pouvoirs en quelque sorte illimités. Mais il n'y aura dans le premier moment autre chose que des rassemblements, et le général arrivera à temps pour diriger les opérations militaires. Il est mon ami intime, et je n'ai pas de plus vif désir que de voir accroître la gloire qu'il a acquise, et tous les bons Français marcheront avec ardeur sous ses drapeaux. Il amènera avec lui tous les officiers que Votre Majesté ou Mgr le prince de Condé auront indiqués. Mais j'en ai ici tout ce qu'il en faut pour le début ; s'il en arrivait d'avance, ils donneraient l'éveil et feraient manquer le coup. Je crois même que le général doit rester caché sur la frontière pour qu'on ne soupçonne rien.

« Trois ou quatre jours avant l'exécution, je soumettrai mon plan à un conseil que je composerai d'un petit nombre d'anciens officiers d'élite, et l'arrêterai de concert avec eux. Je ne peux pas fixer le moment précis de l'exécution. Nous pouvons avoir la main forcée pour devancer, ce que nous éviterons autant que nous

pourrons, et quelque obstacle imprévu peut nous retarder; mais à moins de ces événements au-dessus de toute prévoyance humaine, j'espère faire dans quatre à cinq semaines retentir dans une bonne partie de vos États le cri de : Vive le roi ! J'agirai au surplus de concert avec Mgr le prince de Condé et M. Vickham; mais je les prierai de ne communiquer à qui que ce soit mes dispositions ultérieures, ni l'époque de l'exécution; le secret le plus profond est indispensable.

« J'espère que Mgr le prince de Condé viendra à notre secours. Fût-il seul, son nom et sa présence feront tout, et si Votre Majesté me permet de lui dire mon avis, je crois qu'il serait bien avantageux qu'elle se rapprochât de ses États au moment décisif, même quelques jours avant. »

En même temps qu'il faisait part au prétendant de ses projets et de ses espérances, Imbert-Colomès les communiquait à Wickham. Celui-ci s'empressait de les transmettre à Condé avant même de s'être assuré si l'exposé qui lui en avait été fait ne dénaturait pas la vérité. L'idée ne lui était pas venue de mettre en doute ces dires rassurants, ni de les taxer d'exagération. Imbert-Colomès passait pour l'homme le plus sage du parti. Son âge, son expérience, son passé, son honnêteté reconnus, tout le rendait digne de confiance. A ce qu'il disait, Wickham ajoutait une foi aveugle et entière.

Condé ne se montra pas moins crédule que le com-

missaire anglais. Comment ne l'eût-il pas été, alors que l'arrivée de ces nouvelles coïncidait avec une invitation de Wurmser d'avoir à s'entendre avec le général Mélas pour passer le Rhin? Vingt jours plus tard, il devait être cruellement déçu en apprenant que la cour de Vienne ne ratifiait pas l'ordre du général en chef de l'armée. Mais ce désaveu n'était pas encore parvenu au camp autrichien lorsque Condé reçut les lettres de Wickham qui lui annonçait l'imminence de cette insurrection du Lyonnais et du Midi, préparée par ses agents et qu'ils disaient prête à éclater au moment où l'armée de Pichegru et celle de Condé marcheraient sur Paris.

« Quelle grande nouvelle, Monsieur, que celle que vous m'apprenez! mandait le prince à Wickham, le 9 novembre. Vingt-cinq à quarante mille hommes tout prêts! Voilà le genre d'insurrection qu'il nous faut et que je désire depuis six ans. L'énergie et l'activité de M. Philibert (Imbert-Colomès) nous le prouvent. Le roi lui devra sa couronne; il ne l'oubliera pas. Laveaux (l'abbé de Linsolar) me dit aussi qu'on est sûr de Kellermann et de son armée, que Marseille se déclarera, que le Dauphiné même s'évertue. Si cela est, la besogne me paraît certaine avec les événements du Rhin qui rejettent bien loin Jourdan et son armée, et qui jettent le découragement et le mécontentement dans celle de Pichegru, qui, je crois, en est fort aise, car il me fait dire par notre homme qui est toujours auprès de lui qu'il est toujours dans les mêmes sentiments et que je

ne m'impatiente pas, parce qu'il guette le moment favorable (1). »

Les illusions étaient donc à leur comble. Condé restait convaincu que la cause des Bourbons allait enfin connaître des jours plus heureux et que les royalistes seraient bientôt vengés de leur longue misère. Il croyait au succès, encore que cinq semaines avant, le 5 octobre, à Paris (13 vendémiaire), la Convention expirante en eût remporté un retentissant sur les sections ameutées contre elle. Il y croyait d'autant plus que les avis reçus de Franche-Comté lui montraient ce pays animé des mêmes dispositions que les contrées où opéraient Imbert-Colomès et Tessonnet.

Ses agents de Besançon n'avaient été ni moins actifs ni moins entreprenants que ceux de Lyon, et de même qu'il n'avait pas craint de solliciter Pichegru à l'effet de l'entraîner dans le parti du roi, de même c'est au général Ferrand, commandant de la division militaire du Doubs, qu'ils s'étaient adressés afin de donner à l'heure opportune un chef aux conjurés et de leur assurer l'appui de la garnison. Qu'il la fit se prononcer, et la révolte pouvait gagner les campagnes, entraîner l'armée du Rhin, décider peut-être ainsi du sort de la République et de la France (2).

(1) Voir cette lettre aux pièces historiques, G, ainsi que d'autres échangées dans la même période et relatives au passage du Rhin.

(2) Quelque obscure et confuse qu'ait été cette affaire de Besançon, nous sommes parvenu à la reconstituer dans ses lignes principales grâce aux Archives de Chantilly et à l'aide d'une curieuse brochure intitulée : *Une négociation secrète sous le Directoire*, par Léonce Pingaud. Notre savant confrère a eu dans les mains, pour se documenter, les pa-

Les agents de cette négociation mystérieuse furent l'abbé Breluque, représentant secret du parti royaliste à Besançon, et Pautenet de Vereux, cet ancien soldat de l'armée des princes dont nous avons déjà parlé. Autorisé par Wickham, Pautenet de Vereux parvint à s'aboucher avec Ferrand et osa lui dire en face ce qu'on espérait de lui. Le général ne protesta pas. Il parut même disposé à servir le roi. Fréquemment dénoncé à Paris comme royaliste par les jacobins du Doubs, il était aigri, mécontent, irrité même, et comme ses soldats réduit au dénuement le plus absolu, « n'ayant pas reçu d'appointements depuis quatre mois ». Après son entrevue avec Pautenet de Vereux, celui-ci le considéra comme acquis à la cause.

C'est alors qu'à l'instigation de Wickham, un autre acteur, Tinseau d'Amondans, entra en scène. En sa qualité d'officier, il était chargé de rallier les bandes insurgées que Condé espérait trouver debout, lorsque après avoir passé le Rhin, il arriverait dans les montagnes du Doubs. Il fut, à ce titre, adjoint à Pautenet de Vereux, qui n'accepta pas sans maugréer ce collaborateur, bien que la direction de l'entreprise lui eût été maintenue. Le 30 novembre, Pautenet de Vereux était à Besançon avec quelques centaines de louis en poche fournis par Wickham et un billet de Condé ainsi conçu : « Pour confiance entière. Louis-Joseph DE BOURBON. » Tandis qu'il continuait à communiquer avec Ferrand, un autre

piers du président de Vézet et les lettres de l'abbé de Chaffoy ayant trait à cet événement.

agent, Bouvenot, s'efforçait de séduire les membres de la direction départementale, et il semble qu'il obtint de plusieurs d'entre eux une réponse favorable.

Quant à Tinseau, il rôdait sur la frontière, attendant l'heure propice pour agir et mettre en mouvement les révoltés. C'est de là que le 19 décembre il faisait parvenir à Condé le compte rendu de ses nombreuses opérations.

« Monseigneur, Votre Altesse Sérénissime verra par la lettre de M. l'abbé de Chaffoy et par l'état actuel des esprits de Franche-Comté que nos justes espérances sur le concours des habitants de ce pays ne sont pas évanouies. Tous les éléments, tous les matériaux de la guerre civile y sont prêts. Les esprits y sont disposés... deux généraux gagnés... les administrations de deux départements d'accord avec eux; celle du troisième, quoique moins bonne, bien disposée; les habitants des villes ennemis de la Convention par l'emprunt forcé, qui tombera sur eux principalement, par la crainte du terrorisme et par la cherté des subsistances; ceux des campagnes par l'amour de leur religion, par la crainte des réquisitions d'hommes et de denrées, qui vont se faire tant pour l'emprunt forcé qu'à titre d'impositions et de sommations au nom de la loi; les campagnes peuplées de déserteurs armés et associés à la barbe des gendarmes, qui n'osent plus marcher contre eux depuis que quatre ont été tués près de Blamont et cinq à Saint-Georges entre Mortan et Pontarlier.

« Les administrations sont disposées à ne pas se lais-

ser destituer, le général en chef à les soutenir et à conserver son commandement. Il a dans sa main trois places : les forts sur Salins, la citadelle de Besançon et Blamont. Les forts de Salins et la citadelle de Besançon sont la clef des montagnes ; quatre cents hommes dans les premiers, mille dans celle-ci, sont une garnison suffisante. Dans tous les temps, ces deux places sont extrêmement difficiles à investir, la montagne étant armée, et pendant l'hiver cela devient à peu près impossible. En arrière de ces places, quarante à cinquante lieues de montagnes, sur dix de largeur, avec qui elles communiquent, et ces mêmes montagnes pouvant tirer par la contrebande de l'étranger une partie de ce qui leur manque ; la plaine de Franche-Comté pareillement bien disposée et étant ouverte de toutes parts aux excursions qui se feraient depuis la montagne. Le Porentrui partage les mêmes dispositions et porte la communication de l'intérieur jusqu'aux bords du Rhin. Ce pays est d'ailleurs à peu près sans troupes, deux et demi des trois bataillons qui y étaient répandus ayant été envoyés pour renforcer la garnison de Huningue, qui est aujourd'hui de trois bataillons.

« Avec de pareils moyens, si le général Ferrand veut lever le bouclier pendant que nous l'appuierons de toutes les forces des montagnes, il peut se soutenir, car si on envoie contre lui une armée, qui ne peut pas être bien nombreuse, elle ne peut pénétrer dans la montagne sans faire le siège de Salins ou de Besançon ;

elle ne peut investir complètement ces deux places. Enfin, on peut dans huit jours ramasser trente mille hommes pour tomber sur elle pendant que la garnison s'occuperait. Il ne s'agit donc que de déterminer le général et les administrations à lever le bouclier en leur promettant l'appui des campagnes. Nous avons répandu force poudre et balles dans celles-ci ; il y a beaucoup de fusils et beaucoup d'hommes prêts à s'en servir. Je repars demain pour mettre toutes ces considérations sous les yeux de M. Wickham, et s'il se détermine à faire quelques fonds, je passe tout de suite en Franche-Comté pour m'aboucher avec les trois ou quatre principaux chefs, tant militaires que civils et ecclésiastiques.

« Le motif sur lequel j'insisterai le plus vis-à-vis de M. Wickham est la puissante diversion que cela ferait contre l'armée d'Italie, dont les progrès sont extrêmement gênants pour les Anglais, car cela leur coupe toute communication directe entre la Corse et l'Italie. On ne peut pas se dissimuler que la Convention fera marcher contre nous un corps de son armée d'Italie. Mais quand on fait la guerre, il faut bien s'attendre à trouver des ennemis. Il faudra d'ailleurs que cette armée passe entre Lyon et nous, ce qui n'est pas commode pour son approvisionnement ni pour elle. Les Anglais pourraient d'ailleurs renforcer l'armée d'Italie de leur régiment de Royal-Étranger qui est en marche, et qui ne peut arriver en force que par Trieste ou par Civita-Vecchia. Si l'évacuation de la rivière de Gênes

eût été prévue, je doute fort qu'il eût reçu l'ordre de s'y rendre.

« La plus grande difficulté, Monseigneur, sera sans doute de faire marcher ensemble les gens des villes et ceux des campagnes. Les premiers sont mus par la haine de la Convention et par leur intérêt plus que par l'amour de la royauté; les seconds, par amour de la religion et de la monarchie. Toutes les relations de ceux-ci sont avec les royalistes, toutes les relations des premiers sont avec les républicains constitutionnels, et je ne vois qu'un moyen pour accorder des éléments aussi discordants, c'est que nous fassions insurger les campagnes en même temps que le général lèverait le bouclier à Besançon : que M. de Follenay (1) vienne se mettre à la tête de cette masse que nous organiserions le plus promptement possible, ce qui est fort aisé, pendant que le général Ferrand ferait agir ses troupes. Les deux généraux se concerteraient; pendant ce temps, Monseigneur pourrait envoyer soit M. de Malseigne, soit tout autre officier général, en qui il a le plus de confiance, et fondre toutes ces parties hétérogènes en un seul tout, par la présence de Mgr le duc d'Enghien.

« J'espère que Monseigneur voudra bien considérer qu'un voyage en Franche-Comté, pour un homme qui y est aussi connu que moi et qui y a tant d'ennemis, offre des périls d'un genre peut-être plus difficile à braver que les risques ordinaires de la guerre. Je ne fais

(1) Officier de l'armée de Condé comme le général de Malseigne dont il va être question.

cette remarque à Monseigneur que pour l'engager à agréer cette marque de mon dévouement pour mon roi et pour Son Altesse Sérénissime, et je la supplie de croire que la plus flatteuse preuve qu'elle puisse me donner de sa haute protection, c'est de me mettre dans le cas de servir utilement la cause dont elle est le principal appui. M. le comte de l'Aubespin partage les mêmes sentiments et ne se croirait pas, sans ce nouveau rayon d'espérance, autorisé, par le recrutement dont il est chargé, à ne pas aller remplir un devoir plus brillant sous les yeux de Monseigneur.

« J'ai fait remarquer à M. l'abbé de Chaffoy que jusqu'à ce que l'affaire eût généralement éclaté, Monseigneur ne pouvait pas se priver d'un officier général de confiance, quel que fût celui sur lequel pourrait tomber son choix, dans le moment où il lui était le plus utile; mais il m'a répondu que Monseigneur daignerait excuser les méprises d'un ecclésiastique que des circonstances obligent de parler de guerre.

« J'ajouterai à ce que j'ai exposé jusqu'ici à Monseigneur que si le général Ferrand prend sur lui de commencer, il rend un grand service à la monarchie et au roi; qu'il serait peut-être utile que Monseigneur l'assurât par sa propre main de la reconnaissance du roi et de la sienne, et comme il n'a eu jusqu'ici d'intermédiaire que l'ecclésiastique dont M. l'abbé de Chaffoy lui parle dans sa lettre et M. de Vereux, c'est-à-dire deux personnes qui, quoique pleines de zèle, sont totalement étrangères au militaire et ne peuvent par consé-

quent, sous ce point de vue, lui inspirer de la confiance, il serait peut-être avantageux pour le bien du service que Monseigneur l'assurât qu'il peut parler avec confiance au militaire qui lui remettra ou fera remettre cette lettre. Si cet officier est un autre que moi, je tâcherai de l'aider de toutes mes connaissances locales, et je ne ferai pas même en cela un sacrifice à la cause que je sers. Si c'est sur moi que Monseigneur laisse tomber son choix pour cet objet, je ferai tous mes efforts pour justifier sa confiance. »

Trois jours après, se trouvant à Lausanne, il ajoutait à sa lettre ce *post-scriptum :* « Je quitte dans ce moment M. Wickham à qui j'ai fait agréer la plus grande partie des idées que je viens d'exposer à Monseigneur. Je vais en France pour voir les principales personnes de qui notre affaire dépend. Si le général Ferrand et les administrateurs veulent agir, M. Wickham m'autorise à promettre pour quatre mois consécutifs cinq mille louis par mois, et comme il me laisse le soin de disposer de cette somme, Monseigneur peut être assuré que j'en dirigerai la dépense de manière à ce que, sans offenser le parti citadin, la meilleure part en tombe sur le parti des gens de la campagne dont le royalisme et la religion sont beaucoup plus assurés. J'ai, d'après les ordres de Monseigneur, consulté M. Wickham sur les principales démarches, ne voulant prendre sur moi que le moins possible dans des affaires de cette importance. »

Les choses en étaient à ce point et, tant dans la

Franche-Comté que dans le Lyonnais, semblaient promettre au royalisme une victoire prochaine, lorsqu'une suite d'incidents imprévus et désastreux vint à l'improviste livrer au Directoire le secret de ces conspirations que leurs auteurs avaient pu organiser et conduire jusque-là sans être inquiétés.

De la manière dont elles furent dévoilées, sinon dans leurs détails, du moins dans leurs lignes générales, il existe plusieurs versions à travers lesquelles les documents officiels ne répandent qu'une lumière incomplète, insuffisante à en éclairer les obscurités. Deux faits seulement ressortent avec précision de l'étude de ces documents : le premier, c'est que les découvertes de la police portèrent d'abord sur l'entreprise de Lyon ; le second, c'est qu'elles résultèrent de l'imprudence de l'un des agents du prince de Condé, le marquis de Bésignan.

Au début de ce livre (1), dont la suite va mieux faire connaître ce personnage, il a été déjà fait mention de lui. Depuis le commencement de la Révolution, il avait donné à la cause royaliste des gages non équivoques de dévouement et d'intrépidité. Dans le Midi, dont il était originaire, il lui avait recruté des partisans, payant de sa personne et de ses biens, jouant sa vie tantôt pour se défendre dans son château assiégé par les républicains, tantôt après sa défaite, alors que, proscrit et sans tenir compte des périls auxquels l'exposait sa qualité d'émi-

(1) Voir page 9.

gré, il était apparu à Lyon et dans les Cévennes, pour provoquer la guerre civile de laquelle il attendait le rétablissement de la monarchie.

Dévoré du besoin de jouer un rôle, considéré à Vérone, dans l'entourage du roi, comme un homme plus entreprenant que prudent, plus mobile que persévérant, il n'avait pas tardé à donner de lui la même opinion au prince de Condé, à Précy, à Wickham, à tous ceux, en un mot, auxquels il allait à toute heure soumettre les projets dont était prodigue son esprit inventif et agile. Comment, en dépit des défiances qu'il inspirait, parvint-il à surprendre ce qui se passait à Lyon? L'apprit-il à Mulheim de l'un des familiers de Condé? Est-ce à Lyon où, depuis le 9 thermidor, il venait fréquemment, qu'il y fut initié?

A ces questions, on ne saurait répondre avec certitude. En tout cas, on le voit bientôt au courant de l'entreprise, brûlant d'y participer, parvenant à s'y tailler un rôle en imposant ses services, tentant même de substituer aux plans en cours d'exécution d'autres plans dont il était l'auteur. L'exposé qu'il en avait fait formait un manuscrit assez volumineux, grossi par une correspondance abondante et qu'il portait ordinairement sur soi dans ses incessantes allées et venues. C'est ce dossier que, le 18 novembre, allant de Lausanne à Lyon, il se laissa enlever en passant la frontière.

Les circonstances quelque peu romanesques de cette saisie nous sont révélées par le rapport auquel elle

donna lieu et qui fut adressé au Directoire : « Le 27 brumaire dernier, un employé des douanes, au bureau Mégrin, département de l'Ain, rencontra une jeune fille de douze ans qui passait un paquet qu'elle paraissait vouloir soustraire à la visite. D'après l'embarras qu'elle montra à son approche et sur la réponse qu'elle lui fit que ce paquet appartenait à l'un des voyageurs qui étaient dans la malle du courrier de Genève à Lyon, il s'en saisit au moment où elle allait le remettre à l'un de ces individus qui était en avant de la malle et suivait de près cette fille. Il fut même obligé de recourir à la fuite pour éviter leur poursuite. »

Bientôt après, les cinq cents pièces qui composaient ce dossier révélateur étaient expédiées à Paris par le représentant du peuple Légot qui se trouvait en mission dans le département de l'Ain. Le Directoire eut ainsi connaissance non du plan d'Imbert-Colomès, mais de celui de Bésignan qui malheureusement, s'inspirant du premier, recourait aux mêmes moyens, utilisait les mêmes personnes et les désignait. C'en était assez pour que nombre de gens fussent gravement compromis et pour justifier les mesures rigoureuses qui furent prises à Lyon ainsi que dans toutes les contrées que Bésignan avait indiquées comme livrées aux influences royalistes.

Quant à lui, il fut prouvé que, depuis qu'après le siège et la destruction de son château, il avait été mis hors la loi, il ne cessait de fomenter une contre-révolution. A l'armée de Condé, où il avait un moment

paru ; à Lyon, où ensuite il avait osé venir et résider au péril de sa vie ; à Rome, où il était allé supplier le Pape de lever des troupes et de s'unir à la coalition, comme intéressé à rentrer dans la propriété du comtat Venaissin ; dans ses rapports avec les représentants d'Autriche et d'Angleterre, délégués auprès des princes ; partout, il avait conspiré et s'était efforcé de faire le jeu des ennemis de l'intérieur. A Lyon notamment, il avait provoqué des conciliabules, présidé des réunions secrètes, prêché la nécessité de grouper les gardes nationaux « dont on était sûr » et de « régulariser le zèle apostolique » des égorgeurs et assommeurs désignés sous le nom de Compagnons de Jésus. Il voulait aussi créer une légion d'« ouvriers évangéliques », à l'effet de « fanatiser le peuple des campagnes, de l'aliéner par degrés contre le gouvernement de la République, de l'électriser en faveur de la royauté ». — « Envoyez-nous des prêtres, écrivait-il à Condé. C'est l'expédient le plus sûr pour dominer l'opinion. La force ne peut rien sans elle ; il faut l'éclairer. » Enfin, sa dernière conception, la plus récente, se résumait dans ce complot qu'on venait de découvrir, dont le siège principal était à Lyon, et qui devait liguer entre eux les départements riverains du Rhône et ceux qui les avoisinent.

Dans plusieurs lettres dont il avait conservé les minutes, Bésignan se vantait d'avoir organisé un peu partout, sur ce vaste théâtre, des bandes armées. Il énumérait les forces militaires sur lesquelles il comptait, formées surtout de la « partie saine » des gardes natio-

nales; il indiquait les lieux de leurs rassemblements, les itinéraires qu'elles devaient suivre, les points où elles devaient se réunir. Il ajoutait qu'il disposait de ressources considérables. C'est dans la Haute-Loire que le mouvement devait d'abord éclater. A cet effet, il avait décidé M. de Blumestein, directeur des fonderies du Forez, à lui livrer la poudre dont il aurait besoin.

M. de Blumestein n'était pas le seul affilié que désignât Bésignan. Les papiers qu'il avait si maladroitement laissé saisir nommaient d'autres personnages : les généraux de Précy et de Chavannes, encore à l'étranger; le colonel de Tessonnet, Imbert-Colomès, le marquis de Surville, le chevalier de Lamothe, qu'il avait connu à l'armée royale, et enfin les abbés de Linsolar et Devillers, qu'il appelait les chefs du diocèse de Lyon.

Il résultait encore de l'examen de ses papiers qu'il était en désaccord avec le premier de ces ecclésiastiques, « en ce que celui-ci, dit le rapport qui est sous nos yeux, pour mettre à couvert la conjuration jusqu'au moment où elle devait éclater avec certitude du succès, avait, dans ses instructions aux prêtres, décidé qu'ils pouvaient tolérer que les initiés se soumissent provisoirement aux lois de la République, et que, dans sa correspondance avec les princes et le prétendant, il est parvenu à présenter Bésignan comme un homme dangereux par son caractère bouillant, ses imprudences qui ont été dans le cas plusieurs fois de faire avorter le projet et d'en compromettre les chefs et complices. On

s'explique, d'après ces motifs, que Bésignan, quoique la cheville ouvrière et active de ces machinations, n'ait pu obtenir la commission de principal agent des princes et ait été comme disgracié pour avoir tenté de faire éclater la révolte avant que les moyens d'exécution fussent suffisamment assurés. »

La conclusion que tirait ce rapport de la minutieuse analyse des papiers saisis n'était que trop justifiée par la réalité des faits. L'auteur de ces plans plus ingénieux que réalisables avait dû se résigner à ne tenir que le second rôle, sous les ordres de Précy et de Chavannes. Il espérait du moins que sa vaillance dans l'action et le succès final lui rendraient la première place, à laquelle il se croyait des droits. C'est tandis qu'il nourrissait cet espoir et attendait le signal d'entrer en branle que la saisie de ses papiers venait le dénoncer tout à coup au Directoire, anéantir ses projets et signaler à la police la plupart des gens qu'il avait voulu s'associer, malgré Imbert-Colomès, qui le considérait comme un brouillon et ne voulait même pas le recevoir.

C'était un désastre pour sa cause et pour lui-même. Sur son désir formel, Surville et Lamothe, qu'aussitôt après la saisie et avant qu'on eût découvert qu'elle le compromettait il était venu rejoindre à Lyon, quittèrent cette ville. Surville partit pour le Vivarais, Lamothe pour la Haute-Loire. Imbert-Colomès, qu'il avait pu prévenir, s'empressa de fuir et parvint à gagner la Suisse. Quant à lui, il quitta Lyon, mais resta caché aux environs, d'où il put assister aux suites doulou-

reuses de ses imprudentes équipées. En moins de quinze jours, il y eut plus de cent arrestations opérées, dont il était contraint de s'avouer l'auteur, les gens emprisonnés ne l'ayant été que parce qu'on les soupçonnait de s'être faits ses complices. Dans une lettre bien humble, datée du 15 février 1796, et adressée au juge de paix du canton de l'Hôtel-Dieu, il prenait leur défense; il affirmait qu'ils ne l'avaient jamais ni vu ni connu : affirmation mensongère, qui, loin de leur venir en aide, aggravait les charges qui pesaient sur eux. Après cette manifestation en leur faveur, il disparut. Mais Imbert-Colomès ne lui pardonnait pas.

« Bésignan est actuellement en France, mandait-il de Lausanne, où il s'était réfugié, au prince de Condé; mais je n'ai pu savoir positivement dans quelle partie. Les uns le disent dans le Velay, les autres dans le Forez. Ce qu'il y a de certain, c'est que si le Directoire exécutif avait été jaloux de le faire arrêter, ç'aurait été chose facile, ce qui ferait présumer Bésignan capable de trahison, puisqu'il est encore libre. »

Dans la lettre qui formule ce jugement injuste, Imbert-Colomès en rendait un second, mieux fondé sans doute, sur l'un des compagnons de Bésignan, le chevalier de Lamothe.

« Quant à lui, je le crois à présent tout aussi dangereux que l'autre. Il est venu ici, il y a environ trois semaines, dans l'espérance d'y accrocher de l'argent et retourner en France, manœuvrer à sa guise. Il assurait être brouillé avec Bésignan et n'avoir plus rien de com-

mun ensemble. Mais je n'en crois rien : leurs têtes se ressemblent trop pour se séparer. Il disait avoir laissé en France pour environ trente louis de dettes. Je lui ai offert de les payer sous condition qu'il ne rentrerait pas, qu'il irait à votre armée, et je promettais de lui payer un traitement particulier pendant qu'il y serait. Il a refusé ma proposition et a préféré de rentrer pour se mettre de nouveau à la tête de soixante ou quatre-vingts vagabonds qui couraient les montagnes du Forez avec lui et Bésignan. J'ai pris des mesures pour éviter à ces deux mauvaises têtes toute confiance de la part des habitants des campagnes, et j'espère y réussir. »

Sous ces appréciations sévères à l'excès, Condé devina-t-il le reproche de s'être montré trop confiant dans Bésignan et dans Lamothe? La réponse qu'il fit à Imbert-Colomès ne permet guère d'en douter :

« Je ne prends pas le plus petit intérêt à M. de Bésignan, dont je blâme certainement la conduite à tous égards. Je ne le connaissais que pour avoir été en 1792 dans mon armée, où il ne fit ni bien ni mal. Je l'avais absolument perdu de vue, quand il m'écrivit, au mois de mai dernier, qu'il avait un parti avec lequel il comptait soutenir la cause du roi. Je lui répondis, au commencement de juin, que c'était fort bien fait, — et je ne pouvais guère lui répondre autrement, — mais qu'il ne fallait rien de partiel; qu'on ne ferait que des victimes, et que c'était le moyen de reculer au lieu d'avancer, que, de plus, je ne lui donnais aucun ordre, puisqu'il me mandait avoir reçu ceux du roi, alors ré-

gent, et qu'il n'avait qu'à les suivre. Il me récrivit; je ne lui répondis plus. J'étais averti de ne pas me fier à lui. Il vint à Mulheim, où il vit Wickham, à qui je dis de prendre garde que ce pouvait être un homme dangereux s'il n'avait quelque satisfaction, et Wickham l'autorisa à aller servir sous Chavannes. Il n'y avait que cela à faire ou le faire arrêter. Pour Lamothe, je ne lui ai pas donné la plus petite mission. Je n'ai même pas eu ses confidences. C'est à regret que je lui ai donné un passeport, craignant l'usage qu'il en ferait. »

En ce qui touchait Bésignan, Condé ne disait pas entièrement la vérité. Il résulte d'autres pièces de sa correspondance qu'il s'était laissé captiver par les propos emportés et ardents de ce Méridional si prompt à prendre ses désirs pour des réalités, à se croire infaillible et à chanter victoire. « Je crois bien qu'on l'a un peu calomnié, disait-il à Wickham en le lui envoyant dans le courant de septembre; il est très intéressant à entendre. » Et durant plusieurs semaines, Bésignan avait été, entre Wickham et lui, son intermédiaire préféré. Maintenant, il était contraint de reconnaître qu'il avait mal placé sa confiance. De toutes parts lui arrivaient des plaintes contre son agent. C'est à lui que les faiseurs de plans chimériques s'en prenaient de l'impossibilité de les mener à bonne fin. « Son imprudence a dérangé de grands projets, disait Précy, trouvant bon ce prétexte pour justifier ses hésitations. Il n'y a rien à faire avant le printemps. »

De son côté, Wickham écrivait de Lausanne, le 6 décembre : « ... M. d'Artès et le colonel Crawfurd vous auront rendu compte, Monseigneur, de la malheureuse affaire de Bésignan. Elle me paraît prendre tous les jours une tournure plus fâcheuse. Tout ce qu'il y avait de mieux pensant dans le Forez est en fuite, personne ne se croit en sûreté ni du côté de Lyon, ni dans la partie méridionale du Jura, et, ce qui pis est, la frayeur est si grande dans ce pays-ci que je m'attends tous les jours à un nouveau décret contre le séjour des émigrés qui fera un mal incalculable à la cause.

« En attendant les événements où nous avons pris toutes les précautions possibles de ce côté-ci, Imbert-Colomès est ici ; nous avons discuté ensemble toute l'affaire de manière à être préparés contre tout ce qui pourrait en arriver de fâcheux. Il est prêt à rentrer le jour qu'on le trouvera convenable. Mais nous sommes tous d'accord que pour le moment, il faut tout suspendre et attendre l'événement avec cette patience et cette tranquillité dont Votre Altesse nous donne tous les jours un si bel exemple. Tessonnet a réussi à merveille de son côté, mais il m'a fait dire qu'il n'est nullement en mesure de faire la moindre chose, à moins que Lyon ne se déclare en force, ou que Votre Altesse, puissamment soutenue, n'entre promptement en Franche-Comté.

« Tinseau vous aura rendu compte de ce qui s'est passé du côté de Porentrui. Votre Altesse aura vu qu'on n'est nulle part en mesure. Dieu sait, vu le change-

ment subit dans la destination du corps de Votre Altesse, si l'affaire de Bésignan ne doit pas être plutôt regardée comme un bien que comme un malheur réel... »

Là était la vérité, et l'affaire Bésignan arrivait fort à propos pour contraindre les conjurés à la confesser. En dépit de leurs affirmations, rien n'était prêt. Le prince de Condé, après avoir cru qu'il allait franchir le Rhin, en était subitement empêché. Wurmser, qui dans les premiers jours de novembre l'invitait à se préparer au passage et à s'entendre à cet effet avec le général Mélas, avait rétracté ses ordres sur l'injonction de sa cour, alors que deux ingénieurs étaient déjà venus à Mulheim pour choisir avec Condé le point où le passage devait s'effectuer. Mécontent d'avoir été désavoué, Wurmser accusait Mélas, son mauvais vouloir, son inaction, l'arrivée tardive des pontons, et Condé désespéré, sans ressource, menacé d'être éloigné des bords du fleuve, demandait de l'argent et l'autorisation d'agir. « De l'argent ou la mort la plus prompte. Tout est préférable à l'état d'inquiétude et de langueur où on me laisse. »

D'autre part, Pichegru ne se décidait pas. Quelque encourageants que fussent les propos qui lui étaient attribués par les agents chargés d'exploiter ses « bonnes dispositions », toute sa conduite militaire leur infligeait des démentis incessants. Il ne livrait pas Strasbourg encore qu'on l'en suppliât, et il persistait à ne pas écrire. Par surcroît d'infortunes, le bruit circulait que les bel-

ligérants allaient conclure un armistice. Quelques-uns voyaient dans l'événement le prologue de la paix générale. Armistice ou paix définitive, si les Autrichiens désarmaient, c'était le coup le plus funeste qui pût être porté à la cause royale, puisqu'elle n'avait rien à attendre que de la conflagration européenne.

Il est vrai que l'on conservait encore un sérieux espoir du côté de Besançon. On s'attendait à apprendre que le général Ferrand s'était déclaré pour le roi et qu'il avait entraîné ses troupes dans la révolte. Bien différentes, hélas! les nouvelles que reçut Condé. Surprise ou trahison, en Franche-Comté comme dans le Lyonnais, la police avait découvert le complot et en tenait bientôt tous les fils, grâce aux papiers qu'à deux reprises lui avait livrés le hasard.

La première saisie eut lieu le 12 décembre. A cette date, la police franc-comtoise était avertie depuis plusieurs jours qu'un individu débarqué à Besançon sous le nom d'Alexandre levait des recrues au nom du roi de France. On l'avait vu circuler dans la ville, aller, venir, fréquenter les cafés. Toutefois, comme il avait fait viser son passeport à la municipalité, on ne s'était pas inquiété de ses mouvements. Signalé à la police par une dénonciation précise, il devint l'objet d'une surveillance spéciale. Elle confirma les dires du dénonciateur. L'arrestation d'Alexandre fut décidée.

On y procéda dans la soirée du 12 décembre. Il se laissa prendre sans résistance. Mais, tandis qu'on le conduisait de son auberge à la prison, il s'échappa. A

la faveur de la nuit, il se perdit dans le dédale des rues de la ville. Le lendemain, les douaniers postés sur la frontière suisse, à qui son signalement avait été donné, l'aperçurent au moment où il essayait de la franchir. Ils se lancèrent à sa poursuite, mais sans parvenir à l'atteindre. En racontant leur déconvenue à la police, ils lui remirent une liasse de papiers que, serré de près et craignant d'être pris, le fugitif avait jetée dans un fossé.

Parmi ces papiers se trouvait une lettre adressée par l'abbé de Tinseau, ancien vicaire général de Toulouse, à son frère Tinseau d'Amondans, dans laquelle il était question d'un ami de ce dernier, le capitaine du génie Pautenet de Vereux. Cette lettre ne laissait aucun doute quant à l'existence du complot royaliste. Elle le révélait avec tous ses moyens et elle en désignait les auteurs. La police se mit aussitôt à leur recherche.

Elle ne les avait pas encore trouvés lorsque l'un d'eux, le capitaine Tinseau, qui résidait de l'autre côté de la frontière, osa la franchir et venir frapper à la porte d'un ami dont il voulait solliciter le concours. Mais ayant rencontré en route un uniforme républicain, il revint sur ses pas, craignant d'être reconnu dans sa fuite, et, pour plus de sûreté, il se débarrassa, en les jetant dans un buisson, des papiers qu'il avait sur lui. Quelques instants après, un passant les ramassait et s'empressait de les soumettre à l'examen de l'évêque constitutionnel du Jura, Moïse. Celui-ci, après en avoir pris connaissance, les envoya à Paris. Mais déjà le gé-

néral Ferrand, dont le nom s'y trouvait, était prévenu de la saisie et pouvait mesurer le péril auquel elle l'exposait. Son parti fut pris aussitôt. Il alla révéler à la police les propositions dont il avait été l'objet de la part de Pautenet de Vereux, en ajoutant qu'il n'avait paru les écouter avec complaisance qu'afin de mieux connaître tous les projets des conspirateurs et les détails de la conspiration. Dans son ardeur à éloigner de lui les soupçons, il consentit à tendre un piège à ces gens qui le croyaient leur complice. Il leur fit savoir qu'il désirait renouer l'entretien au point où ils l'avaient laissé. Pautenet de Vereux et Bouvenot vinrent au rendez-vous. Là, Ferrand se démasqua en appelant à l'aide. Mais Pautenet de Vereux parvint à s'échapper, et seul Bouvenot fut arrêté.

L'instruction judiciaire qui suivit cet événement entraîna l'arrestation de Ferrand et de cinq administrateurs du Doubs, soupçonnés d'avoir favorisé d'abord le complot et de ne l'avoir déserté qu'en apprenant qu'il était découvert. Mais bientôt, faute de preuves, il fallut les relâcher. Bouvenot lui-même parvint à s'échapper de sa prison. Quant à Tinseau et à Pautenet de Vereux, ils étaient déjà loin, disposés à recommencer leur dangereuse campagne aussitôt que s'offrirait une occasion propice. L'abbé Breluque n'avait pas été inquiété. On le retrouve en mai 1796, continuant ses intrigues, se plaignant au président de Vezet d'être laissé sans moyens. Il lui écrivait à cette date : « On vient au secours des bons dans une ville ouverte, et on

néglige une ville fortifiée. Jamais la République ne fut moins préparée à soutenir la campagne, et jamais elle ne fut moins attaquée. »

Cette affaire de Besançon ne donna donc lieu, pour ceux qui y avaient été mêlés, à aucun châtiment. Son dénouement n'en constituait pas moins un échec sensible pour la cause royale. Condé craignait que Pichegru n'y trouvât des motifs de découragement et d'inaction. Il chargea ses émissaires de lui affirmer « qu'il n'y était pour rien », ce que démentent les extraits de sa correspondance, publiés plus haut. « Je n'ai cessé de recommander de ne rien faire de partiel, ajoutait-il. Mais la chose était organisée en grand. Je suis trop loin de ces pays pour pouvoir en diriger absolument la marche, et Baptiste (Pichegru) doit s'attendre à ce qu'ils éclatent au moment où on s'y attend le moins et sans ma participation. C'est sans doute de cette affaire dont on a voulu me parler en écrivant : *Le bourgeois entendra parler d'une banqueroute qui l'aura effrayé; qu'il se rassure sur cet événement.* »

C'était prendre les choses bien à la légère. En réalité, les découvertes opérées à Lyon et à Besançon mettaient à nu tous les ressorts de la conjuration ourdie par les émigrés, et, si elles ne révélaient pas les négociations entamées par Condé avec Pichegru, elles en rendaient du moins les résultats bien douteux en fournissant au général un bon motif pour ne pas tenir les promesses que les émissaires de Condé prétendaient avoir obtenues de lui.

On a vu qu'après ces découvertes, ceux des conspirateurs qui résidaient à Lyon ou qu'y avait conduits la perspective d'une action prochaine s'étaient hâtés de quitter cette ville, les uns comme Imbert-Colomès pour passer en Suisse, les autres comme Bésignan, Lamothe, Surville, Dominique Allier, pour aller évoluer sur un autre théâtre. Lamothe était revenu dans la Haute-Loire, mécontent d'avoir été éconduit par Précy et Imbert-Colomès et résolu à se procurer par d'audacieux coups de main les fonds qu'on lui refusait dans l'entourage des princes. Il tenta de faire une levée de troupes, recruta quelques hommes, forma un camp au Pertuis près d'Yssingeaux, et commença à rançonner les communes environnantes. Mais sa bande, à sa première rencontre avec les gardes nationaux et les gendarmes, lâcha pied et se dispersa. Il n'eut que le temps de se jeter dans les bois, d'où il se dirigea vers le Vivarais.

Là, il trouva le marquis de Surville, le baron de Saint-Christol, Dominique Allier, le chevalier de Rochemaure, le chevalier de la Lune et, pour tout dire, l'état-major de l'insurrection. Faute de ressources et par suite des mesures plus rigoureuses prises par le gouvernement, depuis qu'avait été découvert le complot de Bésignan, ce personnel, ne pouvant entreprendre de grandes choses, était immobilisé. L'arrivée de Lamothe lui rendit quelque activité. Cet ancien officier apportait un plan dont l'exécution semblait facile et permettrait tout au moins de ne pas désarmer ni s'avouer vaincu. Ce plan consistait à envoyer un émissaire au

roi afin d'obtenir qu'il donnât aux forces insurrectionnelles éparses dans le Midi un chef militaire à qui tout le monde serait tenu de se soumettre. En attendant ce chef, on tiendrait le pays en haleine par de petites et incessantes entreprises, et on préparerait ainsi une prise d'armes générale.

Le plan fut unanimement adopté. Quand il fallut choisir l'envoyé qui devait exprimer au roi les vœux de sa noblesse du Midi, c'est sur Lamothe que se porta unanimement le choix de ses compagnons. Mais il déclina l'honneur qu'on lui faisait, alléguant qu'il était plus apte à combattre qu'à négocier. En réalité, il se souvenait de l'accueil qu'il avait reçu, quelques semaines avant, chez Imbert-Colomès à Lausanne. Il redoutait d'avoir été desservi dans l'esprit du roi. Plus heureux que lui, Surville conservait tout son crédit; du moins Lamothe le croyait, et lui-même le désigna pour remplir la mission dont chacun reconnaissait la nécessité.

Entre les innombrables victimes de ces temps calamiteux, le marquis Jean-Louis-Amand Tallard de Surville est une des plus dignes d'intérêt et de pitié. Il se distingue de ses farouches et parfois cruels compagnons par sa sensibilité, la grâce charmante de son visage, la noblesse de ses sentiments, la culture de son esprit, ses dispositions à la rêverie, la source poétique qui coule en lui et qu'il ne laisse se répandre en des inspirations tour à tour ingénieuses et touchantes qu'après les avoir revêtues d'une savante parure, empruntée à la langue du passé. A l'époque où sa présence était signalée

parmi les conspirateurs du Midi, personne, si ce n'est sa femme et quelques amis, ne soupçonnait qu'il y eût en lui une âme de poète. Mais elle chantait déjà depuis longtemps. Souvent il trompait en faisant des vers la longueur de ses courses aventureuses.

A l'indolence d'un créole il unissait l'énergie et la vigueur d'un paladin ; et son intrépide courage se revêtait parfois d'excentricité. En 1785, à Schlestadt, provoqué en duel par un Anglais, il ne voulut se battre qu'autant que ce serait avec l'appareil de la chevalerie. Les deux adversaires parurent sur le terrain bardés de fer, casque en tête, armés de pied en cap comme les preux d'autrefois. Le combat terminé sans grand dommage, ils se réconcilièrent solennellement.

Le hasard, plus encore que sa volonté, avait fait de ce brillant gentilhomme, âgé de trente-cinq ans en 1795, un champion de guerre civile. Enrôlé d'abord dans l'armée de Condé, il ne semble pas qu'il y eût trouvé de nombreuses occasions de se couvrir de gloire. Las de vivre sur un sol étranger, il était parti en apprenant la chute de Robespierre, convaincu, comme la plupart des émigrés, que la Terreur touchait à sa fin. Il avait hâte de revoir son pays. Il y passa quelques semaines avant de se rendre à Lyon, où se trouvaient déjà plusieurs de ses compagnons d'exil.

Durant ce séjour en Vivarais, il subit la contagion de l'esprit de révolte et d'insurrection, depuis longtemps déchaîné dans ces contrées, et que transformait, en le surexcitant, la possibilité de se venger, apportée aux

victimes par la journée du 9 thermidor. Trop généreux de cœur pour ne pas répugner aux représailles et aux vengeances telles que les exerçaient les chouans, par désir de contribuer à la restauration ou par besoin de donner un but à son activité, il se jeta dans leurs rangs avec, peut-être, l'espoir de les discipliner, de rendre moins barbare la guerre qu'ils avaient déclarée à la République et à ses défenseurs. Son nom, sa naissance, sa qualité d'ancien officier, tout le désignait pour exercer un commandement. Il est vraisemblable qu'au moment où la confiance de Lamothe et de ses compagnons l'envoyait auprès du roi pour demander qu'un chef militaire fût préposé à la direction des mouvements insurrectionnels du Midi, il se flattait de l'espoir d'être appelé à ce poste de confiance. Il quitta le Vivarais, au commencement de 1796, pour se rendre auprès du prétendant, à Vérone.

CHAPITRE VI

LA CAPITULATION DE MANHEIM

idables des Autrichiens. — Positions de Jourdan et de Piche-
Jourdan repasse le Rhin. — Manheim attaqué. — Insuffi-
s effectifs dont dispose Pichegru. — L'opinion de Chasseloup-
— Mayence débloqué. — Retraite de l'armée. — Mensonge
ıe-Borel. — Vains appels de Pichegru à Jourdan. — Juge-
Gouvion Saint-Cyr. — La garnison de Manheim. — Le gé-
ɔntaigu. — Il capitule après onze jours de siège. — Mécon-
ıt du Directoire. — Réponse de Pichegru. — Il reprend l'of-

ʼantages remportés au mois de septembre 1795
ırmées françaises — le passage du Rhin, la
Dusseldorf, celle de Manheim — n'avaient
ıragé les Autrichiens. Pressés de prendre leur
ɛ, Clairfayt et Wurmser, chacun de son côté,
ent, dès les premiers jours d'octobre, à des
ifs formidables en vue d'une attaque simultanée
ɛs lignes ennemies.

an, le Rhin franchi, s'était établi sur le Mein,
ıbouchure de cette rivière, au long de laquelle
ınait son armée jusqu'à la Nidda. Ses soldats
nt le pays. Avides de se dédommager sur la
ite du Rhin des longues et cruelles privations
ır la rive gauche, ils se livraient dans les con-

trées conquises à d'odieuses exactions qui exaspéraient les habitants et les animaient d'un ardent désir de vengeance contre les vainqueurs dont ils étaient devenus la proie.

Quant à Pichegru, il ne commandait plus qu'à une armée dispersée. Il occupait, avec trois divisions, la place de Manheim où il avait installé son quartier général. Quatre autres étaient postées entre Strasbourg et Huningue ; quatre campaient devant Mayence, préposées à la garde des redoutes élevées sur la rive gauche pour bloquer la place de ce côté. Ces redoutes ne comptaient pas moins de cent cinquante pièces d'artillerie. C'est en vertu des plans envoyés de Paris par le Comité de Salut public que les choses avaient été disposées ainsi, et par sa volonté formelle qu'une partie de l'armée se trouvait paralysée devant Mayence, dont le siège, sans utilité immédiate, s'annonçait comme une opération longue et difficile.

A l'improviste, Pichegru recevait, le 17 octobre, une lettre de Jourdan lui annonçant que, « faute de subsistances et de chevaux », le général en chef de l'armée de Sambre-et-Meuse s'était décidé à repasser sur la rive gauche du Rhin, dans la crainte de compromettre, en restant sur la rive droite, les troupes qu'il commandait. Clairfayt, par une manœuvre audacieuse et habile, l'avait contraint à la retraite. Cette retraite avait bientôt dégénéré en une fuite désordonnée, aggravée par l'hostilité des paysans qui s'étaient joints aux Autrichiens pour la rendre plus meurtrière.

Pichegru ne se méprit pas quant aux conséquences de l'événement. En le faisant connaître au représentant Rivaud, il lui disait : « Ce fâcheux contretemps, nous ôtant tout espoir de former de nouveau le blocus de Mayence avant la fin de la campagne, nous met dans l'alternative d'abandonner nos lignes de contrevallation pour prendre en arrière une ligne plus tranquille et plus commode, ou de perdre encore plusieurs milliers d'hommes pour les garder, ce qui deviendrait d'autant plus pénible qu'il ne reste plus de bois à cinq lieues à la ronde. » Ainsi, tout le profit de la brillante journée du 7 septembre était perdu. C'est en pure perte que, ce jour-là, Jourdan avait franchi le Rhin. Son retour en arrière semblait inconcevable à Rivaud, « aussi inconcevable que d'avoir passé sur la rive droite sans avoir tiré de la rive gauche tout ce qui était nécessaire pour se maintenir ».

Le lendemain, à quatre heures du matin, Pichegru était attaqué à son tour, sous les murs de Manheim. A midi, l'attaque durait encore. « Elle a été très meurtrière toute la matinée, à cause d'un brouillard très épais qui n'a cessé qu'à dix heures. L'ennemi très en force nous resserre beaucoup sous la place, et déjà quelques-uns de ses obus y sont arrivés du côté de la tête du pont du Necker. J'envoie un courrier sur le Haut-Rhin pour faire descendre des forces de ce côté-ci et empêcher l'ennemi de passer le Rhin pour cerner la place sur la rive gauche, ce qu'il pourrait peut-être tenter. Nous sommes fort embarrassés pour

l'artillerie et les munitions, n'ayant pas de chevaux. »

Finalement, il fallut céder le terrain à des forces supérieures et se réfugier sous Manheim. Pour Pichegru comme pour Jourdan, le déplorable service de l'artillerie et des munitions était la cause de l'échec. En en rendant compte au Comité, le commandant de l'armée de Rhin-et-Moselle proposait, « pour parer à de plus grands désavantages, de détacher des troupes de Jourdan qui n'a qu'à garder la défensive de quoi fortifier la défense de Manheim que l'ennemi cherche à prendre ou à brûler ». Il renonçait aussi à s'emparer de Kehl, trop bien défendu par Wurmser, et rappelait les troupes qui s'y trouvaient déjà afin de se rendre plus fort à Manheim.

De cette même idée de défendre les positions qu'il occupe, s'inspire sa réponse à Jourdan écrite le 18 octobre, sous le feu de l'ennemi : « Comme il n'y a pas d'apparence que l'ennemi entreprenne de te suivre et de passer le Rhin; qu'en conséquence, tu pourras parfaitement tenir la défensive, ne penseras-tu pas qu'il serait nécessaire de venir me renforcer sur l'une et l'autre de ces positions ou au moins de remplacer une partie de nos divisions devant Manheim qui va devenir le point de convoitise de l'ennemi? Je vais écrire à ce sujet au gouvernement. Mais, comme cela demandera du temps, je te prie, si tu partages mon avis, de prendre des mesures en conséquence. »

Le jour suivant, il revient à la charge : « Notre affaire d'hier a duré toute la journée, mon camarade; elle a

été très meurtrière de part et d'autre. Nos troupes se sont très bien battues. Mais il a fallu céder au nombre et nous resserrer sur la place, après avoir été forcés dans les villages de Neckerau, de Fudenheim, etc., etc. Cette circonstance rend plus urgents les secours que je t'ai demandés pour résister aux efforts que l'ennemi ne manquera pas de faire de ce côté-ci et sur Mayence. Je te renouvelle donc mes sollicitations à ce sujet, en te priant de faire filer sur Mayence tout ce qu'il te sera possible de détacher. Il me semble que, restant sur la défensive, tu pourrais prolonger ta droite jusque devant cette place. Salut fraternel. »

En présence de ces témoignages des soins et des sollicitudes de Pichegru, comme dit Gouvion Saint-Cyr, que devient le grief qu'on lui impute d'avoir voulu livrer Manheim aux Autrichiens? Singulier moyen de livrer cette place que celui qui consiste à solliciter des secours pour la défendre. Du reste, c'est l'avis du Comité de Salut public que Jourdan doit, en ces circonstances, venir en aide à Pichegru. « Nous avons pensé comme vous qu'il faut que l'armée de Sambre-et-Meuse fournisse des renforts à celle de Rhin-et-Moselle vers la gauche. Nous avons ordonné la marche de vingt-huit mille hommes, dont vingt mille munis de tout ce qui peut être nécessaire pour aller à la guerre, et huit mille destinés à tenir garnison dans Manheim. Nous avions bien pensé à envoyer ces troupes de Sambre-et-Meuse relever celles qui sont devant Mayence et à vous rendre celles-ci. Mais nous avons vu qu'en prenant ce parti,

vous n'auriez pu fournir à toutes les troupes ce dont elles auraient besoin pour faire une guerre de campagne. »

Les vingt-huit mille hommes promis par le Comité n'arrivent pas. Ils se réduisent à douze bataillons que Jourdan envoie le 25 octobre, dont six seulement se présentent à temps pour combattre. Contrairement à ce qu'annonçait le Comité, ces bataillons n'apportent rien de ce qui leur est nécessaire. Leur présence devant Manheim ne fait qu'accroître la pénurie générale de l'armée et qu'accuser l'impuissance en laquelle se trouve Pichegru de marcher à l'ennemi. Lorsqu'il a pourvu à la défense de ses positions, il lui reste à peine vingt mille hommes dépourvus d'équipement. Il est réduit à prolonger son séjour devant Manheim.

Cette situation se trouve exposée avec une évidence saisissante dans une lettre qu'en ce même mois d'octobre Chasseloup-Laubat, chef du génie au siège de Mayence, écrit au conventionnel Gillet : « Pichegru se soutient à peine sous les murs de Manheim et ne s'y soutiendra pas longtemps. Nous autres, nous serons dans deux jours enfoncés et contraints de nous retirer de devant Mayence par le retour d'une partie de l'armée qui a fait reculer Jourdan. Si le gouvernement n'envoie pas trente mille hommes à Jourdan et autant à Pichegru, il risque de voir reporter la guerre sur nos frontières et sur la Meuse. Je ne sais ce qui peut l'avoir entretenu dans sa sécurité sur notre position. Mais elle est environnée d'abîmes. »

La suite de la guerre n'allait que trop promptement démontrer l'exactitude de ces prévisions. Condamné par l'insuffisance de ses effectifs à rester sur la défensive, Pichegru ne cesse de réclamer des secours et de dresser le tableau des risques auxquels il est exposé. Ses lettres au Comité de Salut public se succèdent de plus en plus alarmantes. On lui a demandé de retarder la marche de l'ennemi, « sans toutefois livrer bataille », jusqu'à ce que Jourdan soit en mesure de combattre ledit ennemi sur ses derrières tandis que lui-même lui fera face. Mais comment arrêterait-il une armée plusieurs fois supérieure à la sienne? On voudrait aussi qu'il s'occupât exclusivement d'une diversion sur le haut Rhin. Mais par quels moyens la rendrait-il forte et puissante, « ne pouvant déplacer une troupe des environs de Manheim avant l'arrivée de celles de Sambre-et-Meuse », qui continuent toujours à ne pas paraître?

Le 29 octobre, la situation subitement se complique. Les Autrichiens, qui la veille sont parvenus à jeter dans Mayence par la rive droite plusieurs milliers d'hommes, font, sous les ordres de Clairfayt, une sortie sur la rive gauche. En une matinée, ils mettent en déroute l'armée assiégeante, s'emparent des retranchements qu'elle a élevés, de cent trente-huit canons qui les défendent; ils font dix-sept cents prisonniers et obligent les Français à s'enfuir.

Pichegru accourt du haut Rhin avec des renforts, reconquiert une part de terrain perdu, prend position

derrière la Pfrimm. Il s'y fortifie appuyé à Worms, et supplie Jourdan de venir défendre la Nahe qui est à découvert. Mais, au même moment, son armée est attaquée à Manheim. Bien qu'elle se batte durant toute la nuit, elle ne peut empêcher la tête de pont du Necker d'être emportée par les Autrichiens, qui la gardent durant quelques heures et à qui l'arrache enfin un héroïque effort de nos soldats.

« Il en a coûté du monde à l'ennemi. Mais en recommençant aussi souvent des attaques aussi vives, il aurait bientôt réduit par la fatigue nos troupes déjà harassées. Les approvisionnements sont très incomplets, et si l'armée se trouvait forcée sur la Pfrimm et obligée de se retirer derrière la Spirebach, la garnison de Manheim se trouverait obligée bientôt de capituler et n'obtiendrait pas sans doute de venir rejoindre l'armée. J'adopterai le parti que me paraîtront exiger les circonstances, et j'en référerai d'ailleurs à votre collègue Rivaud, ainsi qu'aux avis et conseils des généraux de l'armée. »

On voit de quels désastres la retraite de Jourdan d'une rive à l'autre du Rhin avait été et menaçait d'être encore la cause. Cette retraite, ses défenseurs et lui-même ont affecté d'en rejeter la responsabilité sur Pichegru. Mais ce n'est là qu'un écho de ce qui se disait au quartier général de Jourdan, où on ne voulait pas admettre qu'il eût été battu par sa faute et où quelques plaintes s'élevaient déjà contre l'armée de Rhin-et-Moselle. Le représentant Garreau en entretenait le

Comité de Salut public : « Il ne règne pas beaucoup d'harmonie entre les deux armées. Il semble que les chefs se jalousent les uns les autres. On reproche à Pichegru de n'avoir pas fait tout ce qu'il pouvait faire pour favoriser Jourdan sur le Mein. On crie aussi contre Merlin de Thionville. »

On reconnaîtra dans ces dires les effets de ces rivalités entre commandants d'armée, dont les exemples, en ces époques de guerre, reviennent à tout instant. Au cours de ces rivalités, les conventionnels en mission prenaient volontiers parti. Garreau était auprès de Jourdan, Merlin de Thionville et Rivaud auprès de Pichegru. Chacun d'eux soutenait son général. Dans l'espèce, contre les insinuations que laissait percer Garreau, s'élèvent des témoignages irrécusables.

C'est d'abord ce qu'on sait des susceptibilités de Jourdan, que Barras, ainsi qu'on l'a déjà vu, révèle dans ses Mémoires, à propos d'un incident analogue qui survint l'année suivante entre Jourdan et Moreau, lorsque celui-ci eut succédé à Pichegru dans le commandement de l'armée de Rhin-et-Moselle. « Jourdan n'a plus là Pichegru pour l'accuser de ses revers; il accuse Moreau. Joubert, qui a été commissaire du gouvernement près l'armée de Sambre-et-Meuse, appelé par le Directoire à prononcer, déclare que, dans la retraite, Jourdan n'a pas conservé sa fermeté et a presque perdu la tête. Il ne se tient plus à cheval depuis qu'il n'a plus en croupe la terreur du Comité de Salut public. »

C'est ensuite la correspondance de Pichegru, où sont abondamment exposées les causes qui l'empêchèrent de seconder le glorieux, mais imprudent passage du Rhin, exécuté par Jourdan le 7 septembre, avec plus de précipitation et de témérité que de prévoyance du lendemain, comme s'il craignait de se laisser devancer par son camarade.

Ce sont enfin les explications que fournit Jourdan lui-même à Moreau qui commande alors l'armée du Nord. Il les lui envoie le 1er novembre, quand vient de s'ouvrir la période des revers. Elles sont spontanées et plus sincères que ne sont fondés ses griefs contre Pichegru, dont on n'y trouve pas, d'ailleurs, la moindre trace.

« Tu as su, mon camarade, que le défaut de subsistances et de moyens de transport m'a forcé à me retirer de la rive droite du Mein sur la rive gauche du Rhin. L'ennemi, ayant profité de cette retraite, a attaqué et forcé les lignes de Mayence, quoiqu'elles fussent renforcées de douze bataillons que j'y avais envoyés. Je ne sais sur quel point l'armée de Rhin-et-Moselle a fait sa retraite. Mais l'ennemi menace de se porter sur la Moselle et a coupé toute communication entre Pichegru et moi. Il s'est présenté à mon avis deux moyens pour forcer l'ennemi à repasser le Rhin, celui de repasser ce fleuve moi-même et de me porter sur Francfort ou celui de me porter sur le flanc de l'ennemi par la rive gauche du Rhin. Mais, pour exécuter l'un ou l'autre de ces deux projets, il faut ce qui

m'a manqué lorsque j'étais sur le Mein : des chevaux et du pain. »

Voilà donc la vérité, confessée par Jourdan. S'il a été vaincu, c'est que les moyens de vaincre, il le déclare, lui ont manqué. Cet aveu est à la décharge de Pichegru, qui, de son côté, n'est pas moins explicite.

« Me voici, mon cher ami, dans une vilaine position, mande-t-il, le 5 novembre, à Moreau, ayant les deux armées autrichiennes sur les bras, Clairfayt en front, Wurmser en flanc. Si l'armée de Sambre-et-Meuse ne vient promptement à mon secours, je ne pourrai résister. Les lignes de Mayence ont été forcées. Une partie des troupes s'est mal et peu battue. Une division a fait le jour même une retraite en fugue (1) de douze lieues, et si l'ennemi eût su en profiter, je ne sais ce que serait devenu ce corps d'armée que je suis venu recueillir de Manheim derrière la Pfrimm avec quelques renforts que j'ai amenés. Je suis loin d'être tranquille dans cette position, qui n'est naturellement pas bonne et sur laquelle je n'ai que des forces inférieures. Le général Wurmser est toujours sur Manheim où il a fait trois tentatives de vive force, dont deux dans la nuit.

(1) La 8e division, commandée par le général Courtot. « Ce général, à qui avait été dicté un plan de retraite en cas de malheur, ne s'y conforma pas ; il ne communiqua avec aucun général. Sa division était absolument débandée et commit toutes les horreurs et brigandages possibles. La cavalerie ennemie put se jeter sur le centre droit de la 9e division (Gouvion Saint-Cyr), qui fut sauvée par une charge du 2e chasseurs, qui fut à son tour accablé par les forces sans cesse accrues. » *Rapport du général Schaal sur l'affaire du 1er novembre*, qui conclut que c'est « à la lâcheté d'une partie des troupes » qu'il faut attribuer la défaite.

Il s'est rendu maître les deux fois de la tête de pont du Necker ; mais il a perdu beaucoup de monde et n'a pu y tenir.

« Je n'ai encore vu ces troupes-ci se battre comme il convient qu'une seule fois, c'est lorsque Wurmser vint nous resserrer sur Manheim. Quoiqu'il eût vingt à vingt-cinq mille hommes, nous lui résistâmes pendant environ six heures sans perdre un pouce de terrain, avec huit ou dix mille hommes seulement. Je suis forcé de convenir que si j'avais eu des troupes et des généraux comme à l'armée du Nord, je n'aurais pas encore éprouvé mon premier revers. Je vais faire arrêter le général qui commandait la division qui a si bien couru (1). »

Signalons en passant que cette affaire du 1er novembre fournit à Fauche-Borel une occasion de mentir qu'il ne laisse pas échapper. Dans le résumé de ses démarches, qu'il adressait à Condé, il écrit : « En quittant Manheim, Pichegru alla trouver Jourdan, avec lequel il eut une conférence. Il en est l'ami particulier, et c'est ensuite des déterminations prises dans cette conversation que la déroute de l'armée de Sambre-et-Meuse a eu lieu, ainsi que la perte du grand parc d'artillerie sous Mayence. J'ai su ces détails par Badouville. J'ai su même que Pichegru s'attendait à être poursuivi jusque sous les murs de Strasbourg, et que, si cela fût arrivé, tout était arrangé pour réunir son armée à celle de

(1) Le général Courtot fut traduit devant un conseil de guerre que présidait Pichegru et condamné à trois mois de prison.

Condé. » Il n'est pas besoin de faire ressortir la fausseté de ces dires qui associent Jourdan à Pichegru dans l'œuvre de trahison, et que Fauche-Borel n'a pas osé répéter dans ses Mémoires imprimés. Quand il les énonçait, c'était pour obtenir de l'argent de Condé.

Cependant, dans la situation si critique où se trouve Pichegru, il ne peut avoir d'espoir qu'en Jourdan. Il le lui a dit par trois fois; il le lui répète avec plus de force le 6 novembre. Sa lettre trahit la surprise et le mécontentement que lui fait éprouver l'inutilité de ses appels.

« Je t'ai engagé à marcher en forces sur la Nahe pour contenir l'ennemi et empêcher qu'il pénètre le long de cette rivière entre les deux armées ou qu'il m'écrase avec la grande supériorité de ses forces. Je suis depuis huit jours dans l'incertitude de tes mouvements et par conséquent dans de cruelles inquiétudes. J'ai jeté sur la Nahe un parti de cent chevaux, commandé par un officier intelligent, à l'effet d'éclairer les mouvements de l'ennemi et de communiquer avec toi, ce qui eût été prompt et facile, si tu en eusses fait autant de ton côté. Ce parti a trouvé les six derniers bataillons que tu as envoyés vers Mayence, lesquels, étant arrivés sur Bingen le lendemain de la retraite des lignes, ont remonté la Nahe et sont venus sur Kirn, où je leur ai adressé l'ordre d'appuyer sur la gauche de cette armée-ci aux points de Volfstein et de Rockenhausen pour couvrir les gorges de Kayserlautern.

« Si tu n'as pas fait encore ton mouvement sur la Nahe,

je crains bien qu'il ne soit trop tard, car, depuis quelques jours, l'ennemi nous montre ici beaucoup de forces et pousse des reconnaissances jusque sur nous, ce qui annonce, de sa part, l'intention de nous attaquer. Si cela arrive, je dois m'attendre à être battu ; je suis peu en état de résister, ayant été beaucoup affaibli en troupes, en artillerie et en munitions par la retraite qu'une division a faite dans le plus grand désordre, et, la pénurie de chevaux n'ayant pas permis de sauver ces différents objets, on a été obligé d'en faire sauter une assez grande quantité.

« Les troupes sont d'ailleurs dans un état pitoyable, sans chaussures, sans capotes, sans baraques, et livrées depuis huit jours aux injures du temps et aux intempéries de la saison. Je te demande si l'on peut beaucoup compter sur elles. La nécessité de couvrir Manheim me détermine seule à rester sur la position de la Pfrimm qui naturellement n'est point bonne et pour laquelle je n'ai pas assez de troupes. J'y tiendrai tant qu'il sera possible ou tant que le gouvernement ne me donnera pas des ordres contraires. Si je suis forcé de me retirer, j'appuierai ma gauche sur Kayserlautern et ma droite à la Spirebach, et, si je suis encore chassé de là, j'irai dans les lignes de la Quiech ; il est de toute impossibilité qu'avec le peu de troupes que j'ai, je m'étende jusqu'à la Sarre. En conséquence, tu devras au besoin couvrir cette rivière et les places qui en dépendent.

« Je continuerai à jeter un parti de cavalerie à notre gauche entre la Nahe et la Glau. Tâche d'en avoir un

de ton côté vers Kirn ou Oberstein ; cela facilitera beaucoup notre correspondance... Je reçois au moment du général Saint-Cyr, commandant la gauche de cette armée-ci, copie d'une lettre du général Marceau datée de Simeren le 12 brumaire (3 novembre), qui lui annonce que son intention est de s'avancer sur la Nahe. Cela me rassure un peu. Mais il est indispensable que tu lui donnes des forces suffisantes, sans quoi nous serons battus alternativement. Depuis trois jours, l'ennemi est assez tranquille sur Manheim ; il perfectionne sa contrevallation. Je crains que Wurmser ne fasse un passage sur mes derrières ; il a des forces suffisantes. »

Ainsi, Jourdan ne saurait alléguer qu'il n'a pas été prévenu. Il sait que Pichegru compte sur lui et ne peut compter que sur lui. A quel mobile obéit-il en ne venant pas à son aide? En est-il empêché par l'état de son armée? Est-ce que, obligé, comme il le prétend, de couvrir les places de la Meuse, la Belgique et le Luxembourg, — il semblerait cependant que ce soin doive incomber à l'armée du Nord à laquelle, au même moment, il demande des secours, — il ne peut veiller à celles de la Sarre?

Toujours est-il qu'il laisse Pichegru en tête à tête avec l'ennemi. Du 10 au 13 novembre, l'armée de Rhin-et-Moselle subit des attaques ininterrompues sous les murs de Manheim, que convoitent les Autrichiens commandés par Kray. Nos troupes accomplissent des prodiges à Frankenthal, à Turkheim, dans les gorges de Kayserlautern. Desaix, qui commande l'avant-garde, se

bat comme un lion. Plusieurs généraux sont blessés; le général Decaux est fait prisonnier. La 5e division sous les ordres de Beaupuy, la neuvième qu'entraîne Renaud, résistent héroïquement. Les chefs électrisent par leur exemple les soldats qui meurent de faim. « Ils se battent à jeun. Après s'être battus tout le jour, ils n'ont pas, le soir venu, un morceau de pain à manger. » Malgré cela, ils se battent bien, c'est Pichegru qui l'affirme.

Lui-même reçoit dans une lettre saisie sur une estafette ennemie, et qui a pour auteur un officier autrichien, l'hommage qu'a mérité sa bravoure. « A Frankenthal, écrit cet officier, nous avions affaire à un grand général. La retraite fut un chef-d'œuvre d'art militaire. Notre cavalerie ne put en venir aux mains à cause des positions avantageuses que sut prendre l'ennemi. Il nous fait acheter cher tous les pas que nous faisons en avant. Le fort de Manheim est à nous; nous n'y trouvons que cinq hommes. L'ennemi se retire à temps de ce fort. Nous sommes maîtres de Madenheim et nous voyons encore des avant-postes français à Musbach. » Mais que peut tant d'intrépidité contre un ennemi qui se renouvelle sans cesse, alors qu'on ne peut lui opposer des troupes fraîches et qu'il rencontre toujours devant lui les mêmes effectifs de plus en plus affaiblis par leur dénuement et les vides qui se font dans leurs rangs?

A cette heure, Pichegru, découragé par l'impuissance à laquelle il est réduit, songe à donner sa démission. Il l'annonce au gouvernement : « J'ai couru les chances

heureuses de la guerre. Je crains de les avoir épuisées. Je vous demande, citoyens représentants, de garantir l'armée de celles malheureuses qui pourraient m'être réservées et d'en transmettre le commandement à un autre qui pourra les faire changer avantageusement. Ma santé s'est beaucoup altérée depuis quelque temps. »

Cette lettre est du 9 novembre. Malgré les sentiments qu'elle exprime, Pichegru fait, les jours suivants, tête au péril ; et lorsque enfin il est obligé d'abandonner sa position de la Pfrimm, pour en prendre une autre derrière la Quiech et Landau, il peut se rendre cette justice que lui rendent également Rivaud, Bacher et tous les témoins de ses efforts, que sa défaite ne pouvait être conjurée qu'autant qu'on l'aurait secouru. Ne l'ayant pas été, il est sans reproche. « L'armée, écrit Rivaud le 11 novembre, manque de tout en fait de moyens pour soutenir la campagne. Si l'armée de Sambre-et-Meuse avait fait son mouvement sur la Nahe, on n'eût peut-être pas essuyé ce nouveau revers. »

On voit ici l'accusation se déplacer et le grief de Jourdan devenir le grief de Pichegru. Quand les défenseurs du premier font un crime au second de ne l'avoir pas secouru, les défenseurs de celui-ci peuvent objecter que l'armée de Sambre-et-Meuse avait l'ordre de venir en aide à l'armée de Rhin-et-Moselle et ne l'a pas fait. La question a été d'ailleurs résolue par un juge que ni les uns ni les autres ne récuseront. Parlant de l'inexplicable retard que mit Jourdan à marcher au secours de Pichegru, Gouvion Saint-Cyr dit :

« Ce retard provient-il de sa volonté ou de l'impossibilité où il peut s'être trouvé d'arriver plus tôt? Dans le premier cas, ce serait une grande faute, et, dans le second, un malheur. J'ai eu sous les yeux une correspondance dans laquelle on fait une si triste peinture de l'armée de Sambre-et-Meuse à cette époque sous le rapport des besoins et surtout de la discipline que, d'après cela, on ne pourrait plus attribuer le retard dont nous parlons à d'autres causes qu'à l'abandon dans lequel le gouvernement laissait ses armées. Cette explication me paraît si naturelle qu'elle dispense de recourir à des suppositions telles que la trahison de Pichegru, qui, je le crois du moins, n'eut lieu que plus tard. »

N'empêche qu'à cette date du 13 novembre, l'armée de Rhin-et-Moselle, chassée des abords de Manheim, ne pouvait plus défendre cette place, et qu'à dix jours de là, la garnison qu'y avait laissée Pichegru allait être obligée de capituler.

Entre tant de griefs imputés à Pichegru, il n'en est pas que ses accusateurs aient plus ardemment exploités contre lui que cette capitulation de Manheim. Elle est leur grand cheval de bataille; elle constitue à leurs yeux la preuve inéluctable de la trahison. Voici comment l'un d'eux résume l'opinion générale dans un de ces dictionnaires encyclopédiques destinés à venir en aide à l'ignorance des gens qui cherchent à se faire à peu de frais une érudition superficielle : « Pichegru opéra sa retraite sans être inquiété, abandonnant de

propos délibéré dans Manheim un corps de neuf mille Français qui, investis dans une ville mal fortifiée par toute une armée victorieuse, trouvèrent là une mort glorieuse, mais inutile à la patrie. »

Autant d'erreurs que de mots. On a vu que la retraite de Pichegru fut au contraire terriblement inquiétée. Ce ne fut pas de propos délibéré qu'il laissa une garnison dans Manheim, mais sur l'ordre formel du Comité de Salut public. Cette garnison n'y trouva pas une mort glorieuse, puisqu'elle capitula après onze jours de siège.

La vérité, c'est qu'ici encore, les accusateurs ont pris à la lettre et accepté, sans les contrôler, les mensonges de Montgaillard et de Fauche-Borel. « Le général Pichegru, raconte Montgaillard, chargea Fauche-Borel de dire au prince de Condé qu'il avait laissé à Manheim, pour défendre la place, neuf à dix mille hommes, *tout ce qu'il avait de plus mauvais dans son armée;* qu'il espérait qu'il en reviendrait peu, et que les Autrichiens en feraient bon compte; qu'il avait donné le commandement au général Montaigu, officier sans talents et qu'il regardait comme hors d'état de soutenir longtemps le siège. »

Fauche-Borel, dans ses Mémoires imprimés, oppose à ce récit un démenti formel et indigné : « C'est une fausseté insigne. Je n'ai jamais dit ou écrit pareille chose au nom du général Pichegru. J'ai encore sous les yeux le rapport de mes opérations depuis le 25 septembre 1795 jusqu'au 12 janvier 1796, et je défie qu'on

y trouve, etc., etc. » On est confondu par un tel excès d'effronterie et d'impudence dans le mensonge. Le rapport dont parle Fauche-Borel est en notre possession. Il y est dit : « Lorsqu'on vit que Manheim allait être cerné, Pichegru s'occupa de la garnison qu'il voulait y laisser. *Il la composa des troupes dont l'esprit était le plus mauvais, de celles sur lesquelles il pouvait le moins compter.* »

En voilà assez pour prouver que le récit de Montgaillard, en ce qui touche cette affaire de Manheim, s'est bien réellement inspiré des dires de Fauche-Borel, et que, dans la circonstance, c'est bien celui-ci qui ment une fois de plus, comme il a si souvent menti et comme il mentait en attribuant à Pichegru un projet qu'il a lui-même inventé de toutes pièces.

Dès le 23 octobre, le Comité de Salut public avait écrit au général : « Si votre armée était forcée de reculer, il ne faudrait point pour cela abandonner Manheim. Il faudrait y tenir avec la dernière opiniâtreté, au risque même d'avoir la garnison prisonnière. Mettez dans cette place un commandant intrépide qui soit résolu de défendre la brèche et de ne point se rendre. Le général Desaix nous paraît convenir. Qu'on jette des subsistances dans la place. Qu'on en fasse sortir, s'il est nécessaire, toutes les bouches inutiles, car, si l'ennemi vient à reprendre cette ville, voilà tout le fruit de la campagne perdu; plus de passage pour nous et l'ennemi maître de se déployer à son aise, à l'aide de ces forteresses de Mayence, Manheim, Erenberestein.

Manheim est une place très forte ; on peut faire des blindages pour mettre des subsistances à l'abri, et il est à présumer de plus que l'ennemi ne voudra pas bombarder cette belle ville qui lui appartient. Pour conclusion, à quelque prix que ce soit, il faut que cette place nous reste, et ce sera chose facile, puisque Jourdan ne tardera pas à venir la délivrer. Si elle ne se rend point aux sommations de l'ennemi, celui-ci, ne pouvant avoir l'artillerie et les autres moyens nécessaires pour en faire un siège régulier, n'aura rien de mieux à faire que de se retirer, sous peine d'être serré entre les deux armées de Rhin-et-Moselle d'une part, et de Sambre-et-Meuse de l'autre. »

Dans ces prévisions optimistes, on devine la pensée de Carnot. Du fond de son cabinet, loin du théâtre de la guerre, il dresse des plans fondés sur des hypothèses qui ne se réaliseront pas et qu'il ne concevrait pas si, dans son aveuglement et son ignorance, il n'était empêché de voir les choses telles qu'elles sont. L'ennemi qu'il croit hors d'état de faire le siège de Manheim a déjà pris ses dispositions à cet effet et n'hésitera pas à bombarder la place. Jourdan, dont il croit le concours assuré à Pichegru, sera lui-même paralysé, et la réunion des deux armées sur laquelle compte Carnot ne se réalisera que tardivement. D'autre part, malgré les incessantes réclamations de Pichegru, la place n'a pas été approvisionnée. Sous le feu de l'ennemi, son ravitaillement devient singulièrement difficile, sans compter qu'il n'y a ni casemates ni magasins voûtés pour pro-

téger les munitions et provisions qu'on y jette en hâte, tant bien que mal.

Néanmoins, Pichegru se conforme aux ordres qu'il a reçus. Il laisse une garnison dans la place. Il la forme non de ce qu'il a de plus mauvais comme troupes, ainsi qu'on l'en accusera, mais de ce qu'il peut trouver de mieux dans cette armée qu'ont découragée les cruelles privations qu'elle subit. S'il n'en confie pas la défense à Desaix, c'est que Desaix est à l'avant-garde des bataillons de campagne, où il rend d'importants services. Il se croit plus propre à ce poste qu'à tout autre et désire y rester. A défaut de lui, Pichegru, d'accord avec les représentants du peuple en mission, choisit le général Montaigu.

Est-ce un général incapable, sans talents, sans énergie? Ses états de services répondent. Il a quarante-quatre ans. Il s'est engagé à dix-sept. Il a conquis ses grades à la pointe de l'épée. Il est couvert de blessures. Il s'est distingué en Hollande. A Fleurus, il s'est battu pendant trois jours. A Marchiennes, il a victorieusement défendu le pont à la tête de quarante grenadiers et sous le feu de huit obusiers. Le 18 thermidor de l'an II, étant déjà général de division, il a été destitué par le Comité de Salut public, sur une de ces dénonciations dont à cette époque étaient si fréquemment victimes les généraux. Il a trouvé aussitôt des défenseurs parmi ses camarades. Bernadotte, Duhesme, Favereau, Ferrand, ont répondu de lui. Le fougueux et véridique Kléber a écrit au Comité : « Il a montré partout les

plus grands talents militaires, les intentions les plus droites et le républicanisme le plus prononcé. » Et sous cette attestation, le général en chef de l'armée de Sambre-et-Meuse, Jourdan, a tracé cette ligne : « J'approuve le certificat ci-dessus. » Devant de tels témoignages, le Comité est revenu sur sa décision ; Montaigu a été réintégré dans son grade et dans son commandement.

Osera-t-on prétendre encore qu'il n'était pas digne d'être choisi pour défendre Manheim ? N'est-il pas démontré que le choix de Pichegru fut irréprochable ? « Je lui ai donné l'ordre, écrit-il, le 9 novembre, au Directoire, de se défendre jusqu'à la dernière extrémité. Je vais le lui renouveler de la manière la plus expresse, et je ne doute pas qu'il remplisse vos intentions s'il est secondé par la garnison. Mais l'énergie des troupes est altérée, et le commissaire ordonnateur assure ne pouvoir, faute de ressources, approvisionner pour plus d'un mois. »

Cinq jours plus tard, Pichegru mande à Jourdan : « Voilà Manheim livré à ses propres forces. Si tu ne viens promptement tomber sur les derrières de l'ennemi, il m'est impossible de résister à des forces quadruples de celles que je peux employer. Presse donc ta marche sur la Nahe, et nous pourrons délivrer Manheim et peut-être forcer l'ennemi à aller prendre ses quartiers d'hiver sur l'autre rive du Rhin. » Le 18 novembre, il adresse au Directoire un nouvel avertissement : « Je n'ai pas encore de nouvelles de l'armée

de Sambre-et-Meuse. Manheim brûle. Le commandant a ordre de ne se rendre qu'à la dernière extrémité. Mais les approvisionnements sont courts, et il faut qu'on ne tarde pas à aller à son secours. » Déjà, depuis trois fois vingt-quatre heures, les bombes pleuvent sur Manheim. Sommé de se rendre, Montaigu a répondu qu'il se défendra.

Le lendemain, Pichegru reçoit enfin des nouvelles de Jourdan. Celui-ci expose les mouvements qu'il a faits : « Ils étaient très propres à une diversion favorable pour nous, lui répond Pichegru. Malheureusement, ils ont été exécutés un peu trop tard, et tu as encore trop différé de me les annoncer. Si j'avais su le 19 brumaire au soir (9 novembre) que le général Marceau s'était battu ce jour-là sur Stromberg, quand j'aurais dû me faire échiner, j'aurais maintenu notre droite et notre centre sur la position de la Pfrimm, malgré que notre gauche eût été repoussée à environ deux lieues. Le lendemain, 20, l'ennemi me voyant toujours en présence n'aurait pu détacher ses dix-huit bataillons et trente escadrons, et, bien sûrement, le général Marceau aurait pu non seulement conserver ses avantages et rester sur la Nahe, mais même forcer le corps d'armée qui lui était opposé à rentrer dans Mayence, et celui qui était devant moi, ayant alors beaucoup à craindre pour ses derrières, se serait retiré aussi, ce qui changeait joliment la chance. A présent, me voici dans l'impossibilité de faire aucun mouvement ni en avant ni en arrière, le peu de chevaux qui

nous restaient ayant été tués dans les deux batailles et trois affaires que nous avons soutenues de la Pfrimm jusqu'ici, ou ayant péri des fatigues de la retraite. Je suis décidé à attendre l'ennemi dans les lignes et à y faire la plus opiniâtre résistance s'il veut nous en chasser. »

Au cours de ces incidents, Manheim capitule le 20 novembre, et Montaigu se rend à Wurmser. Comment il y a été contraint, c'est lui-même qui nous le dit dans le rapport qu'il adresse à son général en chef. L'état dans lequel se trouvait la place ne lui permettait pas de différer. Deux poternes ont sauté, ouvrant une brèche de quatre-vingts pieds de large. Plus de cent maisons ont été brûlées ou se sont écroulées. Il n'en est pas une qui ne soit endommagée. On ne savait plus où mettre les blessés et les malades qu'il a fallu enlever en hâte de l'hôpital sur lequel tombaient les obus. Deux casernes étaient incendiées, et les troupes n'avaient d'autre abri que les ruines du château. Sur les bastions, les pièces avaient été démontées. « J'avais reçu trois sommations; le désespoir des habitants se manifestait de la manière la plus sensible. J'ai fait, général, tout ce que mon devoir et l'honneur m'ont prescrit. Ma conscience est à l'abri du remords (1). »

Ce sincère exposé des événements ne prouve-t-il pas jusqu'à la dernière évidence que Pichegru a fait, lui

(1) Prisonnier avec la garnison de Manheim, le général Montaigu, à sa rentrée en France, eut à répondre devant un conseil de guerre de la capitulation qu'il avait signée. Le 25 octobre 1798, il fut acquitté à l'unanimité. Il servit encore jusqu'en 1811.

aussi, ce que le devoir et l'honneur lui prescrivaient; qu'il n'a pas voulu livrer Manheim, qu'il ne l'a pas livré, et que cette place a succombé sous des forces supérieures, par suite des revers successifs des armées du Rhin et faute de secours? Tout cela est si clair qu'on ne peut n'être pas étonné de la légèreté avec laquelle, sans vérification et sans contrôle, les historiens ont ultérieurement fait écho aux calomnies intéressées de Montgaillard et de Fauche-Borel. Gouvion Saint-Cyr a été plus juste lorsqu'il démontre combien étaient déplorables les plans imposés par le Comité de Salut public à Jourdan et à Pichegru, et quelle faute impardonnable commit le gouvernement « en constituant la guerre sur une ligne trop étendue, en prescrivant à Pichegru son passage sur le haut Rhin, et à Jourdan son passage sur le bas Rhin, au-dessus de Dusseldorf, sans faire concourir à ces opérations l'armée du Nord ». Il est vrai qu'à la sollicitation de Jourdan, Moreau qui commandait cette armée envoya dix mille hommes sur Dusseldorf. Mais ces renforts, demandés trop tard, arrivèrent trop tard et ne purent être utilisés.

Il serait sans équité de rejeter sur le Directoire, qui n'était au pouvoir que depuis le 5 novembre, la responsabilité de « ces plans déplorables ». Ils sont l'œuvre du Comité de Salut public. Mais le Directoire eut le tort de se les approprier sans tenter de les améliorer. Aussi, lorsque, après la capitulation de Manheim, il exprimait à Pichegru le regret « que l'armée de Rhin-et-Moselle, se mettant par son courage au-dessus des circonstances

pénibles qui l'environnent, n'ait pas fait quelques efforts pour dégager cette place », le général en chef avait-il beau jeu pour lui répondre :

« Il eût été imprudent, téméraire et peut-être criminel de ma part, d'exposer une armée de trente et quelques mille hommes, dépourvue de tous les moyens principaux de la guerre, manquant de vêtements, de chaussures et le plus souvent de subsistances, venant de faire une retraite pénible, après deux batailles des plus chaudes et des plus opiniâtres, de l'exposer, dis-je, en offensive devant un ennemi au moins triplement nombreux, abondamment pourvu de tous les moyens matériels et enhardi par ses succès ; et quel qu'eût été notre courage, ou plutôt notre acharnement, pouvions-nous raisonnablement espérer de le chasser de sa position, et de nous rapprocher de Manheim sans le concours des forces de l'armée de Sambre-et-Meuse ou des renforts que j'invoquais depuis longtemps, et qui, s'ils eussent pu être accordés dès mes premières demandes, seraient encore arrivés assez tôt? Je dois à l'armée que j'ai l'honneur de commander de soutenir qu'elle a fait ce qui était humainement possible pour couvrir Manheim, retarder et arrêter l'ennemi qui marchait pour cerner cette place par la rive gauche du Rhin, et qu'elle n'a cédé qu'à l'immense supériorité du nombre, après lui avoir fait éprouver des pertes considérables et en avoir éprouvé elle-même. »

Ce qu'il disait au Directoire, Pichegru le répétait à Moreau : « Les renforts que tu as envoyés au général

Jourdan l'ont effectivement mis à même d'agir sur la Nahe, mais un peu trop tard. Ce mouvement aurait dû s'exécuter très promptement, comme je le demandai sitôt que j'ai appris que les lignes de Mayence avaient été forcées ; et, s'il avait eu lieu pendant que j'étais sur la Pfrimm, bien sûrement l'ennemi aurait été obligé de rentrer dans Mayence. Mais comme le général Jourdan n'a commencé à agir que depuis que je suis ici dans les lignes de la Quiesch, et que le reste de l'armée de Wurmser est venu, après la prise de Manheim, se joindre à celle de Clairfayt, que cette réunion fait une force de quatre-vingt mille hommes environ, qui est supérieure à la nôtre, nous parviendrons, je crois, difficilement à les déloger du Palatinat. Ces deux armées ont d'ailleurs un bien grand avantage sur nous : c'est qu'étant réunies, elles peuvent correspondre aussi fréquemment et aussi promptement qu'elles le veulent, et se passer rapidement des renforts pour nous battre alternativement. Il nous faut à nous quatre à cinq jours pour avoir des nouvelles l'un de l'autre par le long détour que nous sommes obligés de faire. »

Nonobstant ces conditions d'infériorité, Pichegru, et ceci constitue une preuve nouvelle de sa loyauté, ne désarmait pas. Manheim avait capitulé le 21 novembre. Dès le 5 décembre, à la faveur des quelques secours qu'il avait reçus de Jourdan, il reprenait l'offensive, malgré le mauvais temps qui durait depuis quinze jours, cherchant à se rapprocher de l'armée de Sambre-et-Meuse et à contraindre l'ennemi à repasser

le Rhin. Il lui faisait, en trois journées de combats, quelques centaines de prisonniers, le délogeait des Deux-Ponts et de Hombourg, s'y établissait lui-même et ne cessait de le harceler, tandis que, par son ordre, le général Ferino entrait dans Landau.

Le 19 décembre, Bacher, l'agent de Bâle que l'inventif Fauche-Borel nous représente comme soupçonnant déjà Pichegru, mandait à Paris « qu'on se réunit pour rendre cette justice au général Pichegru qu'il s'est montré digne de sa réputation, en arrêtant non seulement par des dispositions savantes un ennemi fort supérieur, mais en reprenant même momentanément l'offensive ».

CHAPITRE VII

L'ARMISTICE DU 31 DÉCEMBRE ET LA DÉMISSION DE PICHEGRU

Nouveaux mensonges de Fauche-Borel. — Proposition d'armistice des Autrichiens. — Le rôle de Jourdan. — Pichegru obligé d'accepter la suspension d'armes. — Impossibilité d'établir qu'il a trahi ni avant, ni après. — Dissensions avec le Directoire. — La démission de Pichegru donnée six fois. — Activité des émissaires anciens et nouveaux. — Correspondances puériles. — Comptes d'argent. — Lettres de Demougé. — Une nouvelle réponse de Pichegru. — Condé au roi. — Pichegru détourné d'aller à Paris. — Les lettres de la baronne de Reich. — La question d'argent réglée en dehors de Pichegru. — Mauvais vouloir des Autrichiens. — La démission de Pichegru acceptée. — Les instructions pour son successeur intérimaire.

En tout ce qu'on vient de lire, où y a-t-il place, nous le demandons, pour une accusation de trahison? La conduite militaire de Pichegru, son activité, ses intrépides efforts n'infligent-ils pas le plus victorieux démenti à Fauche-Borel, à ses inventions calomnieuses, à ce qu'il raconte de l'entente qui se serait établie par son intermédiaire entre le général et les Autrichiens?

Il importe peu qu'à cette même date, Fauche-Borel, pour tromper le prince de Condé, entasse mensonges sur mensonges (1). On peut juger de ce qu'ils valent.

(1) On le surprend à tout instant en flagrant délit d'invention et en contradiction avec lui-même. C'est ainsi que, dans le Résumé écrit pour

Il ment lorsque, le 9 décembre, il écrit à Montgaillard : « Aujourd'hui, j'adresse à l'adorable fille (Pichegru) votre lettre du 6, reçue en ce moment. Elle lui servira de direction. Croyez que son amour pour vous est bien prononcé et que vous n'avez à craindre aucune infidélité de sa part. » Il ment encore lorsque, le 12, il reprend : « Je ne doute point que notre adorable amie ne s'arrange pour faciliter promptement les termes du contrat de mariage. La parole étant donnée, vous n'avez plus rien à craindre que les longueurs qui pourront venir des parents. »

Tel ne paraît pas être l'avis de Klinglin. Le 8 décembre, il dit à Condé : « J'ai l'honneur d'envoyer à Votre Altesse Sérénissime une copie de la lettre que Furet (Demougé) vient de m'envoyer. Vous y verrez que Pichegru donne toujours des espérances vagues. Il me semble que M. Wickham doit avoir des certitudes plus

Condé, il dit : « Sept voyages que j'avais faits dans le courant de juillet, août et septembre dans l'Alsace, soit seul, soit avec Courant, pour voir Pichegru, *avaient excité à Bâle la surveillance de Bacher qui nous avait regardés comme des émissaires d'émigrés.* » Dans ses *Mémoires* imprimés où, avant de raconter son arrestation à Strasbourg en décembre, il veut établir que Montgaillard l'a dénoncé à Bacher, il dit tout le contraire : « Sept voyages que j'avais faits, etc., etc., *n'avaient donné lieu à aucun soupçon ni à aucun accident fâcheux.* » De même, en racontant cette arrestation, il prétend qu'averti par Badouville, Pichegru vint de son quartier général pour le faire remettre en liberté. Mais il est ensuite obligé de reconnaître que sa mise en liberté était ordonnée déjà lorsque Pichegru arriva à Strasbourg, et que celui-ci n'y fut pour rien. Du reste, il est bien piquant de constater ce que pensa Condé de cette aventure dont Fauche-Borel fait état à son profit et dont il a exagéré toutes les circonstances : « Notre affaire n'est pour rien dans son arrestation, écrit Condé le 27 décembre, et il n'y a rien à craindre pour les papiers, mais peut-être pour les lettres de change et l'argent. »

prononcées, vu la dépense qu'il fait pour suivre cette affaire. »

Wickham n'avait pas de certitudes plus prononcées. La dépense, il la faisait à l'instigation de Fauche-Borel toujours habile à le duper, en expliquant à sa façon ce qu'il y avait de contradictoire entre la conduite militaire de Pichegru et les engagements qu'on lui attribuait. Pichegru combattait, et tous ses actes étaient justement le contraire de ce qu'attendait Condé et de ce qu'on avait annoncé aux Autrichiens. On était bien loin maintenant des promesses et des plans du mois d'août, si pompeusement exposés par Fauche-Borel; on n'en parlait plus; on ne pouvait rien espérer que du temps et des circonstances. Tout l'art des émissaires consistait à établir la vraisemblance de leurs premiers dires dont aucun n'avait été suivi d'effet.

Quant à Pichegru, s'il s'était montré disposé à favoriser la cause royale, il entendait le faire à son jour et à son heure. Malgré les incitations de Condé, il n'y voulait pas employer l'étranger, convaincu d'ailleurs que des victoires lui donneraient seules le prestige indispensable à l'accomplissement de ses projets. C'est donc après la victoire qu'il ne cessait de courir. S'il ne lui fut pas donné de l'atteindre, ce n'était pas faute de la vouloir. On touchait à la fin de l'année 1795. Les belligérants restaient sur leurs positions, épuisés les uns et les autres, ayant également besoin de repos, les Français résolus à ne pas l'avouer, les Autrichiens plus disposés à le reconnaître, d'autant plus disposés que,

depuis quelques jours, leur adversaire reprenait des avantages.

En ces circonstances, dans la seconde quinzaine de décembre, surgit de leur part une proposition d'armistice. Ils étaient si visiblement intéressés à la faire aboutir, et elle devait leur procurer de si sérieuses améliorations que les accusateurs de Pichegru n'ont pas manqué de prétendre que, désireux de seconder l'ennemi, il s'empressa de lui accorder cette suspension d'armes. Mais ici encore, comme pour la capitulation de Manheim, les faits contredisent cette affirmation. Ils établissent que l'armistice fut d'abord accepté par Jourdan, et que Pichegru se trouva engagé par la conduite de son camarade. Il n'est pas de doute possible à cet égard.

Le 18 décembre, Kray, le général autrichien que le général Marceau a vaincu la veille dans une rencontre, lui envoie un parlementaire aux avant-postes de l'armée de Sambre-et-Meuse et sollicite de lui une conférence. Avant de répondre, Marceau demande à Jourdan des instructions et des ordres. Jourdan autorise la conférence. « Puisse-t-elle nous amener des quartiers d'hiver! » s'écrie-t-il. Elle a lieu le lendemain. La cessation immédiate des hostilités y est décidée, en attendant qu'on ait pu s'entendre sur les conditions de l'armistice qui est admis en principe.

Jourdan le même jour prévient à la fois Pichegru et Kléber. « Les besoins trop urgents de nos deux armées, dit-il à Pichegru, m'engagent, mon camarade, à saisir

cette occasion pour essayer d'améliorer leur sort et pour leur donner le temps de se refaire. Tu en sais trop sur cet article pour que je t'en dise davantage. Je t'engage donc à te dépêcher de faire un arrangement pour ton compte et à m'en faire connaître promptement le résultat pour que je puisse arrêter positivement ce qui me concernera. Cela te sera d'autant plus facile que le général Marceau est convenu avec le général Kray qu'il ne pouvait exister d'arrangement pour une seule armée; qu'au contraire, il devait être commun à toutes celles qui sont sur le Rhin. Je ne peux pas présumer que nous serons blâmés par le gouvernement. Il connaît notre situation et, par conséquent, notre impossibilité absolue d'agir avec avantage. »

A Kléber, Jourdan avoue avec plus de force encore combien la proposition des Autrichiens lui semble opportune et précieuse pour les armées du Rhin. « L'ennemi désire ses quartiers d'hiver. Nous en avons besoin nous-mêmes au moins autant que lui. Cachons cependant nos désirs afin qu'il n'en tire aucun avantage. Je ne sais si le gouvernement me blâmera. J'aurai du moins la satisfaction d'avoir fait le tout pour le bonheur et la conservation de l'armée. Il sera question de l'armée de Rhin-et-Moselle dans notre traité. Tu sens bien que je ne peux rien faire sans qu'elle y participe. Je t'embrasse. »

Ainsi, Jourdan souhaite l'armistice et prend seul la responsabilité du consentement que, dès le 20, il donne à la proposition autrichienne. Deux jours plus tard,

doutant encore de celui de Pichegru, il insiste pour l'obtenir : « Malgré les propositions du général Kray, je n'ai pas voulu traiter pour rien de ce qui peut regarder l'armée que tu commandes. Je me suis seulement engagé à faire cesser de ta part toute hostilité en attendant que tu aies pris des arrangements pour ce qui te concerne, ce que je t'engage à faire promptement parce que ma convention n'est que provisoire en attendant que tu aies définitivement traité. Le bien de l'humanité et le désir qu'on doit avoir de procurer aux soldats du repos dans une saison aussi dure m'ont engagé à prendre ce parti. Je ne peux que t'engager à en faire autant. »

Si pressantes que soient ces incitations, Pichegru, à qui Wurmser transmet au même moment une proposition analogue à celle qu'a reçue Jourdan, refuse d'y répondre avant d'avoir consulté Rivaud, le commissaire accrédité auprès de son armée. Le 25, Rivaud l'autorise à traiter. « Sans connaître, citoyen général, les motifs qui ont pu faire suspendre les hostilités entre l'armée de Sambre-et-Meuse et celle du général Clairfayt, je me crois obligé de convenir que dans cet état de choses vous ne devez pas rejeter les propositions du général Wurmser, et que vous pouvez consentir à l'armistice qui vous est proposé, comme vous le dites, jusqu'à ce que le gouvernement ait été consulté, et sauf l'obligation de ne recommencer les hostilités qu'après avoir donné avis au général Wurmser de la décision qui aura été prise. » .

Le Directoire, en apprenant la signature de la convention, exprima aux généraux des armées du Rhin le plus vif mécontentement. Tout en rendant justice aux intentions de Jourdan, il le blâma et commença par refuser sa ratification. Il ne céda qu'aux instances de Merlin de Thionville et de Rivaud. Ils durent défendre l'armistice et énumérer « les avantages considérables qu'en retireraient les deux armées ».

Barras, dans ses Mémoires, mentionne à ce sujet qu'en annonçant au Directoire la suspension des hostilités, Pichegru allégua qu'il avait été contraint d'y souscrire par ce qui s'était fait à l'armée de Sambre-et-Meuse, tandis que Jourdan de son côté rejetait sur Pichegru la responsabilité de sa propre conduite. Pour l'honneur de Jourdan, nous aimons à penser que Barras a été trompé par sa mémoire, l'affirmation qu'il attribue au général en chef de l'armée de Sambre-et-Meuse étant le contraire de la vérité, telle qu'elle résulte des documents que nous venons de citer.

Ils établissent en effet que la responsabilité de l'armistice de décembre appartient tout entière à Jourdan, n'appartient qu'à lui, et que l'ignorance ou la mauvaise foi ont pu seules l'imputer à Pichegru. Il est d'ailleurs remarquable qu'à cette époque, la conclusion de l'armistice fut considérée à l'armée « comme un nouveau service rendu par Jourdan à la République », et que dans le camp autrichien ni Wurmser ni Clairfayt ne voulaient en accepter la responsabilité. Lorsqu'il eut été

prouvé que le second en était seul responsable, il fut relevé de son commandement.

Nous voici arrivés au 31 décembre 1795, date officielle de l'armistice, et rien encore dans la conduite militaire de Pichegru, examinée à la lumière des documents officiels, n'a révélé des intentions criminelles. Malheureux à la guerre, il se peut que ses talents incontestés jusque-là ne se soient pas élevés à la hauteur des difficultés qui se dressaient devant lui; il se peut aussi que ces difficultés fussent réellement invincibles. Cette excuse invoquée au profit de Jourdan, il n'est que juste d'en faire bénéficier Pichegru. On ne saurait, sans méconnaître la vérité, l'accuser d'avoir trahi pendant la campagne qui finissait.

Ce n'est pas seulement l'opinion de Barras qui traite d'imposteurs les émissaires de Condé et déclare que le Directoire ne crut pas au bien fondé de l'accusation, même lorsqu'il l'utilisait en vue de ses desseins politiques. C'est aussi l'opinion de Gouvion Saint-Cyr. Après avoir raconté les négociations relatives à l'armistice, il écrit : « Jusqu'à présent, j'ai défendu les opérations militaires de Pichegru contre l'inculpation de trahison. » L'affirmation vient d'un adversaire qui va se transformer en accusateur; elle peut être efficacement opposée aux dires de Montgaillard et de Fauche-Borel, et en débarrasse le terrain.

Est-ce à partir de ce moment que la trahison a commencé? Gouvion Saint-Cyr le croit. Mais sa croyance

se fonde sur un fait qu'il énonce sans en fournir la preuve et sur des suppositions :

« Quand on voit Pichegru, sans aucune nécessité, laisser périr son armée de faim et de misère, les faits parlent si haut qu'il est impossible de se refuser à leur évidence. Ne croyant pas pouvoir entraîner son armée dans la révolte, il veut employer l'armistice qu'il s'est vu obligé de consentir pour la détruire par les privations et la mettre hors d'état de recommencer, au printemps, une nouvelle campagne. »

Quel juge impartial condamnerait sur une accusation ainsi formulée ? N'est-il pas évident que Gouvion Saint-Cyr subit ici des préventions dont l'origine est postérieure à l'événement? Où est la preuve que Pichegru a laissé son armée périr de faim et de misère ? Si l'armistice n'a pas pour effet immédiat de la faire passer de la détresse au bien-être, la faute en est-elle à lui ? Est-il juste de le rendre responsable des maux qu'elle endure après l'armistice, alors qu'il ne l'était pas de ceux qu'elle endurait avant? C'est par trop oublier qu'elle vit dans un pays ruiné par la guerre, accablé depuis longtemps de réquisitions et d'impôts, et que, continuant à ne rien recevoir du dehors, elle ne peut du jour au lendemain y voir la disette se transformer en abondance. Opérer une telle métamorphose en quelques jours n'est pas au pouvoir du général qui la commande.

Ce qui se passe à l'armée de Rhin-et-Moselle n'est que l'image de ce qui se passe à l'armée de Sambre-et-Meuse. Jourdan ne parvient pas plus promptement que

Pichegru à assurer le bien-être de ses troupes. Au mois de mai 1796 seulement, le 7 mai, il annonce au Directoire qu'elles sont toutes définitivement cantonnées chez les habitants et commencent à moins souffrir. Au même moment, Moreau, qui a pris le commandement devenu vacant par la démission de Pichegru, adresse à Paris une déclaration pareille, encore que Desaix, qui a fait l'intérim, ait été obligé de formuler les mêmes réclamations et les mêmes plaintes que son prédécesseur. Moreau peut en outre constater que l'armée n'a pas péri de faim et de misère. Elle est en état de reprendre la campagne.

Réduisons donc à ce qu'elle vaut l'accusation de Gouvion Saint-Cyr, alors qu'elle est catégoriquement démentie par les faits et par cette formelle déclaration de Barras qu'au moment où Pichegru allait donner sa démission, le Directoire ne croyait pas plus avoir à se défier de lui que de Jourdan. Les soupçons ne sont nés qu'après la dénonciation de Montgaillard en 1797. C'est cette déclaration qui les a engendrés. Jusque-là, on n'a pas accusé Pichegru ; on n'a pas mis en doute sa fidélité au devoir. On ne pouvait la mettre en doute, puisque sa conduite militaire en témoignait.

Ce qui est vrai, c'est que des dissentiments s'étaient élevés entre le Directoire et lui comme entre le Directoire et Jourdan. Le nouveau gouvernement en voulait aux généraux de la perte des lignes de Mayence, de la reddition de Manheim, et surtout de la conclusion de l'armistice. Il imputait les revers à leur faiblesse et à

leur imprévoyance la suspension d'armes acceptée au lendemain d'une victoire de Marceau, quand, de nouveau, la fortune semblait nous sourire.

Il avait contre Pichegru un autre grief. Il l'avait mandé à Paris le 3 novembre pour conférer avec lui. Mais Pichegru, empêché de quitter le théâtre de la guerre, s'était contenté d'envoyer à sa place un de ses lieutenants, le général Abbatucci. Par l'intermédiaire de cet envoyé, il y avait eu échange de propos aigres-doux. Pichegru le confiait à Moreau le 14 décembre : « Je vais te parler d'autre chose, de ma destitution par exemple. Tu l'as vue sans doute dans les journaux, qui ont dit un instant après que c'était faux. Eh bien ! pas du tout; je ne l'ai pas encore, mais je suis prévenu qu'elle ne peut me manquer. Peut-être seulement y mettra-t-on des formes dont je les dispenserais volontiers pour plus de célérité. J'ai dit à quelques membres du Directoire des vérités qui n'étaient pas de leur genre et que, probablement, on ne me pardonnera pas. »

Le 10 janvier, dans une lettre à son ami, il confirmait : « Je ne compte pas être chargé de recommencer les hostilités. J'ai demandé déjà six fois mon remplacement. Je le désire de plus en plus, et je ne cesserai pas mes instances à cet égard. La légèreté et l'injustice avec lesquelles j'ai vu traiter le militaire qui n'est pas toujours heureux ont fait naître en moi un sentiment qu'il me sera difficile de vaincre : le dégoût. Quoi qu'il en soit, il n'altérera jamais l'amitié que je t'ai vouée. Je t'embrasse. »

Cette résolution de se retirer ne l'empêchait pas de s'occuper avec sollicitude de ses troupes. A cette même date, l'armistice désapprouvé dans la forme, ayant été ratifié quant au fond, il entreprenait l'œuvre difficile de leur cantonnement : « Je ne laisserai sur notre ligne, dont la droite est en avant de Germesheim sur le Lenguenfeld et la gauche à Hombourg, qu'un léger cordon. L'armée de Sambre-et-Meuse laisse vingt mille hommes dans le Hunsdruck et s'établit du reste dans les cantonnements du pays de Juliers. Son cordon du Hunsdruck appuie sa gauche à Baccharach, son centre sur la Nahe, à Kirn, et sa droite à Saint-Vendel, en remontant cette rivière. »

Au cours de la campagne, pendant que Pichegru déployait les soins et les sollicitudes dont témoignent les nombreux documents que nous avons cités, les émissaires avaient continué à s'agiter pour prouver à Condé que le général était dans leurs mains, et que, si peu conformes que fussent ses opérations aux plans et aux engagements qu'ils lui attribuaient dès le mois d'août, il n'en poursuivait pas moins le grand résultat auquel il avait promis de concourir.

D'autres acteurs engagés par eux étaient entrés en scène : Demougé, Wittersbach et la baronne de Reich, le premier résidant à Strasbourg, les deux autres en terre allemande et tous trois enrôlés comme espions au service de l'Autriche. C'est Fauche-Borel qui avait entraîné Demougé dans l'affaire, et celui-ci s'était empressé d'y introduire ses deux acolytes. Entre tous ces

personnages, il y avait partie liée pour tirer des fonds des Anglais, par l'intermédiaire de Condé et à sa recommandation.

Au quartier général de Pichegru, à en croire une accusation dont la preuve n'a jamais été faite au moins pour certains d'entre eux, ils avaient des complices : le général Lajolais, le chef de brigade de gendarmerie Saint-Rémond, le major Thugnot, peut-être d'autres encore, comparses plus ou moins actifs, dont le rôle est assez peu aisé à définir, et enfin le plus remuant de tous, le racoleur de la bande, l'aide de camp Badouville, dit Coco ou Cupidon, le seul des militaires impliqués ultérieurement dans les poursuites dont on puisse dire avec certitude qu'il a eu dans ces obscures intrigues un rôle criminel. Quand on avait besoin de ranimer dans l'âme de Condé la confiance des premiers jours, bien ébranlée par le retard que mettait Pichegru à tenir ses prétendues promesses, on avait recours à Badouville, lequel envoyait aussitôt une lettre réconfortante.

Bien significatives ces lettres de Coco et singulièrement révélatrices de la vaste escroquerie organisée autour de Condé. « Je peux vous assurer que vous êtes aimé. Mais vous ne devez pas ignorer qu'en amour, il faut le temps nécessaire pour opérer une union qui puisse faire espérer le bonheur du ménage. Il me serait trop pénible de vous servir auprès de l'aimable amie si je n'avais la certitude de son amitié pour vous. Je ne suis désolé que de ne pouvoir encore vous fixer l'époque

à laquelle cette aimable personne consentira à l'union tant désirée ; mais pouvant vous assurer de son amitié et de sa sensibilité pour vous, j'aime à me persuader que vous ne serez plus longtemps à soupirer. »

Ceci est du 18 novembre ; le 17 décembre, c'est même chanson : « J'atteste que Mademoiselle Zède (Pichegru), amoureuse au delà de toute expression du Bourgeois (Condé), ne cherche que son bien réel sans espoir d'intérêt quelconque, quoique bien prouvé. Elle continuera, comme elle l'a toujours dit, de toutes ses forces morales et physiques, à seconder les événements que les seules circonstances peuvent amener. Le mariage de Mademoiselle Zède et du Bourgeois ne se fera en règle que par les moyens que le Banquier (Pichegru) a expliqués. »

Quel crédit méritent ces assurances puériles, données au nom de Pichegru, les unes à la veille de la capitulation de Manheim quand on le voit absorbé par les soins que nécessite le salut de l'armée qu'il commande, et quand son langage et ses actes témoignent avec tant d'éclat de son désir de vaincre ; les autres alors qu'il a repris l'offensive et vient de déloger les Autrichiens des Deux-Ponts et de Hombourg ? N'est-il pas visible que Badouville a écrit ce verbiage sans avoir consulté son général, dans l'unique but de fournir à ses complices des arguments propres à convaincre Condé de la bonne foi de Pichegru ?

En tout cas, il n'y a dans tout ceci que des promesses vagues, des promesses qui ne signifient rien et qui

prouvent tout au moins que, jusqu'à ce jour, Pichegru n'a rien fait de ce qu'on espère de lui, bien qu'à en croire les émissaires, déjà à cette date, ses exigences pécuniaires aient reçu un commencement de satisfaction.

« Chaque fois que je voyais Pichegru, écrit Fauche-Borel dans le résumé où il rend compte au prince de Condé de ses opérations de septembre à janvier, je lui remettais des fonds; très souvent, je lui en envoyais par Badouville. Cet argent dépensé par lui avec la plus grande intelligence a servi à augmenter la confiance que son armée a en lui et à mettre dans sa dépendance les personnes qui lui sont nécessaires pour la grande opération qui se prépare. »

Cette affirmation, extraite du manuscrit de Chantilly, n'a pas été reproduite dans les mémoires imprimés, écrits trente-quatre ans plus tard. Il n'est pas moins nécessaire d'en démontrer l'invraisemblance. A l'époque où elle fut émise, Fauche-Borel avait reçu de Wickham, en réponse à la lettre de Condé en date du 17 septembre (1), une somme de huit mille louis, destinés à Pichegru, avait dit Condé, et qui devaient lui être immédiatement versés. Or, il résulte des aveux de notre agent que cette somme, Pichegru ne l'a pas touchée et qu'elle a été pour partie employée à d'autres objets.

Fauche-Borel raconte en effet qu'après l'avoir réalisée à Lausanne, il fut autorisé par Condé — et Courant

(1) Voir plus haut, page 100.

le fut comme lui — à envoyer deux cents louis à sa famille. Il nous narre encore qu'avant de rentrer en Alsace, il fit « un achat considérable de montres d'or et d'argent » pour les offrir aux officiers de l'armée, et qu'en passant la frontière, il dut en acquitter les droits.

La somme était donc déjà fortement entamée lorsqu'il rejoignit Pichegru à Manheim. Lui remit-il ce qui restait? Nullement : « Je le prévins, écrit-il, que j'avais avec moi les fonds nécessaires aux premiers besoins de son armée. Mais, ajoute-t-il, Pichegru me répondit que le moment n'était pas encore arrivé, qu'il ne fallait pas éclater sans être sûr de son fait, et qu'on pouvait, d'ailleurs, compter sur ses efforts pour en accélérer l'époque. » Donc, ce jour-là, Pichegru n'a rien touché, et, porteur de quelques milliers de louis, Fauche-Borel en fait librement l'usage qu'il juge utile « au bien de la chose ».

Il répand dans l'armée des brochures écrites et publiées à ses frais ; « il cultive les officiers », il les invite à sa table ; il donne vingt-cinq louis à Badouville, à qui Courant de son côté « fait faire du linge » ; il lui offre un cheval. Il verse à Salomé, rédacteur de la *Gazette des Deux-Ponts*, cinquante louis, premier semestre de l'annuité qu'il lui a promise pour s'assurer l'appui de ce journal. Après la capitulation de Manheim, il se rend à Strasbourg, et, pour y justifier sa présence, il s'y donne comme négociant. Il loue un magasin, l'emplit de marchandises, draps, toiles, livres, vins fins. Ces choses

achetées très cher, il les vend aux officiers et aux soldats « avec un grand rabais et à crédit ». Enfin, manifestant l'intention de monter une imprimerie, il devient acquéreur d'une maison sur le prix de laquelle il verse un acompte de quatorze mille livres.

C'est de lui que nous tenons ces détails qu'il précise. Ils permettent de penser que ce que Condé et Wickham croyaient destiné à Pichegru ne lui est pas arrivé. On peut même en être sûr pour la partie des fonds que Fauche-Borel déclare lui avoir envoyés « par l'intermédiaire de Badouville ». Est-il besoin d'ajouter qu'il n'existe aucune trace de dépenses faites par Pichegru « pour augmenter la confiance de son armée et pour mettre dans sa dépendance » les auxiliaires dont il avait besoin? Il faut donc conclure de ces contradictions que Fauche-Borel a menti cette fois encore, ce que ses précédents mensonges rendent singulièrement vraisemblable, et ce que permet de penser une lettre écrite par Demougé, le 21 mai 1796.

A cette date, Demougé annonce à la baronne de Reich que le général prêt à partir pour Paris a accepté des fonds. En les attendant pour les lui remettre, il se réjouit de son acceptation comme d'un succès et comme si elle se produisait pour la première fois : « J'en suis ravi, car il est probe, et ce n'est pas pour rien faire qu'on ose prendre ainsi. » D'autre part, il écrivait à Klinglin peu de jours avant : « Il faut se défendre de supposer à Pichegru une extension de moyens qu'il travaille à acquérir, qui ne sont pas encore à lui dans

la plénitude nécessaire et dont on ne peut, ce me semble, sans un grand danger, faire usage avant qu'il lui soit bien connu qu'il peut réussir ou pour mieux dire que le succès ne peut être incertain. »

Toute la correspondance est d'ailleurs dans le même ton que les dires de Fauche-Borel, prometteuse, pleine d'inventions, de suppositions, d'espérances, sans pouvoir annoncer jamais rien de définitif.

14 février : « Pichegru a travaillé et travaille toujours à s'attirer une confiance illimitée et aveugle de son armée. Ses soldats disent hautement qu'ils iraient en enfer avec lui. »

21 février : « A Lauterbourg, la garnison a foulé aux pieds la cocarde tricolore, pris la blanche et crié : Vive le roy! Notre affaire peut éclater d'un moment à l'autre. »

1er mars : « J'attends l'argent, car Pichegru va en avoir besoin pour une expédition préparatoire et de haute vue, qu'il m'a confiée dans le plus grand secret. »

3 mars : « J'ai vu Pichegru. Il m'a mis dans des secrets qui vous étonneront. Il a demandé un congé d'un mois. Il a allégué des affaires dans l'intérieur, chez lui. Je lui ai offert des fonds pour le voyage, et il a accepté. Donc, pour qu'il les ait, il faut que je le revoie, et *je le soutirerai jusqu'au sang*. Que croyez-vous que je doive lui donner pour cette conséquente démarche? Je pense qu'il me l'indiquera lui-même, surtout s'il se propose de répandre de l'argent dans Paris. »

5 mars : « J'ai coulé hier soir une main à fond avec mon aimable Poinsinette (Pichegru), qui enfin s'est décidée à venir dans mon cabinet. Je suis comme vous pensez bien plus savant que je ne l'ai été. Mais la matière est si vaste qu'il est impossible de me résumer. Dites à Fauche de m'envoyer les fonds qu'il a promis tant pour Pichegru qui les accepte et viendra les chercher chez moi *si possible* avant son départ, que pour d'autres qui composent mon petit conciliabule qui s'accroît joliment et efficacement. »

10 mars : « Dites au bon Louis de se hâter pour les fonds nécessaires. Poinsinette voudrait partir dans six jours. »

16 mars : « Pichegru a dit en pleine table avant-hier qu'il irait à Paris dire franchement aux sots gouvernants qu'il n'est pas possible de faire la guerre sans moyens, et que si son armée n'est pas payée en numéraire bientôt, il ne garantissait plus rien. Jugez si sa démarche est adroite. »

A peine est-il besoin d'observer que tout était mensonge dans ces propos, tout au moins pour ce qu'il est possible d'en vérifier. La garnison de Lauterbourg ne s'était pas révoltée. Pichegru n'avait pas demandé de congé. Sa démission, à cette date, était déjà donnée, et le fait que Demougé l'ignorait prouve, contrairement à ce qu'il affirme, qu'il n'était pas en possession de la confiance du général. Il en était réduit au même désarroi que les autres agents, à la même incertitude, et, comme eux, il dissimulait son ignorance sous le men-

songe. On ne saurait trop insister sur ce point, parce qu'on voit éclater ici dans son plein toute l'indélicatesse des émissaires de Condé.

A la fin de janvier, Fauche-Borel écrit à Condé qu'il a vu Wickham : « Il a été satisfait de ce que je lui ai dit des dispositions de Pichegru et surtout de la manière dont S. E. le maréchal comte de Wurmser et Alvinzy les ont accueillies, et de leur intention d'aider de leurs moyens les projets de l'homme qui doit rendre la paix et la tranquillité à l'Europe... Je vous invite par tout ce qu'il y a de plus sacré d'avoir confiance dans le succès de la chose. »

Wickham, de son côté, écrit à Pichegru. C'est Fauche-Borel qu'il charge de lui remettre sa lettre. Cette lettre, Pichegru l'a-t-il reçue? Ici encore, nous en sommes réduits aux conjectures, vu l'absence de toute réponse du général aux flatteries de l'agent anglais.

« Je viens de voir le voyageur Louis (Fauche-Borel), disait Wickham; je suis on ne peut plus content du rapport qu'il m'a donné et de son voyage et de votre santé; ménagez-la, je vous en prie, pour l'amour de tous et surtout de votre nombreuse et malheureuse famille (votre armée), dont l'état actuel m'a vivement affecté. Comptez sur moi pour tous les services que je serai en état de leur rendre, du moins n'auront-ils rien à craindre dans les premiers moments; je pourvoirai à tous leurs besoins, ce qui doit vous tranquilliser vous-même dans le cas que votre maison viendrait à suspendre ses engagements actuels.

« Quand mon ami ou le bon vieillard (Condé) qui vous a fait écrire par Louis trouvera bon de me demander, je me rendrai dans vos cantons, où j'aurai le plaisir le plus sincère à vous voir et à vous témoigner de vive voix tous les sentiments dont je suis pénétré pour vous, et mon admiration des efforts généreux et honorables que vous faites pour relever votre famille de l'état étroit et pénible où il a plu à la bonne Providence de la placer, momentanément sans doute, pour la rendre à l'avenir plus digne de ses bénédictions.

« Je dois cependant vous avertir que, comme le voyage est long, les chemins mauvais, et qu'il me faudra peut-être deux jours pour me préparer, vous ferez bien d'avertir le bon vieillard à temps, qui me fera aviser tout de suite.

« On ne me paraît pas sans inquiétude du côté de la maison Rougemont et Cie (les Autrichiens) ; pour moi, je suis entièrement tranquille et parfaitement disposé à laisser le tout à votre prudence dont vous avez déjà donné tant de preuves. Malgré vos malheurs et ceux de votre famille qui doivent vous être encore plus sensibles, je ne peux dans ce moment qu'envier votre sort. Dans l'espérance de vous embrasser bientôt, je vous prie de me compter parmi les meilleurs et les plus fidèles de vos amis. — BLUET. »

Le même jour, 30 janvier, Demougé confirme ces dispositions favorables en attribuant à Pichegru le discours suivant :

« Baptiste (Pichegru) fait dire au bourgeois (Condé)

et à César (Wurmser) que, quoique l'esprit de la troupe soit tourné à la chose, par la privation qu'elle endure et le dégoût qui s'ensuit, il lui est impossible de calculer une époque fixe. Une chose surtout peut et doit la hâter : c'est si on ne paye pas bientôt la troupe en numéraire, et il n'y a pas la moindre apparence, dit-il, que cela puisse se faire. L'emprunt forcé en rend fort peu, et la vente des biens dits nationaux de la Belgique en numéraire est presque une chimère, vu surtout les préparatifs réels ou supposés que fait le roi de Prusse contre la Hollande. En second lieu, le soldat désire la paix ; la trêve existe absolument contre le vœu du gouvernement qui, sans vouloir jusqu'à ce moment la rompre, ordonne cependant d'accélérer les mesures pour rentrer en campagne. Voilà donc nos armées déçues dans leurs espérances et persuadées que c'est notre gouvernement qui éloigne cette paix si désirée, tout cela concourt à notre but.

« Ajoutez à cela que la nouvelle organisation qui s'opère fait tomber dans la réforme quantité d'officiers qui font autant de mécontents ; que jamais on ne parviendra à avoir des subsistances *que pour le plus strict nécessaire courant*, et que toutes les denrées resteront à un prix auquel le soldat ne pourra jamais atteindre.

« C'est par le concours de toutes ces choses que Baptiste dit que nécessairement il doit se faire une réaction qui peut se manifester d'un moment à l'autre, mais dont il est de toute impossibilité de calculer

l'époque certaine. Il croit qu'il n'est pas encore temps que le bourgeois fasse un mouvement en avant, et il désire *qu'il reste où il est* dans ce moment, afin de pouvoir être prêt à se porter sur-le-champ où lui, Baptiste, le trouvera nécessaire ; il est à l'affût du moment et ne le manquera certainement pas ; ce sera, dit-il, son plus beau jour. Il réitère au bourgeois son dévouement parfait pour tout ce qu'il est possible de faire et le prie de vouloir bien faire en sorte que les confidences de cette grande affaire ne se multiplient pas et qu'on observe la plus sévère discrétion. »

Le 27 février, Demougé ajoute : « Badouville vient de me dire de la part du patron arrivé ce matin qu'il est trop extraordinairement surveillé pour venir chez moi, mais que demain il s'esquivera exprès pour venir à la campagne, où je dois le rejoindre de grand matin. Il envoie Abbatucci, son second adjudant général, à Paris, où il ne veut pas aller. Cela fera un éclat. »

Tout est donc pour le mieux, Condé reste convaincu que Pichegru, quoique empêché d'agir aussi vite qu'il le voudrait, est bien tout à lui et prépare sa rébellion. Mais brusquement la situation se modifie. On apprend par Demougé, le 3 mars, que Pichegru a demandé un congé d'un mois sous prétexte d'affaires privées, et qu'il a l'intention d'aller secrètement à Paris pour y étudier l'état des esprits et y provoquer un mouvement propre à seconder celui de son armée. Cette nouvelle consterne Condé, et de sa consternation, de sa surprise, de son dépit, nous avons deux témoignages significatifs.

Voici d'abord une lettre en date du 4 mars qu'il écrit au roi Louis XVIII à Vérone. Après lui avoir exposé tout l'historique de l'affaire, il lui dit :

« Nous avons cru un moment la chose fort avancée. Baptiste (Pichegru) paraissait décidé à saisir le moment où il serait appelé à Paris pour éclater. Il paraît qu'il l'a été. Mais les lettres qu'il a reçues de ses affidés lui ont fait prendre un parti fort extraordinaire et fort dangereux pour lui et pour nous. Il ne se rend point à l'appel et y envoie un de ses adjudants. Mais, ayant demandé un congé d'un mois pour voir sa famille, il me fait dire qu'il va, sous ce prétexte, se rendre incognito à Paris... qu'il sera de retour dans peu de temps et que je ne sois pas inquiet. Personne de nous ne comprend ce parti, car comment peut-il se flatter qu'un homme aussi marquant, aussi surveillé que lui, puisse être secrètement à Paris? Je suis intimement persuadé que c'est un piège qu'on lui tend, parce qu'on n'ose le destituer ni l'arrêter à la tête de son armée qui lui reste entièrement dévouée, et qu'il va être la victime de son imprudent courage. Si nous le perdons, tout notre espoir s'évanouit. Je lui ai donc écrit la lettre la plus forte pour le détourner de cette dangereuse et funeste idée. Nous en sommes là. Je ferai part des suites. »

Nous n'avons pas la lettre de Condé à Pichegru. Mais nous possédons celle qu'il a écrite à Demougé. Elle est également du 4 mars :

« Comment est-il possible que Baptiste (Pichegru) ne

voie pas le piège qu'on lui tend et qu'il aille lui-même livrer sa tête au fer des scélérats? Comment peut-il croire qu'il trompera le gouvernement français sur le lieu de son séjour, alors qu'il sait lui-même à quel point il est surveillé? L'incroyable parti qu'il prend, sans altérer encore la confiance que j'ai dans sa loyauté, passe les bornes de mon intelligence. Fauche, qui était ici hier et que j'ai chargé de vous faire passer cinq cents louis, ne le comprend pas plus que moi. Faites remettre promptement cette lettre au banquier (Pichegru) et joignez-vous à moi pour le détourner par tous les moyens possibles de ce dangereux dessein, qui va engloutir toutes nos espérances dans le tombeau qu'il va chercher. »

Demougé a-t-il remis à Pichegru la lettre de Condé dont il est question dans celle-ci? Nous l'ignorons, aucune réponse écrite à cette lettre n'existant dans les papiers de Chantilly. Pichegru, c'est Demougé qui l'assure, y a répondu verbalement. Il n'a, déclare-t-il, aucun motif raisonnable pour ne pas aller à Paris; il aurait l'air de craindre « ces gueux », ce qui donnerait prise sur lui. Il ne sera pas plus en danger à Paris qu'à son armée, « qui saurait bien le réclamer, ainsi que d'autres amis. Il est convaincu qu'il n'a rien à craindre. » Et Demougé d'ajouter que l'on ne doit pas s'alarmer sur ce voyage de Pichegru, « qui est un homme bien extraordinaire par la prudence ».

Malgré tout, le prince de Condé n'est pas convaincu. Toute sa correspondance témoigne des inquiétudes et

des défiances que lui cause le voyage auquel s'apprête Pichegru :

« Je me flatte que plus Baptiste y aura réfléchi, plus il y renoncera, car en vérité ce serait se perdre à plaisir; et s'il compte assez sur son armée pour espérer qu'elle se révoltera à cent lieues de lui, à la première nouvelle de son arrestation, il doit encore en être bien plus le maître quand il est au milieu d'elle. Il n'a donc qu'un mot à dire pour qu'elle se déclare en me livrant en même temps Strasbourg. Je ne vous cache pas que tous ces retards, toutes ces variations font le plus mauvais effet sur les Autrichiens, et que j'ai toutes les peines du monde à persuader Wurmser et ses lieutenants que Baptiste est de bonne foi, quoique j'en sois toujours entièrement persuadé moi-même (1)... Je voudrais bien

(1) Condé partait toujours de ce point que les Autrichiens avaient été de bonne foi en accueillant les ouvertures relatives à l'affaire Pichegru et en autorisant Wurmser à y répondre comme s'il les prenait au sérieux. Nous avons déjà indiqué que la cour de Vienne, résolument hostile aux Bourbons, ne cherchait à tirer de ces intrigues que des résultats avantageux pour elle. Dans ses *Mémoires* (t. II, p. 24), Fauche-Borel est obligé de confesser « que Wurmser, cherchant à se rendre agréable à sa cour, aurait voulu donner à la maison d'Autriche l'Alsace et la Lorraine; qu'il ne voyait aucun autre moyen d'obtenir la reconnaissance de la monarchie française qu'en déterminant le roi, qui ne voulait entendre à aucun abandon de territoire, à ne pas repousser la seule concession qui pût assurer son sort politique ». — Aveu qui, soit dit en passant, réduit aux proportions d'une manifestation platonique et d'une comédie destinée à tromper Condé les lettres que, sous les yeux de ce prince, le même Fauche-Borel écrivait à Wurmser et qu'on lira au chapitre suivant. Une autre preuve non moins éclatante de l'erreur dans laquelle les mensonges de Fauche-Borel entretenaient Condé quant aux véritables dispositions de l'Autriche résulte encore de cette déclaration de l'historien Sybell : « Des actes du ministère de la guerre autrichien ainsi que de la correspondance de Wickham ressort la preuve que Pichegru avait eu *peut-être*

que Baptiste à qui je marque tant de confiance en prit un peu plus avec moi. Que ne m'envoie-t-il un de ses agents pour me dire tout ce qu'il ne peut pas m'écrire? »

La question ne laissait pas d'être offensante pour les émissaires de Condé. Ils auraient pu répondre que ce que Pichegru ne pouvait écrire, ils étaient eux-mêmes chargés de le répéter au prince, et que leur parole devait avoir la même autorité que celle d'un envoyé du général. Mais ils avaient mieux à faire que de trahir des susceptibilités. Ils ne s'attachaient qu'à calmer les impatiences de Condé.

« Si Baptiste ne fait pas dans ce moment un coup d'éclat, écrivait Fauche-Borel, c'est qu'il est persuadé que l'époque n'est pas arrivée, que les choses tournent de plus en plus au but que nous souhaitons, et il risquerait de compromettre les grands intérêts en aventurant un éclat quelconque avant d'être plus sûr encore qu'il ne l'est des autres chefs et officiers. »

De son côté, Demougé attribuait au général les propos suivants :

« On ne peut croire que je ne fasse pas ce qu'on désire de moi, quand même mon opinion ne m'y porterait pas en plein. Vous savez que le gouvernement me déteste sans oser me le montrer et me craint. Vous savez comme je me suis prononcé et me prononce tous

des relations avec le prince de Condé, mais nullement avec l'Autriche; que celle-ci, au contraire, n'avait jamais vu les menées des émigrés qu'avec aversion et défiance. »

les jours, même trop, contre les gueux qui, au fond, sont les seuls qui soutiennent opiniâtrément leur gageure et qui seuls tiendront toujours les rênes. Que dois-je espérer par la suite, si ce n'est d'abord des inculpations, puis des persécutions, et à la suite de cela pis peut-être encore? Vous voyez donc que je suis personnellement intéressé à une chose que ma raison prescrit et que mon cœur désire. Qu'on soit bien persuadé qu'ayant conduit la chose aussi loin qu'elle l'est, je saurai sans doute aussi saisir le moment favorable tel qu'il le faut pour ne pas manquer le coup. »

Il résulte de ces lettres, des affirmations qu'elles contiennent et des projets qu'elles attribuent à Pichegru que ces projets ne sont pas ceux qu'est au moment d'exécuter le général. Il a fait mieux que de demander un congé; il a envoyé sa démission, et il l'a si bien considérée comme définitive que, ne comptant pas reprendre son commandement, il rédige dès ce moment des instructions pour Desaix, à qui il va le transmettre et qui l'exercera jusqu'à l'arrivée de Moreau, que Pichegru a déjà demandé comme successeur. Par conséquent, Demougé n'a pas reçu, comme il s'en vante, les confidences de Pichegru. Mais il n'est pas homme à être embarrassé pour si peu. Ne sachant rien, il a inventé. Sa correspondance, en cette occasion, n'est qu'une supercherie ajoutée à tant d'autres.

Les lettres de la baronne de Reich présentent le même caractère et attestent, avec plus d'évidence encore, la cupidité des agents, la misère noire dans

laquelle ils se débattent, les procédés indélicats auxquels ils recourent pour en sortir. Parlant de Fauche-Borel, elle nous apprend au mois de mars que « cette honnête créature a eu une fatigue inconcevable pour aller trouver Crawfurd, s'emparer d'une vigoureuse capricieuse (forte somme) et revenir vers nous comme une fertile rosée ». Mais Fauche-Borel est rentré les mains vides. Crawfurd n'avait pas d'argent. « Fauche a couru chez le prince de Condé pour le conjurer d'une avance. Il m'a laissé vingt-cinq louis pour la correspondance. »

Toute mélancolique de sa déconvenue, la baronne envoie à Klinglin le compte de ses dépenses d'espionnage et lui avoue que, pour se payer d'un déjeuner qu'elle a offert à Fauche-Borel, elle a majoré ce compte d'un louis en l'imputant au ferrage d'une mule qui n'a pas été ferrée.

Le lendemain, elle apprend que quatre cent cinquante livres vont arriver. Elle est ragaillardie par l'espoir de « cette petite rosée » et avoue « que si on pouvait se séparer des angoisses que donne le silence de Pichegru, tout serait pour le mieux », puisqu'il est évident que la machine républicaine se détraque. Enfin, lorsqu'elle apprend que Condé n'approuve pas le voyage que Pichegru doit faire à Paris et qu'il ne croit pas à son retour, elle s'écrie : « Cette opinion est fâcheuse en ce qu'elle éloignera le prince de Condé de donner cours à l'argent qui nous est si nécessaire. »

Du reste, toute la correspondance de cette insipide

phraseuse n'est qu'un aveu de misère, un cri de détresse, et nous la montre toujours réduite aux expédients pour se procurer de l'argent à elle et à ses associés.

Le 21 février, elle avoue qu'elle n'a plus le sou : « Je comptais sur l'argent de l'Angleterre que Louis (Fauche-Borel) devait m'avoir accaparé. Il faut le voir et lui parler pour savoir à quoi s'en tenir. J'en suis bien impatiente. »

Le 24 février, elle constate que Demougé est au désespoir du retard de l'arrivée de Fauche-Borel. « Les quatre mille louis qu'il devait acquitter à Bâle à jour fixe ne l'ont pas été, et, moyennant cela, il a été obligé de faire le remboursement et se trouve sans moyens dans un moment où Pichegru pense qu'il serait urgent d'avoir une somme à sa disposition. »

Le 26 février, son impatience n'est pas calmée : « J'attends Louis chez moi ce soir avec deux mille louis que je suis chargée de faire passer à Demougé pour Pichegru, et ceci n'est qu'un acompte des cinq cent mille francs (1) qu'on destine à la grande œuvre. » Elle est pleine d'inquiétude pour ce transport qu'un bate-

(1) A rapprocher ce chiffre de cette phrase des *Mémoires* de Fauche-Borel : « Pour donner une idée de l'étendue de nos ressources et moyens, je dirai que M. Wickham avait écrit aussi au prince de Condé que rien ne devait plus arrêter le moment libérateur, qu'on était résolu à y employer jusqu'à douze millions. » Il est difficile de mettre cette affirmation de Fauche-Borel d'accord avec un fragment d'une lettre de Wickham à Condé en date du 30 mai : « J'ai accordé encore de l'argent à Louis (Fauche-Borel). N'admirez-vous pas, Monseigneur, la persévérance de l'un et la facilité de l'autre? Je n'ose plus dire que c'est pour la dernière fois, de peur que Votre Altesse n'en conclue, comme à son ordinaire, que cela veut dire : J'en donnerai encore. »

lier peut s'approprier en se donnant l'air de l'avoir jeté dans le Rhin. Dans la même lettre, elle invite Klinglin à augmenter le traitement de Demougé pour le rendre égal à celui de Wittersbach.

Le 27 février, elle n'a encore rien reçu. Mais la perspective de voir arriver cinquante mille francs donne du cœur à tout le monde. « Il me semble que la machine se monte bien. »

Le 5 mars, attendant toujours, elle reçoit de Klinglin le montant de ses dépenses d'espionnage. « En ce moment, m'arrive votre argent. Je commencerai par faire la part de Demougé pour le mois dernier. Adoptez-vous ce que je vous ai marqué pour l'augmentation de son traitement, et le porterez-vous à l'instar de celui de Wittersbach? »

Nous pourrions multiplier indéfiniment ces citations; mais en faut-il davantage pour prouver que toutes les questions d'argent ont été agitées en dehors de Pichegru, par-dessus sa tête, et pour avoir de bonnes raisons de supposer qu'il n'a rien reçu des sommes qu'on prétend lui avoir versées?

Où saisit-on, dans sa conduite, l'influence de l'argent? S'il s'est vendu, comme on l'en accuse, s'il a été payé, qu'a-t-il livré en retour? Pas plus après l'armistice qu'avant, on ne le voit travailler au profit des Bourbons et des Autrichiens. Ceux-ci notamment ont toujours refusé de seconder les projets de Condé, soit qu'ils les aient trouvés trop pleins de périls pour eux, soit qu'ils n'aient pas ajouté foi à ce qu'on leur disait des dispo-

sitions de Pichegru. Wurmser, plus crédule que sa cour, était prêt à laisser Condé passer le Rhin. Il le lui a dit. Mais, désavoué par le cabinet de Vienne, il a dû retirer sa promesse. Condé a même reçu l'ordre de s'éloigner des bords du fleuve et de passer sur les derrières de l'armée autrichienne. Il a dû se remuer comme un diable, crier, protester pour faire rapporter cette décision, qui, en l'éloignant de Pichegru, anéantissait ses espérances.

Les Autrichiens n'ont pas cessé de se défier de lui et de ses agents. « Ayez soin, écrit le 18 février le général d'Alvinzy à Klinglin, à propos d'un voyage de Fauche-Borel au camp autrichien, qu'on ne se fie pas trop à tous ces émissaires. » Avec le temps, ces défiances ne feront que s'accroître, ainsi qu'en témoigne cette lettre du général de Bellegarde au même Klinglin, en date du 16 mai : « Vous me demandez si la correspondance avec Pichegru (1) pourra devenir utile à continuer. Si je devais en juger par le passé, je dirais que non, *car nous ne lui avons dû jusqu'ici aucune nouvelle intéressante, aucun renseignement utile, aucune donnée sur laquelle nous eussions pu tabler;* mais maintenant, comme un joueur en perte, il paraît que nous ne pourrions nous dispenser de courir après notre argent, et que, dans l'espérance que cette correspondance pourra conduire à quelque chose un jour, il faudra ne pas l'abandonner, surtout si ce n'est pas à nous à en porter les frais. »

(1) On désignait ainsi les renseignements qui arrivaient par les agents

Au reste, Pichegru est si loin des intentions qu'on lui prête qu'il veut quitter son commandement, et qu'à l'approche des élections qui vont suivre l'avènement du Directoire, il songe à solliciter les suffrages des électeurs, soit dans le Doubs, soit dans le Jura, son pays, où quelques-uns de ses compatriotes vont prendre l'initiative de sa candidature. Il a envoyé sa démission au Directoire sans en parler à « ses complices ». Ils croient simplement à une course à Paris. A Condé qui s'en émeut, ils disent « que c'est pour le bien de la chose ».

Mais Condé ne se paye pas de mots. Tant de lenteurs après tant de promesses l'impatientent. « Le seul moyen qu'il ait de me prouver sa bonne volonté, dit-il, le 26 janvier, c'est de me livrer Strasbourg, ou de me fixer au moins à quelle époque. Je ne doute pas qu'il ne soit dans les mêmes dispositions. Mais cela est vraiment trop long. Il a dit à Fauche que la poire était mûre. Cueillons-la donc. »

Le 27 février, devant l'inaction de Pichegru, il insiste : « Je suis persuadé qu'il fait tout ce qu'il peut faire. Mais je lui prédis que, pour peu qu'il tarde trop, ses projets se trouveront déjoués par les événements. Qu'il se souvienne de ma prédiction. Il paraît qu'il veut convertir toute son armée. Il n'y parviendra pas, et cela ne me paraît pas nécessaire. Pourvu que nous en ayons plus des deux tiers, nous mettrons bien le reste à la raison. » Pichegru continue à ne pas répondre, bien que Condé déclare « que quelques lignes de

sa main seraient plus décisives que tout le reste ».

Le 21 mars, il quitte l'armée, et son départ achève de déconcerter Condé, qui le serait bien plus encore s'il savait qu'à cette date la démission de Pichegru a été acceptée. Confirmant les dires de Barras dans ses Mémoires, La Révellière-Lépeaux écrit dans les siens au sujet de cette démission : « J'atteste que ce général n'avait jamais éprouvé ni du Directoire ni d'aucun de ses membres rien qui pût motiver son mécontentement. Il avait, au contraire, obtenu constamment du gouvernement toutes les marques de bienveillance et de confiance que pouvait lui attirer la réputation dont il jouissait alors. Ce ne fut qu'après des demandes très réitérées et très pressantes de sa part, et à la suite de plusieurs réponses du gouvernement très obligeantes et très propres à l'encourager, que sa démission fut acceptée. »

Le Directoire l'avait reçue dès le commencement de mars et y avait répondu le 15, par cette lettre qui ne laisse aucun doute sur le caractère et la spontanéité de la résolution de Pichegru :

« C'est à regret, citoyen général, que le Directoire exécutif se rend enfin aux demandes réitérées que vous lui avez faites de quitter l'armée de Rhin-et-Moselle. Il sait combien il lui sera difficile de vous remplacer. Mais il sait aussi que vous avez besoin de repos, et il l'accorde, quoique avec peine, à vos instantes sollicitations.

« Mais le repos d'un guerrier célèbre n'est point

l'inaction, et lorsque son bras est fatigué, sa tête travaille et son cœur s'enflamme encore pour le salut de sa patrie. Le Directoire ne renonce donc pas à l'avantage d'employer vos talents, et il attend avec impatience l'occasion de vous donner de nouvelles marques des sentiments de confiance et d'estime que vous lui avez inspirés. — CARNOT, REWBELL, RÉVELLIÈRE-LÉPEAUX. »

Avant d'avoir reçu cette lettre, et dès le 5 mars, Pichegru, nous l'avons dit, avait rédigé des instructions pour le général Desaix, qui devait prendre le commandement de l'armée en attendant l'arrivée du général Moreau, à qui ce commandement allait être dévolu. Elles sont admirables, ces instructions (1). Elles témoignent irréfutablement de la sollicitude de Pichegru pour l'honneur, la gloire et le bien-être de cette armée qu'on l'accuse d'avoir voulu affaiblir et désorganiser, afin de l'offrir en pâture aux Autrichiens.

(1) Voir aux pièces historiques, H.

CHAPITRE VIII

VAINES AGITATIONS

Les effets de la démission de Pichegru. — Désarroi des conjurés. — Lettres sur lettres. — Fauche-Borel et Wurmser. — Condé et Wickham. — Antoine Courant et Klinglin. — Vains efforts de Fauche-Borel pour obtenir des fonds de l'Angleterre. — Conseils de Condé à Demougé. — Louis XVIII mis au courant. — Sa lettre à Condé. — Il est expulsé de Vérone. — Son arrivée au camp de Condé. — Retour de Pichegru à Strasbourg. — Ce qu'en dit Demougé. — Prétendue déclaration de Pichegru. — Le roi lui écrit.

Le général Pichegru avait quitté Strasbourg le 21 mars. Il n'est pas démontré que l'acceptation de sa démission lui fût déjà connue. Cependant, comme la lettre du Directoire porte la date du 15, on doit supposer qu'elle lui était arrivée avant son départ. En ce cas, il la tint secrète. Au commencement d'avril seulement, on sut, à n'en pouvoir douter, qu'il ne reprendrait pas son poste. Le bruit se répandit qu'on lui donnait, à sa demande, Moreau pour successeur. Quant à lui, on annonçait qu'après avoir décliné le « généralat de l'armée du Midi », il était nommé ambassadeur en Suède. Il n'avait ni accepté ni refusé. Un délai d'un mois lui était accordé pour faire connaître sa réponse définitive. Ce mois, il comptait, disait-on, le passer à Arbois, son

pays. Il devait s'y rendre après avoir installé son successeur.

Ces nouvelles jetèrent le désarroi parmi les conjurés. Celui d'entre eux qu'elles surprirent le moins fut le prince de Condé. En apprenant que le général allait, appelé ou non, se rendre à Paris, il les avait prévues, ainsi qu'en fait foi le langage qu'il tenait à Demougé, le 7 avril, lorsque fut devenue officielle cette démission malencontreuse :

« Je suis bien persuadé que Baptiste, malgré toute sa bonne volonté, n'est plus à présent en position de nous être utile. Il lui est arrivé ce que je lui avais toujours prédit, c'est qu'on ne le tirait de son armée que pour le forcer à donner sa démission, parce qu'on n'osait pas le lui demander tant qu'il serait à sa tête.

« Je ne conçois pas, je l'avoue, les espérances que vous conservez de son retour et du succès de la chose. C'est une chimère que d'imaginer qu'on le laissera revenir à son armée. J'en vois bien tout le danger pour le gouvernement. Mais je n'en vois pas du tout le prétexte pour Baptiste. Il va se reposer sur ses lauriers, dans sa famille ; la paix va se faire, ou la trêve va se rompre. Il sera spectateur tranquille sans pouvoir, par malheur, influer en rien sur les événements. Ah ! s'il avait voulu me croire, sa fortune serait faite maintenant et la contre-révolution bien avancée. »

L'importance de cette lettre, au point de vue de la justification de Pichegru, éclate à tous les yeux. Elle

nous fournit la preuve non seulement que, quoi qu'en aient dit ses accusateurs, il n'avait rien fait, à la date du 7 avril, de ce que Condé lui demandait, mais encore que, contrairement à la vérité, le prince voyait dans sa démission une destitution déguisée.

Quant aux émissaires, déconcertés d'abord par l'événement, ils avaient bien vite repris leur assurance et leur audace. Prompt à se retourner, Demougé écrivait à Condé :

« L'effet de la démission de Pichegru n'est pas équivoque. C'est un fin coup de collier pour la chose. Le soldat en murmure déjà hautement, mais ne veut pas encore le croire... Tout est pour le mieux, car Pichegru est homme à sacrifier l'apparence de sa propre gloire au véritable intérêt de la chose. » Il ajoutait que le général allait revenir à Strasbourg « avec Moreau nommé à sa place et qui est son ami ». Rien n'était donc perdu : « La Providence ne nous a pas conduits si loin pour rien. » Les neuf cents louis qu'il prétendait avoir remis à Pichegru au moment de son départ pour Paris constituaient, selon lui, la preuve de la bonne foi du général : « Ce n'est pas pour ne rien faire qu'on ose prendre ainsi. »

A l'appui de ces commentaires, il envoyait à Condé la copie d'une lettre que Badouville déclarait avoir reçue de son chef dont elle annonçait la prochaine arrivée à Strasbourg. Elle se terminait par cette phrase que l'aide de camp présentait comme s'appliquant à l'affaire : « Faites-moi le plaisir de dire à Mademoi-

selle *** que je ne lui écris point parce que je compte la revoir bientôt. »

Condé se laissa persuader ou feignit de l'être. Mais ce n'est pas seulement sur lui qu'il fallait agir pour conjurer les effets de la démission du général. On avait usé et abusé du nom de Pichegru auprès des agents anglais et des généraux autrichiens, auprès des premiers pour en obtenir des fonds, auprès des seconds pour les supplier de ne rompre l'armistice du 31 décembre qu'après s'être mis d'accord avec lui. Les Anglais avaient versé de l'argent; les Autrichiens s'étaient montrés moins crédules et moins complaisants, et si le général Wurmser avait paru disposé à favoriser les plans, il n'en était pas de même de sa cour. Quel que fût, en tout cas, le degré de confiance des uns et des autres, il importait de ne pas laisser cette confiance s'amoindrir.

Ainsi s'explique la lettre qu'écrivait à Klinglin, le 13 août, la baronne de Reich : elle prouve qu'on était parvenu à convaincre la baronne que Pichegru avait trouvé des complices parmi ses plus illustres camarades. « Je ne suis qu'une grue en politique, mon cher Persée... Mais, je ne me persuaderai jamais que la belle Zède (Pichegru) est une coquine... Son accord parfait avec Moreau et Desaix m'inspire les présomptions les plus favorables. D'ailleurs, sans avoir des preuves à fournir contre elle, il n'est pas moins constaté par une vingtaine de personnes qu'elle a contracté des engagements positifs, et que la capricieuse (l'argent) qui les a

scellés l'avilirait à jamais. » De son côté, Fauche-Borel s'efforçait de démontrer à Wurmser que rien n'était changé dans les projets de Pichegru :

« Quoi que les gazettes puissent publier relativement à Pichegru (1), Votre Excellence se sera fait sûrement ce dilemme : ou Pichegru est un homme d'honneur, ou c'est un scélérat; ou Pichegru est un homme fait pour concevoir et exécuter l'entreprise la plus hardie et la plus ignoble, ou c'est un homme voué à l'ignominie et au crime. Dans le premier cas, il n'eût point écrit, reçu des sommes d'argent, envoyé des personnes de confiance, suivi pendant huit mois une affaire dont tant de personnes (lorsqu'une seule suffit pour le perdre sans qu'il puisse l'éviter) ont la confidence, s'il ne voulait point exécuter de cœur et d'âme cette affaire. Dans le second cas, Pichegru maître du trésor de la Hollande, investi d'un pouvoir révolutionnaire pendant la vie et après la mort de Robespierre, se fût gorgé d'or et de sang, et eût au moins commis quelques-unes de ces actions dont tous les généraux français ont à rougir et que la liberté de la presse, si illimitée aujourd'hui, lui reprocherait bien positivement. Pichegru, maître de prendre des millions à la Haye et en étant sorti pauvre et respecté, ne déroberait pas aujourd'hui quelques misérables louis qui le couvriraient d'infamie.

« S'il était possible de le déshonorer au point de le croire capable de partir pour la Suède, il ne suffirait

(1) Sa nomination à l'ambassade de Suède.

pas de le croire scélérat, il faudrait encore le croire le plus fou de tous les insensés, puisque cet homme ne se dissimulerait pas que, s'étant joué de la parole et de la confiance du roi, de Mgr le prince de Condé, de Votre Excellence, des généraux de Sa Majesté Impériale et du cabinet britannique, et ayant laissé partout des preuves et des traces irrécusables de ses manœuvres contre le Directoire, il suffirait pour le faire arrêter et faire tomber sa tête d'un seul mot d'une des personnes qui ont été en rapport avec lui à Strasbourg...

« Oui, Monsieur le maréchal, Pichegru fera ce qu'il a promis à Votre Excellence, et il le fera au gré des désirs de Mgr le prince de Condé, de Votre Excellence ; j'engage mon honneur à Votre Excellence que le moment est très prochain où le nom de Votre Excellence si cher à votre gloire ne sera prononcé qu'avec reconnaissance et attendrissement par la nation française, qui apprendra à la postérité à le prononcer avec respect... Je supplie Votre Excellence de me permettre de lui assurer qu'avant très peu de jours, Pichegru lui fera passer le projet définitif, ainsi que les derniers arrangements à prendre, et je ne doute point que si Votre Excellence daigne continuer à les favoriser, S. A. R. Mgr l'archiduc Charles (1) ne soit conduit par Votre Excellence dans le sein de la France avant la fin du mois prochain. »

Il est impossible de mentir avec plus d'impudence

(1) L'archiduc avait remplacé Clairfayt à la tête de l'une des armées autrichiennes.

que ne le faisait Fauche-Borel dans cette lettre. Nul ne savait mieux que lui qu'il n'existait aucune preuve écrite de la participation de Pichegru à ces criminelles intrigues, et que jamais des personnes de confiance ne s'étaient présentées à Condé de la part du général. Fauche-Borel avait été le confident des plaintes du prince à cet égard. Par conséquent, lorsqu'il affirmait que Pichegru « avait laissé partout des traces irrécusables de ses manœuvres contre le Directoire », il inventait de toutes pièces des faits contraires à la vérité. Il inventait encore lorsqu'il annonçait l'envoi prochain d'un « projet définitif », et probablement il inventait aussi lorsqu'il faisait allusion à des fonds acceptés par le général.

Une autre lettre adressée par lui à Wurmser quelques jours plus tard démontre avec plus d'évidence, s'il se peut, qu'il avait élevé le mensonge à la hauteur d'un système, et qu'il en usait largement, autant dire toutes les fois qu'il le jugeait bon.

« Moreau, successeur de Pichegru au commandement général de l'armée du Rhin, est son ami intime. Moreau a servi sous Pichegru dans l'armée du Nord. *Il est positif et j'ai la certitude* que Moreau a été instruit et mis par Pichegru dans l'affaire dont celui-ci s'occupe. »

La supercherie est ici bien flagrante encore, puisqu'il est prouvé et archiprouvé que Moreau était dans une ignorance absolue de ce qui se tramait aux bords du Rhin. Quand on voit tant de mensonges effrontés se succéder sous la plume des émissaires de Condé, n'est-

on pas autorisé à affirmer que l'histoire des neuf cents louis versés à Pichegru par Demougé n'a pas de bases plus solides que tant d'autres de leurs affirmations dont il est aisé de démontrer la fausseté?

Tandis que se prodiguaient ces verbeuses correspondances, Condé se voyait obligé de tenir tête à Wickham. L'agent anglais, à l'instigation de son collègue Crawfurd, qui s'obstinait à ne pas prendre au sérieux les affirmations de Fauche-Borel (1), commençait à manifester des défiances injurieuses pour les agents employés dans l'affaire. Les huit mille louis versés en septembre à Fauche-Borel avaient été engloutis sans profit. Pichegru n'avait rien fait de ce qu'on promettait alors en son nom. Il n'avait même pas répondu à cette lettre toute de cœur que Wickham lui écrivait à la fin de janvier. A ces motifs de suspicion, sa démission en ajoutait maintenant un nouveau et plus puissant. Sa nomination à l'ambassade de Suède, le long retard qu'il mettait à revenir à Strasbourg, alors qu'on annonçait tous les jours son arrivée, avaient dicté à Wickham des récriminations et des plaintes dont Condé ne laissait pas d'être blessé et d'autant plus humilié que l'agent anglais allait jusqu'à mettre en doute l'authenticité d'une lettre qui lui avait été communiquée en copie comme émanant de Pichegru, et en réclamait l'original.

« Je n'ai pas à me reprocher, lui répondait Condé,

(1) On trouvera aux pièces historiques, I, une lettre de Fauche-Borel au colonel Crawfurd, qui en dit long sur les sentiments qu'inspiraient à ce personnage les émissaires de Condé.

d'avoir manqué un seul instant de la confiance que je vous devais, et que vous m'inspiriez. Flatté de celle que vous m'avez toujours témoignée, j'en ai trop présumé sans doute, en pensant qu'une copie, certifiée de moi, pouvait suffire, non pas légalement à la vérité, mais officiellement, à la foi qui devait y être ajoutée, et la négociation se suivant, sous vos auspices et par vos secours, mais en mon nom, j'avais pensé que les pièces originales devaient rester entre mes mains. Je vois que je me suis trompé, et certainement je n'opposerai pas la plus petite résistance au désir que vous me marquez d'avoir en votre possession la lettre que vous me demandez. Je la joins ici, avec une copie figurée, qui explique les ratures que vous y trouverez ; elles sont peu importantes, puisqu'elles ne portent que sur le nom et la qualité de la personne à qui elle a été écrite ; il est même fort aisé de deviner les mots effacés, surtout quand on sait le nom, comme vous et moi ; mais j'affirme sur mon honneur (je voudrais trouver une certitude plus légale, mais je n'en connais point de plus sûre) que j'envoie la lettre absolument telle qu'elle m'est parvenue. Elle me paraît entièrement de la même écriture qu'un billet de très peu de lignes qui me fut adressé il y a six mois (bien longtemps avant que le Furet (Demougé) fût dans nos confidences), qui me fut rapporté par Louis, et que je vous montrai.

« Ne vous livrez point, Monsieur, à la méfiance dont on cherche à vous entourer. Vous me dites que jusqu'à présent vos sacrifices sont en pure perte. Eh ! qui mieux

qu'un négociateur comme vous doit savoir que les plus importantes affaires sont nécessairement les plus longues à traiter? Vous m'avez toujours exhorté, vous m'exhortez encore à la patience; permettez-moi de vous donner le même conseil. L'amour du bien fait concevoir des entreprises de cette nature; l'énergie les soutient; les sacrifices préparent les succès, mais la ténacité seule les assure. Eh! à quelle époque de la Révolution a-t-on jamais vu les choses se présenter d'une manière plus favorable qu'au moment où nous sommes arrivés? Les finances du gouvernement français sont au dernier degré d'épuisement, les armées manquent de tout, les soldats désertent en foule, le réquisitionnaire non seulement se dérobe, mais se révolte contre la tyrannie; les généraux patriotes les plus prépondérants sont pour nous, les trois quarts et demi de la France veulent la royauté; que veut-on de plus? Ah! Monsieur, si les rois tiennent à leur existence physique et morale, s'ils sentent (comme je n'en doute pas) que leur premier devoir est d'assurer le bonheur et la tranquillité de leurs États, que toute politique qui n'aurait pas évidemment ce résultat pour but ne peut être nécessairement que la plus dangereuse de toutes les illusions, voici le moment de redoubler les sacrifices, et non pas de les compter. »

Répondant aux réflexions aigres-douces qu'avaient inspirées à Wickham la nomination de Pichegru à l'ambassade de Suède et le retard de son arrivée à Strasbourg, il ajoutait :

«... Je vous avoue que je ne vois aucune contradiction dans la date de l'arrêté dont vous me parlez, et dans celle de la lettre. Baptiste (Pichegru) y dit simplement qu'il reviendra au n° I (Strasbourg), et il ne dit pas en quelle qualité, mais seulement qu'il va y revenir. Il a fort bien pu mander cela avant l'arrêté, et la preuve qu'il était sûr de son fait, c'est qu'on l'y attend à tout moment, et que son logement y est désigné. Peut-être serai-je assez heureux avant de finir cette lettre pour pouvoir vous mander qu'il y est arrivé.

« Qu'il eût accepté ce qu'on lui avait offert, ne m'avait ni étonné, ni affligé ; j'ai pensé que c'était vraisemblablement le seul moyen qu'il eût de se mettre au-dessus du soupçon. On dit, à présent, qu'il a refusé ; si cela est, il a sûrement d'autres motifs, et nous ne pourrons raisonnablement le juger que successivement par les faits. Mais j'oserais répondre que cet homme n'est ni un fou, ni un traître, ni un scélérat. Au reste, j'ai fait passer vos intentions à Louis, pour qu'il en fasse part au Furet ; mais si vous n'admettez de preuves sûres que ce qui sera écrit de la main de Baptiste, je doute fort qu'il s'y compromette : exiger des preuves de ce genre, dans la position où il est, c'est à peu près lui dire qu'on abandonne tout, et cet abandon se trouvera peut-être au moment où le succès serait le plus prochain. Que de regrets votre âme sensible se préparerait ! Quelques milliers de louis de plus ou de moins, et que je ne demande point du tout qui passent par moi, valent-ils la peine, pour l'Angleterre, de manquer

peut-être le but que sa politique se propose? Je doute d'autant moins de l'honnêteté de ses vues, que c'est vous qu'elle emploie à les remplir.

« Vous désirez que Baptiste vous communique les siennes; mais croyez-vous qu'avec la meilleure volonté du monde, il puisse s'y déterminer, quand il songera à la quantité de monde qu'il mettrait nécessairement dans sa confidence, les généraux autrichiens et leurs confidents, le cabinet de Vienne, celui de Londres, peut-être celui de Vérone? Je doute qu'avant le moment qu'il s'est fixé, il ose risquer sur la nature de ses projets une franche ouverture, qui pourrait, par une indiscrétion, non seulement les faire avorter, mais lui coûter de plus, si ce n'est la vie, au moins la liberté. Je ne sais même si, par les raisons que je viens de dire, nous ne devons pas beaucoup plus désirer qu'en nous faisant assurer de la constance et de la sincérité de tous ses soins, il ne s'explique pas encore sur le genre des moyens qu'il compte prendre. »

Il résulte de cette lettre qu'à la date du 23 avril, où elle fut écrite, la confiance de Wickham était bien ébranlée. Nous ne nous chargerons donc pas d'expliquer, si ce n'est par la constatation d'un nouveau mensonge des émissaires, comment le 22, c'est-à-dire presque au même moment, Antoine Courant prenait sur lui de déclarer au général de Klinglin : « Qu'il est impossible que M. Wickham aille mieux qu'il ne va. Il m'a réitéré sa parole d'honneur d'arriver avec son banquier au moment même de l'arrivée de Baptiste. Il m'a assuré qu'il

se servirait de tous les moyens possibles pour faire réussir cette affaire; en attendant, il a donné ceux qui étaient nécessaires pour la continuer. Il a renouvelé ses assurances au prince de Condé dans une lettre dont j'étais porteur. Il n'a rien écrit depuis trois semaines au prince de Condé sans daigner me le communiquer auparavant. Toutes ses lettres expriment les intentions les plus formelles et donnent la certitude que tous les fonds se trouveront partout où il faudra et au moment même où Pichegru les exigera.

« M. Wickham m'a dit :

« — Je suis entièrement aux ordres de Pichegru, et je suivrai de point en point ce que ce brave homme me prescrira.

« On doit compter sur la caisse de M. Wickham avec la même confiance que celui-ci m'a témoigné avoir dans le concours des Autrichiens. »

Ce qui prouve combien ces propos étaient entachés d'exagération et qu'ils avaient surtout pour but de tromper les Autrichiens sur les réelles dispositions des Anglais, c'est qu'à la même époque, 17 avril, Fauche-Borel, moins rassuré qu'il ne le disait, suppliait bien humblement Wickham de mettre à la disposition de Pichegru les fonds qu'il lui avait garantis.

« Rien n'est aussi intéressant que la mise de ces fonds à proximité de cet homme. Les détails qui lui sont relatifs et qui m'ont été donnés aujourd'hui prouvent invinciblement qu'il a travaillé universellement à Paris le très fort parti qu'il y a, et qu'il y a concerté l'éclat déci-

sif qu'il va produire à l'armée et à Strasbourg où il arrive avec son successeur au commandement, son intime ami. J'espère que Votre Excellence aura bien voulu remettre à M. Courant les fonds dont j'ai un si pressant besoin, étant obligé d'emprunter de toutes parts et par tous les moyens possibles pour ne pas arrêter net l'affaire dont j'ai été chargé.

«... Je la supplie d'être convaincue que Pichegru exécutera ce que Votre Excellence attend de lui, qu'il l'exécutera en grand homme, et que depuis huit mois cette affaire ne présenta jamais de plus grandes espérances et un succès plus certain et plus prochain. »

Dans ses Mémoires, Fauche-Borel ne s'est vanté ni de la multiplicité de ses démarches pour décider Wickham à ouvrir de nouveau sa bourse, ni de leur échec. Il eût été contraint d'avouer qu'il mentait lorsqu'il parlait d'un éclat concerté par Pichegru et qui allait se produire à l'armée. Pichegru n'était pas encore revenu à Strasbourg. On ignorait la date de son arrivée. Les projets plus ou moins mystérieux que lui attribuaient les émissaires n'existaient que dans leur imagination, dont la fécondité se développait en raison de leurs besoins d'argent.

Wickham ne s'y était pas trompé. En dépit des sollicitations réitérées de ses associés, sa caisse restait close. Il ne voulait plus fournir des subsides qu'après s'être assuré que le plan à l'exécution duquel ils devaient servir avait été conçu par Pichegru ou avait reçu son approbation. Des résolutions prises à cet égard par

l'agent anglais, il existe une preuve décisive. Elle consiste dans les avertissements et les conseils que, dès ce moment, Condé donnait à ses émissaires.

« Je vois avec peine que les choses reculent au lieu d'avancer, mandait-il à Demougé le 1er mai. Jamais moment ne fut plus favorable pour éclater. Bluet (Wickham) m'assure que, s'il est averti huit jours d'avance, tous les fonds ne manqueront pas. Mais tant que nous n'en serons, comme depuis neuf mois, qu'aux espérances, il donnera peu. Ainsi, soyez économe. »

Trois semaines plus tard, il adressait à la baronne de Reich une recommandation analogue :

« J'ai fait passer copie de la dépêche remise hier à Bluet, et je désire qu'elle le détermine à envoyer des secours. Mais je suis loin de pouvoir l'assurer. Le parti que prend le Furet (Demougé) d'emprunter quand il ne reçoit pas d'argent, peut être dangereux pour lui, car je crois que Bluet est déterminé à ne plus être aussi prodigue que dans les commencements où l'on espérait, d'un jour à l'autre, de prompts succès, et l'expérience ne fonde plus autant d'espoir, à beaucoup près. Le Furet ferait mieux d'économiser quand on ne lui envoie pas d'argent que d'emprunter. Je ne saurais trop répéter qu'il ne faut pas compter sur moi pour l'argent dans aucune occasion quelconque, puisque j'en manque absolument pour l'armée. Qu'on se tienne bien pour averti. »

Voilà donc à quelle situation piteuse et précaire avaient abouti les agitations, les efforts, les intrigues,

dont nous avons décrit fidèlement le tableau. On n'avait pas fait un pas vers le succès. Il n'avait jamais semblé plus éloigné. Les prétendus engagements de Pichegru étaient restés à l'état de lettre morte. Il ne donnait même plus de ses nouvelles. On ne savait rien de ses projets. On ne savait qu'une chose, c'est qu'il n'exerçait plus de commandement, et qu'en conséquence il était dépourvu de tous moyens d'action militaire. La bande d'affamés qui s'était organisée et grossie peu à peu pour tirer parti de sa prétendue trahison, crevait de faim et de misère, d'autant plus découragée qu'il était de moins en moins possible de voir l'issue de leur piteuse aventure.

Entre temps, chassé de Vérone à la suite d'incidents douloureux (1), le prétendant Louis XVIII était arrivé au camp de Condé. Sa venue parmi les partisans qui formaient la petite armée de son cousin avait été longuement préparée. Dès le 27 juillet de l'année précédente, Condé écrivait à d'Avaray : « Songez que si le roi, cela est affreux à dire, doit être consigné quelque part, il est intéressant pour sa gloire qu'il ait authentiquement manifesté, non par des lettres, mais par une démarche, qu'il a voulu rejoindre son armée et se rapprocher de son royaume. » Et depuis, on s'était efforcé d'obtenir de la cour de Vienne qu'elle autorisât le roi à résider aux bords du Rhin, sous la protection des Autrichiens, — démarches qu'elle déjouait sans cesse,

(1) Je les ai racontés dans mon livre : *Les Bourbons et la Russie.*

sous un prétexte ou sous un autre et par d'incessantes fins de non-recevoir. Le roi s'était alors décidé à forcer la porte qu'on s'obstinait à ne pas lui ouvrir. A la faveur des raisons que fournissait à sa conduite son expulsion des États vénitiens, il avait pris secrètement la route du grand-duché de Bade où se trouvait alors Condé, et le 18 août il apparaissait à Riegel, quartier général de ce prince.

Il connaissait déjà, tout au moins dans leurs grandes lignes, les négociations engagées avec Pichegru, et, non moins crédule que Condé, il avait ajouté foi aux affirmations des émissaires. Les espérances qu'il conçut au vu de ces importantes nouvelles se trahissent dans la lettre que, le 14 mars, il écrivait de Vérone à son cousin.

« La grande lettre, mon cher cousin, est adressée à M. le prince de Condé, pour qui j'ai toute l'estime et toute l'amitié qu'il mérite ; mais ce petit mot-cy est pour celui qui seul au monde à ma confiance, sur l'article peut-être le plus important de tous. Vous devinez aisément que je veux parler de Pichegru, et je n'ai pas besoin de vous dire à quel point je suis content de l'état où vous avez mis cette grande affaire.

« En la terminant heureusement, comme je l'espère, vous aurez rendu à la monarchie française un service plus grand peut-être que celui que notre aïeul Philippe-Auguste lui rendit en gagnant la bataille de Bouvines ; car il ne fit qu'empêcher la France d'être déchirée par les ennemis extérieurs, et vous la délivrerez à la fois

des extérieurs et des intérieurs. Le moment où vous me présenterez Pichegru sera le plus beau peut-être dont un roi ait jamais joui, et je rends grâce au ciel de passer pour véridique, parce que je suis sûr d'être cru, lorsque j'attesterai que je le dois à vous seul.

« Pour y parvenir, il faut user de la même prudence dont vous avez usé jusqu'à présent, observer le silence comme je l'observe à l'égard de l'évêque d'Arras qui vous remet ce paquet sans savoir ce qu'il renferme, et surtout laisser Pichegru le maître de choisir son moment. J'ai pensé qu'il serait à propos que vous pussiez lui citer de mes propres paroles. Ainsi dites-lui *que j'aime trop ma patrie pour n'avoir pas toujours aimé celui qui l'a si glorieusement défendue, sans m'informer pour qui, et qu'il peut juger, par conséquent, de la satisfaction que j'éprouve de trouver un sujet fidèle où je ne voyais qu'un ennemi d'autant plus dangereux qu'il était plus estimable.*

« Il ne me reste plus qu'une inquiétude, c'est de savoir comment nous ferons subsister cette armée, lorsqu'elle sera à nous; vous savez bien que je n'ai aucun moyen; je sais bien que personnellement vous n'en avez pas davantage, mais, comme vous vous en êtes sûrement occupé, je désire savoir quelles sont vos espérances à cet égard et sur quoi elles reposent.

« Adieu, mon cher cousin; recevez avec autant de plaisir que j'en ai à vous la donner, l'assurance de ma bien véritable amitié. — Louis.

« *P.-S.* — En relisant ma lettre, il nous vient une nou-

velle idée; il pourra être utile que vous citiez non seulement à Pichegru mes propres paroles, mais que vous les lui fassiez lire écrites, et signées de ma propre main. En conséquence, je transcris la phrase sur une feuille séparée, que je joins ici; c'est à votre prudence à vous régler dans l'usage que vous en croirez devoir faire.

« *P.-S.* du 17. — Je viens de recevoir votre lettre, le projet de voyage à Paris m'inquiète beaucoup, cependant j'espère encore que vous aurez pu réussir à parer le coup. »

Quand le roi arriva à Riegel, le coup non seulement n'avait pas été paré, mais tous ses effets s'étaient produits. La démission de Pichegru était un fait accompli, Condé l'apprit à son souverain. Celui-ci fut, toutefois, d'avis qu'il ne fallait ni désespérer ni se décourager. Et cependant, tel était l'état d'âme de Condé qu'aussitôt après avoir reçu Louis XVIII, il écrivait à Fauche-Borel : « Vous voyez bien que je n'ai pas eu le temps de vous mander l'arrivée du roi; mais j'étais bien sûr que vous le sauriez bientôt. J'espère que vous l'avez mandé tout de suite à Furet (Demougé) : faites-lui passer ce billet. Il y a neuf mois que vous me parlez le même langage d'espérances, comme si nous touchions toujours au moment; vous sentez bien que cela ne peut plus faire d'effet. Ainsi, mandez-moi seulement les faits en m'envoyant les lettres de Demougé. Si l'arrivée du roi ne presse pas la chose, il n'y a plus de raison pour qu'elle finisse. Écrivez-moi un bulletin sans compliment. »

Ces lignes ne laissent aucun doute sur la fragilité de l'espoir que Condé conservait encore. On doit cependant croire qu'au contact du roi, cet espoir se ranima quelque peu, car, peu de jours après, le 1er mai, le prince recommandait à Demougé, toujours installé à Strasbourg, au cœur même des armées de la République, d'y répandre la nouvelle de la venue du roi aux bords du Rhin et de lui faire connaître l'effet que cela produirait. « Dès que Baptiste sera arrivé, s'il arrive, ajoutait-il, je vous ferai passer un billet du roi pour lui. »

Le même jour, Pichegru débarquait à Strasbourg. On l'apprit au camp de Condé par un long et enthousiaste rapport de Demougé. Il se vantait d'avoir obtenu de la « chère Zède » un rendez-vous à la campagne et de l'avoir retrouvée « plus belle, plus aimable et surtout plus savante que jamais. Notre conférence a duré trois heures. On a beaucoup à dire quand on aime... Peut-être aurai-je *un tout petit mot* de sa main, ce que je souhaite bien. En attendant, je vais vous rendre compte de ce que m'a dit cette aimable demoiselle. »

La suite, par malheur, ne répondait pas à ces alléchantes prémisses. Sans doute, Pichegru, à en croire Demougé, « avait tout Paris, bon ou mauvais, pour partisans ». Mais il en revenait déçu, ne s'étant pas attendu « à le trouver si erroné. Généralement, tout ce qui n'est pas jacobin demandent le gouvernement d'un seul. Les grosses têtes même et le Directoire en voyent le besoin et le désirent. Mais on est bien divisé

sur le choix à faire. » Les uns en effet souhaitent les d'Orléans, les autres le roi légitime à qui il faudra « la plus haute philosophie pour ne pas heurter les opinions d'un siècle erroné et perverti. » Ce n'est qu'avec le temps que cet état pourra se modifier. Pour le changer, il importe de « pénétrer tout le monde d'un pardon général, sauf à sévir quand on sera solidement assis ». Dans ces conditions, Pichegru ne voyait qu'une marche à suivre. Les Autrichiens devaient rompre sans retard l'armistice, fondre sur les Français « avec une impétuosité aveugle » et les battre sur tous les points. Alors, le Directoire effrayé rappellerait Pichegru à la tête de son armée, pour arrêter les progrès de l'ennemi. Pichegru demanderait une trêve nouvelle que les Autrichiens accorderaient en déclarant qu'ils ne traiteraient qu'avec ce général, — d'où coup de théâtre. Pichegru serait alors investi de la dictature, déjouerait le parti d'Orléans et proclamerait « l'*ultimatum* de la volonté ».

Ceci est écrit le 2 mai. Le 26, Demougé le confirmait, non qu'il eût revu Pichegru, mais parce qu'il tenait de Badouville que le général retiré à Arbois persévérait dans son opinion : « Il recommande de nouveau de battre le fer bien dru et sans ménagement pour tout épouvanter. Un petit conseil de guerre tenu hier avant le dîner que j'ai donné à plusieurs chefs très entendus a donné pour résultat qu'il paraît que les Autrichiens tireraient un avantage majeur si, au moment même qu'on entamera l'armée du Rhin, ils passaient sur différents points avec grande explosion. Il est apparent que

le bruit se répandrait pour lors que la lanterne (l'armée) est coupée et qu'une déroute générale en serait la suite. D'ailleurs, il faudrait aussitôt vivement sommer les places de se rendre dans le plus court délai, sous peine de brûlure qu'on effectuerait d'abord en jetant des bombes dans quelques points écartés. » Mais, pour la réalisation de ce plan, il fallait de l'argent. « Je l'attends avec une impatience d'autant plus grande qu'il me reste encore bien des choses à remplir (1). »

Qui croira, en lisant ces appréciations aussi puériles que criminelles, qu'elles aient été émises par l'homme de guerre qu'était Pichegru? Comment, à moins d'être fou, eût-il conçu de tels projets à l'heure même où les succès de l'armée d'Italie fortifiaient le Directoire, rendaient confiance aux soldats des armées du Rhin et, après avoir contraint les généraux autrichiens à souhaiter le maintien de l'armistice, avaient constitué l'argument péremptoire qu'ils venaient, durant trois semaines, d'invoquer auprès de la cour de Vienne en dénonçant le danger de la rupture immédiate qu'elle s'était obstinée à leur imposer? Encore ici, tout est mensonge. Ou Demougé a inventé, ou il s'en est laissé conter par Badouville toujours en quête de quelques louis et prêt à tout pour se les procurer.

(1) Dans la même lettre, Demougé inflige un démenti à Fauche-Borel. Celui-ci avait affirmé que Moreau séduit par Pichegru était entré dans le complot. Demougé écrivait : « Moreau me paraît suspect. Il a témoigné de l'impatience de voir partir d'ici Pichegru, qui ne m'en a jamais parlé bien avantageusement et assure fortement qu'il n'y avait pas lieu de traiter avec lui. »

Faut-il ajouter plus de confiance au billet, écrit en notes de musique et attribué à Pichegru, qu'à peu de jours de là, le 13 mai, Demougé faisait parvenir à Condé par l'intermédiaire de Fauche-Borel? Dans ce billet que lui avait, dit-il, apporté Badouville, ne doit-on pas voir plutôt le produit de la collaboration intéressée de ces deux bons apôtres? En tout cas, ce n'était qu'un verbiage, un engagement sans portée ni sanction qui démontre tout au moins qu'on en était encore à attendre l'exécution de ceux que, à en croire les émissaires, Pichegru avait pris l'année précédente, au mois d'août.

« J'ai fait part à Furet (Demougé) de toutes mes observations et réflexions. Il doit vous les transmettre dans tous leurs détails. Plus de projets partiels et isolés dont l'exécution toujours arrêtée, empêchée, opère une diminution réelle de forces et de moyens sans produire d'autres effets que la crainte et le découragement dans les esprits réunis et l'éloignement dans ceux disposés à se rapprocher. De grands événements militaires peuvent amener le moment favorable; je le saisirai, et le descendant de Henri IV peut compter sur mon dévouement. » A cet acte de foi, Demougé avait ajouté : « Z... ne dirait pas si harmonieusement si elle n'avait pas la presque certitude du succès. »

Cette certitude, on ne l'avait pas au même degré au camp de Condé. Les nouvelles d'Italie commençaient à montrer les armées françaises partout victorieuses de l'Autriche. Rien n'était plus propre à détruire la confiance dans le triomphe prochain de la royauté. Le roi

ne s'en crut pas moins obligé d'écrire à Pichegru. Il le fit le 24 mai, alors que depuis trois jours l'archiduc Charles et Wurmser, cédant à regret aux ordres formels de la cour de Vienne, venaient de dénoncer l'armistice pour le 1er juin. Le roi, comme on va le voir, attribuait la rupture de la trêve à l'influence de Pichegru, bien que celui-ci fût totalement étranger à la décision du gouvernement autrichien. Cette décision, en effet, résultait uniquement de l'échec des négociations ouvertes le 9 mai par Thugut à l'effet de conclure avec la France une paix honorable (1). Elles avaient échoué par suite des exigences du Directoire. L'empereur s'était alors résigné à rouvrir les hostilités sur le Rhin, « au risque de tout danger », et bien qu'il eût été contraint de détacher vingt-cinq mille hommes de son armée d'Allemagne pour les envoyer en Italie au secours de Beaulien que Bonaparte poursuivait l'épée dans les reins.

La lettre de Louis XVIII à Pichegru, que Demougé fut chargé de lui faire parvenir, confirmait les pleins pouvoirs donnés au général par Condé : « Je n'y mets aucune borne, aucune restriction, et vous laisse entièrement le maître de faire et d'arrêter tout ce que vous jugerez nécessaire à mon service, compatible avec la dignité de ma couronne et convenable aux intérêts de l'État. J'approuve, je ratifie les avantages qui vous ont été assurés en mon nom par le prince de Condé. Je

(1) Voir le récit de ces négociations dans Sybell, t. IV, p. 219.

cède à ce besoin de mon cœur, et c'en est un pour moi de vous dire que j'avais jugé, il y a dix-huit mois, que l'honneur de rétablir la monarchie française vous serait réservé. » Après avoir couvert Pichegru d'éloges et l'avoir comparé au maréchal de Saxe, à Turenne et à Catinat, le roi terminait ainsi : « La rupture de l'armistice prouve d'une manière bien flatteuse pour vous la confiance que vous inspiriez au cabinet de l'Empereur ; car vous savez sûrement que M. l'archiduc Charles a assuré que vous étiez le seul général français qui eût pu décider l'Empereur à rompre la trêve (1). Le passage du Rhin est résolu... Puissent les événements militaires survenus en Italie ne point apporter d'obstacles aux opérations qui viennent d'être arrêtées ! »

(1) En émettant cette affirmation, le roi était la dupe des mensonges de Fauche-Borel. L'archiduc Charles avait reçu dès le 3 mai l'ordre de se préparer à rompre la trêve, et cet ordre devint définitif après la rupture des négociations avec la France. Il l'exécuta contraint et forcé le 21 mai. Sur ce point comme sur tant d'autres, les Mémoires de Fauche-Borel abondent en contradictions.

CHAPITRE IX

PITEUX DÉNOUEMENT

Montgaillard est reçu par Louis XVIII. — Mission auprès de l'archiduc Charles. — Témoignages de confiance donnés par le roi à Fauche-Borel. — Celui-ci porte à Pichegru une lettre du roi. — Invraisemblance des détails qu'il donne sur sa visite. — Un mensonge prouvé. — Pichegru revient à Strasbourg. — Ses projets d'après Demougé. — État d'âme de Pichegru. — Ses confidences à d'Hottelans. — Il n'a pas trahi. — Montgaillard veut se rapprocher de Bonaparte. — Il part pour Venise. — Nouvelles intrigues. — Sa conversation avec d'Antraigues. — L'abbé du Montet. — Réclamations de Montgaillard à Condé. — Refus du prince. — Montgaillard et Fauche-Borel s'accusent réciproquement. — Payement fait à Montgaillard. — Piteux dénouement de la conjuration. — Une lettre de Louis XVIII.

Au cours de ces événements, Montgaillard, soit qu'il sentît peser sur lui les défiances de Condé, soit que Fauche-Borel, Antoine Courant et Demougé, correspondant directement avec le prince, rendissent plus rares les occasions où son zèle pouvait s'exercer, laissait aller les choses sans y prendre autrement part qu'en donnant des conseils qu'on ne lui demandait pas. Après avoir fait en compagnie du chevalier de Beaufort une apparition à Offenbourg, chez la baronne de Reich, pour s'assurer par elle des moyens de correspondre avec Fauche-Borel, il s'était installé à Kinsingen. C'est là

qu'il fut averti que le roi résidait à Riegel dans un château appartenant au prince de Schwarzenberg.

Il n'était pas homme à perdre cette occasion de vanter ses services, d'en tirer sinon une récompense positive et immédiate, tout au moins un témoignage de satisfaction qui relevât son crédit aux yeux du parti royaliste et le montrât lui-même à ce parti pleinement investi de la confiance du roi. Le 8 mai, il rédigeait, sous forme de lettre à Louis XVIII, un long rapport rendant compte avec les plus minutieux détails de toute sa conduite dans l'affaire, dont, avec une extrême habileté, il faisait honneur plus encore qu'à lui-même à ceux qui y avaient été employés et surtout au prince de Condé qui l'avait conçue.

« La grâce que nous supplions Votre Majesté de nous accorder, disait-il en terminant, est celle de daigner considérer que nous sommes déchargés, si toutefois il plaît ainsi à Votre Majesté, de l'immense responsabilité qui existe pour nous aux pieds de Votre Majesté, aux yeux de la France et de l'Europe, relativement à un projet et un secret que nous avons heureusement conduits (avec la grâce de l'Être suprême et avec les conseils de S. A. S. Mgr le prince de Condé) jusqu'à cette époque. Nous ne cesserons d'offrir notre zèle sans bornes et nos vœux ardents pour l'exécution du projet confié au général Pichegru; et, quant à son secret, Votre Majesté est trop juste pour ne pas daigner considérer que la grande quantité de personnes qui en sont instruites rend chaque jour ce secret plus périlleux et

ajoute, par conséquent, chaque jour à notre pleine et entière justification à ce sujet. » Si l'on pouvait mettre en doute que Montgaillard préparait déjà les délations auxquelles il se livra quelques mois après, cet avertissement, véritable précaution prise à l'avance en vue de desseins indélicats, constituerait une preuve décisive et lumineuse de ces desseins.

Sa lettre écrite, et de peur que Condé, si elle passait par ses mains, ne la remit pas à son destinataire, Montgaillard alla lui-même la déposer dans l'antichambre du roi. Le résultat qu'il espérait ne se fit pas attendre. Le 26 mai, le roi lui écrivait de Riegel : « J'ai reçu votre lettre, Monsieur, sans avoir jusqu'ici trouvé le temps d'y répondre. J'étais cependant très pressé de vous témoigner moi-même toute ma satisfaction de la manière dont vous avez rempli l'importante et délicate mission que Mgr le prince de Condé vous a confiée. Un jour viendra, et j'espère qu'il n'est pas loin, où je pourrai publier hautement vos services. Mais en attendant, c'est un plaisir pour moi de vous dire dans le secret tout ce que je pense à cet égard. Soyez-en aussi convaincu, Monsieur, que de tous mes sentiments pour vous. — Louis. » Bientôt après avoir reçu cette lettre, Montgaillard est à Riegel, où le roi lui prodigue ses bonnes grâces. Puis, au lendemain de cette première entrevue, il est rappelé, fréquemment consulté, admis même à siéger dans le conseil royal, traité, en un mot, comme un serviteur dont on a mis à l'épreuve le dévouement et la fidélité.

Le roi fait plus ; il l'envoie auprès de l'archiduc Charles afin d'obtenir qu'on tolère sa présence à l'armée de Condé. L'archiduc est sensible à cette démarche et consent à attendre de nouveaux ordres de sa cour, avant d'exiger le départ du roi. C'est alors qu'après avoir reçu de Louis XVIII la promesse d'être nommé pair, dès que la royauté sera rétablie, Montgaillard conçoit le projet de se rapprocher de Bonaparte. Il commence à ne plus croire — il l'avouera lui-même plus tard — à la possibilité d'une restauration monarchique, et s'il veut voir Bonaparte, c'est afin de s'assurer sa faveur en lui dénonçant la conjuration de Pichegru.

L'accueil que trouva Fauche-Borel auprès de Louis XVIII ne fut pas moins flatteur que celui qui avait été fait à Montgaillard. Plus infatué de lui-même que, perfide et plus intrigant que vénal, chatouillé agréablement dans son orgueil par les marques de reconnaissance et les promesses qui lui furent octroyées, ce n'est pas une trahison qu'on pouvait redouter de Fauche-Borel, mais plutôt les suites de cette infatuation qui caractérise tous ses actes, qui le poussait toujours à prendre des initiatives, à se mettre en avant et à faire au delà de ce qu'on lui avait demandé. C'était déjà le même homme, — et tel on l'avait vu depuis que, pour son malheur, il jouait un rôle de politique et d'intrigues, — à qui, bien des années après, en 1818, alors qu'il cherchait à Londres des influences propres à lui faire obtenir le prix de ses anciens services, un

ami pouvait très justement écrire : « Vous me dites que vous rendez de nouveaux services au roi. Mais qui diable vous a demandé des services en son nom? Je vous avais demandé de ne rien faire que ce qu'on vous dirait nominativement de faire. Ne savez-vous pas qu'il n'y a rien de si terrible que les gens qui veulent nous être utiles malgré nous?... Ne faites donc pas au delà de ce qu'on vous demande (1). »

Au moment où, au mois de mai 1796, Louis XVIII voyait et recevait Fauche-Borel pour la première fois, il ne le connaissait pas et ne le jugeait que d'après ce que lui en avait dit Condé, si peu apte lui-même à juger les hommes. Il le croyait désintéressé jusqu'à l'héroïsme, prudent, avisé, d'esprit ferme et rassis. Il ignorait sa versatilité, son étourderie, sa disposition au mensonge, son déséquilibrement intellectuel, sa tendance à prendre les mirages pour la réalité. Il n'hésita donc pas à le charger de deux missions aussi délicates par leur objet que difficiles dans leur exécution.

La première consistait à reprendre avec les généraux autrichiens la négociation ouverte par Montgaillard. De nouveau, ils exigeaint le départ immédiat du roi et, malgré ses protestations, menaçaient, s'il ne partait pas volontairement, d'employer la contrainte. Il chargea Fauche-Borel de plaider sa cause. Fauche-Borel vit l'archiduc Charles et Wurmser. Mais ses démarches furent vaines. Le 30 mai, Demougé ayant écrit à Condé

(1) Lombard (de Langres) à Fauche-Borel, 19 mai 1818. — *Papiers du Cabinet noir.*

que Pichegru tenait comme essentiel que le roi restât à l'armée, Condé lui répondait : « Vous prêchez des convertis. Mais l'Empereur envoie dépêches sur dépêches et exige ce départ. Que Baptiste (Pichegru) tâche de persuader aux Autrichiens que c'est leur intérêt que le roi reste avec nous. Dites-lui aussi que le roi opposera la plus grande résistance et ne cédera que contraint et forcé. »

Pichegru, nous l'avons dit, avait déjà quitté Strasbourg. Il était à Arbois, son pays. On n'avait d'autres nouvelles de lui que celles qu'on recevait par Demougé et par Badouville, toujours si prodigues l'un et l'autre de promesses qui ne se réalisaient jamais. Les inquiétudes que causaient son inaction, le silence d'un émissaire que Condé avait invité à se mettre en rapport avec lui, — Bouvenot, l'un des acteurs de l'affaire de Besançon, — s'étaient encore aggravées par une circonstance qui avait produit au camp de Condé la plus cruelle déception. Invité à s'y rendre pour s'y rencontrer et y conférer avec Précy, le maréchal de Castries, Imbert-Colomès et Wickham sous la présidence du roi, Pichegru non seulement s'était abstenu de venir, mais encore avait négligé de répondre, bien que tout eût été préparé pour le recevoir (1). Il devenait cependant de plus en plus nécessaire de savoir comment on pourrait accorder ses plans, soit avec les sommations réitérées de la cour de Vienne, tendant à ce que le roi s'éloignât

(1) Voir aux pièces historiques, G, une lettre de Wickham, en date du 30 mai 1796.

de l'armée de Condé, soit avec les revers que subissait alors l'Autriche en Italie et dont le contre-coup se faisait sentir sur le Rhin, où les hostilités venaient de se rouvrir le 1er juin. Le roi songeait aussi à utiliser les moyens dont disposait Pichegru dans l'intérieur, en les réunissant à ceux qu'avait créés Wickham, et à organiser une vaste propagande en vue des élections prochaines. Pichegru persistant à ne pas arriver, il fallait aller à lui. Fauche-Borel parut naturellement désigné pour cette mission. Il avait, au reste, spontanément offert de la remplir, c'est-à-dire de se rendre à Arbois, auprès de Pichegru, et de s'arrêter à Berne, afin d'y prendre en passant les avis de Wickham. Pour mieux convaincre l'agent anglais du prix qu'attachait Louis XVIII à ces négociations, le duc de la Vauguyon, un de ses conseillers, fut adjoint à l'envoyé royal. Les deux négociateurs quittèrent Riegel le 10 juin. Fauche-Borel était pourvu d'une lettre de Sa Majesté pour Pichegru.

Dans cette lettre, après avoir exprimé le chagrin que lui causaient les événements d'Italie, le roi continuait : « Ces désastres ajouteraient, s'il était possible, à la confiance que vous m'avez inspirée. J'ai celle que vous rétablirez la monarchie française, et, soit que la guerre continue, soit que la paix ait lieu cet été, c'est sur vous que je compte pour le succès de ce grand ouvrage. M. Louis Fauche vous remettra cette lettre. Je lui ai donné mes pouvoirs, afin que, dans le cas où vous jugerez à propos de faire faire des démarches

auprès des généraux de l'armée d'Italie, elles n'éprouvent pas le moindre retard. Vous êtes le maître de décider à cet égard. Je dépose entre vos mains, Monsieur, toute la plénitude de ma puissance et de mes droits... Si les intelligences précieuses que vous avez dans Paris, si vos talents et votre caractère surtout pouvaient vous permettre de craindre que quelque événement impossible à prévoir vous obligeât à sortir du royaume, c'est entre M. le prince de Condé et moi que vous trouveriez votre place. Si j'en connaissais une plus digne de vous, je vous l'offrirais... Je me flatte que M. Wickham continuera de fournir, et avec la même générosité, les fonds que vous pourrez désirer. Je sens combien ils deviennent nécessaires, lorsqu'il faut plus que jamais former et diriger l'opinion publique... M. de la Vauguyon accompagnera M. Louis Fauche à Berne, afin de presser les fonds. » Fauche-Borel était en outre porteur d'un pouvoir rédigé en quatre lignes et d'un billet pour Wickham, le tout signé du roi.

Au vu de ces pièces, Wickham, nous dit Fauche-Borel, écrivit au dessous : « Si Baptiste, après avoir mûrement réfléchi à la possibilité du plan dont il est question dans la note ci-dessus, se prête à remplir le vœu de Sa Majesté, je promets de le soutenir de tous mes moyens. » Mais, il ne voulut pas remettre un sou à l'émissaire de Condé. Il se contenta de lui dire que « si le général Pichegru était à court d'argent, M. le chevalier de Tessonnet, agent de la correspondance à

Lons-le-Saunier, remettrait tout celui dont le général pourrait avoir besoin ». Armé de la sorte pour tenter auprès de Pichegru un dernier et suprême effort, Fauche-Borel poursuivit son voyage.

De ce voyage, nous ne savons rien que ce qu'il nous en a raconté lui-même. Mais ce qu'il en retrace suffit à rendre plus que jamais suspectes ses affirmations et nous le montre, à son habitude, intrigant, peu délicat et inventif jusqu'au mensonge. Le 23 juin, il était à Lons-le-Saunier. Sans s'être informé si Pichegru avait besoin d'argent, oubliant que Wickham n'en voulait donner que si le général l'exigeait, il courut chez Tessonnet pour lui en demander. Tessonnet était absent; son ami d'Hottelans le remplaçait. « Ayant eu connaissance de ma mission, d'Hottelans s'empressa de me remettre tout l'argent qui était dans la caisse, c'est-à-dire près de cinq cents louis. » Il eût été plus véridique s'il avait écrit qu'il le lui extorqua. Telle fut au moins l'accusation formulée contre lui par Tessonnet, lorsqu'en rentrant chez lui, il trouva sa caisse vide. Il alla se plaindre à Wickham, qui « ne fit qu'en rire », déclare prestement Fauche-Borel. C'est possible, après tout; depuis qu'il versait des fonds aux innombrables agents royalistes, Wickham devait s'être accoutumé à ces façons cavalières, et probablement il ne s'en offensait plus. Toujours est-il que le lendemain, 24, Fauche-Borel arrivait à Arbois. Il écrit aussitôt à Pichegru pour lui annoncer sa visite, et le 25, à quatre heures du matin, il se présente à sa porte. On lui répond que le

général a donné l'ordre de ne laisser entrer personne. Il insiste, et finalement il passe. A l'en croire, le général qui est encore couché l'aurait accueilli par ces mots :

— Croyez-vous, mon cher Louis, que je n'ai pas trouvé hier un seul moment qui me permît de faire parvenir à votre adresse un mot en réponse aux deux billets que vous m'avez écrits dans la journée? Mais j'ai bien supposé que vous trouveriez le moyen de m'aborder, et, en conséquence, j'avais donné l'ordre de ne laisser entrer personne jusqu'à onze heures du matin, sous prétexte que je voulais me reposer.

Cette explication ajoute une invraisemblance à celle qui résulte déjà de l'heure à laquelle aurait eu lieu l'entretien. Comment admettre, si le général voulait recevoir Fauche-Borel, qu'il ne lui ait pas fourni lui-même les moyens d'arriver jusqu'à lui, et qu'il ait laissé au hasard de décider s'ils se verraient? Il est plus logique de supposer que Pichegru ne voulait pas le voir et ne l'a pas reçu, ou que, si sa porte a été forcée et si son accueil s'en est ressenti, Fauche-Borel, intéressé à ne pas s'en vanter, a forgé de toutes pièces, après coup, les propos qu'il attribue à son interlocuteur. Ce qui donne plus de poids encore à cette supposition, c'est le vide et le décousu de la conversation qui suit, telle que Fauche-Borel nous la répète. On voit Pichegru s'y répandre en considérations générales où l'on retrouve les mêmes idées vagues, et presque en la même forme, qu'on a déjà constatées dans les lettres précédemment

écrites à Condé par ses émissaires. Il pose les questions les plus extraordinaires : telle celle-ci, qui nous le montre aussi peu réfléchi qu'ignorant :

— Que me direz-vous des Autrichiens ? Je ne conçois rien à leur retraite. Elle me paraît difficile à concevoir, d'après tout ce que vous m'aviez mandé de leurs dispositions à suivre les avis salutaires qu'on leur faisait donner.

Ignore-t-il donc que, battus en Italie, ils sont en échec sur le Rhin, et qu'ainsi s'explique la retraite dont il s'étonne ? Non, Pichegru n'a pu tenir et n'a pas tenu ce langage qui d'un bout à l'autre n'est que sottise, présomption, promesses mêlées de réticences, et, pour tout dire, incompatible avec ce qu'on sait de son expérience, de sa raison, de son intelligence si claire. A signaler encore qu'en reproduisant cet entretien, Fauche-Borel s'y révèle totalement oublieux des motifs pour lesquels il est venu trouver Pichegru. Il n'y est pas dit un mot de l'objet de sa mission, pas un mot de ces moyens de propagande électorale que voudrait créer le roi dans l'intérieur. A peine est il fait mention des exigences de l'Autriche et de son refus de laisser le prétendant à l'armée de Condé. Sur ce point, Pichegru s'en tire à peu de frais.

— Partout où le roi sera, dit-il, les vrais Français sauront toujours bien le trouver.

Ainsi, tout dans ce récit sue le mensonge et donne lieu de suspecter au même degré le trait qui le termine. « J'avais renfermé dans ma ceinture l'or que m'avait

donné M. d'Hottelans à Lons-le-Saunier, et, l'ayant détachée, je la glissai adroitement sous la couverture du général, ne voulant pas le blesser par l'offre d'une somme aussi modique, destinée purement à son usage. » Comment, aussi modique, une somme de cinq cents louis, douze mille cinq cents francs ! Et puis, pourquoi ces précautions ? Si Pichegru a reçu toutes les sommes que les émissaires prétendent lui avoir versées, comment s'offenserait-il de ce versement nouveau ? S'est-il offensé lorsque, au mois de mars, à son départ pour Paris, Demougé lui a compté neuf cents louis ? Au surplus, c'est Fauche-Borel lui-même qui, dans ce récit écrit vingt ou vingt-cinq ans après l'événement qu'il relate, va nous livrer la preuve de ses mensonges. « Avant de le quitter, je lui dis que j'aimerais bien de pouvoir remettre au roi un mot de lui qui justifiât du zèle que j'apportais dans ma mission. C'est alors qu'il écrivit cette courte déclaration signée de sa main : — De grands événements militaires peuvent amener des chances favorables ; je les saisirai, et le descendant de Henri IV peut compter sur mon dévouement. » Eh bien, non, ce n'est pas vrai. Outre qu'il n'a jamais rien signé, ce n'est pas le 25 juin que Pichegru, à supposer qu'il ait jamais écrit ces lignes, les a écrites, ainsi que l'affirme Fauche-Borel. A cette date, il y avait plus d'un mois qu'elles étaient dans les mains de Condé sous la forme de notes de musique et sans signature. Quel qu'en soit l'auteur, et c'est probablement Badouville, elles ont été transmises au prince par Demougé le

13 mai. La contradiction sur ce point n'est pas possible, en présence des preuves formelles que donnent les papiers trouvés dans le fourgon de Klinglin. Victime d'une défaillance de mémoire quant aux dates, Fauche-Borel a inventé sans se rappeler la circonstance qui dément son affirmation.

A peine est-il besoin d'ajouter que la mission sur laquelle il s'est étendu avec tant de complaisance, en appelant à son aide les inépuisables ressources de son esprit inventif, demeura sans effet. Mais il ne semble en ressentir ni dépit ni honte Il se contente, après en avoir raconté les péripéties, de couper court aux suites. « Le roi daigna me témoigner sa satisfaction. » Et c'est tout. On touchait alors à la mi-juillet. Louis XVIII, contraint de céder aux exigences de l'Autriche, partait pour Blankenberg, et, quoique l'affaire Pichegru dût donner lieu encore à de nombreux pourparlers auxquels le général allait rester de plus en plus étranger, il apparaissait clairement qu'on n'en pouvait plus rien attendre. C'était une partie manquée. La suite de la correspondance ne le prouve que trop.

Au mois de septembre, Pichegru est encore à Arbois. Mais on l'attend à Strasbourg. Fauche-Borel, qui se trouve alors à Bâle auprès de Wickham, avertit Condé de la prochaine arrivée du général, et, ajoutant un nouveau mensonge à tant d'autres, oubliant que lorsqu'il a vu Pichegru, celui-ci lui a recommandé de se défier de Moreau dont il ignore les intentions, il écrit : « Le Bourgeois (Condé) peut se persuader que si la mariée

(Moreau) s'est mise où elle est, Zède (Pichegru) n'y aura pas peu contribué. Les choses en sont au point où les a voulues Baptiste (Pichegru). » Le 25 octobre, Pichegru est à Strasbourg. Demougé mande : « Baptiste a bu avant-hier un verre de champagne chez moi. L'arrivée d'une partie de l'armée va le décider à partir pour se mettre hors de vue. Il se retire à la campagne, à Bellevue (1), pour quatre semaines. Puis il ira à Paris, où Furet (Demougé) doit le suivre. »

A en croire Demougé, « d'après l'état actuel de l'armée, et si les Allemands continuent à battre les Français », Pichegru espère encore reprendre son commandement. Mais on ne l'emploiera qu'à la dernière extrémité, lorsque le gouvernement y sera forcé par le vœu de l'armée. Pichegru alors n'acceptera qu'un pouvoir illimité. Il espère, en ce cas, faire tourner l'armée au profit de l'armée de Condé, qui depuis quelque temps s'est fait des admirateurs et des amis pour les bons traitements dont elle a usé à l'égard des patriotes. En quittant Bellevue, Pichegru ira à Paris, où il croit sa

(1) Demougé ne sait même pas le nom de la propriété dont il est ici question et qu'à plusieurs reprises il appelle indûment Bellevue. Il s'agissait en réalité de la « ci-devant maison abbatiale de Bellevaux » que Pichegru avait achetée de l'État à une date antérieure et payée en assignats. Cette propriété, qui constituait tout son héritage — on sait qu'il mourut pauvre — et qui était, sous l'empire, imposée sur la base d'un revenu de trois mille francs, échut après sa mort à son frère, docteur en Sorbonne, et aux enfants de sa sœur, Mme Claude Jacquet. L'abbaye de Bellevaux était dans la Haute-Saône, commune de Cirey, canton de Rioz, arrondissement de Vesoul. Elle existe encore en partie. On la désigne sous le nom du château de Bellevaux, bien qu'elle n'ait rien d'un château. La façade seule est restée en l'état où elle était avant la Révolution.

présence nécessaire. Il s'y tiendra en simple particulier. Il demande des fonds à cet effet. Il n'en a pas un besoin immédiat. Mais il veut savoir où ils seront, « au cas que quelque bonne occasion se présente. Il faut donc voir Wickham, qui estimera les fonds à donner, que Baptiste n'a pas voulu fixer. »

Le 4 novembre, c'est même antienne : « Baptiste était parti à neuf heures pour Colmar, quand vos lettres sont arrivées. Coco (Badouville) est parti en poste pour les lui porter avec un mot de moi, très pressant. J'ai insisté pour avoir *quelques lignes de sa main*, que je voudrais envoyer au Bourgeois et à Bluet (Wickham). Je doute que, dans sa position, il envoie de la musique, ni veuille ou puisse fixer la capricieuse (somme) qui, par événement, pourrait être utile ici ou à Paris. Vous connaissez sa manière de faire. Il ne fixe jamais rien, mais use, d'après les circonstances, de ce qui se trouve sous sa main. »

A la même date, Mme de Roll a vu une lettre de Pichegru à un de ses anciens aides de camp, où il est dit « qu'on l'avait forcé de prendre le commandement de l'armée, mais qu'il ne l'accepterait pas, vu l'impossibilité de résister aux Autrichiens avec si peu de troupes. Il passera l'hiver à l'abbaye de Bellevue. Il prédit qu'Huningue sera, au premier jour, au pouvoir des Autrichiens. »

On peut apprécier combien vide et menteuse cette correspondance à laquelle il serait fastidieux de faire de nouveaux emprunts. Celle de Fauche-Borel présente le

même caractère. Le 8 novembre, Fauche en est réduit, n'ayant, pour son compte, rien de neuf à dire, à envoyer copie d'une lettre de Demougé. Celui-ci prétend avoir un mot autographe de Pichegru. Ce mot est resté dans les mains de Badouville. Mais la princesse de Condé l'a vu; « elle en a été contente et a dit qu'elle l'écrirait au prince » lequel, lui, continue à ne rien voir. Dans ce billet, Pichegru donne à entendre que le mariage est très prochain, quoiqu'en dépit des rapprochements qui sont grands, « la réunion soit encore impossible ». Quant aux fonds, il dit qu'il en faut, mais sans rien fixer.

Ainsi, c'est toujours demain : il y a pléthore de promesses et disette de réalités. Il n'est donc pas étonnant que le 29 novembre, Condé écrivant à Imbert-Colomès lui dise : « D'après l'extrême éloignement des espérances que nous donne Baptiste, espérances que, depuis dix-huit mois, il n'a pas rapprochées, ce qui ne m'empêche pas de compter sur la personne, mais, à la vérité, pas sur son pouvoir, je ne vois pas autre chose à faire que de prendre patience en entretenant les bons esprits et d'attendre les événements, à moins que vous n'ayez des ordres contraires du roi. »

Tel était donc le dernier mot de la longue et ténébreuse intrigue à travers laquelle nous avons essayé de répandre un peu de lumière, et qu'ont dénaturée odieusement les mensonges et les propos calomnieux des émissaires de Condé. Dans quelle mesure Pichegru s'est engagé envers eux, on peut, après les révélations

qui font l'objet de ce livre, s'en rendre compte. Oui, il a eu le tort de ne pas fermer l'oreille à ces propositions des royalistes, qui lui sont venues en un moment où l'état lamentable du pays rendait impérieuse sa reconstitution et où beaucoup de bons Français étaient convaincus que cette reconstitution ne pouvait être efficace et durable qu'autant qu'elle serait tentée par les moyens que détenait la monarchie légitime. Mais, en écoutant ces offres, Pichegru n'en a retenu que ce qui lui permettait d'y répondre sans enfreindre ses devoirs militaires. Il a promis son concours au roi dans le but de favoriser la restauration. Mais, il a toujours entendu — sa conduite en fait foi — qu'il ne le favoriserait que légalement. Il le déclarait lorsqu'il avait sous ses ordres une armée qui l'aimait et l'estimait ; il le déclare encore lorsque, général démissionnaire, dépourvu de tout commandement, une voie nouvelle va lui être ouverte par les électeurs de la Haute-Saône et du Jura, qui ne veulent pas d'autre représentant que lui au conseil des Cinq-Cents dont la formation est proche et qui le lui ont fait savoir. Ce qu'il pense, ce qu'il souhaite, ce qu'il espère, il le précise lui-même, le 20 février 1797 — et ce langage ne diffère en rien de celui qu'il n'a cessé de tenir, quoi qu'en aient dit les émissaires de Condé — au cours d'une visite que lui fait à Strasbourg Broch d'Hottelans, cet agent royaliste, ami de Tessonnet, que celui-ci lui a envoyé en attendant de pouvoir venir conférer lui-même avec le général.

— Écoutez, lui dit Pichegru, avec une vivacité et une

chaleur de cœur dont d'Hottelans est frappé, et soyez, je vous prie, mon interprète. Il m'est impossible de rien faire, de rien dire, de donner même des conseils d'ici à deux ou trois mois. L'affaire de Paris (1) change tout ; c'est le comble de l'ineptie de la part des agents, et le machiavélisme le plus atroce de la part de ceux qui les emploient. Je vois bien évidemment qu'ils cherchent à tirer parti de tous ceux qui pourront les servir, mais qu'ils les abandonneront et même les sacrifieront quand ils n'en auront plus besoin ; mais ils sont bien aveugles, ils se perdront, et la France entière avec eux. Ce n'est point l'ambition qui me fait agir, je ne demande rien, je n'ai en vue que le bonheur de ma patrie, et je vous prie de le dire. Si je croyais que la France pût être heureuse sous le régime républicain, je servirais demain la République.

D'Hottelans, étonné de cette sortie, cherche à le calmer. Il lui représente qu'une pareille façon de penser est bien éloignée de celle qui anime le conseil du roi.

— Oui, reprend Pichegru, c'est un machiavélisme atroce. Voyez comme on traite Charette et Puisaye.

D'Hottelans l'interrompt de nouveau.

— Soyez convaincu, général, s'écrie-t-il, que parmi les pièces de la conspiration, il y en a de fausses dont le but était d'entretenir la haine que les régicides ont inoculée dans les esprits contre l'héritier présomptif

(1) La conspiration de La Villeheurnois, que le Directoire venait de découvrir, grâce à la délation du prince de Carency, fils du duc de La Vauguyon.

du trône; mais vous avez dû voir la différence qui règne entre l'esprit qui a dicté la plupart de ces pièces et celui qui anime la dernière proclamation du roi.

— Oui, cela est vrai, déclare Pichegru, cette proclamation est parfaite. Qu'on la suive, et qu'on la suive à la lettre.

— Quant à M. de Puisaye, reprend d'Hottelans, j'ignore quelle est l'opinion des princes à son sujet. Je me bornerai à vous dire que je crois que ce n'est point d'après leur vœu qu'il a été employé par l'Angleterre, et que, dans l'esprit de beaucoup de personnes raisonnables, il n'est point encore lavé de l'affaire de Quiberon. Il en est tout autrement pour Charette; je puis vous assurer qu'il a été regretté et pleuré, et je pourrais vous faire lire le discours prononcé par Mgr le prince de Condé, le jour du service qui a été célébré à l'armée en mémoire de ce héros.

Pichegru revient ensuite sur l'affaire de Paris.

— Je m'attends que mon nom va bientôt paraître. Mais si le Directoire peut éviter de le prononcer, il le fera; il ne les servirait pas dans leur projet. Au surplus, je ne les crains pas; ils ne me peuvent rien; le mal que cela ferait, c'est que si je me trouve nommé, les jacobins qui ont les yeux sur moi, et qui n'ont pu jusqu'à ce moment découvrir mon opinion, ne manqueraient pas de crier haro. Je serais surveillé et par conséquent dans l'impossibilité de rien faire. Voilà à quoi aboutira la fureur qu'on a d'écrire et de nommer par leur véritable nom les personnes qui se dévouent. Voilà vingt

fois que cela arrive, et cela arrivera encore vingt fois; l'expérience ne sert donc à rien. Tout mouvement partiel est dangereux, et à Paris il est de plus impossible. C'est l'opinion qui a fait la Révolution, l'opinion doit la détruire. La marche qu'on a suivie jusqu'à ce moment, bien loin de hâter ses progrès, n'a fait que les retarder. Ce dernier événement comprime tout. Les personnes qui m'écrivaient gardent le silence, et le peu de lettres que je reçois laissent apercevoir l'inquiétude et la terreur. Il faut rester tranquille et laisser au temps le soin de réparer cette faute qui est des plus majeures; puisse-t-elle être la dernière! D'ailleurs, tout doit être subordonné aux opérations militaires, et ce n'est pas dans ce moment où les armées ont des succès si brillants qu'il faut tenter quelque chose. — Voilà quel est mon plan : le Directoire veut bien s'occuper de moi; il m'offre le commandement du Midi. C'est un os qu'il me donne à ronger; je ne suis pas sa dupe, je vais traîner en longueur, je ne refuse ni n'accepte. Je suis sûr d'être nommé à la députation par le département de la Haute-Saône.

— Je crois pouvoir vous assurer, interrompt d'Hottelans, que vous le serez aussi par le département du Jura.

— Tant mieux, dit Pichegru, c'est mon département, et je ne balancerai pas d'accepter l'honneur qu'il me fera. Si donc je suis nommé, je vais à Paris, je serai sûrement employé dans le comité de la guerre; peut-être même aurai-je quelque chose de mieux; alors j'au-

rai les facilités de placer où je voudrai les personnes qui pourront me servir dans mes projets. Si je n'étais pas nommé, j'accepterais le commandement qu'on me propose.

Ayant ensuite demandé à d'Hottelans ce qu'on disait de l'armée d'Italie, et celui-ci lui ayant représenté que les succès de cette armée nuisaient, à la vérité, au changement de l'opinion en entretenant l'enthousiasme que produisent toujours les victoires, mais que cependant des revers auraient fait beaucoup plus de tort, en fournissant aux gouvernants le moyen de proclamer la patrie en danger, et, par là, de se perpétuer et d'empêcher les élections, Pichegru poursuit :

— Oui, ils ont manqué leur but, et je crois à présent que, malgré eux, les élections se feront et se feront bien.

D'Hottelans lui ayant dit encore que le prince de Condé désirerait connaître la mesure de confiance qu'il accordait à Fauche-Borel, Demougé, Fenouillot et Courant, il répond qu'il les croit bien postés pour la chose, mais qu'ils sont très intéressés.

— Comment se fait-il, général, demande pour finir d'Hottelans, qu'en décembre 1795 tous les mouvements de l'armée étant combinés d'après les avis qu'on recevait de vous, par l'entremise des agents que je viens de nommer, comment se fait-il que les résultats aient toujours été nuls, et que rien de tout ce qu'on avait annoncé ne s'est effectué ?

— Oh ! c'est bien simple, affirme Pichegru ; je leur ai

toujours dit qu'ils donnaient trop d'espérance, et qu'ils disaient plus qu'ils n'étaient chargés de dire.

C'est la constatation du mensonge des émissaires, et la véritable pensée de Pichegru se révèle dans les paroles que, en congédiant d'Hottelans, il le charge de répéter au prince de Condé :

— Dites-lui surtout qu'en cas qu'ils viennent à mettre le pied en France, qu'ils n'aillent pas se vanter et dire : « Ah! nous savions bien que nous l'emporterions », et autres propos semblables. S'ils se présentent ainsi, ils seront écrasés dans le moment.

On aura beau tourner et retourner ce langage, on n'y trouvera pas la preuve d'une trahison militaire. C'est celui d'un homme politique et non celui d'un traître. Homme politique, Pichegru, depuis dix-huit mois, rêvait de l'être, et c'est cette préoccupation, incompatible avec celle que doit uniquement avoir en vue un soldat, qui a livré sa conduite à des soupçons immérités, — châtiment peut-être excessif d'une faute que les partis adverses avaient intérêt à exagérer pour le mieux écraser en la rappelant. Mais la postérité, plus juste que les contemporains, peut et doit lui restituer son véritable caractère et la dégager des calomnies intéressées qui l'ont injustement aggravée.

Au surplus, le rôle qu'avait souhaité Pichegru était maintenant à sa portée, et jusqu'au 18 fructidor, qui brisa son influence, il n'allait plus être qu'un politicien, le leader de l'opposition qui s'était formée contre le Directoire. Dans ce rôle, pas plus que dans son rôle

de soldat, et si vive que soit la guerre qu'il poursuit contre le gouvernement qu'il veut renverser, il n'est rien qui justifie une accusation de trahison, et force est de conclure que, pas plus en ce moment que pendant la campagne de 1795, il n'a commis le crime abominable que lui imputèrent ses ennemis politiques, à la faveur des délations de Montgaillard.

Ayant laissé cet énigmatique personnage se lançant à la conquête de Bonaparte, il nous faut maintenant le suivre dans son entreprise. Il y pensait depuis la fin de juin. A cette époque, Bonaparte remportait en Italie victoires sur victoires, et Moreau avait passé le Rhin à Kehl. Peu de jours avant ce passage, le 9 juin, Montgaillard écrivait à Mallet du Pan, auprès duquel il jouait la même comédie qu'auprès de Condé : « Tout est consommé. On a perdu et la plus grande occasion et les plus grands moyens qu'on ait eus depuis six ans. On attaquait à la fin sur toute la ligne, de Bâle à Dusseldorf; les lignes devaient être abandonnées par les républicains. Les généraux avaient fait parler à M. l'archiduc et à Wurmser (1) ; celui-ci avait reçu les invitations les plus pressantes de plusieurs villes d'Alsace. Mon ami (Pichegru) était là (2), prêt, disposé à tout

(1) C'était toujours même système de la part des émissaires, tendant à prouver que la plupart des généraux français ne demandaient qu'à trahir. On a vu Fauche déclarer que Moreau et Desaix étaient d'accord avec Pichegru. Ici, Montgaillard en embrasse collectivement plusieurs dans la même accusation, sans en nommer aucun.

(2) Cette affirmation est matériellement inexacte. Revenu à Strasbourg le 1er mai, Pichegru en était reparti pour Arbois avant la rupture de l'armistice qui fut dénoncé le 21 mai.

ébranler, n'attendant que le moment fixé par les Autrichiens, ayant les intelligences les plus fortes à Paris... Je n'espère absolument rien. » Après le passage du Rhin, nouvel aveu plus explicite encore : « Il me fut alors démontré que la restauration de la monarchie de la maison de Bourbon était bien impossible. »

Il part dans ces dispositions, accompagné d'un certain abbé du Montet, personnage à son image, retors et louche, qu'il s'était adjoint en qualité de secrétaire. Au commencement de septembre, ils arrivent à Venise, Montgaillard apportant avec lui un volumineux portefeuille formé de toute la correspondance à laquelle a donné lieu l'affaire Pichegru. Sa première visite, visite secrète, bien entendu, est pour Lallemant, le représentant de la République française. Il lui demande les moyens d'arriver à Bonaparte auquel, déclare-t-il, il a les plus graves révélations à faire. Désireux de prouver au diplomate français sa bonne foi, il lui confie les secrets « qui intéressaient l'État ». Il écrit en outre au ministre des relations extérieures de France une lettre où il est question de ces mêmes secrets et que Lallemant se charge de faire parvenir. Elle sollicite les moyens d'arriver à Bonaparte, que Lallemant hésite encore à donner sans y être formellement autorisé.

Mais Montgaillard, contraint d'attendre, ronge son frein! Il est sans le sou et n'ose confier sa détresse à Lallemant, de peur de s'exposer à faire mettre en doute sa sincérité. Il se retourne alors vers le comte d'Antraigues, l'agent royaliste à Venise, à la solde de l'Angle-

terre et protégé de la Russie qui l'a pourvu d'un titre diplomatique. Il lui déclare qu'il veut gagner Bonaparte à la cause royale, et, jouant vis-à-vis de lui le même jeu que vis-à-vis de Lallemant, il lui retrace tout le récit de la conjuration de Pichegru, en appuyant ses dires des pièces de son portefeuille. Il fait les mêmes confidences à Drake, le ministre de la Grande-Bretagne, le tout à l'effet d'obtenir la somme de dix mille écus, nécessaire à l'accomplissement de sa mission.

D'Antraigues note par écrit cette conversation révélatrice, qui, tombée un peu plus tard dans les mains de Bonaparte, deviendra la base de l'accusation lancée par le Directoire contre Pichegru. Mais, à la demande des dix mille écus pour aller chez Bonaparte, il répond : « C'est trop peu pour lui, et c'est trop pour vous. » Vainement Montgaillard insiste; d'Antraigues s'obstine dans son refus. Montgaillard reste, la bourse vide, se demandant comment il exécutera ses plans. Plus tard, il écrira que c'est Drake, mis au courant par Wickham, qui a livré tous les secrets à d'Antraigues; mais c'est pour ne pas convenir qu'il est l'auteur de ces divulgations.

Du reste, toute sa conduite sue déjà la trahison que, dans ses récits ultérieurs, on le verra avouer cyniquement. « Je fus témoin de toutes les manœuvres que MM. Drake et d'Antraigues employèrent pour provoquer dans les États vénitiens le massacre général des Français... M. d'Antraigues crut s'apercevoir que je ne me préterais jamais, non plus que M. du Montet, à favo-

riser réellement des projets de cette nature, quoique j'eusse l'air de m'y prêter pour en découvrir toute l'étendue. » Il dit encore : « Le ministre de France, voyant qu'aucune réponse n'arrivait de Paris, m'engagea à me rendre à Milan et me donna des lettres pour le commandant de Legnano, pour les commandants de plusieurs places et pour le général Bonaparte lui-même. »

A ces lettres, Lallemant ajouta probablement quelques louis, puisque, le 15 décembre, Montgaillard était en état de partir et partit. Il laissait à Venise son portefeuille, trop encombrant pour être emporté, confié à la garde de l'abbé du Montet : « J'avais pris avec moi deux lettres originales de M. le prince de Condé, une lettre originale du prétendant, copie des lettres de M. le prince de Condé, de M. Fauche, de M. l'archiduc à M. Fauche, du major général Klinglin, de plusieurs agents. » On remarquera que, parmi ces documents, il n'y avait aucun autographe de Pichegru. « Cette copie était écrite sur neuf feuilles, faisant trente-six pages de papier de soie d'une écriture très menue. Mon intention était de la remettre au général Bonaparte. » Le voilà donc en route. Mais il fallait traverser les avant-postes autrichiens. Il est arrêté par ceux-ci presque au sortir de Venise et renvoyé au général d'Alvinzy à Trente. Pendant la route et quoique surveillé, il parvient à détruire les lettres de Lallemant, ne conservant que les papiers qui lui permettent de se présenter à Alvinzy uniquement comme un agent royaliste. Alvinzy s'y laisse prendre et avoue à Montgaillard que pour correspondre

avec Wurmser assiégé dans Mantoue, il en est réduit à se servir de boulettes de cire, dans lesquelles il enferme ses avis. Cette confidence imprudente ne tombe pas dans l'oreille d'un sourd. Quelques jours après, Bonaparte secrètement averti fait arrêter un individu porteur de ces boulettes, apprend ainsi la détresse de Mantoue, les moyens que propose Alvinzy pour secourir la place. Il dresse ses plans en conséquence, et, les Autrichiens ayant été vaincus à Rivoli, Mantoue ne tarde pas à succomber. Du reste, Montgaillard n'est pas autorisé par Alvinzy à continuer son voyage. Il n'est autorisé qu'à se rendre par la route du Tyrol au quartier général de l'archiduc Charles, qui l'accueille comme un homme qu'on estime, le garde quelques jours auprès de lui, sans lui dire un mot de Pichegru, et ne consent à le laisser partir qu'après s'être assuré qu'il se rend auprès du prince de Condé.

Celui-ci avait eu vent déjà de tout ce que présentait de suspect la conduite tenue par Montgaillard à Venise. Des avis de d'Antraigues l'avaient mis en garde contre son émissaire, lorsqu'un incident que lui révéla Fauche-Borel vint fortifier ses soupçons. Après le départ de Montgaillard, et d'accord avec lui, du Montet, n'ayant pu arracher à d'Antraigues que de maigres aumônes, avait recouru à Fauche-Borel en forgeant toute une histoire, à l'effet de sortir de la noire misère dont il était la proie. Le 20 décembre, dans une lettre menteuse, il lui racontait comment Drake, après avoir approuvé la démarche à faire auprès de Bonaparte

et promis tous les fonds à cet effet, s'était ravisé tout à coup, refusant de rien verser sans un avis ultérieur de Wickham. « Rien n'a fait, et Pinault (Montgaillard) enragé est parti le 15 avec ce qu'il avait sur le corps. Je ne sais où il est, ni ce qu'il pourra faire. Après son départ, le gouvernement vénitien, à qui plainte avait été portée (?), a fait saisir vos papiers et un agenda oublié par Pinault où se trouvent toutes les affaires de la marquise (Condé) et de la femme de chambre Mlle Zède, et je n'ai pu les soustraire. Mais j'ai obtenu qu'on laissât le tout dans les mains du maître de la maison jusqu'à ce que j'aie payé. Pour payer, j'ai fourni sur vous une traite de soixante louis. *Toutes les affaires dépendent aujourd'hui de l'acquit prompt de cet effet sans délai :* mon honneur et ma liberté, l'honneur de Pinault, le secret de toutes les affaires. Si vous ne payez pas, je serai arrêté et tous les papiers scrupuleusement examinés. Délivrez-moi de l'enfer où je souffre tous les supplices. »

Au moment où Fauche-Borel recevait à Neuchâtel cette lettre (30 décembre), lui en arrivait une de Montgaillard débarqué à Bâle, de retour de sa rapide course en Italie et ayant déjà vu Condé en passant à Mulheim. Montgaillard l'invitait à venir le trouver et lui donnait rendez-vous à Berne. Il lui parlait de la traite et le suppliait de la payer « non par l'amitié que vous avez pour moi, mais par les sacrifices que vous faites depuis dix-huit mois pour la marquise et ses intérêts... Je n'ai pas été plus content du bourgeois qu'à l'ordinaire. Il est du plus beau froid du monde, et il m'a renvoyé pour

l'affaire à Persée (Klinglin), étonné que la grande faveur de Persée n'ait pas levé toutes les difficultés. Tâchez, mon cher, d'être lundi à Berne. Il est de toute nécessité que je vous voie. Vous me permettrez d'ailleurs d'arranger tous mes comptes avec vous. Maintenant que je suis rayé de la liste des émigrés et que mes biens sont déquestrés (1), je puis m'acquitter de ce que vous avez fait pour moi. Ce que vous avez fait pour mes enfants sera payé par mon cœur jusqu'à mon dernier soupir. »

Nous ignorons quels furent les résultats de ces tentatives de chantage. Mais elles achevèrent de mettre Condé en défiance (2). Il l'avait déjà marqué en recevant Mont-

(1) C'était faux. Il ne fut rayé que plus tard. A la date où nous sommes, il cherchait à rentrer en France et ne l'osait. Les preuves de ses démarches et de ses craintes existent aux affaires étrangères, dans la correspondance de Barthélemy.

(2) La conduite de Condé dans ces circonstances serait absolument incompréhensibles'il n'était constaté que, quoique ayant appris à mépriser Montgaillard, il craignait de le pousser à bout et le ménageait. Ainsi s'explique que, quoique prévenu des rapports que son émissaire avait noués à Venise avec Lallemant et lui ayant avoué qu'il ne les ignorait pas, il eût recommandé au roi les réclamations de Montgaillard et continué à donner à celui-ci « l'assurance de son estime et de son amitié ». Ses véritables sentiments sont exprimés dans ces propos qu'il avait tenus au mois d'avril :

— Cette affaire a été et va trop bien. On me trompe, on cherche à m'entretenir dans cette persuasion. Mais je m'aperçois que les personnes qui exécutent cette affaire ne visent qu'à me tromper. Heureusement, Fenouillot, mon bon Fenouillot est là dedans. Cela me rassure et me tranquillise un peu.

Montgaillard le prit de très haut. Il écrivit à Condé une lettre indignée, demandant si, oui ou non, c'est lui qu'avait visé le prince : « Je n'ai que mon honneur, ma réputation pour tout bien. » Il offrait d'envoyer l'emploi de toutes les sommes qu'il avait touchées. Mais, Condé ne lui ayant pas répondu, il n'envoya rien et n'en parla plus.

gaillard, revenu d'Italie. Il le lui marqua avec plus de vivacité dans une seconde entrevue où le drôle, lui ayant annoncé qu'il voulait se rendre à Blankenberg, lui demanda le payement de cinq cents louis qu'il prétendait lui être dus tant pour ses services personnels que pour s'acquitter envers les divers agents qu'il avait employés.

— Voilà de singulières demandes ! s'écria Condé. Je ne veux pas donner d'argent, je n'en ai que trop dépensé. Je ne donnerai rien, rien, absolument rien.

Il engagea Montgaillard à s'adresser à Wickham, au roi, à qui il voudrait. Mais, pour son compte, il refusait tout, même la somme modique dont Montgaillard avait besoin pour aller à Blankenberg, trente louis que celui-ci dut emprunter à la baronne de Reich. A Blankenberg, Montgaillard fut courtoisement reçu. Mais il n'obtint ni argent ni confidence quant aux projets futurs. « Il me fut impossible, confesse-t-il, de ne pas apercevoir toute la défiance que mon voyage en Italie inspirait. »

Irrité et réduit aux expédients, il ne recule plus devant aucune indélicatesse, aucune infamie. Il commence par vendre la voiture qui l'avait amené à Blankenberg et qui appartenait à Condé ; il se rend ensuite à Berne, non sans avoir, en deux lettres, envoyé à Lallemant le compte rendu de sa visite au roi. Il tente ensuite une dernière démarche auprès de Wickham, qui refuse de le recevoir. Il s'en plaint à Condé, et, ayant vainement attendu une réponse satisfaisante, il lui envoie de Bâle, le 13 mars midi, cet ultimatum : « Monseigneur, il ne

me reste plus qu'à prier Votre Altesse sérénissime de vouloir bien ne pas oublier que j'ai rempli tous mes devoirs et que Votre Altesse sérénissime sera seule responsable des suites qu'entraînera le parti que je prends en ce moment. »

Cette menace épouvante Condé, à qui le roi a recommandé d'arranger cette affaire. Il voit déjà le Directoire au courant de tous ses secrets. Il mande à Fauche-Borel l'ordre de s'attacher à prévenir de grands malheurs, de voir Wickham pour en obtenir la somme, de faire inviter Pichegru « à prendre les mesures qu'exige la prudence », et lorsqu'il sait enfin que Wickham, une fois de plus, est disposé à intervenir, il fait savoir à Montgaillard qu'il est prêt à payer, mais qu'il exige au préalable la restitution de tous les papiers relatifs à l'affaire. Or, c'est justement cette restitution que Montgaillard ne veut pas opérer : « J'honore trop Votre Altesse, répond-il, pour supposer un moment qu'elle ait pu faire dépendre le payement d'une somme qui m'est due d'un sacrifice que je ne dois ni ne veux faire. Ces témoignages d'estime sont ma propriété la plus précieuse. Ils sont une propriété dont aucun événement ne saurait me priver ou me séparer. C'est parce que j'ai mérité ces titres que je n'en ferai jamais d'autre usage que celui qu'exigeront mon honneur et celui des personnes que j'avais appelées à l'exécution du grand projet que Votre Altesse m'avait confié. Mais, en même temps, des titres aussi positifs et une conduite aussi constamment irréprochable, sous tous les rapports, que

l'a été la mienne, m'imposent la nécessité de me justifier lorsque je n'aurai négligé aucun des moyens d'obtenir de Votre Altesse la justice qui m'appartient. »

Ce refus impudent porte la date du 20 mars. Le lendemain, Fauche-Borel apprend que Montgaillard l'accuse et le calomnie. Il proteste auprès de Condé. Il ne croit pas avoir à se justifier « de la calomnie que voudrait répandre sur lui le monstre le plus coupable qui existe sur la terre », et qui ne lui a juré une haine éternelle que parce qu'il a refusé de détenir pour son compte quoi que ce soit des sommes destinées « à un objet sacré ». Il demande à être mis en sa présence : « Je veux qu'un seul de mes regards l'atterre et le confonde. Si on ne s'assure de lui, et quelque argent qu'on lui donne, il en demandera toujours davantage, étant aussi prodigue que scélérat. »

Déchaînées à ce point, les fureurs réciproques des complices désormais brouillés menacent de tourner au tragique. Pour les apaiser, Condé cède sans conditions. Rendez-vous est pris entre Montgaillard et le comte de Levignac, pour le 24 mars, midi, à Walperswell, près de Berne, et là Montgaillard touche 12,818 livres, « pour frais et débours pour le service du roi, par ordre de Mgr le prince de Condé ». Mais il refuse nettement les papiers que, par une lettre courtoise jusqu'à l'invraisemblance, Condé lui a fait remettre par M. de Levignac et où il lui renouvelle « ses sentiments d'estime et d'amitié ». Vainement Levignac insiste pour se faire remettre le dossier. Il en est pour ses supplications.

Fauche-Borel est présent, et ce qu'il voit, comme ce qu'il entend, le détermine à user de violence. Le lendemain, il se présente chez Montgaillard à cinq heures du matin, accompagné d'un de ses cousins. Montgaillard est couché, son portefeuille sur la table de nuit. Fauche-Borel s'en empare et l'emporte. Nous avons deux versions de cette scène : celle de Montgaillard et celle de Fauche. Naturellement, elles se contredisent ; Montgaillard va jusqu'à prétendre que l'autre a voulu l'assassiner. Ce qui est positif, c'est que le portefeuille fut promptement restitué, l'auteur du rapt ayant constaté qu'il ne contenait rien d'important. Les papiers étaient restés à Bâle en dépôt. Fauche-Borel prévenu parvint à se les faire remettre. Mais Montgaillard en avait distrait par avance tout ce qu'il avait intérêt à conserver. Le même jour, il adressait à Condé les plaintes les plus vives contre son agresseur. Du reste, feignant de se tenir pour satisfait des satisfactions pécuniaires qu'il avait reçues, il terminait sa lettre en prenant l'engagement « de ne rien publier de ces pièces et de les tenir secrètes ».

En relatant ces incidents dans ses Mémoires imprimés, Fauche-Borel s'est attribué une conduite chevaleresque et noblement désintéressée. Il ne dit mot, notamment, d'une pièce qui existe aux archives de Chantilly, de laquelle il résulte tout au moins qu'il a passé sous silence une part de vérité. Cette pièce signée de lui, écrite à la même date que le reçu de Montgaillard, 24 mars, donne à penser que celui-

ci n'a pas été seul à toucher. Elle est ainsi conçue :

« J'engage ma parole d'honneur, ainsi que c'est mon devoir, de ne jamais rien dire ni faire dire ni directement ni indirectement, à ne rien publier ni faire imprimer d'objets qui peuvent être relatifs aux négociations qui m'ont été confiées par S. A. R. Mgr le prince de Condé pour le service du roi, et considérant comme très coupable celui qui se permettrait pareille démarche (1). »

A propos de quoi cette déclaration? Fut-elle spontanée et sans autre cause qu'une cause de sentiment? Faut-il, au contraire, lui attribuer la valeur d'un reçu? Il est fâcheux que notre homme ne s'en soit pas expliqué et ait également passé sous silence la réclamation que, le lendemain, son acolyte Antoine Courant adressait à Condé à l'effet de se faire payer les vingt mille francs qui lui avaient été promis solennellement et par écrit le 29 juillet 1795, au moment où, avec Fauche-Borel, il entrait en France au péril de sa vie pour communiquer à Pichegru les intentions du roi.

Il n'est ainsi que trop vrai que tout, dans cette aventure, de son début à son dénouement, aura été obscur

(1) En dépit de ce formel engagement, Fauche-Borel ne cessait de bavarder et de confier à autrui la mission dont il était chargé. Du reste, au cours même de ses démarches auprès de Pichegru, il en écrivait tous les détails à une personne de Neuchâtel, ce qu'il se garde bien d'avouer dans ses *Mémoires*, et, par son ordre, cette personne les communiquait « comme avis secret à Messieurs de la Chambre de noblesse, siégeant dans cette ville. » Voir à ce sujet aux pièces historiques, E, une curieuse lettre de Thérèse Huber à Cotta, insérée dans la monographie que M. Ludwig Guger a consacrée à cette femme remarquable (Stuttgard, 1901, p. 103).

et contradictoire, si ce n'est sur un point où la lumière est éclatante, à savoir que les émissaires de Condé s'y sont révélés intrigants et menteurs, vils et méprisables. Quel homme impartial oserait, devant cette constatation, refuser à la mémoire de Pichegru, pour ce qui dans sa conduite n'a pu être éclairci, le bénéfice des doutes que les mensonges de ses accusateurs sont si propres à lui mériter? C'est sur cette pensée de justice qu'il faut finir en ce qui le concerne. Au point où nous en sommes arrivés, il venait d'être élu membre du conseil des Cinq-Cents et président de cette assemblée. Cette phase nouvelle de sa vie appartient à l'histoire du 18 fructidor, dont nous comptons faire l'objet d'un nouveau récit. On y retrouvera ce malheureux soldat victime de cette faiblesse et de cette imprévoyance dont il avait fait preuve dans ses rapports avec les émissaires de Condé.

Au lendemain de son élection, Fauche-Borel se préparait à le rejoindre à Paris, et Montgaillard poursuivait l'œuvre de délation à laquelle il était désormais voué. Lorsque, six mois plus tard, Louis XVIII apprenait à Blankenberg le coup d'État du Directoire et l'affichage de la fameuse lettre attribuée à Pichegru et forgée d'après les dires de Montgaillard à d'Antraigues, il écrivait à Condé :

« Je suis plus affligé que surpris de ce qui vient de se passer à Paris. Nous avons toujours vu les scélérats fort alertes et les honnêtes gens très peu sur leurs gardes. Nul doute qu'il ne faille nier tout ce qui regarde Piche-

gru. Mais si véritablement il a écrit de sa main la lettre qu'on lui impute, cela sera difficile. Je ne crois pas pourtant à cette lettre, car il me semble que jamais Pichegru n'a rien donné par écrit. Je ne crois pas non plus que, fausse ou vraie, elle se soit trouvée dans le portefeuille de d'Antraigues. Je crois que tout ceci est une infamie de l'infâme Pinault ou de tout autre, qu'il m'en coûte de croire un scélérat, mais qui l'est, s'il a fait les déclarations dont la proclamation du 9 l'accuse.»

Ainsi s'en allaient en fumée les espérances des émigrés et s'effondraient piteusement les projets qu'avait édifiés le crédule et confiant Condé sur la conviction que le concours militaire de Pichegru lui était acquis. Il avait espéré un triomphe, et ses innombrables intrigues dénoncées et révélées par des agents infidèles aboutissaient à un désastre qui devait retarder de dix-huit ans la restauration des Bourbons.

CHAPITRE X

FIN DES ACTEURS DU DRAME

Ce qu'il advint d'eux après le 18 fructidor. — Montgaillard aux gages de Bonaparte. — Les malheurs de Fauche-Borel. — Son suicide. — Demougé espion de la police impériale. — Fin obscure de ses complices. — Les bassesses de Badouville. — Les insurgés du Midi. — Leurs crimes. — Le chevalier de Lamothe est massacré. — Le marquis de Surville reparaît. — Ce que Condé pensait de ses agents dans les Cévennes. — Surville est arrêté avec Dominique Allier et Charbonnelle de Jussac. — Leur procès et leur condamnation. — Leur fermeté devant la mort. — Lettres posthumes. — Mystère de la fin des autres rebelles.

Un siècle écoulé n'a pas déchiré le voile dont furent enveloppées les circonstances de la mort de Pichegru. On sait qu'il paya de sa vie sa participation au complot de Georges Cadoudal. Mais nul n'a pu dire s'il périt assassiné ou s'il se donna la mort. La destinée des autres acteurs des événements qu'on a vus se dérouler dans ce livre ne présente, à son déclin, pour la plupart d'entre eux, ni les mêmes péripéties dramatiques ni les mêmes mystères. Loin qu'ils aient disparu dans la mêlée tumultueuse des temps révolutionnaires, nous pouvons les suivre tous ou presque tous jusqu'au terme de leur vie aventureuse et constater que les épreuves suprêmes leur furent épargnées, c'est-à-dire les châtiments rigou-

reux dont les lois punissaient les émigrés et les conspirateurs.

Placés par le roi Louis XVIII à la tête de l'agence dite agence de Souabe, qui siégeait à Augsbourg, le général de Précy et Imbert-Colomès, après avoir participé à mille intrigues successivement avortées, furent, sur les plaintes du gouvernement français, arrêtés à Bayreuth au commencement de 1801 par le gouvernement prussien et détenus durant dix-huit mois dans une forteresse. Mis en liberté, ils se séparèrent après avoir acquis la certitude que leur rôle, en tant qu'artisans de complots, était fini. Précy vécut en Allemagne jusqu'en 1814. Il rentra en France avec les Bourbons. Réinstallé à Lyon, il y fut investi du commandement de la garde nationale. Il l'exerça jusqu'en 1820, date de sa mort. Imbert-Colomès l'avait précédé au tombeau. Il ferma les yeux dans l'exil auquel il s'était résigné, à Bath, en Angleterre, en 1809.

Les héros du complot de Besançon n'eurent pas une fin moins paisible. Le général Ferrand, après sa disgrâce, avait été mis à la retraite. Élu aux Cinq-Cents et invalidé, il fut rappelé à l'activité après le 18 brumaire, mais pour peu de temps. Il avait définitivement quitté le service depuis deux ans, lorsqu'il mourut en 1804. Tinseau d'Amondans lui survécut jusqu'en 1817, retiré à Londres, et Pautenet de Vereux jusqu'en 1830, n'étant, l'un et l'autre, revenus dans leur patrie qu'après la chute du régime impérial. Sur le chevalier de Tessonnet, cet illuminé qui, prenant ses désirs pour des réalités, annon-

çait comme chose faite le soulèvement de la moitié de la France en faveur de la cause royale et se croyait assuré d'ouvrir à son roi le chemin du trône, les détails nous font défaut. Nous n'avons pu découvrir où ni comment il finit.

Nous sommes mieux renseignés en ce qui touche Montgaillard, Fauche-Borel, Badouville, Demougé, Fenouillot, Mme de Reich et autres qu'on a vus à l'œuvre sur les bords du Rhin.

N'osant rentrer en France après le 18 fructidor, bien qu'en dénonçant la prétendue conjuration de Pichegru il eût donné à la République un gage non équivoque de dévouement, Montgaillard resta en Hollande durant plusieurs mois. Il ne vint à Paris qu'en 1801, s'y fit arrêter et demeura incarcéré au Temple pendant six mois. Il en sortit pour entrer au service de Bonaparte, dont il fut, pendant toute la durée de l'Empire, le conseiller secret pour les questions de politique extérieure. Il existe aux Archives de France un certain nombre de rapports signés de lui et rédigés par ordre de l'empereur, qui attachait du prix à ses connaissances diplomatiques, sans professer d'ailleurs aucune estime pour son caractère. Sous la Restauration, Montgaillard, dont l'audace et l'habileté ne s'étaient pas ralenties, parvint à vendre son dévouement aux Bourbons et en tira quelque profit. Il fut moins heureux sous le gouvernement de Juillet. Ses services ne furent pas agréés. Il mourut à quatre-vingts ans, en 1841, obscur et misérable.

Il y avait alors douze ans que son complice Fauche-

Borel n'existait plus. Étant parvenu à quitter Paris quelques jours après le 18 fructidor et à se dérober aux recherches de la police, Fauche-Borel s'était immédiatement lancé dans une aventure nouvelle ayant pour objet de faire croire à Louis XVIII que Barras était disposé à rétablir la royauté (1). Il exploita la crédulité du souverain proscrit comme il avait exploité celle du prince de Condé, en des conditions qui laissent une fois de plus planer des doutes sur sa bonne foi et obligent à le considérer comme un imbécile ou comme un fripon.

On le retrouve un peu plus tard dans Paris, mêlé aux obscures intrigues qui préparèrent le complot de Cadoudal et de Moreau. Il tombe aux mains de la police ; il est longtemps détenu. Libéré en 1807 par l'intervention du roi de Prusse dont il était le sujet, il s'agite jusqu'en 1814, évoluant en Allemagne et en Angleterre, véritablement possédé du besoin d'intriguer et de conspirer, soupçonné de vendre à la police impériale les secrets des Bourbons et aux Bourbons les secrets de cette police. Lorsque Louis XVIII remonte sur son trône, ces soupçons ont acquis une telle force qu'ils effacent le souvenir des services que Fauche-Borel prétend avoir rendus à la cause royale pendant la Révolution et l'Empire. On lui objecte tout ce que son rôle a présenté de suspect.

Pendant quinze ans, il s'efforce de vaincre ces préventions, de dissiper ces soupçons, de se justifier et d'obtenir justice, renié par les hommes d'État anglais

(1) Voir mon livre : *Les émigrés et la seconde coalition.*

qu'il a cependant servis, désavoué par la cour de France, ne trouvant un peu d'appui qu'auprès de la Prusse. Sur les recommandations de celle-ci, Louis XVIII, de guerre lasse, finit par lui accorder une petite pension. Mais ce n'est qu'une goutte d'eau dans la détresse où de malheureuses spéculations industrielles ont jeté Fauche-Borel. Il ne l'accepte que comme un dédommagement partiel et momentané. Impuissant à obtenir mieux, et couvert de dettes, il se décide, en 1829, à publier ses Mémoires, destinés, dans sa pensée, à apprendre aux Français ce qu'il a fait pour ces Bourbons qui reconnaissent si mal, à l'en croire, son long dévouement. A la dernière page de son livre où, tantôt avec une effronterie qui indigne, tantôt avec une candeur qui désarme, il a entassé erreurs sur erreurs et mensonges sur mensonges, il écrit : « Trente années de sacrifices de tous les genres, de dévouement de tous les instants, mes établissements anéantis, ma fortune dispersée, le pain de mes enfants engagé, ma liberté compromise, ne me laissent d'autre alternative qu'une prompte justice ou une catastrophe inévitable. »

Ces paroles étaient prophétiques, et la catastrophe suivit de près. Avant que l'année fût écoulée, ce malheureux, qui s'était retiré à Neuchâtel, ouvrait un matin sa croisée, se précipitait dans la rue et se brisait le front sur le pavé, donnant, à vingt-cinq ans de distance, une sinistre contre-partie au trépas de Pichegru.

Quant aux autres individus dont les dénonciations de Montgaillard révélaient la participation à l'affaire

de 1795, ils avaient été poursuivis dès le lendemain du 18 fructidor. Ceux sur lesquels on put mettre la main furent traduits devant un conseil de guerre, à Strasbourg, sous la prévention d'espionnage, acquittés faute de preuves et rendus à la liberté. De ce nombre était le général Lajolais, le major Thugnot dit Philippe, les chefs de brigade Badouville et Saint-Rémond. Ceux de leurs coaccusés qu'on n'avait pu saisir rentrèrent en France après cet acquittement sans être inquiétés.

La police les tenait donc tous sous sa main lorsqu'elle découvrit, en 1804, le complot de Cadoudal. Supposant qu'ils avaient pu y coopérer, elle les arrêta de nouveau, Demougé à Strasbourg où il dirigeait une fabrique de meubles, Fenouillot à Lyon où il exerçait la profession d'avocat, la baronne de Reich dans l'électorat de Bâle dont les autorités la livrèrent, sous la pression des menaces du gouvernement français, Thugnot à Cherbourg, Lajolais et Badouville à Paris. Quoique, à l'exception de Lajolais, ils eussent tous prouvé qu'ils étaient étrangers à cette conspiration nouvelle, ils restèrent détenus plus ou moins longtemps, non en vertu d'un jugement, puisqu'on ne les avait pas jugés, mais par le bon plaisir de Bonaparte et de Fouché qui préféraient les savoir dedans que dehors.

Les interrogatoires auxquels ils furent soumis ne jettent aucune lumière sur la conjuration de 1795. Il n'y est fait allusion que dans celui de Fenouillot. Le commissaire qui l'interroge lui ayant demandé s'il con-

naît Pichegru, il répond négativement, en ajoutant toutefois :

— Je sais qu'il allait chez le prince de Condé; mais je ne l'y ai pas vu.

— Dites-nous à quelle époque vous avez su que Pichegru allait voir le prince de Condé.

— Après qu'il eut quitté le commandement de l'armée du Rhin, il vint à Strasbourg et ensuite à Paris. A son retour, il passa le Rhin et vint voir le prince.

Cette affirmation est isolée, et elle est unique. Elle ne repose, au surplus, sur aucun fondement, et la réalité lui inflige un démenti formel. Il est en effet démontré que Pichegru, invité par Condé, en mai 1796, à venir auprès de lui pour se rencontrer avec Précy et Wickham, ne crut pas devoir se présenter au rendez-vous, où on l'attendit en vain. Les témoignages des autres détenus ne démentent pas ce fait, et il reste acquis qu'en cette circonstance Fenouillot avait émis une assertion inexacte. C'est le dernier trait par lequel il se manifeste dans l'affaire. Il n'est plus parlé de lui jusqu'en 1815. A cette époque, il était conseiller à la cour d'appel de Besançon, où, avant la Révolution, il avait exercé les fonctions d'avocat du roi aux finances. Il passait pour avoir eu de grands malheurs domestiques. On racontait qu'au cours de ses pérégrinations, sa femme l'avait abandonné pour épouser un prêtre, et que de ce mariage étaient nés plusieurs enfants.

La baronne de Reich, qu'on avait arrêtée sur une dénonciation anonyme venue de Newviller, dans

laquelle elle était traitée d' « ancienne concubine du cardinal Collier », vit finir sa captivité en 1806. Elle avait alors soixante-huit ans et la misère en perspective. Internée d'abord à Épinal, elle obtint ensuite d'habiter Strasbourg, trouva le moyen de s'en faire renvoyer et n'y revint qu'en 1809. Mais elle y fut l'objet de la plus rigoureuse surveillance. On la savait active, remuante, portée à l'intrigue, toujours en relation avec des gens suspects.

La libération de Demougé date de l'année précédente. L'empereur et l'impératrice étant venus à Strasbourg, sa femme alla se jeter aux pieds de Joséphine et obtint sa grâce. Pour s'assurer des moyens d'existence, il consentit alors à se faire en Alsace l'espion du conseiller d'État Desmarets, l'un des directeurs de la police impériale. Nous possédons quelques-uns de ses rapports. Ils sont creux, vides, pauvres de renseignements. Il avoue dans l'un d'eux qu'il est sans relations dans une ville où il manque depuis huit ans, et qu'il lui faut quelques mois pour s'en créer de nouvelles. En 1811, réduit à la mendicité, il demandait à passer en Russie.

Le général Lajolais, dont il n'est pas aisé, par suite de l'obscurité des documents qui le concernent, de préciser le rôle dans l'affaire de 1795, et qui s'en était, aussi heureusement tiré que les autres acteurs, ne put se tirer de même de celle de 1804. Fortement soupçonné d'y avoir participé, il fut condamné à mort, et sa peine commuée en celle de quatre ans de déten-

tion. Il mourut au château d'If en 1808, au moment où sa captivité allait prendre fin.

Le major Thugnot, très gravement compromis, trouva parmi ses chefs et ses camarades d'ardents défenseurs. Sa conduite militaire lui avait mérité leur estime. On vantait son esprit de discipline et son courage. Quinze jours avant son arrestation, il avait été décoré. Le général Noguès alla plaider sa cause auprès de l'empereur, qui se contenta de répondre :

— Il se justifiera devant les tribunaux.

Sept mois plus tard, il était encore au Temple sans qu'il fût question de lui donner des juges. Une intervention nouvelle se produisit alors en sa faveur. A la fin de 1805, par considération pour ses services, Napoléon signait sa mise en liberté et le renvoyait à ses fonctions.

Pendant ce temps, le plus remuant des acteurs de 1795, celui dont les intrigues, la vénalité, les démarches avaient le plus contribué à compromettre le général Pichegru, Badouville, toujours détenu, écrivait lettres sur lettres pour obtenir sa délivrance. Lors de sa première arrestation, à la suite du 18 fructidor, il avait invoqué le souvenir de ses services militaires, produit des attestations élogieuses des chefs sous lesquels il avait servi, rendant hommage à sa bravoure, rappelant ses exploits et ses blessures. Puis il avait écrit au premier consul une lettre propre à démontrer qu'il était désormais rallié au régime nouveau qui se fondait sur les ruines de la Révolution.

« Général, lui mandait-il, je crois qu'il est du devoir de tous les braves de l'armée française, qui ont mérité ce nom par des actions assez éclatantes et non équivoques, de vous présenter l'expression de leur dévouement. Le mien est égal à l'amour que je porte au bonheur général de ma patrie et à la gloire de ses armes. Votre personne s'identifie dans mon esprit avec tous ces grands objets. Vous seul, secondé par les vrais amis du bien, pouvez procurer à la grande nation le résultat brillant et durable que vos victoires et votre rang nous donnent le droit d'espérer. Un jugement solennel va, dans quelques jours, me rendre à la liberté et à l'activité de mon grade, après avoir été dépouillé de l'un et de l'autre par un arbitraire monstrueux et sans prétexte. Alors, mon général, si vous voulez vous faire rendre compte de ce que j'ai fait pour mon pays et de ce que je suis capable de faire, vous trouverez en moi un officier dévoué, envers et contre tous, à votre personne, à votre grand caractère et aux vastes conceptions politiques que vous allez développer pour notre commun bonheur. »

On voit à ces basses et serviles flatteries que Badouville ne songeait déjà plus aux promesses que naguère encore il faisait à Condé. Du reste, sa servilité ne parvint pas à vaincre les préventions que le premier consul nourrissait contre lui, autant à cause de ce que présentait de louche et de ténébreux sa conduite dans l'affaire Pichegru qu'en raison des désordres de sa vie privée. Non seulement il n'obtint pas le grade d'adjudant

général, auquel il se croyait des droits, mais encore il ne fut pas maintenu dans celui de chef de brigade dont il avait porté les insignes à l'armée du Rhin. On ne voulut le maintenir que comme chef d'escadron, et, bien qu'il eût obtenu de prendre rang à partir du 6 mai 1793, on ne lui accorda même pas l'arriéré de solde qui aurait dû lui revenir. Pour comble de disgrâce, il fut mis en réforme presque aussitôt, tout en conservant, d'ailleurs, un traitement.

Il était dans cette situation, lorsqu'on l'arrêta de nouveau en 1804. Cette fois, sa captivité fut plus dure qu'elle n'avait été de 1798 à 1800. Au mois de février 1805, dans la prison du Temple, à la suite d'une altercation avec un de ses codétenus, il reçut un coup de couteau qui lui perfora le ventre. Croyant sa dernière heure arrivée, il se contenta d'observer « que s'il avait reçu ça pour l'empereur, ça lui eût été égal ». Les soins qui lui furent prodigués sauvèrent sa vie, mais ne corrigèrent pas ses vices. Bientôt après, ses grossièretés, ses violences, ses habitudes d'ivrognerie contraignirent le gardien chef du Temple Fauconnier à demander son transfert à la prison de la Force.

Il n'est dit nulle part, à notre connaissance, à quelle époque il en sortit, ni ce qu'il devint jusqu'à sa mort, survenue à Dijon en 1815. Nous savons seulement qu'en 1814, à la rentrée des Bourbons, il avait demandé et obtenu les récompenses qu'il prétendait lui être dues pour sa conduite en 1795 : la croix de Saint-Louis et une pension avec onze années de rappel. Cette pension

s'éteignit avec lui. Sa veuve ne parvint pas à se la faire attribuer. On lui objecta que lorsqu'elle avait épousé Badouville, il était déjà retraité, et qu'en conséquence elle n'avait aucun droit à être pensionnée.

Ainsi disparaissaient peu à peu, obscurément et sans bruit, les principaux personnages et les comparses de la comédie imaginée en 1795 par Fauche-Borel et Montgaillard. Lorsque, ultérieurement, les deux compères, dans leurs longues querelles sur le rôle qu'ils avaient alors joué, se dépenseront en vantardises et mentiront à qui mieux mieux, aucun de leurs complices ne sera encore vivant et ne se trouvera là pour les convaincre de mensonge. Pichegru, qui, avant de mourir, a négligé de se justifier, ou à qui, entre son évasion de Cayenne, en 1801, et sa fin, en 1804, ne s'est pas offerte l'occasion de le faire, a emporté dans la tombe le secret de sa prétendue trahison, secret poignant et douloureux qui y sera à jamais enseveli avec celui de sa mort mystérieuse et tragique.

Le récit qui s'achève serait incomplet si nous ne mentionnions, en le terminant, ce qu'il advint de ces insurgés du Midi dont le prince de Condé avait tenté de faire coïncider le soulèvement avec les effets de la conjuration de Pichegru et des rébellions qu'on lui promettait dans les départements de l'Est. Nous les avons laissés dans la Haute-Loire, principal théâtre de leurs exploits, au commencement de 1796, alors que, résolus à ne pas déposer les armes, ils venaient d'envoyer à Vérone le marquis de Surville afin d'ob-

tenir du roi qu'il leur donnât un chef et des ordres.

Surville parti, ils avaient imprimé à leur propagande une impulsion plus active. Livrés à eux-mêmes, n'ayant ni général ni plan d'ensemble, ils tenaient, comme l'avaient souhaité le chevalier de Lamothe et Dominique Allier, le pays en haleine. Se dérobant aux poursuites dont ils étaient l'objet, ils parcouraient les communes, entraient dans les maisons, et pour décider les habitants à s'unir à eux, ils employaient tour à tour les promesses et les menaces.

— Le roi nous envoie des chefs à l'aide desquels nous nous vengerons, disaient-ils. Tout nous assure de prompts succès. Le Directoire périt de ses divisions; les républicains s'égorgent entre eux. Grâce à ces désordres, nous avons pu rallier à nous plusieurs de leurs généraux. Partout les troupes manquent pour défendre le gouvernement; les gendarmes sont à nous; ils nous aideront à nous débarrasser de nos ennemis. Lorsque le roi sera revenu, les propriétés des terroristes seront distribuées entre ceux qui auront embrassé sa cause. Quant à ceux qui refusent de s'y rallier, gare à eux!

L'exaltation des meneurs royalistes ne se traduisait pas seulement par ces mensonges et ces vantardises. Les exactions reprirent de plus belle. On ne saurait énumérer les coups de main, les attaques, les meurtres que signalent les documents officiels. Un jour, c'est une émeute qui éclate à Toulouse et qui met aux prises la garnison avec ce que compte de plus fameux le per-

sonnel des rebelles. Un autre jour, c'est Lamothe qui marche sur le Pont-Saint-Esprit, où il s'est assuré des relations; il s'empare de la citadelle, ne la garde que quelques heures et l'abandonne, non sans avoir répandu l'épouvante dans la petite ville qui s'est crue au moment d'être mise à feu et à sang. L'année suivante, c'est un autre partisan, Saint-Christol, qui la reprendra et ne s'en laissera déloger qu'à coups de canon. S'emparer des villes et des faubourgs qu'on sait dépourvus de troupes, et y rester le temps de lever des contributions sur les habitants les plus riches, telle paraît être, sans parler des assassinats qui se multiplient, la tactique à l'aide de laquelle « on tiendra le pays en haleine ».

Les généraux attachés aux 9e et 10e divisions militaires que commande Châteauneuf-Randon sont sur les dents, se plaignent de manquer de troupes. Châteauneuf-Randon, pour se rapprocher du théâtre le plus ordinaire des émeutes, transporte son quartier général de Montpellier aux Vans dans l'Ardèche. Mais il n'est pas plus heureux que ses lieutenants. Sa présence n'empêche rien. On vient le braver jusque dans la maison qu'il habite. Le général Frégeville l'avertit qu'il ait à se bien garder, Dominique Allier ayant déclaré qu'il l'enlèverait.

Encore un homme terrible, celui-là. Sa tête est mise à prix; trois mille francs sont promis à qui le livrera mort ou vivant. Apprenant qu'un maire a fait proclamer la promesse dans sa commune, il se présente un soir chez lui :

— Voici ma tête, je te la livre ; paye ! Et le maire est contraint de lui compter les trois mille francs. Dominique Allier se retire en disant : — Tout bien réfléchi, je reprends ma tête ; mais je garde l'argent.

Le 18 avril 1796, il commet un acte de brigandage bien autrement tragique. Étant parvenu à réunir une bande de deux cents hommes, il part le soir avec eux de Saint-Paul-Trois-Châteaux, où il leur avait donné rendez-vous. Il marche toute la nuit, et le lendemain dans la matinée il arrive devant Barjac, commune du Gard. Le bourg est gardé par une compagnie de volontaires. Il somme les officiers et les soldats de se rendre, en leur annonçant que Châteauneuf-Randon est prisonnier, et que Nîmes, Montpellier, Toulouse sont en insurrection.

Sur le refus qui lui est opposé, il ordonne à sa troupe d'attaquer, désarme les volontaires, les enferme dans le poste et fait fusiller les deux officiers qui n'ont cédé qu'à la force. Il oblige ensuite les habitants à se cloîtrer chez eux, arrête les membres de la municipalité, ordonne le renversement des arbres de la liberté, réquisitionne de l'argent et des vivres, et autorise le pillage. Il tient ainsi la commune sous la terreur jusqu'au soir.

A onze heures, averti que, de tous côtés, des troupes marchent sur lui, armées de canons, il part, gagne Jalès, où il prend des mesures de défense sous les yeux de la petite garnison du château, intimidée par son audace. Le lendemain, lorsque arrivent les généraux Château-

neuf-Randon et Motte, qui le poursuivent, il a déguerpi ; sa bande est dispersée, et lui-même devenu de nouveau introuvable.

C'est en vain que, quelques jours plus tard, un conseil de guerre prononce la peine de mort contre trois insurgés qui sont restés au pouvoir des troupes, les sieurs Croze, Fabregat, Bergé, et les fait exécuter séance tenante ; ce rigoureux et nécessaire exemple, s'il venge et châtie l'odieux assassinat commis à Barjac, ne fait pas tomber les armes des mains des rebelles. Longtemps encore, ils continueront à résister, à combattre, souvent protégés, aux heures les plus périlleuses de leur vie nomade, par la complicité des communes qui n'osent les dénoncer de peur des représailles dont elles sont menacées.

On a beau multiplier les battues dans les bois, ces malandrins se dérobent toujours. Si l'un d'eux est pris, il trouve parmi ses juges des gens pour atténuer ses torts. Tel cet administrateur du Gard, Troupel, chargé de procéder à une enquête sur les événements de Barjac, et qui avoue, avec raison d'ailleurs, que « les excès inexcusables des patriotes n'ont que trop contribué à fanatiser l'esprit de ces contrées » . L'histoire de l'année 1796 se résume pour le Midi dans celle de cette longue rébellion et des innombrables épisodes qui la caractérisent et s'y succèdent sans en modifier la physionomie.

Cependant, dès les premiers mois de 1797, il était visible que le découragement commençait à se répandre parmi les insurgés. Leurs ressources s'épuisaient : la

mise en état de siège des départements qui servaient de théâtre à leurs sinistres exploits ne leur permettait plus de s'en procurer aussi facilement que les années précédentes. Les secours qu'ils attendaient de l'étranger, sur la foi des promesses de leurs chefs, n'arrivaient pas. Le marquis de Surville n'était pas revenu. Ils restaient sans nouvelles du dehors, plus exposés que jamais aux périls du dedans, perdus et dispersés sur le vaste territoire où ils évoluaient, acculés à une résistance désespérée pour se dérober à un adversaire de qui, après l'avoir si longtemps bravé et par tant de crimes encore impunis, ils n'avaient à espérer ni grâce ni clémence.

Pour comble d'infortune, la division s'était mise entre eux. Victimes des mêmes déceptions et des mêmes malheurs, Lamothe et Dominique Allier en étaient arrivés à se haïr. Ils s'accusaient réciproquement d'audace inutile et d'incapacité. Chacun d'eux rendait l'autre responsable de la triste situation du parti royaliste dans les Cévennes. Leur querelle s'envenima. Lamothe tenta de tuer son complice. Menacé de mort et ayant reçu un coup de fusil, Allier dut se retirer pour sauver sa vie.

C'est à cette époque, — 17 avril, — que l'entreprenant Lamothe vit brusquement finir sa carrière de conspirateur. Depuis quelque temps, il évitait de faire parler de lui. A l'instigation de Dominique Allier, la plupart de ses hommes l'avaient abandonné. Livré à lui-même, ne songeant qu'aux moyens de tromper la surveillance exercée partout où était soupçonnée sa présence, il vivait au hasard des chemins, n'osant cou-

cher deux fois de suite au même endroit, se sachant à la merci d'une rencontre ou d'une trahison. Un jour, aux abords du hameau de la Narce, dans la Haute-Loire, il se trouva à l'improviste devant le juge de paix de Coucouron, qui le reconnut et s'attacha à ne pas perdre ses traces. Quelque diligence qu'il eût mise à fuir, il était arrêté quelques heures plus tard; il fut écroué à la prison du Puy.

Il devait s'attendre à être jugé, condamné et fusillé sur-le-champ. Mais il fut sursis à son procès. Le 6 octobre suivant, dans la soirée, une émeute éclata au Puy. Elle avait, croit-on, pour objet de le délivrer. Lorsqu'elle eut pris fin, on le trouva égorgé dans son cachot. L'obscurité dont est resté enveloppé ce dramatique épisode ne permet pas de préciser si Lamothe périt de la main de ses gardes, qui ne voulaient pas se le laisser enlever, ou si sa mort fut l'œuvre de quelques-uns de ses complices qui redoutaient ses révélations.

Il était incarcéré depuis plusieurs mois, lorsque le marquis de Surville reparut dans le Vivarais. C'était à la fin d'août. Sa longue absence n'avait profité ni à lui ni à ses compagnons. Il rentrait sans avoir pu mener à bonne fin la mission dont ils l'avaient chargé, n'ayant obtenu du roi ni pouvoirs ni secours, ayant dû se résigner, pour ne pas enfreindre la volonté royale, à se mettre sous les ordres du général de Précy, qui ne pensait pas que l'heure d'agir fût venue et qui s'efforçait de paralyser les tentatives isolées, ne croyant qu'à l'efficacité de celles que seconderaient les armées étran-

gères. « Les malheurs qui ont suivi le siège de Lyon lui en font redouter de plus grands encore, écrivait, en septembre 1795, Imbert-Colomès au prince de Condé. Il tremble, non pour lui, mais pour ses compatriotes. Il voudrait différer tout mouvement jusqu'à ce que les armées des puissances combinées aient eu quelques succès. » Telle était encore en 1797 l'opinion de Précy.

Dans les rares relations, très incomplètes d'ailleurs et souvent inexactes, que les historiens, compatriotes de Surville, lui ont consacrées, il est dit uniformément qu'en revenant dans le Vivarais, il rapportait le brevet de commandant suprême dans la Haute-Auvergne, le Vivarais et le Velay, qui lui aurait été octroyé par Louis XVIII. C'est le contraire qui est vrai. Comme nous l'avons dit, il revenait les mains vides, victime d'une défiance égale à celle dont, peut-être avec plus de raison, avait été l'objet Bésignan, de la part des grands chefs du parti royaliste, et qui durait toujours (1). Le 8 mars 1797, le roi, en envoyant Surville à Condé, lui disait : « C'est M. de Surville qui vous remettra cette lettre, mon cher cousin. Vous connaissez l'homme; ainsi, je n'ai rien à vous en dire. J'espère qu'en le mettant de plus en plus, ainsi que j'ai tâché de le faire, dans la main de M. de Précy, sa tête n'aura pas d'inconvénients, et que son zèle pourra servir. »

Lorsque Surville remit ce message à Condé, il y avait

(1) « Sa tête est exaltée plus que jamais. Il déclame beaucoup contre ceux qui ne veulent pas lui donner de l'argent pour suivre ses projets. » — Imbert-Colomès à Condé.

près d'une année qu'il sollicitait des pouvoirs. Le roi les lui ayant refusés, Condé ne pouvait les lui donner et se contenta de l'envoyer à Précy. « J'ai fait partir Surville ce matin avec les paquets pour Vezet et Précy », mandait-il au roi, le 18 mars. On doit donc supposer que c'est à dater de ce jour que Surville s'attacha à convaincre Précy de l'efficacité des services qu'il se disait en mesure de rendre. Mais la correspondance du général démontre avec la dernière évidence que, pas plus que le roi et Condé, il ne céda aux arguments et aux raisons du marquis. Dans une lettre adressée à d'Avaray, en septembre, il disait :

« Le rapport n'est pas aussi satisfaisant sur la partie de MM. de Lamothe et Allier. Il faut que ces messieurs y aient excité de vifs mécontentements, puisque le premier a été arrêté et mis en prison, il y a environ deux mois. On l'accuse de vexations très fortes. Mais on espère cependant le tirer de ce mauvais pas. Il paraît que la division la plus forte s'était établie entre lui et Allier, car il en est venu au point de le faire fusiller. Atteint de plusieurs coups, M. Allier a cependant réussi à se sauver. Je crois M. de Surville rentré depuis environ quinze jours. J'ai toujours persisté dans mon refus de lui accorder des pouvoirs, et je crois, d'après cet événement, devoir le faire moins que jamais. »

A la lumière de ces correspondances, il est aisé de se figurer en quel état d'esprit se trouvait Surville, à son retour en Vivarais. On peut même se demander dans quel dessein il rentrait et quel espoir il conservait

encore, alors qu'il était sans mandat pour prendre le commandement des opérations du Midi. On s'explique mieux son découragement que vint accroître la constatation des malheurs survenus en son absence : l'arrestation de Lamothe, les échecs successifs des insurgés, leurs rivalités et leurs divisions.

En revanche, il est impossible de préciser ce qu'il devint du mois d'août 1797 au mois de juillet 1798. Au cours de cette année, on ne retrouve ses traces qu'une seule fois. En décembre, les autorités municipales de la Lozère signalent au Directoire du département sa présence dans le pays, celle de Dominique Allier, et c'est tout. Où se trouvait-il, lorsque Lamothe périt au Puy; lorsque fut découverte, à Paris, l'agence royaliste que dirigeaient l'abbé Brottier, Duverne et La Villeheurnoys; lorsque Bonaparte fit saisir à Venise les papiers de d'Antraigues, et lorsque enfin, menacé dans son existence par des complots dont il tenait les preuves, le Directoire recourut à la force, le 18 fructidor, pour se débarrasser de ses ennemis? Le silence des documents enveloppe de mystère l'existence de Surville à cette époque.

Avait-il passé à l'étranger? Était-il à Lausanne, où, durant son séjour de l'année précédente, il avait noué des relations et conquis de précieuses amitiés, celle notamment de la chanoinesse de Polier, directrice du *Journal littéraire de Lausanne*, à qui, avant de mourir, il recommandait les poésies de Clotilde de Surville? Était-il, au contraire, resté dans la Haute-Loire, et y

vivait-il en se cachant à Retournac, chez son amie Mme de Chanabolle, ou ailleurs, pour se soustraire aux poursuites dirigées contre lui et ses compagnons?

Autant de questions auxquelles on ne saurait répondre. Il n'est qu'un fait certain, c'est qu'il ne prit aucune part au coup de main que, quelques jours après le 18 fructidor et avant de connaître les événements de Paris, tenta le baron de Saint-Christol pour s'emparer du Pont-Saint-Esprit. Intimidé sans doute par le piteux dénouement de cette équipée, ou rendu impuissant par l'écrasement de son parti, il s'abstint de toute tentative armée.

Il n'avait pas cependant renoncé à une action ultérieure. Après qu'il eut été pris, on découvrit dans ses papiers des minutes de lettres et des projets de proclamations, dans lesquelles il se qualifiait « colonel légionnaire et commissaire départi par Sa Majesté Très Chrétienne dans l'intérieur du royaume, près des Français amis du trône et de l'autel ». Il fut également prouvé que, depuis son retour, il avait associé sa fortune à celle de Dominique Allier en prenant le nom de Lionne, et son complice celui de Barlatier; qu'ensemble, ils avaient pratiqué l'embauchage et, pour s'assurer les moyens de payer leurs soldats, fabriqué peut-être de la fausse monnaie.

Au commencement de juillet, ils étaient tous deux à Saint-Pal, village perdu dans les montagnes de la Haute-Loire, non loin de Tiranges et de Craponne. Tout ce pays est sillonné de gorges et de précipices.

Depuis le commencement de la révolution, des prêtres réfractaires y vivaient réfugiés, et relativement en sûreté, grâce non seulement à la configuration du sol qui leur offrait des retraites inaccessibles, mais encore à la complicité des habitants que leur prédication ne cessait d'exciter contre la République, et qui se hâtaient de les prévenir toutes les fois qu'apparaissaient les gendarmes. Surville et Allier devaient donc s'y croire à l'abri de tout danger, et c'est là qu'ils revenaient toujours de préférence.

Le 1er août 1798, le général de brigade Colomb, commandant la première subdivision de la 19e division militaire, était venu du Puy à Craponne pour inspecter un cantonnement de troupes qu'on avait formé dans cette commune. A peine arrivé, il fut averti que quatre inconnus qu'on supposait être des rebelles, et non des moins dangereux, résidaient, depuis peu de jours, à Saint-Pal. Ils y avaient passé la dernière nuit dans la maison de Marie Thiouleyre, veuve de Jean-Pierre Brun, qui avait consenti à leur donner asile. Ils devaient encore y passer la nuit suivante. En conséquence, si l'on voulait s'emparer d'eux, il serait facile d'y réussir.

Les documents ne désignent pas le dénonciateur. La tradition locale adoptée par la plupart des narrateurs de l'événement veut que ce fût une femme. Ils ne la nomment pas. Mais tous s'accordent à la considérer comme une « Messaline ». Maîtresse du plus jeune de ces suspects, elle aurait reçu de lui, outre des confidences compromettantes, un dépôt d'argent, et ce

serait afin de s'approprier ce dépôt qu'elle n'aurait pas hésité à trahir le secret arraché par elle à la confiance de son amant. Au surplus, de quelque côté que vint l'avis apporté au général Colomb, il ne pouvait n'en pas tenir compte. Il donna des ordres sur l'heure à l'effet de se saisir de ces suspects.

Il serait dommage de ne pas tirer de la poussière des archives où il est resté longtemps enseveli le rapport dans lequel il racontait à son divisionnaire, le général Pille, commandant à Lyon, les suites qu'il avait données à l'avis si positif qui venait de lui être transmis. Le récit que nous en pourrions faire nous-même ne saurait avoir la saveur et le piquant de celui qu'il adressait à son chef hiérarchique, quatorze jours après l'arrestation, et qui, sous sa forme un peu emphatique, possède ce mérite, si rare dans les pièces documentaires relatives à ces temps troublés, de ne pas outrager la vérité.

« Le 15 fructidor, à huit heures du soir, la gendarmerie de Craponne s'est mise en marche pour se rendre dans la commune de Saint-Pal, avec quarante chasseurs de la 16e demi-brigade d'infanterie légère, en cantonnement à Craponne, commandée par le lieutenant Meusnier, se dirigeant sur une maison située dans des gorges indiquées comme repaire de prêtres insermentés. A quatre heures du matin, la troupe investit la maison en silence. Au moment où la porte s'ouvre au jour, comme à l'ordinaire, par une femme de l'intérieur qui ne se doutait de rien, la troupe entre et

trouve tout le monde au lit. Elle entend du bruit sur sa tête et un mouvement précipité. L'officier demande de la lumière, qu'il n'obtient qu'après beaucoup de menaces.

« Dans cet intervalle, le citoyen Delaigne, brigadier de la gendarmerie, aperçoit par une ouverture la clarté d'une lampe, qui est éteinte sur-le-champ, et, regardant vers l'endroit où il l'avait aperçue, il remarque un trou par lequel un homme peut passer à peine. Le brave Delaigne entre et se trouve dans une caverne où, aussitôt qu'il a pénétré, un des brigands, — l'ex-marquis de Surville, — le prend par les cheveux et, lui tenant une espingole sur la poitrine, lui dit :

« — J... f..., tu es mort, si tu parles!

« Le brigadier s'écrie :

« — Chasseurs, je suis perdu; mais faites rôtir tous les gueux qui sont ici.

« Dans cette caverne, à l'instant, l'officier Meusnier fait braquer toutes les armes sur l'ouverture et ordonne aux brigands de lâcher le brigadier, s'ils ne veulent tous périr. Enfin, sur sa promesse et celle de Delaigne de leur ménager la vie, ils sortent, quoique avec beaucoup de peine, un à un, de leur caverne, au nombre de quatre, et sont enchaînés de même et amenés à Craponne, d'où, le lendemain, ils prennent la route du Puy, escortés par le même détachement et vingt-cinq hussards du 9e régiment. »

En envoyant au gouvernement le rapport de son subordonné, le général Pille l'annotait en ces termes :

« Le dévouement généreux du brave Delaigne est digne des plus grands éloges. Il renouvelle le trait de d'Assas à Clostercamp. Mais, en attendant qu'il reçoive la récompense qu'il mérite du gouvernement, il faut que d'Assas-Delaigne trouve ici, ainsi que le lieutenant Meusnier, son détachement et les gendarmes, le témoignage public de la satisfaction du général divisionnaire, qui saisit cette occasion pour féliciter de nouveau de leur zèle infatigable toutes les troupes et la gendarmerie de sa division. »

Quoi qu'en pensât le signataire de ces appréciations excessives, la victoire avait été plus facile qu'il ne disait, et, sauf le trait de courage du brigadier, n'avait pas exigé un bien grand héroïsme. Épuisés par les fatigues de leur vie nomade et les privations de toutes sortes auxquelles ils étaient soumis, victimes d'une trahison et surpris, comme des loups dans un trou, au moment où ils s'y attendaient le moins, les malheureux qu'on venait de saisir avaient vu trente fusils braqués sur eux et compris sur-le-champ l'inutilité de leur résistance. Ils s'étaient rendus sans combattre, après s'être assurés qu'on n'allait pas les massacrer. Quelques heures plus tard, on les incarcérait au Puy, et avec eux cette Marie Thiouleyre, à qui on demandait compte de l'hospitalité qu'elle leur avait accordée (1).

Interrogés le lendemain, les deux plus jeunes don-

(1) On retint contre elle la prévention de complicité avec des faux monnayeurs. Les documents permettent de supposer qu'elle fut acquittée.

nèrent leur véritable nom. L'un se fit reconnaître pour Charbonnelle de Jussac (1), né à Monistrol dans la Haute-Loire et résidant ordinairement à Saint-Maurice dans la Loire; il avait vingt et un ans; l'autre, pour Jean-Baptiste Robert, âgé de vingt-quatre ans, cultivateur et domicilié dans le même département, à Laborie de Chantecorps. On ne mit pas en doute la sincérité de leur réponse. Il n'en fut pas de même des deux plus âgés.

Lorsqu'ils se furent désignés, le premier sous le nom de Tallard, le second sous le nom de Barlatier, natif de Lille et marchand forain, le commissaire qui les interrogeait soupçonnant, après examen des papiers qu'on avait trouvés en les arrêtant, qu'ils ne disaient pas la vérité, fit défiler devant eux des paysans qui les reconnurent, l'un pour le marquis de Surville, l'autre pour Dominique Allier. Ils n'en persistèrent pas moins à soutenir leurs premiers dires. Mais la police, convaincue qu'elle tenait les deux principaux meneurs du soulèvement des Cévennes, ne les désigna plus, dans les rapports officiels, que sous leur véritable nom.

Comme on pouvait craindre que leurs partisans ne tentassent de les délivrer, la maison de détention du Puy où ils avaient été enfermés fut fortifiée. On mura

(1) Originaire du Velay, la famille de Charbonnelle de Jussac remonte au onzième siècle. Le père de celui de ses membres dont il est ici question fit partie de l'armée de Condé, où il commandait l'artillerie de la légion de Mirabeau. Il fut tué sur ses pièces, le 18 mai 1793. Une de ses filles épousa le comte de Chabron. De ce mariage naquit un fils qui fut le général de Chabron que nous avons connu député républicain à l'Assemblée nationale de 1871 et sénateur inamovible.

des croisées et des portes; on multiplia les serrures, on tripla les postes; on ne pouvait prendre trop de précautions contre des hommes de cette trempe, qui avaient donné tant de preuves d'indomptable audace.

Aussitôt après la constatation de leur identité, on s'occupa d'instruire leur procès. Cette instruction n'était pas difficile. Il eût suffi de quelques minutes pour la mener à bonne fin, si l'on eût voulu s'en tenir contre eux à un seul chef d'accusation. Avec leurs papiers, on avait saisi divers instruments dont ils s'étaient, croyait-on, servis pour fabriquer de la fausse monnaie. On pouvait donc les condamner comme faux monnayeurs. Mais, soit que les preuves à cet égard ne fussent pas positives, soit qu'on voulût donner à l'expiation de leurs crimes une solennité exemplaire, on ouvrit une enquête à l'effet d'établir un dossier complet au point de vue des charges qui pouvaient leur être imputées. Le passé de chacun d'eux fut de la sorte reconstitué.

Ce qu'on prétendit y avoir découvert n'était pas pour leur attirer la clémence de leurs juges. Joseph Charbonnelle de Jussac était accusé d'avoir fait partie à Lyon d'une bande d'assommeurs. Griefs analogues contre Jean-Baptiste Robert, à la charge duquel on spécifia, par surcroît, qu'il avait poignardé un curé assermenté, après avoir obtenu de ce malheureux un asile pour la nuit, et qu'il était déjà condamné à mort par contumace. Mais on ne trouve nulle part une preuve de ces faits.

Quant à Dominique Allier, son dossier était bien au-

trement chargé. Non seulement plusieurs personnes avaient été l'objet de ses vexations, rançonnées et volées par lui, ou même mises à mort, mais, en outre, il avait figuré dans un grand nombre de rassemblements armés. Il fut prouvé qu'il était aux côtés de Saint-Christol, lors de l'invasion par ce dernier de la ville de Pont-Saint-Esprit ; on lui rappela le tragique épisode de Barjac et l'exécution abominable de deux officiers qui n'étaient coupables que de ne s'être pas rendus à sa première sommation.

Pour l'honneur de la mémoire de Surville, il est consolant de constater que les pièces judiciaires ne mettent à sa charge aucun fait analogue à ceux qu'on relevait contre ses compagnons. S'il était coupable d'avoir conspiré contre la République, ainsi que le prouvaient les papiers saisis avec sa personne, on ne découvrait nulle part qu'il eût tué ou volé, ni même que ses projets « liberticides » eussent reçu un commencement d'exécution. L'affirmation, émise par lui dans des manifestes, qu'il était délégué dans le Midi par Sa Majesté Louis XVIII ne prouvait pas que ces manifestes eussent été répandus; de même, les appels aux armes qui devaient être adressés à la « brillante jeunesse » des départements méridionaux n'existaient qu'en minutes et n'avaient jamais été distribués. Assurément, en avoir conçu la pensée et rédigé le texte, c'était assez pour appeler sur sa tête un arrêt de mort. Il est toutefois remarquable qu'on renonça à se servir de ces moyens. L'accusation d'avoir fabriqué de la fausse

monnaie fut également abandonnée. On n'en avait pas besoin pour justifier une sentence capitale. Le marquis de Surville était émigré. Aux termes de la loi du 19 fructidor de l'an V, cela suffisait.

Mais les choses ainsi décidées allaient produire un résultat inattendu. Les faits reprochés à Dominique Allier, à Charbonnelle de Jussac et à Robert se trouvèrent n'être pas justiciables de la même juridiction que ceux dont Surville était accusé. En sa qualité d'émigré, et poursuivi pour avoir contrevenu aux lois sur l'émigration, Surville devait comparaître devant une commission militaire spéciale, siégeant au Puy, tandis que c'est le conseil de guerre permanent de la 19e division militaire, siégeant à Lyon, qui devait connaître des crimes de ses complices. Ainsi en décida le tribunal d'Yssingeaux, à qui on avait demandé de fixer la compétence.

Si rapidement qu'eût été menée l'enquête dont les quatre prévenus étaient l'objet, il fallut plus de deux mois pour aboutir à cette conclusion. Pendant ce temps, ils avaient été soumis à une reclusion rigoureuse. Résigné dès le premier jour à mourir, Surville la supportait avec un calme stoïque, laissant passer avec une indifférence dédaigneuse les griefs qu'on lui imputait, ne déployant quelque énergie que pour se défendre de s'être associé à des violences, d'avoir fabriqué de la fausse monnaie, et pour affirmer qu'il s'appelait bien réellement Tallard et non marquis de Surville.

Dans son cachot, où il passait seul les heures que lui

laissaient ses fréquents interrogatoires, il consacrait à la lecture les loisirs de sa solitude. Il écrivait aussi. On a raconté qu'il ajouta, pendant sa captivité, plusieurs pièces de vers aux poésies de Clotilde. L'inventaire des papiers qu'après sa mort on trouva dans sa prison ne mentionne que trois lettres dont il est question plus loin. Il en existe une quatrième, adressée à sa femme quelques instants avant sa mort(1); mais elle ne fut pas saisie. Il était parvenu à la dérober à la surveillance de ses gardiens, ou, tout au moins, à l'expédier grâce à la complicité de l'un d'eux. Sa bonne grâce et l'égalité de son humeur lui avaient conquis les sympathies de tous ceux qui l'approchaient.

Tout autre, Dominique Allier. Jusque dans les fers, il restait l'homme bouillant et ardent qu'il avait toujours été. Loin d'être résigné à mourir, il espérait que les royalistes de la contrée, parmi lesquels il était populaire, parviendraient à le délivrer. Il est certain que la quadruple arrestation de Saint-Pal les avait exaspérés et disposés à de nouveaux coups de main. « Les montagnes de la Haute-Loire sont en feu, écrivait de Lyon au ministre de la guerre le général Pille, en demandant un envoi de troupes; les campagnes sont sans défense, et la protection des prisons est insuffisante. » On devait donc craindre qu'ainsi qu'on l'avait déjà vu à plusieurs reprises, les prisonniers ne fussent enlevés.

(1) Il nous a été impossible de découvrir où résidait à cette époque la marquise de Surville. Quant à la lettre que lui écrivit son mari avant de mourir, M. Macé, qui était, il y a vingt-quatre ans, professeur d'histoire à la Faculté de Grenoble, en possédait à cette époque l'original.

Ce qui était sujet de crainte pour les autorités de la Haute-Loire était sujet d'espoir pour Dominique Allier. Il travaillait sans relâche à se créer des relations avec le dehors. Il ne désespérait pas de faire parvenir ses ordres aux nombreux partisans qu'il avait dans le pays. Par malheur pour lui, une tentative à laquelle il se livra dans ce dessein échoua.

Il était parvenu à remettre plusieurs lettres à l'un de ses codétenus qui, n'étant pas au secret comme lui, recevait fréquemment au parloir de la prison les visites de sa femme. Par les soins de celle-ci, les lettres devaient être envoyées aux destinataires. Volontairement ou non, le mari et la femme, en se les passant, les laissèrent voir. On les prit dans leurs mains. Elles ne laissaient aucun doute sur les intentions et les espérances de Dominique Allier.

Dans l'une, adressée à « sa chère cousine », il demandait des vêtements, racontait les péripéties de son arrestation et affirmait que ses compagnons et lui ne s'étaient rendus qu'afin de ne pas attirer un malheur sur la maison où ils avaient reçu asile. Dans une autre, il invitait ses amis du dehors à se réunir au nombre de cent, à marcher sur la commune de Pradelle et à s'emparer des notables jacobins qu'elle renfermait. « Vous les garderez comme otages sans leur faire de mal. Vous aurez ainsi de l'argent, en même temps que vous obligerez la petite garnison du Puy à secourir Pradelle. Vous l'entraînerez dans les bois aussi loin que vous pourrez, et vous viendrez ensuite nous délivrer. »

Ces instructions si précises, tombées au pouvoir des gardiens du prisonnier, eurent pour effet de rendre sa détention plus rigoureuse et de hâter son transfert à Lyon, déjà décidé. Avant de partir, il comparut devant un représentant du peuple qui se trouvait au Puy et qui l'adjura de désigner tous ses complices, en faisant luire à ses yeux, pour prix de ses révélations, la possibilité d'une mesure de grâce. Il commença par désigner trois habitants de la Lozère et un Anglais qu'il ne nomma pas, comme préparant une contre-révolution dans le Bourbonnais. Puis, coupant court brusquement à ses premiers et vagues aveux, il déclara n'en vouloir faire qu'à « ceux qui avaient découvert l'infâme conspiration de Robespierre », et qu'au surplus, « ses forfaits avaient mérité la mort ».

Arrivé à Lyon, le 23 octobre, avec Robert et Charbonnelle de Jussac, il comparut avec eux, le 15 novembre, devant le premier conseil de guerre de la 19e division militaire, réuni au Palais de justice. Ils étaient assistés d'un avocat nommé d'office. Devant l'évidence de leur participation à des rassemblements armés, seul fait qu'en définitive eût officiellement retenu l'accusation, et en l'absence des témoins, le procès n'exigeait ni débats, ni longues audiences. En moins de deux heures, tout fut dit.

Le conseil, délibérant à huis clos, prononça à l'unanimité la peine de mort contre Jean-Pierre Barlatier, reconnu pour être Dominique Allier, et contre ses deux coaccusés. Il ordonnait, en outre, l'impression à deux

mille exemplaires et l'affichage du jugement, qui devait être exécuté sans délai, sous la réserve des vingt-quatre heures accordées par la loi aux condamnés pour se pourvoir en revision. Quoiqu'ils n'eussent rien à espérer de nouveaux juges, ils interjetèrent appel de cette terrible sentence. Mais le conseil de revision la confirma le lendemain. Dès lors, la loi devait suivre son cours.

Les seuls détails qui nous aient été conservés de leur supplice sont très fidèlement résumés dans le rapport qu'expédia au Directoire le général Pille, le 27 brumaire, à quatre heures du soir.

« Dominique Allier et ses deux complices viennent de tomber sous la hache de la loi, sur la place de la Liberté, en face de la maison commune de Lyon. Une foule immense s'est précipitée sur leur passage, poussée par la seule curiosité. Le nommé Robert, qui a monté le premier sur l'échafaud, et qui, entre autres crimes, a assassiné un curé assermenté qui lui donnait l'hospitalité, s'est écrié qu'il mourait pour son roi et la religion catholique, apostolique et romaine. Le deuxième, Charbonnelle-Jussac, qui avait salué fort tranquillement de droite et de gauche le long de la route, s'est écrié aussi : — Vive le roi ! Adieu, brigands ! Enfin le troisième, Dominique Allier, après le même cri de : Vive le roi ! a ajouté : — Un roi est un Dieu sur la terre. »

Au moment où ces malheureux payaient de leur vie les criminelles représailles auxquelles ils s'étaient livrés contre des républicains qu'ils rendaient responsables

Ces instructions si précises, tombées au pouvoir des gardiens du prisonnier, eurent pour effet de rendre sa détention plus rigoureuse et de hâter son transfert à Lyon, déjà décidé. Avant de partir, il comparut devant un représentant du peuple qui se trouvait au Puy et qui l'adjura de désigner tous ses complices, en faisant luire à ses yeux, pour prix de ses révélations, la possibilité d'une mesure de grâce. Il commença par désigner trois habitants de la Lozère et un Anglais qu'il ne nomma pas, comme préparant une contre-révolution dans le Bourbonnais. Puis, coupant court brusquement à ses premiers et vagues aveux, il déclara n'en vouloir faire qu'à « ceux qui avaient découvert l'infâme conspiration de Robespierre », et qu'au surplus, « ses forfaits avaient mérité la mort ».

Arrivé à Lyon, le 23 octobre, avec Robert et Charbonnelle de Jussac, il comparut avec eux, le 15 novembre, devant le premier conseil de guerre de la 19e division militaire, réuni au Palais de justice. Ils étaient assistés d'un avocat nommé d'office. Devant l'évidence de leur participation à des rassemblements armés, seul fait qu'en définitive eût officiellement retenu l'accusation, et en l'absence des témoins, le procès n'exigeait ni débats, ni longues audiences. En moins de deux heures, tout fut dit.

Le conseil, délibérant à huis clos, prononça à l'unanimité la peine de mort contre Jean-Pierre Barlatier, reconnu pour être Dominique Allier, et contre ses deux coaccusés. Il ordonnait, en outre, l'impression à deux

mille exemplaires et l'affichage du jugement, qui devait être exécuté sans délai, sous la réserve des vingt-quatre heures accordées par la loi aux condamnés pour se pourvoir en revision. Quoiqu'ils n'eussent rien à espérer de nouveaux juges, ils interjetèrent appel de cette terrible sentence. Mais le conseil de revision la confirma le lendemain. Dès lors, la loi devait suivre son cours.

Les seuls détails qui nous aient été conservés de leur supplice sont très fidèlement résumés dans le rapport qu'expédia au Directoire le général Pille, le 27 brumaire, à quatre heures du soir.

« Dominique Allier et ses deux complices viennent de tomber sous la hache de la loi, sur la place de la Liberté, en face de la maison commune de Lyon. Une foule immense s'est précipitée sur leur passage, poussée par la seule curiosité. Le nommé Robert, qui a monté le premier sur l'échafaud, et qui, entre autres crimes, a assassiné un curé assermenté qui lui donnait l'hospitalité, s'est écrié qu'il mourait pour son roi et la religion catholique, apostolique et romaine. Le deuxième, Charbonnelle-Jussac, qui avait salué fort tranquillement de droite et de gauche le long de la route, s'est écrié aussi : — Vive le roi! Adieu, brigands! Enfin le troisième, Dominique Allier, après le même cri de : Vive le roi! a ajouté : — Un roi est un Dieu sur la terre. »

Au moment où ces malheureux payaient de leur vie les criminelles représailles auxquelles ils s'étaient livrés contre des républicains qu'ils rendaient responsables

des crimes de la Terreur, le marquis de Surville n'existait plus. On venait d'afficher dans Lyon le jugement en vertu duquel il avait péri. Moins compliquée ou plus rapidement close que celle du procès de Lyon, l'instruction dirigée contre lui avait permis de le traduire, dès le 17 octobre, devant la commission militaire du Puy, qui ne fut pas moins expéditive que le conseil de guerre du Rhône.

Il y comparut sous le nom de Jean-Louis-Amand Tallard, qu'il persistait à se donner, mais « présumé être l'ex-marquis de Surville, ex-capitaine au régiment de Pondichéry, prévenu d'émigration ». Comme il fallait avant tout établir judiciairement son identité, on avait recruté à Viviers, pays originaire de sa famille, où il s'était marié et résidait souvent avant la Révolution, onze témoins qui devaient être entendus aux débats et confrontés avec lui. Un seul d'entre eux déclara « n'être point intimement persuadé que ledit prévenu fût effectivement le marquis de Surville ». Les dix autres, en revanche, déclarèrent que c'était bien lui. Sa figure était charmante, « une figure qu'on n'oublie pas quand on l'a vue ». Une cicatrice à la tempe droite aida à le faire reconnaître, d'autant plus que les huit années qui s'étaient écoulées depuis son émigration ne l'avaient que très peu vieilli. Convaincu d'être l'ex-marquis de Surville, il fut condamné.

Pendant que les juges délibéraient, on l'avait, selon l'usage, ramené dans sa prison. Après que, « en présence de la garde assemblée sous les armes », lecture lui eut

été donnée du jugement, il se décida à faire l'aveu de son identité. Il déclara qu'il avait reçu les pouvoirs du roi à l'effet de soulever trente départements et de renverser le gouvernement républicain. Sans désigner ni les lieux ni les personnes, il prétendit avoir des complices parmi les plus hauts fonctionnaires, et qu'il les nommerait à Barras ou à tout autre membre du Directoire, si on voulait le conduire à Paris. Pressé de questions, il refusa d'y répondre. Dans la soirée, il demanda à parler au président de la commission militaire, mais à lui seul. Le président ne crut pas devoir obtempérer au désir du condamné. Il vint le trouver, accompagné du général Colomb et de deux membres de la municipalité.

— C'est trop de monde, objecta Surville.

En réalité, il n'avait rien à dire. Quand il sut qu'il devait être passé par les armes le lendemain matin, il retomba dans son silence et ne s'en départit plus.

Les renseignements authentiques sur la nuit qui précéda sa mort et sur sa mort elle-même font défaut. Un avis du général Pille au ministre de la justice porte simplement « que l'ex-marquis de Surville a été fusillé à onze heures du matin, en présence de la garnison et de tous les habitants du Puy ». Pour le reste, nous en sommes réduits à des souvenirs oraux, qui ne tirent quelque autorité que de leur vraisemblance. D'après ces souvenirs, après avoir accepté les secours religieux d'un prêtre assermenté, les seuls qui eussent pu lui être offerts, il alla très crânement à la mort, en culotte,

honorable correspondante. Dans une heure, peut-être, je vais paraître au grand tribunal. Je me recommande à vos prières, à votre souvenir, à celui de tout ce qui vous est cher. Mme de Surville, qui possédera bientôt quelques articles de Clotilde, aura l'honneur de vous en faire part. Elle mérite à tous égards que vous entreteniez une correspondance avec elle. Recevez mes adieux avec la sensibilité que j'éprouve moi-même. Il m'est bien doux de trouver une âme honnête à qui je puisse confier sans crainte les sentiments de respect, de reconnaissance et d'estime que vous m'avez inspirés. »

En transmettant cette correspondance au ministre de la justice, le général Pille ajoutait ces trois lignes grosses de menaces pour deux des correspondants de Surville : « Vous verrez quel usage vous en ferez. Quant à moi, je ne puis prendre de renseignements sur le journaliste de Lausanne. Mais je charge le commandant de la place de Lyon d'en recueillir sur les citoyens auxquels les deux autres lettres ont été adressées. »

La mort du marquis de Surville et celle de Dominique Allier eurent pour effet de décapiter le parti royaliste du Midi. Mais il fallut deux ans pour en finir avec ces bandes. Une dernière tentative préparée contre la manufacture d'armes de Saint-Étienne fut déjouée par la victoire de Marengo. Dans l'intervalle, les héros des insurrections disparaissaient, s'efforçaient de se faire oublier, ou périssaient, tantôt « sous la hache de la loi », tantôt dans quelque tragique aventure.

Nous avons dit que, dès 1797, le maçon Levasseur

avait été pris et exécuté. Deux ans plus tard, Fontanieu, dit Jambe-de-Bois, subissait le même sort. Delaur, dit Martin Moustache, se laissait surprendre à Saint-Geniez et était aussitôt fusillé. Fusillé aussi au coin d'un bois, le curé d'Alleyrac, Raymond. Même histoire pour les frères Roche; dans une rencontre avec les troupes, l'aîné était fait prisonnier, tandis que son cadet, quoique gravement blessé, parvenait à s'enfuir et à se dérober un an encore à l'échafaud qui l'attendait.

Le curé Solier, dit Sans-Peur, en dépit de son intrépidité et de ses ruses, n'avait pas meilleure fortune. Arrêté, lui aussi, et tandis que sa bande, pour le venger, massacrait vingt-huit conscrits qui allaient de Rodez à Montpellier, il comparaissait devant un conseil de guerre à Avignon, obtenait, à force d'habileté, son acquittement, et, redevenu libre, recommençait ses brigandages, jusqu'au jour où, traqué de toutes parts, il était assiégé dans un château en ruine qui lui servait de refuge, s'y défendait en désespéré et périssait les armes à la main. Tel fut aussi le sort de Pelamourque, comte de Cassagnouze. En janvier 1800, à Cavillargues, humble village des Cévennes du Gard, le P. Chrysostome, dit le Capucin boiteux, était surpris à l'autel, disant sa messe, et arrêté en pleine église. Une note dans un rapport constate « qu'il a expié ses crimes ». Les fils de ceux qui l'avaient connu affirmaient, il y a quarante ans encore, que ce fut « un héros de courage et de zèle apostolique, et qu'il mourut comme un saint ». Où est la ivérté ? Elle oblige à dire qu'en cette même année, une

commission militaire fonctionnant à Milhau dans l'Aveyron prononça trente condamnations à mort.

Plus heureux, d'autres acteurs de ces événements étaient parvenus à s'enfuir : tels Raymond de Pourqueyrolles, dit Va-de-bon-cœur, que délivraient les hommes de sa bande, alors qu'on le conduisait enchaîné à Rodez ; le marquis de Bésignan et le baron de Saint-Christol, qui s'étaient dérobés par la fuite au châtiment qu'ils avaient encouru. Saint-Christol passa en Russie. A la recommandation du roi, il obtint un emploi dans l'armée avec le grade qu'il avait eu à celle de Condé. En 1814, il obtenait pour prix de ses services une retraite de lieutenant-colonel. Retiré à Baumes (Vaucluse), il y mourut en 1819, à soixante-treize ans. En l'an XI, un de ses fils, qu'on accusait d'avoir comploté avec Danican, était venu sottement se jeter dans un piège que la police lui avait tendu. On lui imputait des crimes atroces, comme « d'avoir fait massacrer des Français et joué un rôle actif dans l'odieux guet-apens de Rastadt ». Il avoua d'abord, puis se rétracta, ce qui n'empêcha pas une commission militaire de le condamner à la déportation. En attendant qu'il fût déporté, on le tint emprisonné à Nancy. Le 14 messidor an XI, on le trouva mort dans son cachot. Il s'était coupé la gorge avec un rasoir.

Il ne semble pas que Bésignan ait eu une fin aussi tragique. Elle fut en tout cas plus cachée. Au mois d'avril 1803, on signalait sa présence sur l'ancien théâtre de la capture et de la mort du marquis de Sur-

ville. Puis l'agent qui l'avait signalée revenait sur ses dires, n'osant affirmer que ce fût l'ancien agitateur : « C'est peut-être son fils. Pour lui, il a bien peu de partisans, paraît-il, et on croit que, s'il revenait, il serait dénoncé. » L'histoire de ces obscurs comparses de nos guerres civiles abonde en ténèbres, en contradictions, en lacunes. Quand on cherche, en reconstituant leur histoire, à savoir comment ils finirent, on en est réduit le plus souvent aux suppositions et aux conjectures.

PIÈCES HISTORIQUES

Les documents qui ont été utilisés dans ce livre sont extraits :

1° Des Archives du Dépôt de la guerre :
Correspondance des armées de Rhin-et-Moselle, de Sambre-et-Meuse et du Nord.

2° Des Archives des affaires étrangères :
Correspondance de Barthélemy, Bacher, Roberjot, Reinhart.
Fonds Bourbon : Papiers d'Antraigues.

3° Des Archives nationales :
Pièces relatives au 18 fructidor.

4° Des Archives de Chantilly :
Papiers du prince de Condé.

5° Des Archives du château de la Grave (duc Decazes) :
Papiers du ministère de la police.

6° Des Archives de Gaillefontaine (marquis des Roys) :
Papiers de Hoche.

7° Des Archives de Bâle :
Lettres de ou à Mme de Salmon de Florimond.

M. E. Boilley, maire d'Arbois, a fourni d'utiles renseignements à l'auteur, qui lui en exprime ici toute sa gratitude. Ont été également consultés la plupart des ouvrages où il est question de Pichegru.

PIÈCES HISTORIQUES

A

(Page XIII de l'Introduction.)

Général Moreau au directeur Barthélemy.

Strasbourg, 5 septembre 1797.

CITOYEN DIRECTEUR,

Vous vous rappelez sans doute qu'à mon dernier voyage à Basle, je vous informai qu'au passage du Rhin, nous prîmes une caisse appartenant au général Klinglin, dans laquelle nous trouvâmes environ deux à trois cents lettres de sa correspondance. Celles de Wittersbach s'y trouvaient aussi, mais elles étaient moins importantes, plusieurs d'elles sont en chiffres, elles seront toutes déchiffrées, mais ceci demandera beaucoup de temps.

Personne dans cette correspondance n'est désigné sous son vrai nom, de manière que plusieurs Français qui correspondent avec Klinglin, Condé, Wickham, d'Enghien et autres, ne pourront être découverts facilement; cependant, nous avons assez de renseignements pour avoir la facilité d'en découvrir plusieurs.

J'étais déterminé à ne donner aucune publicité à cette correspondance, parce que, la paix étant sur le point de se conclure, je n'apercevais pas qu'il en pût résulter de danger pour la République, et d'ailleurs personne n'étant nommé, on

ne pouvait retirer de ces lettres que de bien faibles preuves.

Mais voyant à la tête du parti qui cherche à préparer de nouveaux malheurs à notre pays, un homme placé dans un poste important et jouissant de la plus grande confiance, qui se trouve principalement compromis dans cette correspondance, et destiné à avoir une part prépondérante dans le rétablissement du prétendant, j'ai pensé qu'il était de mon devoir de vous en informer, afin que vous ne soyez pas trompé par son faux républicanisme et que vous puissiez veiller sur sa conduite, et éviter les malheurs qu'il cherche à étendre dans notre pays, puisque la guerre civile est le seul but auquel tendent ses projets.

J'avoue, Citoyen directeur, que c'est une chose bien pénible pour moi de vous faire connaître cette trahison, puisque l'homme que je démasque était mon ami, et le serait encore, si je ne l'avais pas connu ; je veux parler du représentant Pichegru ; il a été assez prudent pour ne pas écrire lui-même ; il ne s'est ouvert que verbalement avec ceux à qui cette correspondance était confiée, lesquels écoutaient ses projets et recevaient ses réponses ; il y est désigné par plusieurs noms et entre autres par celui de Baptiste. Un chef de brigade appelé Badouville, qui lui était attaché, s'y trouve sous le nom de Coco. Cet homme était un des courriers de Pichegru, aussi bien que de ses correspondants. Vous devez vous rappeler l'avoir vu souvent à Basle.

Leur grande opération devait avoir lieu au commencement de la campagne de la quatrième année. Ils comptaient sur des revers qui arriveraient à mon arrivée à l'armée, qui, indignée de sa défaite, ne manquerait pas de redemander son premier chef, qui alors devait agir d'après les instructions qu'il avait reçues.

La somme de neuf cents louis d'or devait lui être payée pour le voyage qu'il fit à Paris à l'époque de sa démission. Ceci coïncide naturellement avec son refus de l'ambassade de Suède. Je soupçonne aussi la famille de Lajolais d'être impliquée dans cette intrigue.

Il n'a pas fallu moins que la grande confiance que j'ai dans

votre patriotisme et votre sagesse, pour me déterminer à vous donner cette information. Les preuves sur lesquelles elle est établie, sont aussi claires que le jour, mais je doute qu'elles paraissent telles dans une cour de justice.

Je vous prie, Citoyen directeur, de m'aider de vos conseils dans cette affaire embarrassante; elle n'est connue, jusqu'ici, que de cinq personnes, nommément, les généraux Desaix et Regnier, un de mes aides de camp, et l'officier chargé du département secret de l'armée, qui est continuellement occupé à prendre des informations dans les lettres qui sont déchiffrées.

Signé : MOREAU.

B

(Pages 9 et 11.)

Nous réunissons ici quelques notes sur les antécédents du marquis de Bésignan et de Dominique Allier.

Joseph Duclaux de Bésignan était né à Mirabel dans la Drôme, en 1759, et appartenait à une vieille famille originaire de Nyons. Établi au château de Bésignan, au centre de ses terres, il avait été longtemps en querelle avec ses vassaux qui lui reprochaient d'abuser de ses droits de seigneur, lorsque arriva dans la province la nouvelle de la prise de la Bastille et de la révolution. C'était le 17 ou le 18 juillet. Comprenant alors la nécessité de désarmer de vieilles rancunes, il rassembla le même jour dans l'église paroissiale les habitants du village, et spontanément il leur déclara qu'il les déliait de toutes servitudes envers lui, « ne voulant prétendre qu'au seul hommage de leurs cœurs ». Mais les cœurs étaient aigris par ses longues exigences. Cette concession volontaire qui avait même le mérite de devancer toutes celles qui allaient être opérées sur un plus vaste théâtre, dans la fameuse nuit du 4 août, était tardive et fut considérée par ceux à qui elle était faite comme arrachée à celui qui la faisait.

Il ne tarda pas à le comprendre, l'attitude de ses anciens vasseaux ne lui permettant plus de douter de leurs véritables sentiments. C'était un homme exalté, fougueux et violent. Sa femme était à son image. On les bravait. Ils bravèrent à leur tour, manifestant leurs opinions contre-révolutionnaires. La guerre entre le châtelain et les paysans devint plus active. Menacé dans sa sûreté, Bésignan se fortifia dans son château, ne dissimulant pas son espoir de voir bientôt la royauté triompher de ses ennemis grâce aux émigrés et aux organisateurs de rébellions qui commençaient à troubler le Midi. Une

telle attitude devait soulever et souleva d'ardentes colères. Le commandant d'un bataillon de volontaires qui tenait garnison au Buis fut invité par les patriotes à intervenir pour contraindre Bésignan à désarmer. Le 5 mai 1792, la femme de Bésignan écrivait à cet officier :

« Je viens d'apprendre que, d'après la motion qui en a été faite au club de notre ville, une partie de votre bataillon doit venir désarmer le château que nous habitons.....

« J'ai voulu vous prévenir que mon mari est déterminé à résister à toute entreprise illégale, et quoiqu'il y eût peu de générosité à nous attaquer avant que je sois remise de la chute malheureuse que je fis mardi passé, je vous réponds que je m'aiderai de toutes mes forces à défendre mon mari et mes trois enfants. »

Quarante-huit heures plus tard, quatre cents hommes se présentaient devant le château. L'entrée leur ayant été refusée, ils se retirèrent après avoir tiré quelques coups de fusil. Cette manifestation eut pour effet de pousser Bésignan à accroître ses moyens de défense. Bientôt après, il avait réuni tout un arsenal, vingt-deux fusils, dix pistolets, sept ou huit hommes résolus. Loin d'en faire mystère, il le proclamait, affirmant que s'il était attaqué, il aurait en vingt-quatre heures quatre mille défenseurs.

« On peut bien amener des canons, disait-il; ils ne feront pas plus que mon c..; je me f... de mes agressseurs. J'ai assez de pain pour résister, et quand je n'en aurai plus, nous mangerons de la bouroulette. »

La situation s'aggravait, et le général d'Albignac, commandant en chef l'armée de réserve du Midi, décida d'en finir. Dans les derniers jours d'août, un corps de troupes amenant cinq pièces d'artillerie vint mettre le siège devant le château et après sommation ouvrit le feu, vomissant la mitraille sur les vieux murs de Bésignan. La canonnade dura trente-six heures, sans que les assiégés consentissent à se rendre. Bésignan et ses huit défenseurs accomplirent des prodiges, tenant en respect les assiégeants, qui n'osaient approcher et continuaient à tirer de loin. Mais, bientôt, divers incen-

dies éclataient, allumés par les boulets, et au flanc de la façade s'ouvrait une large brèche. Avant de livrer l'assaut, le général d'Albignac, obéissant à des raisons d'humanité, fit savoir secrètement à Bésignan qu'il lui accordait trois heures pour s'enfuir. Obligé de s'avouer vaincu, le marquis se résigna. Le 28 août, au lever du jour, on put constater que le château était abandonné. A la faveur de la nuit, les assiégés avaient disparu.

On a pu lire, en divers passages de ce livre, ce que fut l'existence ultérieure de Bésignan. Quelles qu'en aient été les péripéties si propres à révéler son exaltation et son imprévoyance, on reconnaîtra qu'elle est la suite naturelle du bruyant épisode par lequel s'était ouverte cette vie de conspirateur et d'émigré.

Dominique Allier, mêlé aux mêmes événements que lui, était un homme de même trempe. Dans toutes les insurrections du Midi, on le retrouve, actif, vigilant, audacieux, toujours debout, ne reculant devant aucun excès, passant à tout instant la frontière pour aller en Espagne, en Italie, sur les bords du Rhin chercher les ordres des princes émigrés et se procurer des ressources à l'effet d'alimenter les complots qu'il ourdit et les coups de main qu'il prépare. A Jalès, il est le bras droit de Saillans; dans la Lozère, il prend part au soulèvement qu'a fomenté Charrier et auquel est mêlé son frère le curé Claude Allier, qui y perdra la vie; à la veille du 18 fructidor, il est le lieutenant du baron de Saint-Christol quand celui-ci s'empare de la citadelle du Pont-Saint-Esprit.

Quelques traits feront connaître ce que valait cet homme en tant qu'énergie et témérité. En 1793, après la défaite des rebelles de la Lozère et l'arrestation de son frère, il s'était enfui, vaincu, désarmé, mais non découragé, et résolu à de nouvelles entreprises que ne facilitaient que trop les rébellions isolées dont les Cévennes étaient le théâtre. Au mois de septembre, tandis que son frère, dont il ignorait le sort, montait sur l'échafaud, lui-même errait aux confins de l'Ardèche, du côté du Gard, dans les bois de Saint-Florent, cherchant à s'emparer de la citadelle d'Alais. Il avait comme second dans cette tentative un individu du nom de Fontanieu, dit Jambe-

de-Bois, propriétaire du pays, jeté comme lui dans l'insurrection par ses convictions royalistes. Par malheur, le nouveau projet procédait du même système que tous ceux qui avaient successivement échoué. C'était toujours des mouvements isolés, commencés sans ordre, en dehors d'un plan d'ensemble, et destinés, faute de secours extérieurs, à finir misérablement. Mais telle était l'ardeur de Dominique, tel son désir d'attaquer la Révolution, qu'il avait perdu toute patience, ne cherchait que les occasions de combattre et de faire du mal à ses ennemis.

En rôdant fugitif dans les environs d'Alais, il fit la rencontre de quelques jeunes gens qui, ne voulant pas servir la République, s'étaient dérobés à la conscription. Il n'eut pas de peine à les rallier à ses projets. Ils se réunissaient tous les jours en un endroit désigné sous le nom de « Chambre verte ». C'est là que les dispositions étaient arrêtées, de là que partaient, à l'adresse d'hommes sur le zèle desquels on comptait, des missives dans le genre de celle-ci :

« D'après l'arrêté que nous avons pris avec mes associés, tout nous présage le plus heureux succès. Nous avons donc convenu de prendre les armes au plus tôt, ce qui pourra être vers le 7 ou 8 septembre prochain. Je t'ordonne donc, au nom de Louis XVII, de prendre les armes et de préparer tes gens, de t'en procurer le plus grand nombre que tu pourras, de te rendre au moindre signal au lieu indiqué de la Chambre verte. Vous prendrez, outre vos cartouches, armes et munitions, des vivres pour trois jours; vous ferez observer à votre troupe le plus grand silence. Vous ne marcherez que la nuit et vous reposerez le jour. Prenez garde de ne pas faire des imprudences, car vous feriez manquer notre opération. »

Il fallait une grande audace pour entreprendre une nouvelle levée d'armes au moment où Charrier vaincu et Claude Allier venaient de payer de leur vie l'insurrection de la Lozère. Mais Dominique Allier possédait le robuste tempérament qui fait les conspirateurs intraitables. Le malheur de ses complices n'avait d'autre effet que d'exciter son zèle pour la cause du roi. Il parcourait les montagnes du Vivarais, renouant des

relations avec des anciens chefs du camp de Jalès, ceux du moins qui, sortis sains et saufs de l'échauffourée, étaient rentrés chez eux, et bientôt il put compter sur un millier d'hommes résolus. Il se proposait d'en grossir le nombre, en arrêtant des paysans la veille du jour où il voudrait agir, et en les contraignant à marcher. En même temps, il envoyait un espion à Alais pour vérifier si les canons du fort étaient chargés; il fabriquait des échelles pour entrer dans la place, par escalade, au milieu de la nuit.

Ce projet n'avait aucune chance de réussir, et eût-il réussi, il est probable qu'il n'aurait eu d'autre résultat que d'obliger Dominique Allier victorieux à soutenir un siège dont l'issue n'était que trop facile à prévoir. Mais il ne lui fut pas donné d'en faire l'expérience. Deux des déserteurs qui connaissaient ses plans allèrent le dénoncer aux autorités d'Alais. Sur les indications qu'ils donnèrent, Dominique fut arrêté dans la commune de Pont-Cèze par des gardes nationaux, avec deux individus accusés de lui avoir donné l'hospitalité, et conduit le 9 septembre 1793 dans la citadelle dont il avait voulu s'emparer. On saisit sur lui un passeport couvert de faux visas.

Comment parvint-il à échapper alors au châtiment qu'il avait encouru? Il n'est pas aisé de le préciser. Toujours est-il qu'à force d'habileté, il échappa à une condamnation et au bourreau, et que bientôt après, sous le nom de Laurent, il conspirait à Lyon. Arrêté dans cette ville, non reconnu et remis en liberté, il se rendit à Nîmes, à Montpellier, ailleurs encore, justifiant ses allées et venues par les besoins d'un prétendu commerce de tabac et de dentelles, et si habile à se fabriquer des passeports, qu'il se soustrait à toutes les recherches dont il est l'objet.

Au mois d'août 1795, il résidait à l'armée de Condé. Il existe aux archives de Chantilly une curieuse lettre écrite par ce prince à l'agent anglais Wickham, le 21 de ce mois, et datée de Mulheim dans la forêt Noire, où était installé le quartier général des émigrés.

« Nous vous envoyons, Monsieur, mande Condé, un homme

dont je crois pouvoir vous répondre; il m'a été envoyé, ou il est venu de lui-même plusieurs fois depuis le commencement de la révolution me dire des nouvelles de son pays, dont les habitants, depuis 1790, n'ont pas varié un seul instant pour la bonne cause. Il se dit aujourd'hui envoyé par ses concitoyens, et je le crois. Le Gévaudan, le Velay, le Rouergue et le Vivarais ne demandent pas mieux que de se lever pour la bonne cause, et en ont, dit-il, les moyens. Il vous les expliquera. Ces pays se touchent, et le Velay est très près de Saint-Étienne. Ainsi, vous voyez que cette insurrection peut être très aisément liée avec celle de Lyon, quand il en sera temps.

« Cet homme s'appelle Allier et est, je crois, frère d'un maître de poste de Pont-Saint-Esprit. Il n'en est pas moins brave. Il était dans Lyon pendant le siège. M. de Précy lui avait donné le commandement d'une compagnie à la tête de laquelle il a été blessé. Il dit qu'en huit jours, on peut mettre sur pied trente mille hommes armés dans ces quatre petites provinces. Il est chargé de m'assurer que personne ne bougera sans ordre.

« On y manque de chefs comme partout en France; il m'en demande un, mais je vous avoue que je suis un peu embarrassé pour le trouver. Ici, je n'en connais pas; mais je pense à un que je sais bien où trouver. Mais avant de me déterminer, je voudrais que vous me mandiez si, en le faisant se rendre directement à Lausanne (car il est en Italie), vous vous chargeriez de lui. C'est un lieutenant général qui avait déjà ameuté dans son pays, et qui était, je crois, très capable de jouer un rôle en Espagne, où il fut forcé de passer. Mais il fut déjoué par les intrigants. Puis-je lui proposer vingt mille francs d'appointements, en l'assurant que d'ailleurs vous lui donnerez tous les secours dont il aura besoin pour sa besogne? J'attendrai votre réponse avant de lui écrire, mais je ne réponds pas qu'il accepte. »

Sur le vu de cette lettre, Wickham donna à Dominique Allier les moyens de rentrer en France et de regagner les Cévennes, où, comme on l'a vu dans les pages de nos récits qui parlent de lui, il devint en peu de temps la terreur du pays et l'âme des dernières insurrections des Cévennes.

C

(Page 25.)

Le général Pichegru était né aux Planches, près d'Arbois, le 16 février 1761. Il fut baptisé le lendemain. Nous donnons à la fin du volume les notes généalogiques le concernant, qui furent dressées en 1816 au moment où on songeait à lui élever une statue. Elle fut en effet érigée dans sa ville natale, payée par une souscription et détruite en 1830. Il en existe une reproduction en dessin à la Bibliothèque nationale, section des estampes.

Pichegru avait été enterré à Paris, le 6 avril 1804, au cimetière des suppliciés, dit cimetière Sainte-Catherine, à Clamart. En 1815, à la place où il reposait, sa famille fit élever un mausolée avec cette double inscription :

ICI REPOSE (*sic*) LES CENDRES DE CHARLES PICHEGRU, GÉNÉRAL EN CHEF DES ARMÉES FRANÇAISES, NÉ A ARBOIS LE 16 FÉVRIER 1761, MORT A PARIS, LE 5 AVRIL 1804, ÉLEVÉ PAR LA PIÉTÉ FILIALE.
LA PREMIÈRE PIERRE A ÉTÉ POSÉE PAR Mlle ÉLISABETH PICHEGRU LE 31 OCTOBRE 1815.

En 1862, la famille le fit exhumer et transporter à Arbois. On savait que, déposé dans la fosse commune, il y avait été placé dans le sens de la largeur. Cette particularité, connue de ses héritiers, le fit découvrir. Les cheveux longs et grisonnants adhéraient encore à la tête. On distinguait trois cadenettes parfaitement tressées qu'il avait portées, conformément aux modes de l'époque.

D

(Page 29.)

Cette pièce et la suivante permettent de mesurer la violence des exactions commises par les soldats des armées du Rhin et l'étendue de l'indiscipline qui régnait dans l'armée.

Bacharach, le 27 brumaire an IV (18 novembre 1795).

P. Engelmann au citoyen Merlin de Thionville, membre du Corps législatif.

Mon respectable ami, depuis que j'ai le bonheur de vous être connu, je vous ai toujours parléavecfranchise et sincérité, et je ne cherchais à profiter de la bonne opinion que vous m'avez accordée, que pour vous dire tout ce que je croyais nécessaire et utile au bien de la République ou de mon païs. Vous savez que jamais mon intérêt particulier ne m'a fait parler un seul mot devant vous, mais que le bonheur de l'humanité m'est plus cher que ma vie. Je sais bien qu'il est souvent dangereux de dire des vérités, mais je sais aussi que vous aimez la vérité et ceux qui la disent, et il est tems plus que jamais de la dire. Mon devoir m'oblige, mon cœur me pousse à vous écrire pour vous faire quelques observations, tristes et accablantes en vérité, mais qui regardent de fort près l'honneur et le salut de la République. Oh ! que je puisse contribuer par là à faire cesser les abominations qui se commettent chez nous, qui flétrissent l'honneur des armes républicaines, qui ruinent notre païs entièrement, et qui vont perdre l'armée même. L'ami de l'humanité est accablé de voir les habitans de ce païs tourmentés de la manière la plus affreuse, de sorte que le nom

français sera en horreur pour jamais; le vrai patriote doit être mortifié de voir ses frères républicains changés dans une horde de Huns ou de Vandales. Je ne parlerai pas de l'armée devant Mayence, qui, dans sa retraite, s'est livrée à tous les excès les plus atroces, qui a pillé, ravagé, assassiné partout dans un païs qui les a nourris et entretenus depuis douze mois. De tous côtés, on n'entend parler que de brigandage, de pillage, de misère, de désespoir, des horreurs qu'on a essuyées et qu'on craint encore. Nous avons actuellement plusieurs divisions de l'armée de Sambre-et-Meuse dans notre voisinage, et d'ici à Simmern et plus loin, tout est rempli de troupes. Ces troupes nombreuses sont toutes entretenues et nourries par le païs. Il n'y a pas de magazins ou de provisions, on prend où l'on trouve. Comment est-il possible que le païs épuisé et pillé, comme il est, puisse remplir toutes les réquisitions énormes des commissaires, fournir toutes les tables luxueuses des généraux et chefs, et nourrir une armée nombreuse? Car les généraux et chefs ne sont pas païés en argent; ils veulent pourtant faire bonne chère, ils mettent donc en réquisition tout ce qu'il leur faut, et il leur faut beaucoup; les officiers, par la même raison, vivent aux dépens des communes ou des particuliers où ils sont logés; le soldat se croit donc en droit de prendre à son tour ce qu'il lui faut; il se moque de ses supérieurs, pille où il peut, et rarement est-il puni, et encore ces punitions ne sont-elles pas assez sévères pour contenir les malfaiteurs. Le caractère français est naturellement bon, il faut l'avouer; mais il est gâté par le désordre, le désespoir et l'exemple. Le soldat souffre trop; il est mal vêtu, mal payé, et souvent n'a-t-il pas ses vivres régulièrement. Il maudit donc le gouvernement, ne respecte pas ses chefs et pille les habitans. Des officiers dignes et respectables m'ont assuré qu'il est physiquement impossible d'empêcher ces désordres, autant que le soldat ne soit pas mieux payé, et qu'il ne reçoive régulièrement ses vivres. Mon païs est infiniment malheureux. Les commissaires font des réquisitions, les généraux en chef font des réquisitions, et le soldat prend sans réquisition. On dit qu'il y a des magazins considérables à Coblence, mais qu'on

ne les peut transporter faute de voitures. La misère sera donc bientôt à son comble, et le résultat en sera que l'armée ne trouvant plus sa subsistance dans le païs pillé mourra de faim et de misère avec les habitans, ou qu'elle sera forcée à abandonner tous les fruits de ses victoires, et de se retirer, comme on a vu, de l'autre côté du Rhin.

Encore est-il détestable que les Français en général manifestent une haine nationale pour les Allemands, qui est d'autant plus injnste qu'ils ont été traités en frères par eux, que les habitans du païs ont déjà fait des sacrifices immenses pour les Français, et que tous les Français qui étaient dans mon païs, sont obligés d'avouer qu'ils ont reçu des bienfaits et des honnêtetés chez nous. D'ailleurs, il n'est pas étonnant que les Français dans ce moment ne sont pas aimés chés nous, puisqu'ils font tout le possible pour se faire détester. Ils sont regardés comme les auteurs des maux les plus affreux. Le pillage, le brigandage, les vexations ne sont pas le moyen de gagner les cœurs. Mon vœu le plus ardent était toujours la réunion de notre païs avec la République; mais comment réunir des hommes qui se détestent mutuellement? Tous les vrais républicains, tous les Français dignes de ce nom, et heureusement le nombre en est encore grand, voient avec la plus vive douleur ces malheurs et ces abominations qu'ils ne peuvent réprimer.

Voules-vous sauver la République et ma patrie, faites cesser l'insubordination et le désordre dans l'armée, faites cesser ces réquisitions démesurées, qui ruinent le païs, empêchez le désordre dans l'administration des vivres, réprimez le pillage par une discipline sévère, faites payer l'officier et le soldat en argent, pour qu'il respecte les propriétés, et que les défenseurs de la République ne commettent plus des injustices deshonorantes. Car autant que les généraux et officiers ne seront payés par la République, ils se feront payer par nous, et vivront de réquisitions. Payer l'armée en argent est le seul moyen de faire une campagne d'hyver, et de conserver la bonne volonté du soldat dans toutes ses fatigues et ses souffrances. Sans cela on ne pourra rebloquer Mayence, comme il n'y a plus rien à vivre dans ses environs, aussi est-il impos-

sible que l'armée puisse être baraquée encore en hyver devant Mayence, faute de bois.

Voilà quelques observations, brave Merlin! que j'ai cru de mon devoir de vous faire. Employez toute votre influence, toute votre autorité pour sauver notre païs. J'espère que vous ne méconnaissez pas mon cœur et mes sentimens, quand je vous dis tout cela; il m'est impossible de me taire quand je vois mes concitoyens malheureux, et la République en danger.

Mon bon vieux père et toute ma famille se porte encore bien; ils vous saluent cordialement. Soyez persuadé de notre amitié et de notre dévouement pour vous. Si vous voulez me daigner d'une réponse, adressez elle au citoyen Engelmann, à Bacharach, sur la rive gauche du Rhin, passe par Coblence. — Portez-vous bien. Salut et fraternité.

Signé : ENGELMANN.

Donnez-moi votre adresse, s'il vous plaît.

Au quartier général à Elmstein, le 25 brumaire an IV (16 novembre 1795).

Extrait de la lettre du général de brigade Xaintrailles au général Liébert, chef de l'état-major.

Sans doute, général, il eût été à désirer que je pusse garder plus longtems la position de Frankeinstein, mais je vous avoue que dans l'état des choses où nous sommes, je me félicite d'être sorti de cette souricière de la manière dont je le suis, car il ne faut pas oublier, mon cher général, que le même esprit qui a exposé le premier bataillon de la 201e demi-brigade à être enlevé, pour s'être amusé à tirer et écorcher des cochons, au lieu de tenir au poste qui lui était assigné; le même esprit qui guida les 23 grenadiers qui ont jetté bas leurs armes sur le

champ de bataille, a encore nombre de sectateurs dans cette demi-brigade, dont d'autres grenadiers de ce même premier bataillon, qui s'est jeté sur Neustatt, viennent de commettre des atrocités dont je vous ferai parvenir la plainte officielle. Elles consistent à avoir exigé des habitans d'un village des environs des bestiaux, et après les avoir laissés à condition d'une somme en or qu'ils ont reçue, mais n'ont pas moins forcés à leur remettre les bestiaux avec menace d'égorger les propriétaires s'ils s'y refusaient, que si vous aviez été comme moi à l'écoute des propos qu'ont tenu hier des hommes du 1er bataillon, qu'heureusement j'ai été chercher moi-même à Treifenhausen et si vous eussiez entendu ceux tenus sur le chemin de Weidenthal ici, vous seriez persuadé que j'ai bien fait d'abandonner Weidenthal, qui était déjà abandonné par les deux bataillons de gauche, lorsque je suis arrivé avec le premier, que j'avais eu d'autant plus de peine à faire marcher qu'il était resté sans pain et sans viande depuis avant-hier.

Je ne puis que vous renouveller la demande de m'envoyer du pain pour les troupes que je commande, seul et peut-être insuffisant moyen de les contenir. Quant à moi, je vous prie de dire au général en chef que j'y perds mes peines, et que ma fermeté se trouve en défaut vis-à-vis d'hommes qu'un esprit malfaisant semble posséder. Du pain, des souliers, voilà leur refrain continuel et le prétexte sur lequel ils fondent tous les excès auxquels ils se livrent.

P. S. — Je suis forcé, général, de vous prévenir pour que vous en rendiez compte au général en chef, qu'il y a tout lieu de craindre que l'exemple des 23 grenadiers n'ait beaucoup d'imitateurs.

Pour extrait conforme.

Signé : Pichegru.

E

(Pages 67-275.)

A ce qui est dit dans ce livre sur Fauche-Borel, il parait bon d'ajouter quelques documents concernant ce personnage et les démarches auxquelles il se livrait, en 1818, pour obtenir les dédommagements qu'il prétendait lui être dus et sortir de la détresse dans laquelle il était tombé. Cette détresse, il l'attribuait aux sacrifices qu'il avait faits à la cause des Bourbons. Mais fausse était cette affirmation. Il avait été, au cours même de ses démarches, pécuniairement rétribué et remboursé, et s'il avait lieu de se plaindre, c'était que d'autres promesses qui lui avaient été faites n'eussent pas été tenues. Il est vrai que, par ses démarches inconsidérées, ses rapports avec la police impériale et ses intrigues à l'étranger, il s'était rendu suspect au roi et aux princes qu'il avait jadis servis. Quant à sa détresse, elle résultait du piteux dénouement des entreprises industrielles auxquelles il se livrait sans cesse et dont sa correspondance, ouverte au cabinet noir, contient d'irrécusables traces. A Londres même, en 1818, il s'efforçait de créer une compagnie de navigation; il avait fondé un commerce de chaussures sans couture; il voulait établir une imprimerie à l'effet d'imprimer des mémoires apocryphes de personnages ayant joué un rôle sous la Révolution et sous l'Empire. Voici une lettre adressée par lui à l'un des directeurs de la police à Paris et qui ne laisse aucun doute sur l'ingéniosité et l'activité de son esprit d'invention :

« Londres, le 9 juin 1818.
9, Frith street Soho.

« Mon cher Monsieur Rosan,

« Le débit considérable qui se fait des deux éditions française et anglaise du Mémoire sur Lucien Bonaparte justifie

l'intérêt que porte le public à ces sortes d'ouvrages : aussi l'éditeur dans ce moment cherche à rassembler des matériaux pour lui faciliter les moyens de publier des Mémoires qu'il publiera sous le nom de Rovigo et à la faveur de l'annonce qui a été faite de l'existence d'un prétendu manuscrit de cet ex-ministre, et, à cet effet, l'éditeur anglais a envoyé à Paris un homme chargé de recueillir des anecdotes sur lesquelles l'ouvrage sera brodé.

« Cette circonstance et l'effet que devront produire ces anecdotes m'ont fait penser, ainsi qu'à un personnage marquant, combien il serait important au gouvernement actuel de France de prévenir une publication de ce genre à laquelle il ne donnerait pas tacitement son approbation, et voici ce que nous aurions imaginé. — Je me trouverais en mesure, d'une part, de faire adopter à l'éditeur la rédaction qu'on me mettrait à même de lui présenter, m'ayant fait demander si je coopérais à cette opération. Je lui ai fait répondre que je lui demandais dix jours pour me décider à entrer dans l'entreprise (afin de me procurer le temps de savoir ce que vous en penseriez). D'autre part, il pourrait convenir de donner ailleurs l'impression de ces Mémoires comme imprimés en Suisse, de les annoncer étant sous presse, afin de jeter de la défaveur sur ceux qui paraîtraient ici et qui pourraient ne pas être rédigés dans l'esprit du ministère. Il n'y aurait rien d'aussi facile que de trouver à Paris un homme capable d'une bonne rédaction sur certains matériaux qui lui seraient fournis, et moi, je me chargerais de faire dans cette circonstance le nécessaire pour la publication soit en Angleterre ou telle autre part qui paraîtrait la plus convenable : cette petite opération n'est pas à négliger, parce que partout, on voudra lire des Mémoires qu'on a annoncés comme existants et aussi mystérieusement. Il faudrait du secret, et vous savez que vous pouvez assurer Son Excellence de la continuation de mon dévouement au roi et à son ministère.

« Je me rendrai à Paris sitôt un mot de votre part et je vous dirai aussi verbalement ce qui serait trop long et difficile d'établir par la correspondance. J'ai eu l'honneur de vous

adresser, il y a huit jours, par l'ambassade, un paquet contenant les deux volumes sur Lucien ; il y avait une lettre jointe au paquet ; j'espère que vous l'aurez reçue.

« Donnez-moi directement un mot de réponse, à l'adresse de M. Borelly chez Mrs. Sheringham, n° 9, Frith street Soho-London. »

Sur ce que pensaient de Fauche-Borel ses compatriotes, voici les réflexions qu'au moment où paraissaient les premiers fragments de ses Mémoires, septembre 1818, une femme de lettres célèbre en ce temps, Thérèse Heyne, qui avait épousé en secondes noces l'écrivain allemand Huber, écrivait à l'éditeur Cotta :

« ... Quant à Fauche-Borel, quelques faits personnels vous feront juger de la véritable portée de ses Mémoires. Il était libraire à Neuchâtel, où Huber venait le voir chaque semaine. C'était un Neuchâtelois illettré, de bonne famille bourgeoise, « panier percé », tant qu'il tenait maison, et ensuite aristocrate si enragé, que Messieurs de la Chambre (c'est-à-dire les Neuchâtelois de la noblesse) s'en servaient dans leur Chambre (le cabinet de lecture) comme bouledogue, pour mordre ou pour inquiéter les démocrates. Les émigrés s'en servaient comme espion à cause de sa qualité de neutre ; mais eux-mêmes persiflaient son exaltation. A l'époque de la trahison de Pichegru, Fauche, qui était l'émissaire de Condé, écrivait à une personne de Neuchâtel tous les détails, dont le Directoire fit un crime à Pichegru, « comme avis secret à Messieurs de la Chambre ». Charrière, membre de cette noblesse, les communiquait à Huber. Nous pensâmes alors que Fauche était devenu fou et que ses avis étaient des mensonges. Ensuite éclata la catastrophe de Pichegru ; les avis de Fauche furent textuellement répétés en France, les aristocrates et les contre-révolutionnaires soutenaient que c'étaient des inventions malignes, et nous, nous étions étonnés qu'un tel homme eût part à ces événements. Que penser des Mémoires d'un homme que j'ai connu comme partisan si exalté et comme tête si bornée ? Car telle était la faiblesse de cette tête, qu'à l'époque

de la catastrophe, Fauche retourna à Neuchâtel dans un état de demi-démence, et que sa femme devait avoir soin de sa personne. »

Voici maintenant un faisceau de lettres et pièces diverses résumant les réclamations qu'en cette même année 1818 il adressait au gouvernement français, en se faisant appuyer par l'Angleterre et la Prusse auxquelles il avait rendu, cela n'est pas douteux, des services de police :

A Son Excellence le comte de Goltz, ambassadeur de Prusse à Paris.

Londres, le 17 avril 1818.
N° 9, Fritch street, Soho.

MONSIEUR LE COMTE,

J'ai eu l'honneur de voir Son Excellence M. le baron de Humbold; ce ministre, en prenant intérêt aussi à ma situation, m'a dit que je ferais bien de me faire appuyer d'ici auprès du noble duc de Wellington, afin d'aider les bonnes dispositions de la Prusse en ma faveur, et faciliter ainsi à Son Excellence M. le comte de Goltz les démarches qu'il est autorisé de faire. En conséquence, je viens de me procurer auprès de Sa Grâce une recommandation directe de la part d'une personne attachée au gouvernement et en qui elle a confiance, et qui, par sa place, ayant été à portée de connaître ma conduite pendant la révolution, et la nature de mes services pour la cause des Bourbons, a pu entrer dans des détails qui devront intéresser le noble duc, et l'engager à aider Votre Excellence à obtenir la récompense de mes services et la juste indemnité de mes sacrifices et de mes pertes. J'ai suffisamment établi mes droits. Son Excellence M. le comte Decazes a reconnu mon innocence, et s'est assuré que l'intrigue seule m'avait calomnié, afin de me frustrer de ce qui m'avait été si positivement et si solennellement promis. La religion du roi étant aujourd'hui éclairée par son ministre, j'ose espérer que le Gouver-

nement français aura égard à ma pénible situation, et qu'il accordera ce que Votre Excellence a bien voulu se charger de réclamer en ma faveur.

Je pense utile de faire connaître à Votre Excellence la démarche faite auprès de Sa Grâce le duc de Wellington, qui, étant prévenu de mes droits à la justice du Gouvernement français par ses amis d'ici, en qui il a la plus entière confiance, daignera aider les efforts de Votre Excellence dans l'objet de faire fixer le sort d'un père de famille qui s'est si constamment dévoué à la cause qui a si heureusement triomphé.

Daignez, Monsieur le comte, recevoir avec bonté l'hommage de ma vive reconnaissance qui sera suivie des bénédictions d'une nombreuse famille, à laquelle vous aurez rendu un chef, et un père dont elle a le plus pressant besoin.

Je suis, etc.

Signé : Louis Fauche-Borel.

Le prince de Hardenberg à M. Fauche-Borel.

Engers, 12 février 1818.

Monsieur,

J'ai vu avec plaisir, par le récit que vous m'avez fait de la situation actuelle de votre réclamation, que M. le comte Decazes voulait s'y intéresser, et surtout qu'il s'est convaincu de votre innocence ; je n'en ai jamais douté en mon particulier, et le dévouement que vous n'avez cessé de montrer pour la cause des Bourbons vous a valu mon estime. Pour vous en donner une nouvelle preuve, Monsieur, je vous transmets ci-joint une lettre à M. le comte de Goltz, dans laquelle j'invite ce ministre d'appuyer les bonnes dispositions que M. le comte Decazes a témoignées en votre faveur.

Je vous réitère les assurances de ma considération distinguée.

Prince de Hardenberg.

Le prince de Condé au même.

Palais-Bourbon, 4 mars 1818.

Vous m'avez fait un vrai plaisir, Monsieur, en m'annonçant que le roi et ses ministres avaient rendu justice à votre noble conduite. Je n'en doutais pas, et il était surabondant de m'envoyer les pièces que je vous remets.

Recevez mes félicitations, Monsieur, et une nouvelle assurance de l'estime que j'ai pour vous.

Signé : Louis-Joseph DE BOURBON.

Certificat du duc d'Havré au même.

Nous, etc., etc.,

Certifions avoir autorisé, en 1813 et 1814, M. Fauche-Borel à tenter les moyens qu'il était en son pouvoir d'employer, à l'effet de se procurer des passe-ports du sieur Desmarets, pour lui faciliter un court séjour à Paris, et le mettre par là à même d'y remplir l'objet qui l'occupait alors dans les intérêts du roi.

En foi de quoi, nous avons délivré le présent certificat, revêtu du sceau de nos armes.

Aux Tuileries, le 8 janvier 1818.

Signé : le duc D'HAVRÉ et DE CROY.

Le duc de Kent à M. F. Borel.

Au palais de Kensington, le 15 mai 1818.

Le duc de Kent a reçu la lettre de M. F. Borel sous la date du 15 du courant, et y apprend avec plaisir que M. Fauche

n'est pas désappointé davantage par la réponse du duc de Wellington. Le duc de Kent est on ne peut plus reconnaissant des compliments de congratulations de M. Fauche, sur le changement qui va avoir lieu dans sa situation, et qui semble promettre toute perspective raisonnable de bonheur futur. Le duc apprendra toujours avec plaisir tout ce qui peut être utile ou avantageux à M. Fauche-Borel. — Frith street, n° 9.

A M. Fauche-Borel.

Au palais de Kensington, le 8 mai 1818.

Le capitaine Harvey a été invité par le duc de Kent à transmettre à M. Fauche-Borel la réponse ci-jointe du duc de Wellington à la lettre que Son Altesse royale avait adressée à Sa Grâce en faveur de M. Fauche, et d'exprimer, en même temps, combien le duc regrette que le résultat n'ait pas été plus satisfaisant.

Le duc de Wellington à S. A. R. le duc de Kent.

Londres, 7 mai 1818.

MONSIEUR,

J'ai eu l'honneur de recevoir la lettre de Votre Altesse royale en faveur de M. Fauche-Borel, et je suis bien fâché qu'il ne soit plus en mon pouvoir de faire quelque chose pour lui. J'avais déjà reçu une lettre en sa faveur, de la part de sir Charles Flint, et j'avais fait la même réponse à ce gentleman. Les affaires que j'ai eu à arranger avec le gouvernement français avaient

rapport aux dettes de ce gouvernement contractées avec des individus qui ne sont pas Français. Je n'ai point eu à faire avec les réclamants individuels, mais les ministres des gouvernements, sous lesquels ces réclamants vivent. S'il eût fallu que j'écoutasse les réclamants individuels, non seulement je n'aurais jamais fini, mais j'aurais été exposé à des imputations dont j'espère être exempt.

Je demanderai pareillement la permission de ne pas me mêler des réclamations de M. Fauche-Borel contre le gouvernement français, pour des services rendus au Roi ou à la famille royale, pendant la malheureuse époque de la révolution. Par des raisons impérieuses, dont il n'est pas nécessaire d'importuner Votre Altesse royale, j'ai été longtemps dans la nécessité de refuser de solliciter des faveurs auprès du gouvernement français, en faveur de qui que ce soit.

J'ai l'honneur d'être, etc.

Signé : WELLINGTON.

Fauche-Borel s'était vanté, en se déclarant fort de l'appui de hauts personnages. La suspicion qui pesait sur lui, encore qu'elle n'eût pas empêché Condé et d'Havre de lui délivrer des attestations arrachées par ses instances, lui fermait toutes les portes. A la chute du premier ministère Richelieu, il n'avait encore rien obtenu et vivait de mendicité, ainsi qu'en fait foi cette supplique adressée au baron Pasquier, ministre des affaires étrangères :

MONSEIGNEUR,

M. le duc de Richelieu, votre prédécesseur, était personnellement instruit de l'objet de ma réclamation sur le gouvernement français.

Au congrès d'Aix-la-Chapelle, invité par la Prusse, et de la manière la plus pressante, à vouloir bien m'obtenir justice de S. M. le roi de France, M. le duc de Richelieu, par une lettre du 13 novembre 1818, s'était engagé vis-à-vis M. le prince

de Hardenberg à s'occuper de cet objet aussitôt après son retour à Paris.

Peu de temps après la fermeture du congrès, M. le duc de Richelieu ayant quitté le ministère, sans avoir pu tenir l'engagement qu'il avait pris avec le ministre de Prusse, c'est à vous, qui lui succédez, Monseigneur, qu'il appartient de remplir sa promesse, et comme l'objet de ma réclamation n'est pas familier à Votre Excellence, je prends la liberté d'en mettre sous ses yeux une courte analyse et quelques pièces à l'appui.

Issu d'une famille noble, et Français d'origine, mes ancêtres s'expatrièrent lors de la révocation de l'édit de Nantes, et se réfugièrent en Suisse.

En 1790, lorsque la révolution se manifesta, je possédais à Neuchâtel un riche établissement d'imprimerie et de librairie; à ces établissements je joignis celui de la Société typographique, et cette réunion avait formé de ma maison une maison de commerce connue de toute l'Europe.

Les principes révolutionnaires n'eurent pas plus tôt menacé la France, inondé une partie de la Suisse, qu'insensible à toutes les suggestions, je consacrai mes presses au maintien de la monarchie, et ma fortune au soutien des émigrés.

Touché d'une pareille conduite, et qui ne s'était pas démentie pendant l'espace de quatre années, S. A. Mgr le prince de Condé crut pouvoir, en 1793[1], jeter les yeux sur moi pour m'attacher au service du Roi, et sa confiance ne fut pas trompée.

J'ai sacrifié à Louis XVIII, à la cause de la monarchie mon état, ma fortune entière et les vingt-cinq années les plus précieuses de ma vie; j'ai subi la prison, l'exil, les cachots; le sang de mes proches a coulé pour le Roi; pour lui, ma famille et moi avons été errants et proscrits.

[1] Il se trompe sur la date, c'est en 1795 qu'il veut dire. On remarquera qu'il ne fait, dans cette lettre, aucune allusion à l'affaire Pichegru, pas plus d'ailleurs qu'à l'affaire Barras.

Pour tant de travaux, de souffrances et de mises de fonds, il me fut solennellement promis, de vive voix et par écrit, qu'à la Restauration, je recevrais :

1° La direction de l'Imprimerie royale;

2° Le cordon de Saint-Michel, comme preuve de satisfaction.

La Restauration survenue, au lieu d'être récompensé, je fus noirci par d'autres calomnies auprès de M. le comte de Blacas qui les accueillit et les insinua au Roi.

Perlet, qui avait enfanté et propagé ces horreurs, fut attaqué par moi, tout Paris retentit de ce procès; je terrassai l'infâme, mais je ne pus le démasquer sans parler de M. le comte de Blacas, et si mesurées que fussent mes paroles, il m'est revenu que l'affection de Sa Majesté pour son ministre en avait été blessée; j'en fus inconsolable, mais il s'était agi de perdre ou de sauver mon honneur.

Depuis lors, tout ce que le cœur du Roi avait eu de bontés pour moi, tant à l'étranger qu'à mon retour en France, parut m'être retiré. Depuis lors, je sollicite infructueusement ce qui m'est dû, à cause de tant de sacrifices. Moi et les miens sommes au bord d'un abîme, et le dénuement où me laisse le Roi m'y pousse encore par les dépenses infructueuses que je fais en vain, depuis quatre ans, pour obtenir une tardive justice.

Je ne suis ni un homme d'État ni un héros; mais telle est ma persévérance, tels sont les constants services que j'ai cherché à rendre et ai rendus aux Bourbons que désormais mon nom est attaché à leur race, et qu'il ne sera point parlé de la Restauration, qu'il ne soit parlé de Fauche-Borel; toutes les puissances de l'Europe l'attesteront; avec elles toutes j'ai été en contact pour la cause de Louis XVIII. Par quelle inconcevable fatalité faut-il donc qu'on dise un jour de ce prince que le plus dévoué de ses serviteurs en fut le plus oublié! Je n'avance rien de trop, Monseigneur; veuillez jeter les yeux sur la note qu'au nom du roi de Prusse, dont je suis le sujet, M. le prince de Hardenberg a passée à M. le duc de Richelieu, au congrès d'Aix-la-Chapelle, vous y lirez,

Monseigneur, ce que je n'eusse point osé dire, le voici : « Votre Excellence ne voudra pas que les ennemis du trône « citent plus longtemps l'exemple du sieur Fauche, comme « un prétexte à leurs calomnies. Il est de l'intérêt de tous les « souverains de protéger un homme auquel on ne peut repro- « cher qu'un excès de zèle pour la bonne cause. »

Ce n'est point assez pour moi d'être ruiné, d'être à la merci de dettes contractées pour les Bourbons; je suis encore un objet de dérision aux partis. Le voilà bien récompensé, disent-ils.

Monseigneur, la demande de la Prusse sera prise en considération par Votre Excellence, j'en suis assuré, parce qu'il n'est qu'un ennemi de la gloire du Roi qui puisse consentir, quand il peut l'empêcher, à voir la mémoire de ce prince entachée du mot d'ingratitude.

Si la note détaillée de M. le prince de Hardenberg, si les pièces que j'ai l'honneur de joindre à l'appui de ce précis, ne sont pas suffisantes pour éclairer Votre Excellence, je la supplie de vouloir bien consulter M. le comte Decazes; nul plus que lui, sans parler de mes anciens services, ne connaît mieux mon dévouement au Roi, et mon zèle à le lui prouver constamment.

Je conjure donc Votre Excellence de vouloir bien s'occuper de la note que la Prusse a passée à mon sujet au ministre de France, de m'accorder sa bienveillance près du Roi et, en m'obtenant justice de Sa Majesté, de faire cesser une situation déplorable.

A l'appui du présent, j'ai l'honneur de soumettre à Votre Excellence :

1° Un extrait de promesses écrites qui m'ont été faites de m'indemniser ;

2° Le montant des indemnités par moi réclamées;

3° Copie de la note passée au congrès d'Aix-la-Chapelle par M. le prince de Hardenberg à M. le duc de Richelieu, et dont copie m'a été remise de la main du prince de Hardenberg ;

4° Copie de la réponse de M. le duc de Richelieu à M. le

prince de Hardenberg, et dont l'original m'a été remis de la main du prince de Hardenberg.

Je suis, etc.

FAUCHE-BOREL.

Il n'obtint, en retour de ces démarches, qu'une maigre pension, contre la modicité de laquelle il ne cessa de protester jusqu'à sa mort.

F

(Page 122.)

Imbert-Colomès à Wickham.

3 novembre 1794.

J'ai à me plaindre fortement des imprudences qu'on commet à mon égard. J'ai reçu en deux jours quatre lettres, dont une par la poste et trois par agents de MM. Wickham et d'Avaray, dans lesquelles mon nom est tout au long, en encre blanche il est vrai, mais on connaît le secret; une seule de ces lettres arrêtée me perdrait. Je crains qu'on me nomme aussi en écrivant à d'autres correspondants ou agents. On connaît mon nom de guerre (Philibert), je supplie qu'on n'en emploie pas d'autres, et qu'on en prie M. d'Avaray. Faites, s'il vous plaît, attention à ma position : la plupart des agents peuvent se cacher, tandis que je suis en évidence. Ils sont jeunes, sans demeure fixe; s'ils sont soupçonnés, ils fuyent et vont ailleurs. Je n'ai pas ces moyens, je vous conjure d'y avoir égard, sans quoi je serai forcé de tout abandonner.

J'ai plus d'agents qu'il ne m'en faut pour la besogne ; je les connais, j'en suis sûr, je n'en veux pas de nouveaux sous aucun prétexte. M. Wickham me l'avait promis, et j'en ai vu arriver quantité. Je sais que plusieurs n'ont pas de mission ; mais ne me nommez à personne, et ils ne viendront pas me trouver. On m'a écrit que j'étais maître de paralyser ceux qui ne me conviendraient pas; mais si on ne les reçoit pas, ils se plaignent tout haut, cela m'est arrivé, et peuvent contrarier en n'agissant pas de concert. Enfin, ou ils compromettent ou nuisent à la chose; ainsi je n'en veux plus sans exception, et ne verrai pas ceux qui viendront.

Quant aux agents militaires, tout pouvoir leur sera concédé au premier mouvement; mais jusque-là ils doivent rester tranquilles, ou plutôt ne pas nous les envoyer avant cette époque. Ce ne sera qu'alors que le général pourra entrer avec sûreté. Il courrait des risques s'il venait plus tôt. Il est trop connu, mais on pourrait d'avance envoyer Saint-Gratien ou quelque autre général suisse sans conséquence. Je préférerais Saint-Gratien, que je connais. Au surplus, nous avons ici et aux environs d'excellents officiers anciens qui suffiront pour le premier coup de main nécessaire.

G

(Page 126.)

Nous réunissons ici un certain nombre de lettres relatives au passage du Rhin et à divers objets ayant trait à la conjuration de Pichegru.

Prince de Condé à Wickham.

Mulheim, 6 novembre 1795.

Je ne perds pas un moment, Monsieur, à vous confier, sous le plus grand secret, que j'ai reçu, cette nuit, l'ordre de m'entendre avec le général Mélas, pour passer le Rhin. Comme les préparatifs peuvent entraîner quatre ou cinq jours de délai, il est de la plus grande importance que rien ne transpire à cet égard ; il est instant cependant que, sans en dire positivement le motif, vous ne négligiez rien, pour faire éclater tout à l'heure le Lyonnais et la Franche-Comté, où le général de Wurmser veut me jeter tout de suite. Permettez-moi, à cette occasion, de vous faire un petit reproche, de ce que vous me laissez ignorer entièrement tout ce qui se passe dans ces provinces, ainsi que dans le Forez et le Velay, où l'on assure qu'il y a une forte insurrection ; je crois qu'il est essentiel que je sois tenu au courant, si ce n'est plus comme ordonnateur, ce qui est fort simple, au moins comme grandement intéressé. Vous sentez, Monsieur, que d'après l'événement que je vous annonce, et ce que je vous dirai tout à l'heure, il est de la plus absolue nécessité que vous vouliez bien m'assurer que je ne manquerai pas d'argent, tant pour augmenter mon armée des habitants et troupes qui pourront se réunir à moi,

que pour achat d'armes, dont je manque absolument, et pour les dépenses secrètes et imprévues ; il est aussi essentiel que je sache les fonds que vous me destinez, et le lieu où je pourrai les toucher, à mesure que j'en aurai besoin ; en tout, il serait bien à désirer que vous vinssiez faire un tour ici, quand vous aurez arrangé le mouvement des provinces, chose qui m'est absolument nécessaire pour la cause du Roi. Le temps qu'il faut pour préparer l'éclat, le fera éclore précisément, au moment où il faudra ; mais il n'y a pas un instant à perdre à l'ordonner. Vous voudrez bien parler en mon nom sur cet objet, si vous le jugez nécessaire. Je n'envoye point d'ordre direct, comptant sur vous, comme sur moi-même ; mais sentez, je vous prie, combien ma petite armée serait compromise, si la Franche-Comté ne se déclarait pas sous huit jours.

J'ai encore à vous confier une chose très heureuse, et qui vraisemblablement entre pour beaucoup dans la détermination du projet. M. de Wurmser n'a fait envoyer un courrier exprès par M. le comte de Barbançon pour me dire qu'il était résolu à tenter de faire déclarer Pichegru et son armée pour le Roi, en lui proposant de me donner la main pour entrer en haute Alsace, et m'introduire ensuite en Franche-Comté ; le général paraissait désirer mon intervention ; cette proposition, en me faisant grand plaisir, n'a pas laissé, je vous l'avoue, de m'embarrasser, d'après ce que vous savez, et ne voulant jamais avoir l'air de contribuer et de consentir à aucune apparence de démembrement, dont la proposition, peut-être sous-entendue, pouvait être faite à Pichegru. Voici comme j'ai tâché de m'en tirer : j'ai répondu que j'étais assez heureux pour avoir prévenu les désirs de M. de Wurmser, en envoyant à Pichegru, et qu'il avait toujours été dans mes intentions de ne rien faire que de concert avec le général autrichien (je n'ai point parlé de l'état où en sont les choses) ; que la démarche que se proposait M. de Wurmser était très conforme à mes désirs, qu'elle me faisait d'autant plus de plaisir, que, puisque le général de Sa Majesté Impériale voulait bien admettre un prince de sang de France à y concourir, cela me prouvait de plus en plus les vues généreuses et désintéressées de ce

souverain; qu'en conséquence, je n'hésitais point à m'y livrer, et qu'ayant des raisons pour croire que Pichegru écouterait peut-être moins favorablement (même malgré ses revers) les étrangers seuls que si je paraissais pour quelque chose dans leur démarche, j'envoyais un billet à cachet volant à remettre à Pichegru, par l'homme qu'on me mandait qui devait en être chargé (je vous en envoye la copie). J'oubliais de vous dire que M. de Wurmser me faisait dire qu'il comptait mander à Pichegru qu'il favorisait, de tout son pouvoir, sa jonction avec moi. Je me suis déterminé à l'envoi du billet, parce que j'ai craint que Fauche n'engageât Pichegru à repousser bien loin la proposition, ne doutant pas qu'elle ne contrariât ma négociation et qu'alors les Autrichiens, piqués de sa réponse, ne me permissent plus de profiter du succès que pourrait avoir ma démarche personnelle. Je vous observe que, comme il est bien évident que vous m'avez gardé le plus profond secret, j'ai craint de compromettre le gouvernement anglais et vous deux personnellement vis-à-vis de la cour de Vienne, en avouant que je m'étais conduit avec votre participation, et par vos conseils; je n'ai pas dit un mot des Anglais; je ne l'ai point nié, mais je ne l'ai point dit, ce qui vous laisse toute liberté de dire et de faire à cet égard tout ce que vous voudrez en m'en donnant avis; j'ai déjà mandé tout cela à M. Crawfurd; mandez-moi, je vous prie, promptement ce que vous allez faire, sur quoi je peux compter, et rendez justice, Monsieur, à tous les sentiments de considération, de véritable estime et de sincère amitié que j'espère que vous me connaissez pour vous.

P. S. — Vous avez été instruit du succès prodigieux des armées impériales par M. d'Egelmann. Vous savez que nous n'avons plus personne à Basle, ce qui m'est fort incommode. Ci-joint un paquet de M. Crawfurd qui arrive dans le moment par estafette; il ne savait rien encore de l'ordre qu'on nous a envoyé.

Prince de Condé à Wickham.

Mulheim, 9 novembre 1795.

... Quelle grande nouvelle, Monsieur, que celle que vous m'apprenez! Vingt-cinq à quarante mille Français sont prêts! Voilà le genre d'insurrection qu'il nous faut, et que je désire depuis cinq ans. L'énergie et l'activité de M. Philibert nous le procurent. Le Roi lui devra sa couronne, il ne l'oubliera pas, mais je le lui rappellerai sans cesse par devoir et par attachement. Laveaux me dit aussi qu'on est sûr de Kellermann et de son armée, que Marseille se déclarera, que le Dauphiné même s'évertue. Si cela est, la besogne paraît certaine avec les événements du Rhin, qui rejettent bien loin Jourdan et son armée, et qui jettent le découragement et le mécontentement dans celle de Pichegru, qui, je crois, en est fort aise, car il me fait dire par notre homme, qui est toujours auprès de lui, qu'il est toujours dans les mêmes sentiments et que je ne m'impatiente pas, parce qu'il guette le moment favorable; si Wurmser entame la négociation par les moyens que je lui ai donnés, cela le hâtera sûrement; je vous ai mandé, dans une lettre du 6, de tâcher de faire éclater dans huit jours; d'après ma conversation avec Mélas, je vous ai écrit dans celle du 7, qui doit vous parvenir par une occasion que j'ai trouvée (et dont, par précaution, je vous envoie le duplicata), qu'il fallait remettre celle du 15 au 20, mais je vois, par l'écrit de M. Philibert, qu'il faudrait n'éclater que dans quatre ou cinq semaines à dater du 3, ce qui me paraît beaucoup trop tard. Dans tous les cas, de trois choses l'une, ou nous tenterons le passage, et nous réussirons (et cela ne peut pas aller plus loin que du 15 au 25), ou nous le tenterons, et nous serons repoussés (ce qui ne se peut que s'il arrivait plus de monde devant nous), ou les intrigues des sous-ordres seront plus fortes que les ordres positifs de Wurmser, et nous ne tenterons rien; dans la première hypothèse, je serais compromis si Lyon et la

Franche-Comté ne se déclaraient que quinze jours après; dans la deuxième, il serait essentiel de réparer sur-le-champ notre échec par une insurrection majeure, pour éviter le découragement des royalistes de l'intérieur, même de l'extérieur; dans la troisième (à laquelle je ne vois encore aucune apparence), cette insurrection serait notre seule ressource, et il n'y aurait pas un instant à perdre à la tenter, tant par la raison que je viens de dire trois lignes plus haut, que pour me donner des armes, auprès du général autrichien, pour le décider à revenir à son premier projet. Je pense donc, Monsieur, qu'il faut tout préparer pour l'éclat du 20 au 25, et dès que le jour sera pris pour notre tentative, je vous envoie un courrier pour vous en instruire et pour vous prier d'allumer sur-le-champ l'incendie salutaire qui doit sauver la France. Mais je vous recommande avec la plus vive instance de vous occuper de la Franche-Comté, dont je n'entends pas parler plus que vous. C'est un intermédiaire qui m'est absolument nécessaire pour communiquer avec Lyon, soit par mes dépêches, soit par mes marches. Je sais que Philibert a de bonnes nouvelles de Besançon, c'est là surtout qu'il faut travailler en liant la chose avec le Jura ; il est aussi essentiel de s'assurer du Porentrui, qui est bien disposé; on dit qu'on peut y rassembler 8,000 hommes ; si cela est, il faudrait qu'ils se jetassent aussitôt sur les trois bataillons patriotes qui sont à l'entrée des Gorges (il n'y en a pas davantage), et qu'ils vinssent me donner la main à ma sortie d'Alsace, dont je crois que mes associés seront fort aises de m'éconduire, attendu l'importunité de ma présence pour les projets que je leur suppose toujours, car il faut vous attendre que leurs succès vont relever beaucoup leurs prétentions, la base de leur politique étant toujours l'agrandissement, et n'ayant point varié depuis Charles-Quint. Je n'en ai pas moins déjà mandé à Wurmser, qui, comme vous avez vu, me parlait des dispositions des habitants de la France, que le seul moyen de les assurer de les vivifier était de répandre, en entrant, une proclamation de l'Empereur par laquelle il déclarerait, clairement et sans détour, qu'il n'entend point faire de conquêtes, et qu'il ne veut que protéger le retour de

la religion, de la royauté et de l'ordre en France; à l'égard des plans à suivre, quand l'armée de Lyon sera assemblée, je ne crois pas qu'on puisse encore les déterminer. Commençons par organiser et constater authentiquement la résistance; après cela, nous déciderons les entreprises et je serai fort aise de connaître les vues de Précy, que j'estime beaucoup, avant d'arrêter les miennes.

Vous pouvez être sûr que je vais chercher les moyens de faire instruire Pichegru de l'éclat qui se prépare et de lui faire sentir combien il est de son intérêt, de sa sûreté, de sa gloire, de primer les autres généraux dans son retour à la fidélité qu'il doit à son roi, et en cela, comme en toute autre chose, je me fais un grand plaisir de suivre votre avis, qui n'a pour but que le bien de la chose.....

---

*Wickham à ***.*

Lausanne, 10 novembre 1795.

La lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire en date du 6 m'a mis la joie dans l'âme. Il est vrai qu'on ne nous donne que fort peu de temps pour combiner nos moyens, mais il faut profiter de celui que nous avons de manière à n'avoir rien à nous reprocher. Voici ce que j'ai déjà fait et ce que je me propose de faire.

Le Chevalier qui est admirable pour sonner la trompette est reparti ce matin pour Lyon, avec tous les fonds que Philibert et lui ont demandés; ils vont ranimer le commerce dans le Velay et le Forez et faire marcher leur monde sur Lyon; dès que la garnison en sera sortie pour les repousser, la ville se déclarera. J'ai fait chercher M. de Précy, qui, j'espère, sous dix jours sera rendu à Lyon et prêt à se mettre à la tête du rassemblement qui s'y formera. Tissot travaille dans ce moment la partie de Saint-Claude et Lons-le-Saulnier, qu'il conduira

aussi sur Lyon dès que le tout sera réuni, de manière à tenir tête contre les forces républicaines déjà dans le pays, et qu'on aura eu le temps de ramasser quelques vivres. Un gros corps restera dans le pays, pour couvrir Lyon, pendant que le reste marchera sous les ordres de M. de Précy, avec Tissot pour commander son avant-garde, à votre rencontre. Mais on ne peut pas se dissimuler que le temps nécessaire pour se mettre en marche avec sûreté ne peut être moins de trois semaines à dater d'aujourd'hui.

En attendant, voici ce que je me propose de faire du côté de la Franche-Comté. Les Antoni ont parfaitement bien travaillé la ville de Besançon; tous les vignerons et les ouvriers sont à leur disposition, et Antoni le cadet s'est fait mettre dans la garde nationale avec le rang de major. Tolney se tient prêt à marcher dans la ville au premier signal; tout le monde s'accorde sur ses talents militaires. Il est au reste du choix de Malseigne. Je vous proposerais donc de lui envoyer l'ordre de prendre le commandement provisoire de la ville; vous n'aurez qu'à l'envoyer à l'abbé de Chaffoy, qui le lui fera passer par un prêtre. L'ordre pourrait être en blanc de manière que le prêtre ne sût pas ce qu'il contient, mais il devrait être instruit du secret pour faire paraître l'encre et le communiquer à Tolney en lui remettant la lettre. Je lui ai fait dire de rentrer en ville et de s'y tenir caché.

Mais comme la citadelle est mal commandée et que sans elle la ville ne peut rien faire, les Antoni demandent qu'on commence par faire éclater une insurrection dans les montagnes, pour que les habitants puissent avoir un prétexte plausible pour demander à garder la citadelle, ce qui sera en quelque façon nécessité par la sortie des troupes de ligne contre les insurgés. A cet effet, j'ai déjà écrit à l'abbé de Chaffoy pour faire agir ses prêtres, mais il faut faire plus; depuis la malheureuse affaire de Pontier qui a entraîné le bannissement d'Antoni, nous n'avons plus de lieu de rassemblement; il faut donc tâcher d'y suppléer autant que possible par les moyens de l'abbé de Chaffoy. Dès que Tinseau sera arrivé auprès de moi, je le ferai partir pour tout arranger avec ce digne ecclésias-

tique. Il me semble que Pontier devrait rentrer de son côté et se tenir caché dans la maison de quelque bonne dévote ; je conviens qu'on ne le mettra pas facilement sous un boisseau, mais il y a bien d'autres moyens : laissez faire les femmes et surtout les dévotes. On doit également faire entrer ou faire tenir sur la frontière la plus rapprochée tels officiers et bas officiers que Malseigne nous proposera; si Fenouillot ne vous est plus nécessaire, je tiendrais infiniment à ce qu'il fût de la partie. Il faut absolument donner à Malseigne quelques bas officiers et soldats éprouvés ; il y en a dans le régiment Dauphin, à ce que me dit Antoni, qui sont du pays et bien connus à Malseigne. Tout ce que j'ose demander, c'est qu'ils soient du choix de Malseigne même ou de Pontier. Il me semble que Malseigne et Pontier (dont je n'ai aucune nouvelle) devraient se concerter avant le départ du dernier, et qu'on devrait tâcher de faire sonner le tocsin partout, et faire soulever une aussi grande étendue de pays que possible dans le même instant. L'arrivée de Malseigne chez l'abbé de Chaffoy devrait en être le signal. En même temps Antoni lui-même devrait partir pour Besançon pour avertir ses frères, etc., etc., de ce qui se prépare dans les montagnes et combiner toutes les mesures à prendre dans la ville. Il me semble que vous devriez faire partir Malseigne deux jours avant celui qui sera fixé pour le passage, lorsque le moment en sera définitivement arrêté, et en même temps lui donner l'ordre d'agir sur-le-champ. Je propose de lui attacher Tinseau et tels autres officiers que le général choisira lui-même. J'envoie à Besançon (où, ce que m'assurent les Antoni, on trouvera abondamment de tout) cinq cents louis pour gagner et payer la populace ; j'en envoie autant à l'abbé de Chaffoy et j'en donnerai deux ou trois mille à Malseigne ou plutôt à Tinseau comme son trésorier. Les demandes sont si considérables et les espèces si rares que je ne sais où trouver de l'argent. Pour des armes, il y en a certainement dans le pays de quoi suffire pour le premier moment, et Antoni m'assure que l'arsenal de Besançon en est abondamment pourvu, et qu'on serait maître de la garnison. J'écris à un très brave homme, nommé, non Mongenel, mais Mongenet, dans les mon-

tagnes qui terminent la plaine du côté de Belfort et Vesoul. Il travaille depuis longtemps les mineurs et les exploiteurs de bois. Cette partie est infiniment importante pour vos plans actuels. Je lui envoie aussi de l'argent. Les Montjoie (il me semble) pourraient aussi rendre des services de ces côtés-là.

De Lyon, on fera partir des courriers pour la côte d'Orléans, Nevers, pour toute la Franche-Comté, le Bourg, la Bresse, la Bourgogne et tout le Midi; on tâchera de faire éclater autant de différentes insurrections qu'il se pourra en même temps pour distraire l'attention des agents de la Convention et de leurs généraux des véritables points, et pour les obliger de séparer leur forces. Je crains que nous ne soyons bien en arrière avec toutes nos combinaisons; cependant comme vous ne pourrez pénétrer dans la Franche-Comté le jour de votre passage, il est à espérer que nous aurons toujours le temps nécessaire, à moins que l'ennemi (ce qui est fort à craindre) ne profite du premier moment pour mettre une nouvelle garnison dans Besançon et pour en désarmer les habitants. Voici mon calcul : nous sommes actuellement au 10; le courrier sera rendu chez vous le 13. Malseigne et tout son monde pourraient bien être rendus à leurs postes respectifs après s'être concertés avec vous, avant le 18 ou le 20 au plus tard, et le 19 ou le 21 on pourrait éclater. Je crois que tout sera préparé à Besançon pour ce jour-là; vous sentirez bien qu'on ne pourra pas agir plus tôt, et je souhaite beaucoup que le passage soit renvoyé jusqu'au 15 ou 16 pour le moins. S'il se fait plus tôt, il faut se fier à l'éclat qu'il produira et à la promptitude avec laquelle j'espère que vous serez mis à même de marcher en avant, auquel cas je pense que l'insurrection pourrait se faire d'elle-même.

Il faut que vous fassiez l'impossible pour faire venir tout votre monde. Que font Bussy, Hohenlohe, etc., etc.? Dites-moi, s'il vous plaît, au juste quelle sera votre force effective; une fois rendu dans la Franche-Comté, vous en aurez assez, je n'en doute pas, mais je suis inquiet sur les difficultés du premier moment.

Ma grande confiance est en Baptiste; quant au reste, je n'ai pas besoin de vous dire que nous n'avons pas négligé celui

dont Tissot nous avait parlé ; Philibert en a de grandes espérances.

Quant à l'argent, j'ai l'honneur de vous rappeler que tout ce qui regarde votre armée, etc., etc., est absolument du ressort de M. Crawfurd; tel a été l'arrangement définitivement pris à Londres, et ce n'est que la grande intimité et amitié qui règne entre nous qui m'a fait faire les avances pour la marche de Baptiste. Il est impossible que M. Crawfurd tarde un instant à écrire quand il saura la résolution prise. Je lui écris par ce courrier pour le conjurer de partir sur l'instant même, quelles que soient les raisons qui le retiennent auprès du maréchal de Clerfayt.

Il vous a répété plusieurs fois les ordres qu'il avait reçus de Londres. Il me semble qu'ils sont clairs et précis, et qu'ils doivent satisfaire pleinement tous vos souhaits et dissiper toutes vos inquiétudes. C'est un jeune homme plein de courage, de zèle, de talents et de bonne foi, et entièrement dévoué au service de Votre Altesse. Ayez pleine confiance en lui. Il ne vous trompera jamais. J'irai cependant lui donner rendez-vous, dès qu'il sera arrivé ou à Mulheim ou sur France, et vous pourrez compter que tout ira à votre gré.

Mais quoique je ne doive rien faire qui regarde les fonds de votre armée, pour éviter toute possibilité d'un retard fâcheux, je vous enverrai des lettres de change pour 5,000 livres sterling par le chevalier d'Artès, avec instante prière de ne les employer qu'au cas de besoin urgent. Vous devriez, il me semble, tâcher d'acheter quelques armes et en demander aux Autrichiens. Je n'ose pas venir vous joindre avant le passage ; un tel voyage pourrait donner lieu à des conjectures. Vous savez aussi que mes moutons de Lyon ne sont pas de l'espèce la plus traitable. Je n'ose pas encore les abandonner à eux-mêmes. Cette dernière expérience m'a coûté trop cher.

Je ne saurais trop vous remercier de la manière dont vous avez traité l'affaire de Baptiste ; rien ne peut être plus sage, plus mesuré, plus noble et plus délicat, j'en aurai toujours une vraie reconnaissance. Je n'ose profiter de la permission que vous voulez bien me donner de vous offrir mes conseils pour

ce qui doit se dire à l'avenir, mais je me conformerai toujours avec joie à ce qui sera jugé convenable entre vous et M. Crawfurd à cet égard.

Je n'ai pas besoin de vous dire qu'il sera essentiellement nécessaire de faire répandre une quantité prodigieuse de petits écrits, et surtout que le manifeste soit court, mais très court, énergique et en même temps plein de clémence et d'indulgence et même d'oubli du passé.

On ne peut pas se dissimuler que le tout ne soit très mal cousu, excepté du côté de Lyon, car pour les rêveries du Père Joseph je n'y fais que peu d'attention. Il est donc d'autant plus nécessaire que le premier coup se fasse avec rapidité et avec éclat.

Prêchez donc cette doctrine, je vous prie, à M. de Mélas, mais prêchez-la-lui nuit et jour. J'ai vu avec un plaisir extrême qu'on vous assure que vous serez puissamment secondé. Je compte sur une tentative plus forte encore du côté de la basse Alsace. Le plan ci-dessus proposé est nécessairement soumis en tout à l'approbation de Son Altesse Sérénissime Mgr le prince de Condé, auquel je vous prie de le présenter. Dans tout ce que j'écris dans l'intérieur je donne pour raison de la promptitude qu'on exige, qu'un mouvement décisif dans l'intérieur pourrait bien décider les Autrichiens à agir, surtout dans un moment qui leur est devenu si favorable par les succès brillants et inespérés qu'ils viennent d'avoir.

Je n'ai pas besoin de vous dire que je n'ai rien confié à La Tour sur le passage, encore moins de ce qui regarde Baptiste.

J'ai fait presser autant que possible les Piémontais et le général de Vins. J'envoie à ce dernier les journaux de Francfort, qui sont bien faits pour le stimuler. La saison est défavorable, mais j'espère qu'on vous donnera du moins l'apparence d'une diversion.

Je regrette l'absence de Mgr le duc de Bourbon tous les jours davantage.

J'avoue franchement mes torts en négligeant de vous écrire. Comptez sur mon exactitude à l'avenir.

Prince de Condé à Wickham.

Mulheim, 28 novembre 1795.

Dans le désespoir que me cause, Monsieur, l'ordre ci-joint que je reçois dans le moment, il ne me reste en vérité que la force de vous dire que tout est changé, et perdu pour cette année-ci. Quelle politique, grand Dieu! N'en suivez pas moins vos glorieux travaux : quoique le Ciel me refuse l'extrême bonheur d'y participer, mes vœux les plus ardents n'en seront pas moins pour les succès de tous ces braves Français, qui vont tout risquer pour leur roi. Sauvez la France, Monsieur, et immortalisez l'Angleterre. C'est une gloire qui vous est réservée; pour nous, nous allons végéter et languir dans l'attente des événements, puisse le Ciel nous ramener bientôt au pied d'un trône que nous étions appelés à défendre, et qu'il ne nous est plus permis d'aborder un jour qu'en sujets constamment fidèles. Cette funeste marche me donnant beaucoup d'affaires, trouvez bon que je ne vous en dise pas davantage, et que je me borne à vous renouveler les assurances de ma profonde estime et de ma tendre et confiante amitié pour vous.

P.-S. — Comme les préparatifs continuent toujours, je crois que Mélas va passer, d'abord que je serai parti.

Je joins ici ma réponse au général Wurmser.

En cas que Lyon se déclare en force, mon petit-fils, plus heureux que moi, sera aux ordres des royalistes, si on le croit utile à la chose.

D'Artès à lord Grenville.

Londres, 14 janvier 1796.

Lorsqu'après huit mois de travail, j'ai été envoyé par M. Wickham pour rendre compte à lord Grenville de tous

les détails qui avaient eu des rapports avec les mouvements intérieurs, qu'il avait dirigés avec autant de sagesse que d'habileté, il était éloigné de croire qu'au moment de leur donner un développement important, tout serait arrêté, tout serait changé, soit par l'indiscrétion d'un agent désavoué, ou plus encore par le déplacement inattendu de l'armée de Condé qui dans le plan que nous avions combiné devait être la base essentielle de l'opération et le point royal où tout devait se rallier.

Si j'étais parti au commencement de novembre comme M. Wickham le désirait, je n'aurais porté au gouvernement que des espérances; mais sentant la nécessité de lui donner des certitudes, sur l'exécution du projet dont lord Grenville avait connaissance, j'engageai le ministre plénipotentiaire à retarder mon départ et à profiter de ce délai pour faire arriver promptement M. de Précy, dont il fallait connaître les projets; engager en même temps M. Imbert Colomès, agent principal de Lyon et de ses environs, à donner son plan et à faire connaître ses moyens; enfin exiger de lui qu'il envoyât le plus tôt possible une explication claire et précise de ce qu'il devait et pouvait faire.

Peu de jours suffirent pour obtenir de lui et d'autres chefs ce que j'avais sollicité, et comme on avait fait quelque ouverture à M. Imbert, du mouvement que devait faire l'armée de M. le prince de Condé sur le Haut-Rhin, il répondit tout de suite une lettre remplie d'assurances et dans le sens de celle écrite au Roi.

Dans ces deux lettres (comme l'a vu lord Grenville) M. Imbert, homme extrêmement sage, ayant également mérité la confiance du Roi, celle de M. Wickham et de tous les temps celle de son pays, écrivit qu'il répondait sur sa tête que lorsqu'on le voudrait, il ferait déclarer au moins six départements et réunirait à M. le prince de Condé 40,000 hommes; pour cela il demandait d'être autorisé par le Roi, pour tout ce qui serait relatif au civil, et que M. de Précy le fût également en chef pour le militaire. Tout cela était fait, M. de Précy était déjà arrivé muni de tous les pouvoirs, et était depuis trois jours à Lausanne ignoré de tout le monde.

L'indiscrétion de M. de Bésignan rentrant en France contre l'aveu du Roi et de M. Wickham, avait par son imprudence ou sa méchanceté laissé arrêter ses papiers. Cela avait d'abord donné de l'inquiétude aux chefs du parti lyonnais; quelques-uns étaient sortis de la ville, M. Imbert lui-même s'était éloigné. Mais la chose, plus grave en apparence qu'elle ne l'était réellement, n'aurait retardé que de quelques jours l'explosion déjà préparée, si l'armée de Condé n'avait pas eu une autre destination.

L'opération importante de Lyon était liée avec celle de Lons-le-Saulnier. Le chef de cette partie subordonné à M. Imbert donnait aussi l'assurance d'amener à M. le prince de Condé 8 à 10,000 hommes et huit pièces de canon.

Ces deux points correspondaient parfaitement avec le mouvement qui devait se faire à la même époque du côté de Pontarlier, à la tête duquel devaient se trouver le général Malseigne et M. de Tinseau; l'abbé de Chaffoy, chef du clergé dans les montagnes du Jura, se chargeait, à l'aide des curés, de faire mouvoir les campagnes.

Cette ligne d'insurrection royale, prolongée vers le Porentrui, était combinée de manière à faciliter le mouvement de M. le prince de Condé; ce qui l'aurait rendu plus aisé était un soulèvement préparé aux environs de Belfort pour le moment de l'entrée du prince. Tout cela aurait non seulement grossi son armée, mais rendu beaucoup plus facile sa marche en Franche-Comté.

Lord Grenville aura vu de plus par les dépêches de M. Wickham, qu'indépendamment de cette chaîne de correspondance intérieure depuis le Velay, Lyon, jusque sur le Haut-Rhin, on avait encore l'espoir, peut-être même la certitude, d'après les dernières lettres reçues, de mettre dans son parti le général Kellermann qui commande en Savoie.

Tout cela sans doute s'était préparé d'après la certitude que l'on croyait avoir du passage de l'armée de Condé près de Huningue. Le général Mélas était venu en causer avec le prince, les ordres étaient donnés, le général Klinglin avait reconnu les bords du Rhin. Enfin déjà l'ouverture pour la marche de trois colonnes était faite.

C'est lorsque l'on attendait le signal pour agir depuis Lyon jusqu'à Huningue qu'est arrivé à l'armée de Condé l'ordre de partir de Mulheim pour se rendre à Wisloch, avec l'assurance de passer sur la rive gauche du Rhin.

Cet ordre inattendu a dû affecter vivement tout le parti royaliste de l'intérieur, et tout délai que l'on proposera, fût-il même raisonnable, ne détruira pas la méfiance qu'a nécessairement fait naître ce départ précipité. Il a prodigieusement affligé l'armée, mais tout a cédé quand elle a su qu'elle se rapprochait de l'ennemi...

Wickham au prince de Condé.

Berne, 30 mai 1796.

MONSEIGNEUR,

J'ai reçu la lettre que Votre Altesse a bien voulu m'écrire en date du 19 de ce mois, au sujet du voyage prochain de Baptiste dans ces contrées. J'ai le plaisir de vous assurer que j'avais déjà prévenu les désirs du roi et les vôtres à son égard, et que j'avais choisi, pour m'aboucher avec lui, un homme qui doit être également agréable à Baptiste et à tous les bons serviteurs du roi qui sont actuellement à ma portée; je veux dire Derly (Précy), Philibert et Tissot. Cet homme est actuellement sur les frontières, où il n'attend pour partir que l'arrivée de Baptiste, dont il sera averti sur-le-champ; il est muni d'une lettre de ma part adressée directement à Baptiste, laquelle, je n'en doute pas, attirera toute la confiance nécessaire. Il sera en outre présenté à Baptiste par un homme avec qui ce dernier est intimement lié; il aura non seulement toutes les facilités nécessaires pour passer et repasser, mais aussi les prétextes les plus simples et les plus naturels pour colorer son voyage; il aura de plus la facilité de ménager une entrevue entre Baptiste et Derly, ce que ses instructions portent par-dessus tout comme un objet très essentiel.

Le Turc (Courant) est, je crois, un peu fâché de ce que je ne l'ai pas choisi pour cette mission : en effet, il aurait été très propre à la bien remplir; mais il est non seulement trop connu pour qu'on osât lui confier pareille chose; il est en outre dénoncé, et il y a des mandats d'arrêt lancés contre lui dans toutes les provinces voisines : son apparition même dans son propre pays ferait sensation, et Votre Altesse Sérénissime sait très bien que la figure de cet homme est si remarquable qu'on crierait partout, sinon au Turc, du moins au renégat.

Le véritable renégat dont vous me parlez conviendrait fort; mais j'ai tout lieu de croire qu'il est déjà rentré en France ; du reste, je suis bien aise de voir que Votre Altesse ne craint plus tant les renégats.

J'ai accordé encore de l'argent à Louis. N'admirez-vous pas, Monseigneur, la persévérance de l'un et la facilité de l'autre? Je n'ose plus dire que c'est pour la dernière fois, de peur que Votre Altesse n'en conclue, comme à son ordinaire, que cela veut dire : « J'en donnerai davantage. » . . . . . .

. . . . . .

H

(Page 216.)

Instructions données par le général en chef Pichegru au général de division Desaix, en lui remettant le commandement de l'armée.

Au quartier général à Haguenau, le 15 ventôse an IV (5 mars 1796).

Le général Desaix emploiera le temps que peut durer l'armistice à voir les troupes les plus à portée, pour s'assurer que le travail d'organisation a été fait suivant les dispositions de l'arrêté du Directoire exécutif; il rectifiera ce qui pourrait avoir été fait de contraire, entendra les réclamations qui lui seront présentées et y fera droit, s'il y a lieu. Il recommandera aux généraux en chef des corps de ne négliger aucun moyen de perfectionner l'instruction et la tenue des troupes, d'établir et entretenir la discipline et la subordination.

Il fera partir successivement les officiers surnuméraires, et prendra tous les moyens qui dépendront de lui pour placer tous ceux qui, n'ayant ni fortune ni domicile, ne sauraient où se retirer; c'est par eux de préférence qu'il fera suppléer les officiers prisonniers de guerre; il fera entrer dans les administrations ceux qui auraient plus d'aptitude à cet état.

Il recommandera à l'officier général commandant l'avant-garde et le cordon de faire observer avec une scrupuleuse exactitude les conditions de l'armistice, de punir sévèrement toute infraction qui pourrait provoquer de justes plaintes de la part de l'ennemi, comme aussi d'empêcher que celui-ci y porte la moindre atteinte, sans en demander et exiger prompte réparation.

Il exigera qu'il lui soit remis copies de toutes lettres et correspondances que ces relations pourraient nécessiter de part et d'autre; il prendra surtout des mesures pour que l'officier qui sera porteur de l'avis de la rupture de l'armistice lui soit envoyé directement et promptement, afin d'avoir d'autant plus de temps pour faire les dispositions que cet avis doit nécessiter. Il en donnera aussitôt communication par des courriers extraordinaires au Directoire exécutif, au ministre de la guerre et au général en chef de l'armée de Sambre-et-Meuse, avec qui il devra se concerter pour les opérations ultérieures.

Quoique les conditions de l'armistice assurent encore dix jours de paix après l'avis de sa cessation, il n'en fera pas moins épier les mouvements de l'ennemi, pour être toujours à temps de faire ceux d'opposition qu'ils pourraient nécessiter; à cet effet, il activera le service d'espionnage, tant sur la ligne du Rhin, au moyen des fonds métalliques qui restent entre les mains du chef de l'état-major et du payeur de l'armée, dans la caisse duquel il y a encore cinq mille livres à ma disposition, et un million en assignats, dont il pourra également disposer pour les dépenses urgentes et imprévues. Lorsqu'il ne pourra se procurer directement quelques renseignements sur les mouvements et la force de l'ennemi, il s'adressera au citoyen Bacher à Basle, qui est chargé de la direction du service secret sur la rive droite du Rhin.

Il tiendra toujours les troupes assés rapprochées de la ligne, pour pouvoir y être portées dans trois ou quatre jours de marche au plus, et comme la réunion ou le doublement qui vient d'avoir lieu dans les demi-brigades et divisions nécessite aussi une nouvelle organisation des brigades et divisions, il disposera un petit travail à cet effet, afin qu'en se remettant en ligne, s'il est besoin, il puisse indiquer de suite à chaque corps de quelle nouvelle brigade et division il fera partie, et déterminer en conséquence son emplacement. Le nombre des brigades et divisions se trouvant nécessairement diminué par le doublement des cadres, il conservera le commandement de celles en ligne aux officiers généraux qu'il en jugera le plus susceptibles par leurs talents militaires; il conservera les autres

au quartier général comme surnuméraires ou les emploiera dans les places jusqu'au prochain travail annoncé par le ministre de la guerre.

Il tiendra la main à ce que le résultat du travail d'organisatisn des demi-brigades, qui a été retardé jusqu'ici par la lenteur ou la négligence de quelques généraux, soit envoyé au ministre le plutôt possible.

Signé : PICHEGRU.

Supplément aux notes laissées au général Desaix en lui remettant le commandement de l'armée.

Les ponts, chemins et communications aux environs de l'armée se trouvant la plupart en très mauvais état, le général profitera des premiers moments que pourront laisser la saison et le mauvais temps, pour faire travailler à leur réparation; il se concertera à cet effet avec les autorités civiles de chaque arrondissement, et concourra de tous ses moyens pour faire accélérer un travail aussi important.

Aussitôt que son tableau de nouvelle organisation des divisions sera préparé, il en enverra copie au général d'artillerie et au commissaire ordonnateur en chef, pour les mettre à même d'organiser d'après les mêmes bases les divisions de leur service respectif, en les invitant de vouloir bien lui donner connaissance de leurs dispositions dès qu'ils les auront faites; s'il y trouvait quelque chose d'inconvenable aux siennes, il les engagerait à faire les changements qu'il jugerait nécessaires.

Signé : PICHEGRU.

I

(Page 224.)

Fauche-Borel au colonel Crawfurd.

21 mars 1795.

Je me suis présenté à votre hôtel aux différentes heures que successivement vous m'avez indiquées pour prendre les dépêches dont vous avez daigné me promettre que vous me chargeriez pour Francfort; quoique vos domestiques et monsieur votre secrétaire m'aient assuré qu'il n'y avait aucune lettre à me remettre pour cette ville, cependant la crainte d'une erreur de leur part et de manquer à vos ordres m'a fait retarder mon voyage jusqu'à demain matin, et je viens, Monsieur, vous prier, dans le cas où je pourrais être porteur de vos dépêches, de me faire donner vos ordres à l'auberge des Trois Rois, où je suis logé et où je m'empresserai de les exécuter. La manière dont vos domestiques et monsieur votre secrétaire viennent de me recevoir m'a fait voir qu'ils me regardaient comme un homme qui importune et qui fatigue. Je ne me plains point de leur opinion, ils ignorent sans doute l'objet dont je suis occupé, et qui m'a forcé à me rendre aussi souvent à l'hôtel, ce que je n'ai fait d'ailleurs que d'après vos ordres. Je suis bien sûr que M. le colonel, avant de confondre avec l'importunité l'excès d'un zèle aussi ardent que pur, voudra bien se rappeler qu'étranger aux affaires de la France, j'ai en Suisse un état honnête, une fortune médiocre, mais qui me met au-dessus du besoin, et que si j'ai été enlevé à des occupations qui souffrent beaucoup de mon absence, que si j'ai consenti à quitter mon épouse que je chéris et quatre

enfants qui ont besoin de mon travail et de mes soins, ce n'a été que pour acquiescer aux désirs du prince à qui je dois tous mes respects, que par l'amour du bien général et du rétablissement de l'ordre, et que toute autre considération n'aurait pu me faire exposer, pendant six mois, à une mort à laquelle, vous le savez, Monsieur, je n'ai échappé que par une providence bien particulière.

J'espère, Monsieur, que vous voudrez bien vous rappeler la promesse qui a été faite au prince de lui remettre les cinq cents louis qu'il a d'abord avancés pour l'objet que vous savez. M. Wickham m'avait dit que je prendrais cette somme sur ses effets que j'aurais pu être chargé de réaliser. Les choses se trouvant arrangées différemment, vous voudrez bien m'en décharger auprès du prince.

Aux pièces qu'on vient de lire, nous ajoutons, à titre de documents de comparaison, la première lettre de Montgaillard à Pichegru et les récits manuscrits de Fauche-Borel souvent si différents de ses Mémoires imprimés.

Comte de Montgaillard à Pichegru.

Basle, 16 août 1795.

Général,

Vos talents, vos lumières, vos exploits ont placé votre nom parmi ceux des plus grands capitaines; vous avez acquis toute la gloire que peuvent donner les armes, mais il en est une plus précieuse et plus durable, et il vous appartient de l'obtenir.

Le nom des hommes qui renversent les États se transmet avec effroi aux générations; le nom des hommes qui sauvent les empires arrive aux générations les plus reculées, accompagné des bénédictions éternelles des hommes.

Général, après avoir fait trembler l'Europe, vous pouvez lui donner la paix. Après avoir arraché la France à la rapacité des puissances, vous pouvez la sauver des malheurs qui vont fondre sur elle de toutes parts; après vous être rendu aussi illustre que le maréchal de Saxe, vous pouvez vous montrer aussi grand que le maréchal de Turenne.

Ces généraux forcèrent comme vous la fortune à se ranger sous leurs drapeaux, mais elle semble vous avoir réservé le plus haut degré de gloire auquel il soit permis à un homme d'aspirer.

Par un concours de circonstances telles que les annales du monde n'en offrent point d'exemple, l'action la plus noble et la plus magnanime que l'on puisse jamais entreprendre doit rendre le bonheur a une nation, le repos au monde, et cette action est en votre pouvoir.

Général, ce n'est point au vainqueur de la coalition, c'est

au pacificateur du globe que j'écris dans ce moment, c'est au grand homme que s'adresse avec confiance un prince magnanime, plus grand encore que son nom, le vainqueur, enfin, de six années de revers; il s'adresse à vous pour que vous partagiez avec lui la gloire de sauver la France, pour que vous l'aidiez à empêcher le sang français de couler plus longtemps, pour que vous préveniez ce déluge de maux prêts à fondre sur la patrie.

Des factions la divisent, des guerres civiles la déchirent, la paix ne se présente plus sur une frontière que pour être aussitôt bannie de l'autre; et tel est aujourd'hui le sort de l'empire français, que ses propres enfants sont forcés d'ensanglanter son sein pour retrouver une patrie et se dévouer à la mort pour arracher leurs concitoyens à la tyrannie.

Des dissensions intérieures menacent de toutes parts cet empire épuisé par ses victoires, écrasé sous le poids de leurs lauriers; les puissances étrangères ont renoncé, peut-être, à le conquérir, mais elles espèrent le voir détruire par ses propres mains; des guerres interminables, un demi-siècle de malheurs vont fondre sur ce peuple déjà si malheureux, et la révolution française est à peine commencée, s'il ne se hâte pas de se reposer dans le sein de ce gouvernement qui fit si longtemps sa gloire et sa prospérité.

Général, vous seul pouvez aider à mettre un terme à tant de malheurs; vous pouvez rendre à la France sa liberté, son bonheur, son roi. La France vous implore, elle est à vos genoux, elle vous crie : Arrachez-moi à la politique des puissances de l'Europe, préservez-moi de l'aveuglement et du courage de mes propres enfants, ralliez tous les partis, faites cesser toutes les divisions, réconciliez toutes les haines, proclamez votre souverain.

Général, votre âme est trop grande, une entreprise qui doit étonner et consoler le monde est trop digne d'elle pour que je me permette de vous parler de votre intérêt, lorsque, vous-même, vous ne vous parlez que de votre propre gloire. Je ne vous dirai donc point que deux hommes (La Fayette et Dumouriez) que vous laissâtes si loin derrière vous sont au

moment d'usurper vos lauriers, et que la faction qui triomphe aujourd'hui en France ne cherche qu'à les en couvrir; il en serait bientôt ainsi, sans doute; mais, à l'abri de l'ingratitude républicaine, en la méprisant, enveloppé de votre propre renommée, vous n'en seriez pas moins sûr d'être jugé par la postérité comme vous avez mérité déjà de l'être par l'histoire.

Votre âme généreuse, plus digne encore de sauver sa patrie que de conquérir des royaumes, vous appelle à de plus hautes destinées. Votre propre gloire ne veut pas que vous ensevelissiez dans la retraite et dans l'inaction auxquelles vous seriez bientôt dévoué des jours qui doivent briller d'un éclat si grand et si pur.

L'armée que vous commandez, général, vous l'avez lassée à force de victoires; elle vous demande chaque jour la fin de ses maux, vous possédez sa confiance, et jamais général ne mérita mieux celle de ses troupes. L'armée que vous commandez a conservé cet honneur qui distingue le nom français, et vous le lui eussiez inspiré, si elle avait pu y renoncer; l'armée que vous commandez est composée de ces mêmes Français qui triomphaient sous Turenne et Luxembourg, sous le grand Condé et sous Henri IV. Cette armée ainsi que toute la France désire un roi, et c'est à vous, général, à le lui présenter.

Ce ne sont point des trahisons, ce ne sont point des désertions dont je vous entretiens; il est au-dessous des princes dont je suis l'organe de vous les proposer, il est au-dessous de vous de les entendre. C'est un plan vaste, magnanime, digne d'un sujet fidèle et d'un grand homme dont on veut vous confier l'exécution.

En donnant ainsi un roi à votre armée, la guerre étrangère et la guerre civile cessent au même instant; vous donnez à la France ce bonheur qu'on lui promet depuis six années et qui, chaque jour, s'éloigne davantage. Toutes les divisions cessent, l'abondance renaît, le commerce se rétablit, vingt millions d'hommes bénissent votre nom, l'Europe le consacre avec respect, et les rois de l'Europe en recevant la paix de votre bouche vous doivent la tranquillité de leurs États et l'affermissement de leurs couronnes.

Général, vous pouvez exécuter de si grandes choses, si vous le voulez, et vous le voulez; votre gloire, votre cœur en sont un garant infaillible.

Qu'il m'est doux, général, qu'il m'est glorieux de pouvoir être dans ce moment auprès de vous l'organe d'un souverain dont le cœur paternel confie aujourd'hui entre vos mains les destinées de la France, le sort du monde entier! De quel attendrissement je me sens pénétré lorsqu'il m'est permis de vous dire, général, qu'un prince, dont la calomnie a respecté constamment les vertus, l'héroïsme, veut se rallier à vous, et confondre sous le même drapeau tous les enfants d'une même famille! Quelle haute confiance n'inspirent pas les principes d'humanité, de générosité, de grandeur d'âme que vous avez développés dans les jours de la plus barbare tyrannie! Avec quels transports je vous apprends que tous les pleins pouvoirs nécessaires pour exécuter une entreprise si magnanime seront communiqués aux personnes que vous investirez de votre confiance!

L'entreprise peut présenter quelques difficultés; c'est à vous, général, qu'elle est confiée, et les difficultés s'évanouissent.

Je joins ici, général, sur une feuille séparée, les mesures nécessaires à prendre pour parvenir à un résultat digne de vous, et les intentions du souverain à cet égard.

Je suis avec l'estime et l'admiration que m'inspirent vos talents, vos vertus, général, votre très humble et très obéissant serviteur.

Signé : Le comte DE MONTGAILLARD.

P.-S. — J'ose vous affirmer, général, que les émigrés faisant partie de l'armée du prince étonneront l'armée que vous commanderez en s'y ralliant, par la cordialité et l'union avec lesquelles ils se confondront avec vos officiers. Ce sont des larmes de tendresse que vous verrez répandre par tous les émigrés.

Signé : Comte DE MONTGAILLARD.

RÉCITS MANUSCRITS DE FAUCHE-BOREL A COMPARER AVEC SES MÉMOIRES IMPRIMÉS

Détails de mon dernier voyage en Alsace depuis le 25 *septembre jusqu'au* 13 *janvier que j'ai passé le Rhin pour me rendre chez le Bourgeois.*

Sept voyages que j'avais faits dans le courant de juillet, août et septembre dans l'Alsace, soit seul, soit avec C...t, pour voir Baptiste, lui porter des lettres du Bourgeois, en rapporter les réponses, avaient excité à Basle la surveillance de Bacher qui nous avait regardés comme des émissaires d'émigrés chargés de leur faire passer de l'argent; nos signalements furent donnés aux frontières, ainsi que celui du sieur Fenouillot avec lequel nous correspondions à Basle, et le sieur Courant, ayant voulu retourner au Magazin n° 1, vers la mi-septembre, il fut arrêté à Bourg libre. Quoiqu'on n'eût rien trouvé de suspect ni dans sa voiture, ni dans son portefeuille, Bacher voulut le faire accompagner dans sa route, sous garde, ce qui le força à revenir, et ce qui m'obligea à user de différentes précautions pour pénétrer dans l'Alsace et y porter les fonds qui devenaient indispensables.

Je partis le 25 septembre de N..., après avoir pris les derniers ordres de Bluet; je passai avec toute la circonspection possible par Besançon; en passant par le Villaire et Besançon, j'acquittai sur la frontière les droits d'un trentaine de montres d'or et d'argent que j'avais achetées et dont j'ai tiré un très grand parti, soit pour couvrir mes vues, soit pour attacher les personnes dont on a besoin, ayant toujours eu soin de les donner aux officiers de la part du Bourgeois, et comme un gage de son affection pour leur dévouement à la cause générale.

Forcé de faire viser mon passeport à Besançon, je m'annonçai comme allant à Paris, mais, ayant pris ensuite des chevaux de poste, je revins sur Belfort et j'arrivai à Strasbourg, ayant évité par cette marche tous les bureaux où les ordres de Bacher avaient pu être donnés.

Baptiste n'était point alors au n° 1, je fus le chercher à Manheim, où j'arrivai le 10 octobre. Au moment de mon arrivée, j'écrivis à Baptiste et lui demandai un rendez-vous, et il m'écrivit ces mots : *Demain à six heures du matin.* Je me rendis chez lui à l'heure indiquée et lui fis part de l'empressement du Bourgeois à voir réaliser ses promesses, en lui annonçant que je portais des fonds pour les premiers préparatifs ; il me protesta de nouveau de son attachement aux intérêts du Bourgeois, de son dévouement au rétablissement de la monarchie et de l'ordre ; mais il me dit que l'instant n'était point encore arrivé, qu'il s'en occupait constamment, mais que ce n'était point une affaire à essayer et qu'on pouvait se reposer sur ses efforts et son zèle pour en accélérer l'époque. Pendant trois semaines que j'ai resté à Manheim, j'ai vu cinq fois Baptiste et lui ai écrit sept à huit fois, je lui communiquais toutes les lettres que je recevais de la part du Bourgeois, et je faisais part des réponses verbales qu'il me donnait ou me faisait donner par Cupidon, et je les faisais passer au Bourgeois en les adressant sous le couvert d'un négociant de Basle au sieur Fenouillot qui y demeurait secrètement pour cet objet. — Chaque fois que je voyais le Banquier, je lui remettais des fonds ; très souvent je lui en envoyais par Cupidon ; cet argent dépensé par lui avec la plus grande intelligence a servi à augmenter la confiance que sa grande famille a en lui, et à mettre dans sa dépendance les personnes qui lui sont nécessaires pour la grande opération qui se prépare. — Pendant mon séjour à Manheim, j'ai constamment mangé avec les officiers, et c'est par les liaisons que j'avais formées avec les chefs, soit par des distributions adroites de vin, argent, bottes, souliers à des soldats malheureux, malades ou qui manquaient de tout, distributions que j'avais l'air de faire uniquement par compassion, en me récriant sur les torts de la Convention de les laisser manquer de tout, que j'étais parvenu à propager de grands murmures dans les troupes et à faire éclater contre la Convention de grands mécontentements. Je répandis également dans la ville des brochures faites pour éclairer les soldats, et je fus témoin que ce moyen produisit de grands effets. —

Pour renouveler d'une manière très naturelle et moins suspecte, je fis connaissance du rédacteur de la *Gazette des Deux-Ponts*, le sieur Sal..., homme d'esprit et dont la façon de penser est très bonne. J'exigeai de lui qu'il rédigerait sa feuille qui paraît chaque jour dans le sens le plus convenable, qu'il y avilirait le plus possible la Convention, qu'il ferait ressortir les vexations et les injustices dont chaque jour elle se rendait coupable, qu'enfin il y ferait chérir les principes qui doivent rappeler le peuple français à l'amour de sa religion et de ses rois. Je lui ai promis à cet effet cent louis par an, pourquoi je lui ai fait mon engagement.

Lorsque l'on vit que Manh... allait être cerné, Baptiste s'occupa de la garnison qu'il voulait y laisser; il la composa des troupes dont l'esprit était le plus mauvais, de celles sur lesquelles il pouvait le moins compter; il confia ensuite la place au général Montaigu auquel il donna ses instructions. Le 29 octobre, Baptiste quitta Manheim sur les 5 heures du soir; il me fit dire par Cupidon d'en sortir pour me rendre au magasin n° 1 où je serais plus en sûreté. N'ayant pu obtenir des chevaux de poste qui m'avaient été promis pour le 30 au matin, parce que dans ce moment le maître de poste craignait de les voir périr par la quantité de balles et de boulets qui commençaient à tomber dans la ville, Cupidon me donna ses chevaux qui me conduisirent juqu'à Spire, et je crois avoir été le dernier qui ait pu sortir et passer le pont. — En quittant Manheim, Baptiste fut trouver Jourdan, avec lequel il eut une longue conférence; il en est l'ami particulier, et c'est ensuite des déterminations prises dans cette conversation que la déroute de l'armée de Sambre-et-Meuse a eu lieu, ainsi que la perte du grand parc d'artillerie sous Mayence. J'ai su ces détails par Cupidon, j'ai su même que Baptiste s'attendait à être poursuivi jusque sous les murs du magasin n° 1, et que si cela fût arrivé, tout était arrangé pour réunir à cette époque la famille de Baptiste à celle du Bourgeois. Arrivé au magasin n° 1, je fis la connaissance de Furet, homme très intelligent qui était déjà en relation depuis plusieurs années avec Diogène et Persée; il me facilita les moyens de communiquer par le Rhin

directement avec le Bourgeois, ce qui se fait avec sûreté aujourd'hui deux ou trois fois par semaine et sur différents points.

Arrivé dans le n° 1, où j'étais à poste fixe, j'envoyais à Baptiste d'après ses ordres toutes les lettres que je recevais de la part du Bourgeois, je fus deux fois à son quartier général à Stirxheim et Caudelle, pour lui remettre moi-même des lettres sur lesquelles le Bourgeois demandait de promptes réponses. Au dernier de ces voyages, Baptiste me fit sentir que ce serait être imprudent que de hazarder moi-même de nouveaux voyages près de lui, que ce serait le compromettre ainsi que la chose, et que je devais me borner à lui écrire, puisque mes lettres lui parvenaient sans aucune espèce de danger; il me donna alors quatre lignes de sa main, propres à tranquilliser le Bourgeois et le convaincre qu'il s'occupait sans relâche de l'affaire; je fis passer cet écrit au sieur F. à Basle qui le remit au Bourgeois.

Après cette époque, ayant reçu de nouveau du Bourgeois des lettres qu'il exigeait que je remis en mains propres, dans la crainte de compromettre Baptiste ainsi qu'il le redoutait lui-même, je les lui fit porter par Furet, qui de là porta la réponse au Bourgeois en passant le Rhin, et il fut ensuite envoyé par le Bourgeois à César pour lui faire connaître l'exacte situation des choses. — Dans tous les voyages que j'ai faits près de Baptiste, je lui ai toujours remis des fonds pour le service de la chose, et je savais qu'il en faisait l'usage le plus utile et le mieux entendu; je lui en ai fait également porter par Furet lorsqu'il y est allé, ainsi que par Cupidon lorsque je le chargeais de quelque commission près de lui; indépendamment de l'utile emploi de ces sommes, elles servaient à convaincre Baptiste que sa grande famille serait protégée et secourue, qu'il pouvait compter à cet égard qu'il y aurait de grands moyens, car il ne m'a témoigné de crainte qu'à cet égard, et s'il doutait qu'au moment de l'éclat, il ne fût pas secouru et que sa grande famille manquât, la prudence le forcerait à éloigner cet instant, malgré le mépris profond qu'il porte à la Convention, et la nécessité dont il regarde sa destruction pour le bien de sa patrie,

car il m'a répété dix fois ces mots que j'ai rendus de même : « *Dites bien au Bourgeois que je suis aussi bon Français que lui, je veux frapper un grand coup, mais je ne veux rien hazarder, ce n'est pas une chose à essayer; quand je frapperai, je veux que la France soit sauvée; je ne veux pas faire le second tome de Dumourier.* »

Au magasin n° 1, j'ai fait connaissance de l'officier Philippe, commandant de bataillon, intelligent et brave ; il réunit à la prudence un dévouement entier à la cause du Roi; chéri de son bataillon, il peut en disposer à son gré, et s'il était nécessaire, on pourrait avec sûreté se servir de ce corps pour donner l'impulsion au reste de la grande famille. Après m'être parfaitement assuré de ses sentiments et de l'utilité dont il pouvait être à l'affaire, je lui ai fourni des secours dont il avait besoin, je l'ai approché de Baptiste, et sur le *rapport* que je lui ai fait de ses sentiments et des circonstances que je viens de rapporter, Baptiste l'a fait son aide de camp, ce qui dans ce moment est d'autant plus heureux que Cupidon est actuellement au lit d'une chûte de cheval et que Philippe peut le remplacer pour les détails de l'affaire. — On sent qu'indépendamment des promesses d'avancement que j'ai fait de la part du Bourgeois aux adjudants et aides de camp, avancement qu'ils méritent par leur zèle et leur dévouement, je leur ai de plus fourni des chevaux et des moyens pécuniaires pour disposer des autres sous-ordres dont ils ont besoin; ils disposent également d'une partie marquante de souliers et de bottes dont j'ai fait emplette, et la manière adroite dont ces objets ont été distribués par les chefs dévoués, les ont fait regarder comme les vrais pères du soldat en augmentant dans ceux-ci la haine qu'ils portent à la Convention et qu'ils expriment sans ménagements. Au magazin n° 1, j'ai fait de plus connaissance de trois personnes intelligentes et dévouées, Crocodille, Legros et le Beau-frère ; ces trois personnes sont chargées de travailler la campagne et le magazin, ce qu'elles font avec beaucoup de succès. Je leur ai donné successivement à cet égard tous les fonds nécessaires, et c'est avec Baptiste que toutes ces mesures ont été prises et concertées. — Je sentais que mon séjour au maga-

zin n° 1 pouvait paraître suspect aux intrigants et aux espions de la Convention, je fis tout ce qui était en mon pouvoir pour masquer mes véritables vues, et faire prendre le change sur les vrais motifs de mon séjour. Je fis de ma chambre une espèce de magasin, il y avait des indiennes et toiles, des livres, une grande quantité de bottes et souliers ; étant propriétaire des derniers manuscrits de J.-J. Rousseau qui m'ont été légués par Me Dupeyroux de Neuchatel et qui pourront former 4 volumes in-8°, j'avais porté avec moi ces objets précieux, qui m'ont servi de prétexte pour aborder Baptiste ; j'annonçais que je voulais les imprimer en France, monter à cet effet une imprimerie au magazin n° 1 ; en conséquence, j'examinais les grandes maisons qu'il y avait à vendre, souvent je les marchandais, surtout les *nationales*, et j'en offrais des prix que je savais qui ne seraient pas acceptés, j'avais grand soin de ne rien garder qui pût me compromettre et de conserver au contraire tout ce qui pouvait conduire à la certitude que mon commerce seul m'attirait dans ce pays ; c'est à cette grande circonspection que je dois aujourd'hui la vie.

Malgré toutes les précautions que j'avais pu prendre pour en imposer sur les véritables motifs de mon déplacement, mes liaisons avec beaucoup d'officiers, et en général avec les gens connus pour être bien pensants, ont fini par me rendre suspect aux factieux et agents de l'autorité. Je fus dénoncé le 30 frimaire, qui répond au 20 décembre, par un étranger que je crois être de Mayence, par un nommé Cotta, qui avec tous les factieux de l'Europe a couru la France lors de sa désorganisation. Cet homme demeure depuis plusieurs années à Strabourg ; il se dit homme de lettres, mais son vrai métier est celui de dénonciateur. Sous le règne de Robespierre, il a fait massacrer une foule d'honnêtes gens, et il est l'organe connu de tous les monstres qui font la guerre à l'honnêté. Sa dénonciation eut pour base une lettre anonyme écrite en allemand, qu'il assure avoir reçue d'un homme dévoué à la république. Je soupçonne que cette lettre a été rédigée par des Jacobins de Neuchâtel que je sais être en relation avec

Cotta, qui fait une des gazettes de Strasbourg. Quelques-uns de ces factieux qui connaissent mes sentiments depuis longtemps pour l'ordre et ses loix, et le bon usage que j'ai fait de mes presses depuis la révolution, ont pu me voir à Manh... et m'y espionner; deux dans ce moment sont à Strasbourg : ce qui me confirme que ma dénonciation vient de là, c'est que d'un autre côté, ils ont su au moment même mon arrestation et qu'ils se sont donné des repas de félicitations et annonçant qu'à la première poste, on apprendrait mon exécution. Quoi qu'il en soit, Cotta m'accusa d'avoir corrompu l'esprit des armées du Rhin-et-Moselle, d'avoir contribué en répandant de l'argent aux revers que la république avait essuyés, d'avoir des doubles intelligences soit en Allemagne, soit en France, et par ces moyens d'avoir eu le pouvoir de sortir de Manh... lorsqu'il se trouvait bloqué. Il prétendait également que l'argent que je distribuais venait de l'Angleterre (voyez tous ces détails dans l'extrait en forme de mon procès). Cette dénonciation qui, comme on le voit, portait sur des faits, fut faite en même temps aux généraux des armées de S.-et-M., du R., aux ministres des relations extérieures, aux commissaires du Directoire près les administrateurs du département du Doubs, de la Moselle et du canton de Landau, comme aussi à l'administration de la police de Strasbourg.

Ce jour-là un malheureux émigré nommé Chevalier fut guillotiné sous les fenêtres de ma chambre qui donnaient sur la place, et j'étais singulièrement affecté du massacre de cet innocent, lorsqu'à minuit du même jour, un officier et quatre fusilliers vinrent dans ma chambre me saisir au moment où j'allais me mettre au lit; on mit les scellés sur mon secrétaire, où se trouvait mon porte-feuille, et j'eus beaucoup de peine à obtenir qu'on me laissât prendre un sac où se trouvait cinq cent louis que j'avais réalisés en or, il y avait deux jours, pour les faire passer à Baptiste.

Je fus conduit à la prison du Pont-couvert, et la première nuit, je fus jeté dans un cachot, livré à des réflexions d'autant plus affreuses que j'ignorais le texte de ma dénonciation et les preuves qu'on pouvait administrer contre moi. Je craignais

surtout qu'on ne me transfère à la maison Rougemont et Cie, ce qui m'aurait enlevé toute espérance soit de m'évader, soit d'être secouru par Baptiste sur le zèle duquel j'étais bien sûr que je pouvais compter. Dès le premier moment de mon arrestation, décidé à tout, je crus devoir montrer la plus grande fermeté et je puis répondre qu'elle m'a singulièrement servi. Je criai contre l'illégalité de mon arrestation, contre l'infraction de la loi, qui défendait d'arrêter la nuit, j'exaltai les préjudices qu'on portait à mon commerce et à mon crédit, et je sollicitai avec chaleur un prompt jugement.

En distribuant au guichetier et au geôlier quelqu'argent j'en disposai bientôt d'autant mieux qu'à mon langage de fermeté, ils avaient la conviction que j'étais innocent, ce qui ne les étonnait guère après la multitude des victimes qu'ils avaient vu enfermer. Le sieur Rouville, geôlier de ma prison, avait été commandant de bataillon et avait eu huit mille hommes sous ses ordres au siège de Luxembourg. Ayant mangé sa petite fortune au service de la République, ayant perdu ses chevaux et n'ayant pu obtenir d'indemnités, pour ne pas mourir de faim, il avait pris la place de geôlier, qui lui valait 1,200 francs en assignats par an et quelques tours de bâton. Il me conta ses malheurs, j'affectai d'y prendre part, de les exagérer, et trouvant l'occasion de m'attacher cet homme, je lui dis que voulant monter une imprimerie au magasin n° 1, j'avais besoin d'un directeur pour cet établissement, que s'il voulait je lui donnerais cette place avec cent louis d'appointements en numéraire. Cette offre lui tourna la tête; il l'accepta avec grand empressement; je passai avec lui un marché par écrit et je lui donnai 25 louis pour le premier quartier de ses appointements (voyez ce marché). Dès cette époque, je fis ce que je voulus de ce geôlier, je lui demandai de m'accompagner chez le commandant, chez mes juges, chez mes amis; il le fit, je sortais tous les jours avec lui, je soupai avec lui un soir chez Furet, et j'avais à peu près la certitude d'échapper même de son consentement, si j'avais éte condamné; s'il eût été nécessaire, j'aurais pu occasionner pour me sauver une très grande commotion, soit par 130 sol-

dats qui se trouvaient dans ma prison, et qui m'étaient dévoués à cause de l'eau-de-vie que je leur faisais distribuer; soit surtout au moyen des jeunes gens de la ville, qui étaient travaillés par Crocodile et Legros et qui seraient venus me délivrer de vive force s'il eût été nécessaire.

Mes sollicitations accélérèrent la décision de mon procès; on m'interrogea, on leva mes scellés et on visita mes papiers. Mais par les grandes précautions que j'avais prises, loin d'y trouver quelque chose qui pû me compromettre, on n'y vit au contraire que des objets à ma décharge. Je tremblais qu'on ne reçut des renseignements du département du Doubs, qui m'avait fait poursuivre en 1795, pour des écrits royalistes que je faisais imprimer et répandre, et bien sûrement, il aurait aggravé ma dénonciation.

Mais je craignais surtout d'être conduit à la maison Rougemont et Cie. Le lendemain de mon arrestation, j'avais fait écrire par Furet à Baptiste qui était alors à Hirxheim, et l'avais prié d'envoyer Cupidon pour aider à ma délivrance. Cet homme respectable ne se borna pas à acquiescer à ma demande : il monta lui-même à cheval et arriva au magasin le sixième jour de mon arrestation. Le jour de l'arrivée de Baptiste fut celui de ma mise en liberté. Je fus remercier le commandant du magasin; il m'accueillit, m'invita à souper en me disant que Baptiste y serait et qu'il voulait me faire connaître ce brave homme. Nous eûmes l'air de ne point nous connaître, et quand on parla de ce qui m'intéressait comme de la nouvelle du jour, il se borna à se plaindre de la manière dont les loix avaient été blessées dans les formes de mon arrestation. On me sollicita beaucoup à poursuivre le département et mon accusateur en dommages et intérêts; mais j'affectai de la générosité et me bornai à dire que ces personnes m'ayant témoigné, comme il était vrai, leur regret de ce qui m'était arrivé, je croyais que je devais m'en contenter, et d'autant mieux que je m'étais toujours proposé, ainsi que je l'avais assuré dans mon interrogatoire, de m'établir dans la ville. Dès cette époque, je fus très lié avec le commandant; pour faire plaisir à l'épouse, j'ai acheté d'elle une petite bibliothèque, et

j'ai laissé au mari un cheval qu'il désirait, et qu'il n'avait pas les moyens d'acheter ; je lui ai dit qu'il me le rendrait à mon retour, s'il n'en était pas content, et que dans le cas contraire nous nous arrangerions.

Il m'importait pour la chose qu'après ma mise en liberté, je ne quitte pas sur le champ le magasin, ce qui aurait éveillé les soupçons sur mon compte et donné du crédit à la dénonciation ; en conséquence, j'ai resté encore 18 jours dans cette ville, et pour faire évanouir toute espèce de suspicion, qui, par contre-coup, aurait pût rejaillir sur Baptiste et autres, j'ai regardé comme indispensable de faire acquisition d'une maison de particulier, qui vaut au-delà de la valeur que j'en ai donnée, qu'on peut trouver à revendre quand on voudra, et du prix de laquelle j'ai payé sur le champ le tiers, c'est-à-dire douze mille francs, indépendamment des droits de mutation et autres accessoires. (Voyez le contrat d'acquisition.)

La prudence, après ces dix-huit jours, exigeait impérieusement mon départ ; je craignais d'être arrêté de nouveau sur de nouvelles dénonciations du département du Doubs, auquel on avait demandé des renseignements sur mon compte. — Je fus voir Baptiste à Skirch avec Cupidon et Furet, et il m'engagea à partir sans délai, après m'avoir donné ses ordres pour le Bourgeois, qui furent mis par écrit sous ses yeux. Il me chargea de dire au Bourgeois : *Qu'enfin la poire était mûre, que tout était prêt pour le grand événement, que la plus petite circonstance le déterminerait, et que sans en fixer encore l'instant il ne pouvait être éloigné ; et il fallait tenir tout prêt pour ce grand moment, qu'il ne convenait point qu'on cherchât à s'emparer par force ou par adresse du magazin n° 1 (Strasbourg), que cette mesure aliénerait le surplus de la famille, et que son projet était de la donner toute entière au Bourgeois, et cela sans répandre de sang. — Il m'ordonna également de m'assurer par moi-même des dispositions de la maison Y, de voir César ainsi que Bluet, car, me dit Baptiste, je ne veux pas avoir dans cet événement la famille de César à combattre ; il importe qu'il protège une opération qui doit faire le bonheur général. Et la paix existant de ce*

côté, la famille du Bourgeois réunie à la mienne, nous irons droit et sans obstacles à la maison Rougemont et Cie. Il me chargea également de voir Bluet, *espérant que sa maison sauverait la France en fournissant les moyens nécessaires à un objet aussi intéressant, voulant s'assurer qu'indépendamment des moyens préparatoires, la grande famille, lors de l'événement, aurait de ce côté des secours convenables*. Enfin il m'ajouta *que la position du Bourgeois était bonne et qu'il devait la conserver*. — Muni de ces instructions, le 13 janvier, je passai le Rhin et rendis compte de tout au Bourgeois. Il allait recevoir l'ordre de quitter la position pour se rendre sur les derrières à Rothenbourg. Je partis sur le champ pour voir César et l'instruire des dispositions de Baptiste. César apprit ces faits avec très grand contentement ; il m'a dit *de témoigner à Baptiste toute son estime, qu'il seconderait ses honorables vues de tout son pouvoir, que de son côté il accorderait les munitions, vivres et hommes qu'on désirerait, que Baptiste disposerait et de la position du Bourgeois et de ce qu'il devait faire, que le lieu où était le Bourgeois se trouvant très resserré, si cela convenait mieux, on pourrait le placer à W. et Sp.*, et il a envoyé pour cet effet à M. de Cl...t ; enfin César m'a ajouté que c'était à Bluet et à sa maison à seconder de tout côté un événement aussi beau, et qu'il espérait qu'il fournirait les secours qui devenaient indispensables pour accélérer et consommer une aussi grande opération, que je devais me rendre sur le champ auprès de lui. — En conséquence ayant fait part sans délai à Baptiste de cette première partie de ma mission, je me suis rendu près de Bluet à L..., et lui ai rendu compte autant que possible, et de l'emploi des fonds remis, de la position actuelle des choses, et du désir de Baptiste de connaître si sa famille pouvait compter lors de l'événement sur des secours de sa maison. — J'ai été pénétré des marques de sensibilité que Bluet a données aux dangers que j'ai couru, de la satisfaction qu'il a bien voulu me témoigner sur les objets de ma mission, m'ayant donné une lettre pour assurer Baptiste qu'il seconderait ses efforts de tous les moyens convenables, qu'il coopérerait de tout son pouvoir à favoriser

un événement qui doit rétablir la tranquillité générale ; je lui ai fait passer cette lettre, dont dans peu j'aurai réponse. J'ai déjà des nouvelles que Baptiste a reçu celle que je lui ai adressée sur les dispositions de César, et on me mande que convaincu de la nécessité d'agir, il visite la famille pour tout disposer à cet égard. Je vais me rendre aux avant-postes pour communiquer plus aisément avec Cupidon, Philippe, Legros et autres, et contribuer de tout mon zèle au succès de cette grande entreprise.

Signé : Louis.

Résumé des divers entretiens de Baptiste (Pichegru) à Louis (Fauche-Borel).

Je vis le général Baptiste à Blopsheim, le 16 août, j'eus à peine dit à ce général que je venais lui parler de la part de Mgr le prince de Condé qu'il me serra vivement le bras, et me dit aussitôt : « Parlez bas, que me veut le prince de Condé? Je ne puis aller à Basle, on ne peut venir ici, allez et rapportez-moi par écrit tout ce qu'on désire de moi. » Il ajouta : « Je vais partir à cinq heures; je resterai ici jusqu'à demain cinq heures après-midi à vous attendre; en conséquence, faites diligence.»

A mon troisième voyage au quartier général de Pich..., le 24 août, il me dit : « J'ai bien réfléchi depuis six jours, à ce que Son Altesse désire ; le seul moyen sûr et prompt de l'exécuter est celui-ci : je passerai le Rhin (d'autant que les représentants du peuple veulent qu'on le passe) avec six, huit ou dix mille hommes, la quantité, en un mot, que Son Altesse fixera, le jour, l'heure, le lieu et la manière qu'elle le désirera, étant maître de toute ma ligne depuis Strasbourg à Huningue. Je laisserai dans les places les officiers et bataillons dont je suis le plus sûr. Le Rhin passé, et la jonction faite avec l'armée de Son Altesse, le serment de fidélité prêté au roi, nous repasserons le fleuve avec les Condé; nous rejoindrons le

reste de mon armée, les places nous seront ouvertes, et rien ne nous empêchera d'arriver à Paris : je suis persuadé que les autres armées suivront l'impulsion de la mienne. Assurez Son Altesse de mon entier dévouement. »

Dans les premiers jours de septembre, Baptiste me dit : « Puisqu'on ne croit pas devoir accepter le passage du Rhin, il sera plus long et difficile de faire ce que Son Altesse désire; mais il faut me laisser faire, je ne veux rien de partiel, je veux frapper un grand coup, un coup décisif ; mon plan réussira, s'il n'est pas compromis sur l'autre rive. J'ai cela là et là (en portant la main sur son cœur et à sa tête). Je ne veux point faire le second tome de Dumouriez. Dites au prince, m'ajouta-t-il en pressant vivement ma main, que je suis aussi bon Français que lui, et que si je croyais mieux servir la cause du roi ailleurs, je ne serais pas ici où les circonstances m'ont placé. »

Dans un autre entretien, il me dit : « Le roi, les princes et les émigrés ne pourront jamais me faire un reproche fondé, j'ai défendu le territoire français, je le rendrai intact à Sa Majesté ; je ne désire ni grâces, ni récompenses. Je fais cela parce que ceci est mon devoir ; j'ai cru présenter plusieurs fois l'occasion à l'armée de Condé de se réunir à moi, on n'a pas su m'entendre. J'espère que Lafayette et Dumouriez ne sont point dans tout ce que vous êtes chargé de me dire. »

Sur la demande que je lui fis dans un entretien, de se prononcer sur la personne qu'il ferait proclamer, il me répondit que tout bon Français ne devait songer qu'au légitime souverain, *Monsieur;* que si les Français avaient le malheur d'en nommer un autre que lui, le sang qui avait coulé jusqu'alors, ne serait qu'un faible échantillon de celui qui coulerait encore. Il nous faut notre roi légitime, lui seul peut mettre fin aux guerres interminables qui suivraient l'élection d'un autre.

Il m'a demandé souvent quelles raisons le roi avait de ne pas être à l'armée du prince, que si on le lui savait cela ne pourrait qu'électriser le soldat...

Dans un autre entretien il me dit : « Au nom de Dieu, qu'on ne fasse rien de décousu, de partiel, ou on perdra la chose ; qu'on entreprenne l'esprit public autant que possible jusqu'à

que j'aie trouvé le moment favorable d'éclater. Les billets signés Lagare trouvés dans les cafés ont failli tout perdre ; j'ai mon plan, il comprend tout ; je l'exécuterai, qu'on me laisse faire, et qu'on soit sans inquiétude sur les moyens que je croirai d'après les circonstances devoir prendre, malgré qu'ils paraîtront ne pas coïncider avec les vues qu'on a de l'autre côté ; tout ce que je ferai sera pour le mieux. »

Il me dit plusieurs fois sur les inquiétudes que je lui manifestais sur sa personne de la part de Son Altesse relativement aux représentants qui étaient à son armée, et pourrait s'apercevoir de ses intentions : « Ne vous inquiétez point sur ma personne, j'ai les moyens d'empêcher les représentant et tels autres de nuire au succès de mon plan. » — Lorsque je fus arrêté et que ma détention lui fut connue, il vint de son quartier général, qui était à 15 lieues du n° 1, pour me faire délivrer dans le cas où j'aurais été condamné.

A Manheim, le général me dit : « Qu'on ne se presse pas, cela viendra, mais de grâce qu'on ménage l'opinion, qu'on ne parle que d'oubli, qu'on rassure l'opinion, qu'on ne parle de punir personne ; une fois le roi en France, il sera le maître de faire tout ce qu'il voudra, mais qu'on me laisse faire jusqu'à que le roi ait mis le pied en France ; quand il y sera, je ne me mêlerai plus de rien. J'aimerais qu'il fut à l'armée du prince. » Il me permit de travailler son armée en me recommandant toute la prudence possible et surtout beaucoup de discernement dans le choix des officiers auxquels je croirais devoir faire part du projet ; il m'observa de ne le communiquer qu'à ceux auxquels je reconnaitrais des moyens et de l'intelligence.

Il m'a constamment rassuré sur les craintes que je lui manifestais de la part de Son Altesse au sujet du Directoire, qui pouvait le faire surveiller ; il m'a fait apercevoir qu'il était efficacement épaulé à Paris, et qu'il avait des intelligences avec le Directoire même.

Dix-huit jours après ma mise en liberté, je crus que la prudence exigeait que je quitte le n° 1 et je passai le Rhin le 17 janvier, après avoir pris congé de Baptiste, qui me chargea de venir tranquilliser le Bourgeois sur les longueurs, en l'as-

surant de nouveau de tout son dévouement à la chose ; il me recommanda d'obtenir d'être envoyé par le Bourgeois à César afin de savoir positivement si on pourrait compter sur les Y et que je dus lui rendre tout ce que César m'aurait dit sur le projet de Baptiste, que j'avais ordre de lui communiquer. Il a été content des conversations que je lui ai rendues et que j'ai eues avec César et Pompée, et il compte beaucoup sur la promesse qu'ils ont donnée d'aider de tous leurs moyens le plan, et ils ont de suite donné des preuves de bonnes dispositions en laissant l'armée de Son Altesse à Bulh, puisque Baptiste paraissait désirer qu'elle ne quittât pas ce cantonnement.

Baptiste m'a donné plusieurs écrits de sa main qui assurent de son dévouement au roi et à Son Altesse.

FIN

DANS LES DEUX BRAN

LLE

ux (*sic*) maternels du général.

rre Pichegru, marié à Philiberte-Étienn n, née le 9 juin 1729, mariée à ars 1751, décédés.

-Denis, ma- nçoise Cha- lécédés ;

nariage :

hel, marié ousson, vi- re et mère nfants.

1° J

2° J *de Bel*

3° I représ 9 mai Bellev *de cel*

4° P

5° E une fill sa fav Bouille ses ma çois-Ni que de

2° Claude-François, marié à Anatoile Mervent, décédés ;

De ce mariage :

1° Pierre-François, marié à Louise Damnon, vivants (celui-ci est l'autre pétitionnaire), père et mère de cinq enfants en bas âge ;

2° Marguerite Pichegru, mariée à Jean-Claude Simon, père et mère de cinq enfants ;

3° Jeanne-Françoise, mariée à Pierre Darbon, des Planches, père et mère de cinq enfants;

4° Jeanne-Claude, marié à Jean-Claude Lyret, du port de Lesney, trois enfants.

e ce mariage :

ante, éliba- oyens u des squ'à ue de ui ne mal- es re- e tout ts en- ts in- e des t l'est nfaits qua- s sen- ervés et la prise rbois,

2° Jeanne-Françoise Loye, vivante, née le 5 octobre 1757, aussi dans un état d'indigence absolue, n'ayant eu jusqu'ici comme sa sœur de moyens d'existence que dans les bienfaits du général et de son estimable frère.

De Jeanne-Françoise Loye (hors mariage), Claude-François et Charles, jumeaux, nés le 21 mai 1780.

Ces deux derniers, mariés et pères de famille. Le général leur avait fait apprendre des métiers, mais ils sont tombés dans la misère, depuis les persécutions éprouvées par leur bienfaiteur.

Claude-François habite Arbois, Charles habite Morteste (Doubs).

ces familles habitent les Planches, et s cultivateurs.

lairie de la ville d'Arbois, en l'ab- de l'état civil déposés aux archives de La Chatelaine et Grozon pour a branche dont *Pierre Pichegru* est he commune ; et sous certificat de *urant à l'abbaye de Bellevaux*, le- renant les années 1637 à 1693 in- ère de François, aïeul du déclarant, à la souche, les registres établissant branche, ainsi qu'il est établi au

LE PREMIER ADJOINT,

Signé : BOUVENOT.

(1) Fr naturell

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION..... 1

CHAPITRE PREMIER

LA FRANCE EN 1795

Impuissance de la Convention après la chute de Robespierre. — La guerre étrangère et la guerre civile. — La réaction thermidorienne. — Le personnel des émeutes. — L'esprit public à Lyon. — État d'âme des chouans du Midi. — Le maçon Levasseur. — Une nouvelle Vendée. — Les agences royalistes à Paris et en Suisse. — Les illusions des conspirateurs. — La Prusse et l'Espagne signent la paix avec la République. — Le langage des repentants et des modérés. — Il n'est pas entendu. — Entreprises contre-révolutionnaires au dehors et au dedans 1

CHAPITRE II

PICHEGRU A L'ARMÉE DU RHIN

Pichegru arrive à l'armée. — Théâtre de la guerre. — La misère dans les camps. — Discrédit des assignats. — Indiscipline des troupes. — Pichegru et Moreau. — Avertissements au Comité de Salut public. — La retraite de Mayence. — Insuffisance de la répression. — Les républicains et les émigrés. — Le langage des conventionnels en mission. — Il est confirmé par celui des généraux. — Les propos de Marceau et de Moreau. — Les réponses du Comité de Salut public. — Son incapacité et son imprévoyance. — Jourdan passe le Rhin. — Projets de Pichegru. — Jugements du maréchal Soult et du maréchal Gouvion Saint-Cyr. — Leur désaccord. — Jourdan, Moreau et Barras. — Lettres suggestives 25

CHAPITRE III

PICHEGRU ET LES ÉMISSAIRES DE CONDÉ

Insuffisance des éléments de l'accusation lancée contre Pichegru. —

Nouveaux documents. — Mise en lumière de multiples mensonges. — Le prince de Condé à Mulheim. — Sa confiance dans Montgaillard. — Entrée en scène de Fauche-Borel. — Ses acolytes. — Trop de gens dans le secret. — La correspondance de Montgaillard. — Fauche-Borel et Courant au quartier général de Pichegru. — Une lettre de Condé. — Le programme et la récompense de la trahison. — Contradiction des récits de Fauche-Borel et des réponses attribuées à Pichegru. — Une attestation de Gouvion Saint-Cyr. — Démenti que donne à l'accusation la conduite militaire de Pichegru..... 61

CHAPITRE IV

DÉBORDEMENT D'INTRIGUES

Le prince de Condé repousse le plan attribué à Pichegru. — Lettre dithyrambique de Montgaillard. — Les Autrichiens dans le secret. — Quelques traits d'une correspondance menteuse. — Demandes d'argent. — Les agents anglais initiés à l'affaire. — Mécontentement de Montgaillard. — Brouille et réconciliation. — Une lettre de Wickham. — Quel a été le rôle de Pichegru? — Recherche de la vérité. — Le commandement suprême refusé par Pichegru. — Une erreur de Louis Blanc. — Pichegru a cru à la nécessité et à la possibilité d'une restauration. — Qu'il n'a pas trahi. — Une lettre à Moreau..... 88

CHAPITRE V

LES COMPLOTS ROYALISTES DANS LE LYONNAIS ET LA FRANCHE-COMTÉ

Partie liée. — Les illusions des royalistes. — Lettres révélatrices. — Le rôle des agents anglais. — Crédulité de Condé et de Wickham. — L'affaire de Besançon. — Les conjurés et le général Ferrand. — Les imprudences du marquis de Bésignan. — Saisie de ses papiers et découverte de ses complots. — Jugement d'Imbert-Colomès sur lui et sur Lamothe. — Les Autrichiens et Condé. — Découragement de celui-ci. — Immobilité de Pichegru. — La catastrophe de Besançon. — Lamothe dans la Haute-Loire. — Le marquis de Surville. — Il part pour Vérone..... 115

CHAPITRE VI

LA CAPITULATION DE MANHEIM

Plans formidables des Autrichiens. — Positions de Jourdan et de Pichegru. — Jourdan repasse le Rhin. — Manheim attaqué. — Insuffisance des effectifs dont dispose Pichegru. — L'opinion de Chasseloup-

Laubat. — Mayence débloqué. — Retraite de l'armée. — Mensonge de Fauche-Borel. — Vains appels de Pichegru à Jourdan. — Jugement de Gouvion Saint-Cyr. — La garnison de Manheim. — Le général Montaigu. — Il capitule après onze jours de siège. — Mécontentement du Directoire. — Réponse de Pichegru. — Il reprend l'offensive 153

CHAPITRE VII

L'ARMISTICE DU 31 DÉCEMBRE ET LA DÉMISSION DE PICHEGRU

Nouveaux mensonges de Fauche-Borel. — Proposition d'armistice des Autrichiens. — Le rôle de Jourdan. — Pichegru obligé d'accepter la suspension d'armes. — Impossibilité d'établir qu'il a trahi ni avant, ni après. — Dissensions avec le Directoire. — La démission de Pichegru donnée six fois. — Activité des émissaires anciens et nouveaux. — Correspondances puériles. — Comptes d'argent. — Lettres de Demougé. — Une nouvelle réponse de Pichegru. — Condé au roi. — Pichegru détourné d'aller à Paris. — Les lettres de la baronne de Reich. — La question d'argent réglée en dehors de Pichegru. — Mauvais vouloir des Autrichiens. — La démission de Pichegru acceptée. — Les instructions pour son successeur intérimaire. 182

CHAPITRE VIII

VAINES AGITATIONS

Les effets de la démission de Pichegru. — Désarroi des conjurés. — Lettres sur lettres. — Fauche-Borel et Wurmser. — Condé et Wickham. — Antoine Courant et Klinglin. — Vains efforts de Fauche-Borel pour obtenir des fonds de l'Angleterre. — Conseils de Condé à Demougé. — Louis XVIII mis au courant. — Sa lettre à Condé. — Il est expulsé de Vérone. — Son arrivée au camp de Condé. — Retour de Pichegru à Strasbourg. — Ce qu'en dit Demougé. — Prétendue déclaration de Pichegru. — Le roi lui écrit..... 217

CHAPITRE IX

PITEUX DÉNOUEMENT

Montgaillard est reçu par Louis XVIII. — Mission auprès de l'archiduc Charles. — Témoignages de confiance donnés par le roi à Fauche-Borel. — Celui-ci porte à Pichegru une lettre du roi. — Invraisemblance des détails qu'il donne sur sa visite. — Un mensonge prouvé. — Pichegru revient à Strasbourg. — Ses projets d'après Demougé. — État d'âme de Pichegru. — Ses confidences à d'Hottelans. — Il n'a

pas trahi. — Montgaillard veut se rapprocher de Bonaparte. — Il part pour Venise. — Nouvelles intrigues. — Sa conversation avec d'Antraigues. — L'abbé du Montet. — Réclamations de Montgaillard à Condé. — Refus du prince. — Montgaillard et Fauche-Borel s'accusent réciproquement. — Payement fait à Montgaillard. — Piteux dénouement de la conjuration. — Une lettre de Louis XVIII... 242

CHAPITRE X

FIN DES ACTEURS DU DRAME

Ce qu'il advint d'eux après le 18 fructidor. — Montgaillard aux gages de Bonaparte. — Les malheurs de Fauche-Borel. — Son suicide. — Demougé espion de la police impériale. — Fin obscure de ses complices. — Les bassesses de Badouville. — Les insurgés du Midi. — Leurs crimes. — Le chevalier de Lamothe est massacré. — Le marquis de Surville reparaît. — Ce que Condé pensait de ses agents dans les Cévennes. — Surville est arrêté avec Dominique Allier et Charbonnelle de Jussac. — Leur procès et leur condamnation. — Leur fermeté devant la mort. — Lettres posthumes. — Mystère de la fin des autres rebelles 278

PIÈCES HISTORIQUES 321

7861

DC
186.5
D23

DC 186.5 .D23
La conjuration de Pichegru,
Stanford University Libraries
3 6105 041 386 322

STANFORD UNIVERSITY LIBRARIES
CECIL H. GREEN LIBRARY
STANFORD, CALIFORNIA 94305-6004
(415) 723-1493

All books may be recalled after 7 days

DATE DUE

28D APR 29 1996

MAY 01 1996